

Version 2 – Février 2026

Guide de normes signalétiques

Service de sécurité
incendie de Laval



Le sommaire

Section 1 - Principes d'utilisation du guide

Section 2 - Outils graphiques

Section 3 - Le concept

Section 4 - Famille signalétique

Section 5 - Contexte d'application

Section 6 - Spécifications graphiques

Section 7 - Spécifications techniques

Principes d'utilisation du guide

Table des matières

PRINCIPES D'UTILISATION DU GUIDE

Portée et fonction	1.2
Comment utiliser le guide	1.3
Besoins signalétiques	1.4

Portée et fonction

Dans un objectif d'optimiser l'expérience citoyenne dans l'espace public lavallois, la Ville a formellement annoncé en 2020 le désir de revoir l'ensemble de la signalisation de ses infrastructures, et de ce fait de se doter d'un *Guide de normes signalétiques* regroupant l'information nécessaire pour produire et déployer une signalétique uniforme, inclusive, créative et cohérente sur son territoire.

Établie comme 14^e plus grande ville au Canada et 3^e plus grande ville au Québec, Laval compte plus de 200 immeubles, incluant bâtiments municipaux, casernes, quartiers généraux, postes de police et des sites techniques. Ils doivent être mis en valeur afin d'accroître la crédibilité et la notoriété de la municipalité.

Ce guide a pour vocation de renforcer l'appartenance à l'image de marque de la Ville de Laval et d'assurer une constance dans le langage signalétique sur l'entièreté des sites notamment ceux du Service de sécurité incendie de la Ville (SSIL).

Le Service des communications et du marketing est le gardien des normes signalétiques de la Ville.

Comment utiliser le guide

Celui-ci est destiné aux personnes (l'entrepreneur, le fournisseur, le personnel, le partenaire d'affaire, etc.) qui doivent planifier, concevoir, superviser et réaliser des interventions signalétiques pour le Service incendie de la Ville de Laval.

Il fournit aux mandataires les indications et les règles graphiques et techniques à suivre pour déployer correctement les éléments de la famille signalétique.

Il aide à définir les options d'outils signalétiques applicables en fonction du contexte d'intervention (intérieur ou extérieur).

Quiconque l'utilise doit en premier lieu se référer au tableau récapitulatif du contexte d'application débutant en [page 5.5](#) de la section 5 de ce document pour s'assurer de travailler avec le bon élément signalétique en fonction de son contexte d'intervention.

Besoins signalétiques

Résultat de plusieurs modes de communication, la signalétique s'adresse à toute la population et doit faire partie d'un ensemble homogène, en continuité avec les architectures dissemblables du territoire lavallois.

Nous avons regroupé les éléments signalétiques en 5 besoins :

- Identifier
- Informer
- Diriger
- Réglementer
- Sécuriser

Identifier

Tous les sites et les services accessibles au public et au personnel doivent être identifiés de manière claire et permanente. Les services d'accessibilité et d'inclusivité doivent être également distingués.

Informer

Ce type de signalétique regroupe toute l'information à transmettre et doit être compréhensible par tout le monde. La localisation est l'élément clé de la transmission des messages. De plus, le concept doit favoriser le regroupement de l'ensemble des communications et ainsi créer des carrefours d'information.

Diriger

La signalétique directionnelle prend en charge les gens de l'extérieur à l'intérieur d'un site. Elle doit être constante à travers les multiples espaces afin d'orienter sans ambiguïté et doit être visible à distance. Les trois composantes primordiales de l'orientation sont la décision d'acheminement, la validation de l'itinéraire et la confirmation de la destination.

Réglementer

La réglementation doit être intégrée de façon constante et uniforme au travers des sites de la Ville. Elle est située à proximité des axes routiers, aux entrées, dans les aires de circulations principales, etc. Ce type de signalisation regroupe toute l'information réglementaire à transmettre telle que la réglementation générale, les interdictions, les obligations, les autorisations, les avis, etc.

Sécuriser

Les éléments de ce type permettent de transmettre des messages touchant à la santé et/ou la sécurité par l'identification d'équipement spécialisé.

Outils graphiques



Table des matières

OUTILS GRAPHIQUES

Logo	2.2
Typographie	2.3
Principes de coloration	2.4
Pastille et emblème	2.5
Pictogrammes	2.6
Flèches	2.8

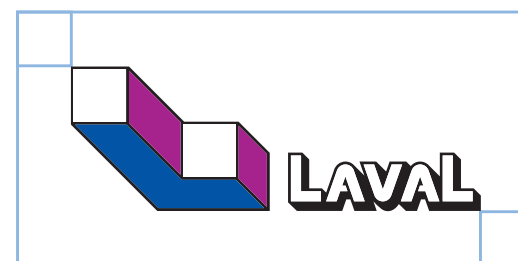
Logo

L'utilisation du logo de Laval dans le contexte signalétique se fait dans le respect des normes établies dans le *Guide de marque* de la Ville, de façon à assurer la cohérence avec l'ensemble des autres plateformes de cette dernière.

Soutien graphique, la signalétique accueille largement cette empreinte identitaire et renforce le rôle de positionnement que projette la Ville sur ses infrastructures. De ce fait, elle est porteuse de l'identité du territoire lavallois.

- Le logo est utilisé dans sa version couleur
- Le symbole et logotype sont toujours utilisés ensemble
- Un positionnement en mode signature en bas à droite des éléments signalétiques est toujours priorisé
- Le logo est toujours utilisé dans sa pastille sauf dans certains cas particuliers

Les couleurs, le dessin et l'espace entre les lettres formant le logo ne peuvent être modifiés d'aucune manière. La pastille incluant le logo sont aussi des éléments indissociables et ne peuvent être associés à aucun autre élément graphique.



Zone de dégagement

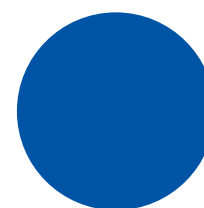


Symbole

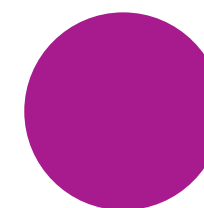
Logotype



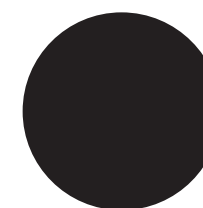
Utilisation sur les supports signalétiques



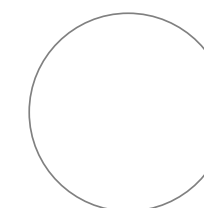
Pantone 2728 C
C100 M75 J0 NO
R0 V84 B166
#0054a6



Pantone 248 C
C38 M100 J2 NO
R168 V27 B141
#a81b8d



Noir
C0 M0 J0 N100
R10 V10 B10
#0a0a0a



Blanc
C0 M0 J0 NO
R255 V255 B255
#ffffff

Typographie

La famille de caractères utilisée pour la signalétique de la Ville est Graphik en version Regular, Medium et Semibold. Elle a été choisie pour sa grande lisibilité, même dans les plus petites tailles grâce à ses détails à faible contraste.

L'utilisation des versions italiques de la police doit être limitée aux cas particuliers suivants: mots dans une langue autre que le français et citations.

Équilibrée et élégante, elle offre de larges possibilités, en plus d'être une famille de caractères typographiques distinctive et moderne qui saura traverser le temps.

Graphik

Regular AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Regular Italic AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Medium AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Medium Italic AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Semibold AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Semibold Italic AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Principes de coloration

La coloration pour le Service de sécurité incendie (SSIL) s'arrime au système de la famille signalétique municipale constitué d'un duo de couleur contrastant jumelé à une couleur accent.

Duo noir et blanc

Lisibilité maximale en contexte signalétique

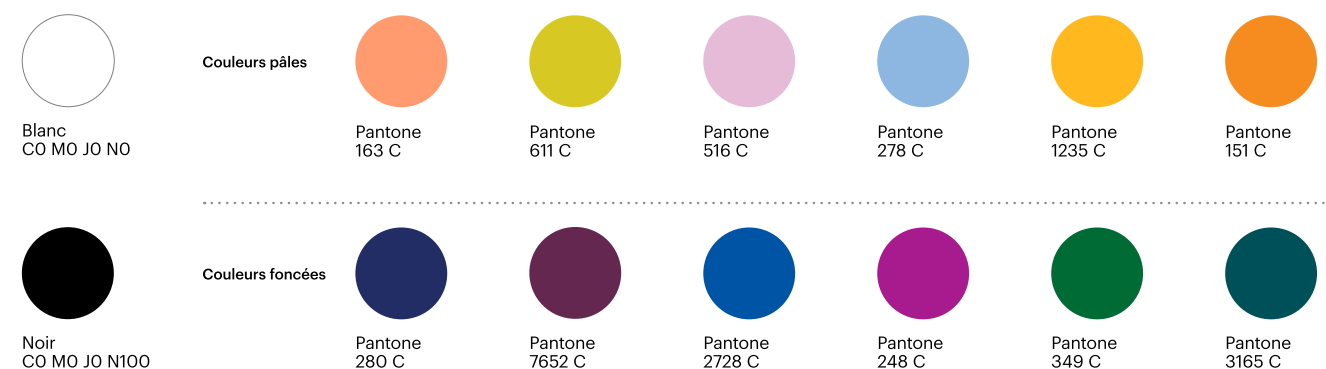
Fond noir

Contraste et harmonie avec des environnements d'implantation variés

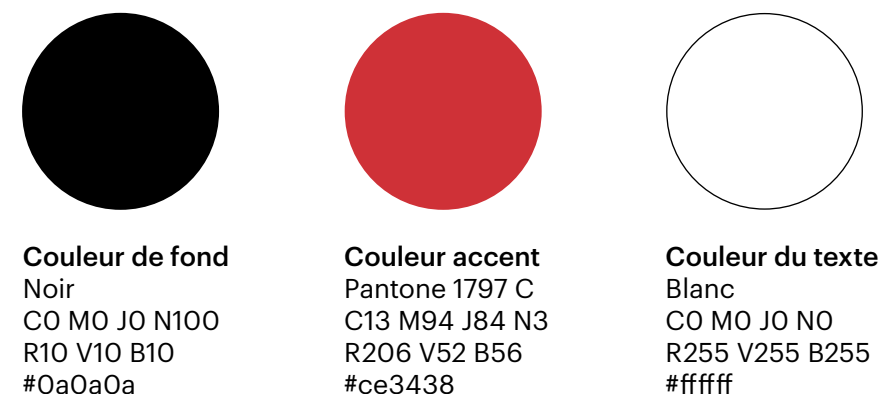
Couleur accent

Élément identitaire et distinctif dans l'espace

Charte de couleurs officielles de la Ville



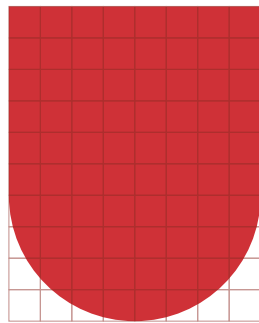
Charte de couleurs officielles signalétiques pour le SSIL



Pastille et emblème

La pastille arborée du nouvel emblème du Service de sécurité incendie de la Ville de Laval est un outil indispensable pour la reconnaissance du bâtiment par les citoyens et citoyennes.

Pastille



La pastille respecte un ratio de 8 unités de largeur sur 10 unités de hauteur dans son application signalétique.



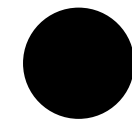
Reconnaissance rapide

Couleur et emblème distinctifs afin de faire ressortir la vocation du lieu

Expérience de marque

Cohérente à travers les outils

Emblème



Noir
Pantone 7547 C
C80 M70 J61 N81
R11 V17 B24



Rouge
Pantone 1797 C
C13 M94 J84 N3
R206 V52 B56



Jaune
Pantone 1235 C
C0 M32 J95 N0
R253 V181 B37



Gris
Pantone 427 C
C16 M12 J12 N0
R212 V212 B213

Pictogrammes

Dans le but de renforcer l'identité municipale via le langage signalétique, une famille de pictogrammes a été développée à partir de ceux déjà utilisés à la Ville dans d'autres outils de communication.

S'il s'avérait nécessaire d'ajouter un nouveau pictogramme, la validation du visuel ou la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Simplicité

La rondeur est une particularité des pictogrammes de l'image de marque, qui sont composés de formes géométriques simples.

Langage filaire

L'épaisseur de trait des pictogrammes filaires a été adaptée pour répondre aux exigences de lisibilité en signalétique.

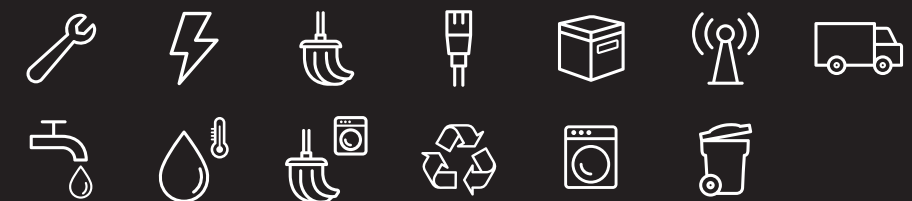
Priorité

Cet ordre d'apparition des pictogrammes doit être respecté sur un élément directionnel : toilettes, ascenseur, escalier et vestiaire. Les autres pictogrammes s'ajouteront à cette suite.

Pictogrammes pour identification des services



Pictogrammes pour identification de locaux techniques



Pictogrammes - suite

Une autre famille de pictogrammes avec une forme pleine a été développée, en corrélation avec la famille filaire, afin d'être rapidement reconnaissables et compris par la population. Cette famille sera seulement utilisée pour représenter des équipements de santé/sécurité ainsi que des règlements.

S'il s'avérait nécessaire d'ajouter un nouveau pictogramme, la validation du visuel ou la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Simplicité

Composés de formes géométriques simples, la rondeur est une particularité des pictogrammes de cette famille.

Langage plein

La forme pleine du pictogramme vient répondre aux exigences d'une lisibilité et d'une compréhension rapide en cas d'urgence ou de réglementation.

Pictogrammes de santé/sécurité



Couleurs



Pantone 485 C



Pantone 355 C

Pictogrammes de règlements



Flèches

Elles ont été créées en harmonie avec la signature graphique du projet. Leur simplicité aide au décodage rapide de la forme.

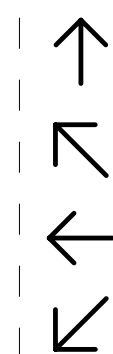
Outil d'orientation

Utilisées seulement sur les éléments ayant une vocation directionnelle

Ordre établi

Les flèches doivent être positionnées selon l'ordre préétabli suivant : tout droit / gauche / droite / bas (rarement utilisé)

1^{er} cas de figure :
alignement
à la gauche
du panneau

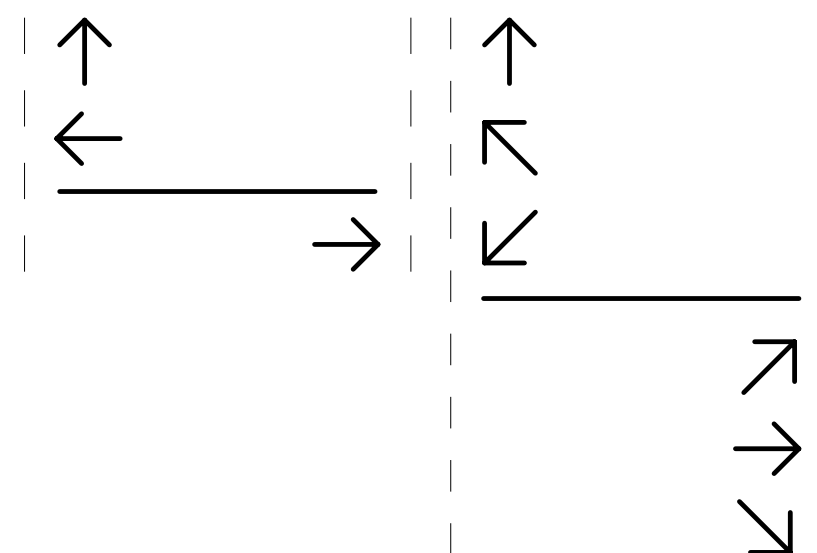


2^e cas de figure :
alignement
à la droite
du panneau



3^e cas de figure :

Directions opposées : toujours prioriser un alignement à la gauche du panneau puis à la droite avec filet séparateur



Le concept

Table des matières

LE CONCEPT

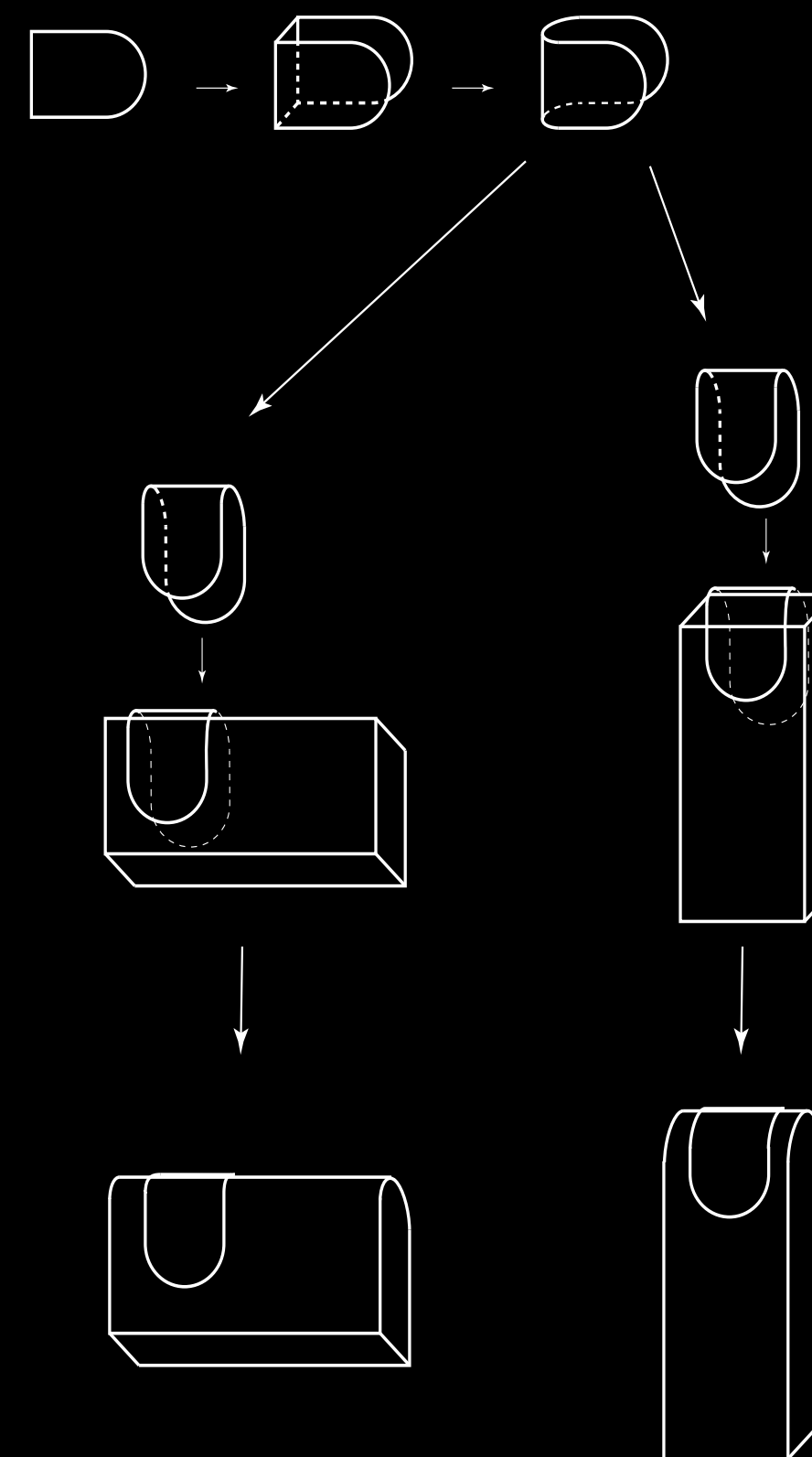
Les grands principes	3.2
Accessibilité	3.3
Pictogrammes non genrés	3.4
Pictogrammes	3.5
Écriture inclusive	3.6
Ligne directrice extérieure	3.7
Stèle	3.8
Identification murale	3.10
Directionnel véhiculaire sur poteau	3.12
Lettrage sur bâtiment - caserne	3.13
Lettrage sur bâtiment - autres sites	3.14
Ligne directrice intérieure	3.15
Logo accueil	3.16
Répertoire	3.17
Éléments suspendus	3.18
Éléments en potence	3.19
Identification de local	3.20

Les grands principes

La pastille est le fil conducteur du concept signalétique, autant dans l'approche graphique que formelle.

En tant qu'élément identitaire, elle aide les citoyens et citoyennes à rapidement reconnaître la vocation des bâtiments, lieux et espaces publics appartenant à la Ville.

Elle devient, à elle seule, la signature originale et singulière dans la réflexion de la volumétrie des éléments signalétiques.



Accessibilité

Plusieurs facteurs contribuent à faciliter l'accessibilité universelle comme l'architecture, l'aménagement des lieux, les matériaux, les couleurs, l'éclairage ainsi que le respect des règles et codes du bâtiment en vigueur. De surcroît, la signalétique contribue, elle aussi, à améliorer l'accès aux espaces publics.

Il est primordial que toutes les personnes ayant des limitations physiques et autres ou des défis linguistiques et culturels puissent utiliser notre signalisation standard.

L'uniformité des éléments favorise une identification rapide des sites desservis par la Ville, alors que l'intégration d'icônes aide à la compréhension des vocations des sites et des services offerts.

Par ailleurs, le concept signalétique intègre les critères de la norme CSA B651.18 ainsi que les nombreuses références de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) pour l'utilisation du braille et des éléments tactiles.

Pour tous les éléments

Les critères associés aux aspects ci-dessous sont respectés :

- Contraste de couleur
- Lisibilité
- Visibilité
- Non éblouissement
- Positionnement

Volet tactile

Le volet tactile s'en tient aux éléments d'identification des locaux et services seulement accessibles au grand public. Ses composantes sont :

- Caractères tactiles
- Braille intégral français (billes noires)
- Pictogrammes tactiles

Pictogrammes non genrés

En accord avec la Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Laval, où toutes les nouvelles et futures constructions sont et seront conçues en pleine conscience de l'inclusivité, nous priorisons l'utilisation de la famille de pictogrammes non genrés développée sur mesure.

Pour les bâtiments existants ayant déjà une division architecturale genrée des toilettes ou des bâtiments nécessitant cette séparation (casernes ou autres), la famille de pictogrammes genrés restera d'usage à la Ville.



Pictogrammes

Famille complète des pictogrammes standards, accessibles et inclusifs



Écriture inclusive

La Ville de Laval a décidé, dans le cadre de son engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, d'adopter l'écriture inclusive. Celle-ci est un ensemble de principes et de procédés favorisant l'inclusion et le respect de la diversité dans les messages et permettant d'éviter toute forme de discrimination fondée sur le genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, les handicaps ou tout autre facteur identitaire.

La signalétique est un secteur prédisposé pour porter fièrement ces valeurs. C'est pourquoi trois procédés sont déployés en ce sens :

- **Le neutre** : abandon du masculin générique ne renforçant pas la binarité femme-homme.
- **La féminisation** : utilisation de la forme féminine du titre ou de la fonction de métier quand elle est attribuée à une personne de genre féminin.
- **Les doublets abrégés avec point médian** : amalgame des formes masculines et féminines d'un mot au moyen du point médian. Le choix de ce signe de ponctuation en signalétique permet un gain d'espace tout en respectant les critères de lisibilité.

Les raccourcis clavier pour le point médian sont :

Alt + 250 sur *Windows* et Maj + Option (ou Alt) + H sur *Mac*

Exemple pour le neutre :

~~Entrée interdite –
Employés seulement~~

Entrée interdite –
Personnel seulement

Exemple pour la féminisation :

5027

Sophie Lachance

Cheffe de division

Exemple pour les doublets abrégés avec point médian :

~~4013~~

~~Chef et Cheffe
de division
soutien technique~~

~~2203~~

~~Lieutenant
Lieutenante~~

4013

Chef·fe de division
soutien technique

2203

Lieutenant·e

Ligne directrice extérieure

La signalétique agit comme vecteur de communication au cœur des milieux de vie de la Ville.

La signalétique extérieure comprend tous les éléments permettant l'identification des différentes composantes de la Ville. Elle sert à la fois d'identification, d'orientation et d'information.

Cette approche implique une conception à partir des axes de circulation routiers et donne les renseignements clés sur de l'orientation.

Stèle

Élément clé du concept signalétique, la stèle peut prendre des fonctions d'identification, de direction et d'information. Ses proportions sont raffinées et élancées.

La pastille accompagnée de son emblème permet un appel à distance efficace alors que la tranche contribue à l'aspect identitaire par sa couleur rouge.



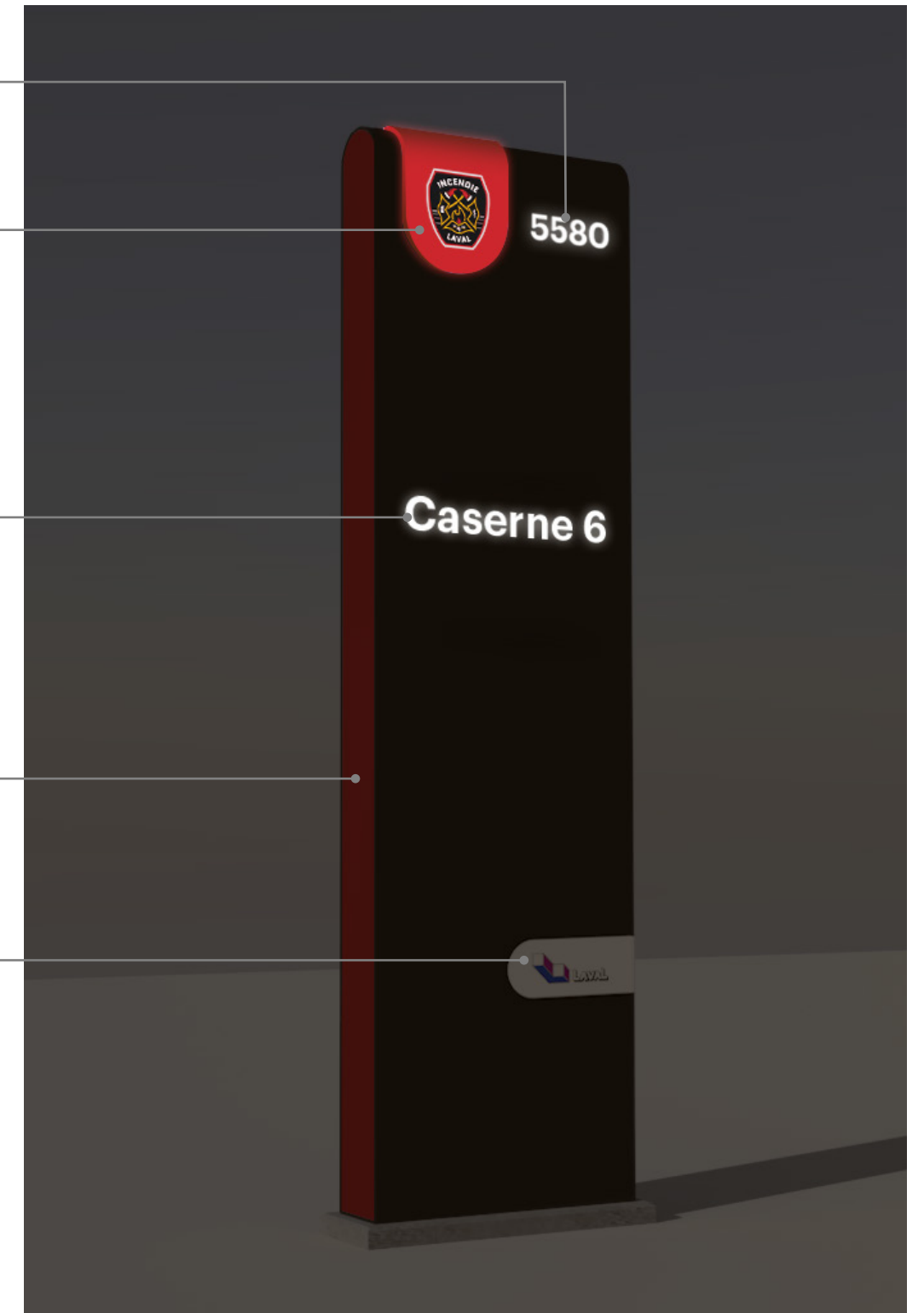
Stèle

Contexte lumineux

Le lettrage et la pastille sont lumineux afin de conserver l'appel à distance de soir et de nuit et la reconnaissance de l'identification du lieu.

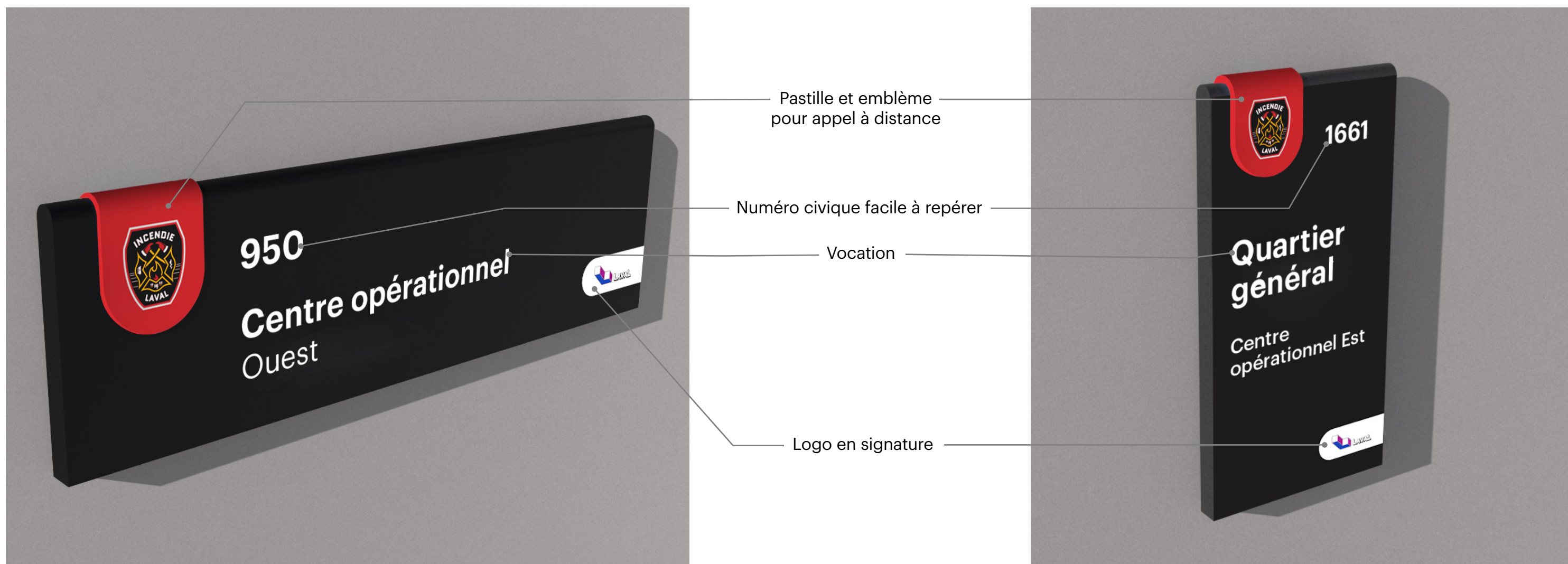
Pour assurer la cohérence dans l'expérience citoyenne, cette stèle sera réservée aux sites ouverts durant la nuit comme les casernes. De plus, leur usage doit également respecter les règles d'urbanisme en vigueur.

- Numéro civique lumineux
Lettrage type push-through 1/8"
- Pastille rétroéclairée pour renforcer l'appel
à distance la nuit
- Texte lumineux pour identification du lieu
Lettrage type push-through 1/8"
- Tranche non lumineuse
- Logo imprimé sur du vinyle blanc
réfléchissant pour une meilleure
visibilité de nuit



Identification murale

Étant une déclinaison directe de la stèle, les boîtiers d'identification sur bâtiment reprennent les mêmes codes dans des formats horizontaux et verticaux.



Identification murale

Contexte lumineux

La logique de mise en lumière pour les éléments d'identification murale est la même que pour les stèles.

Le lettrage et la pastille sont lumineux afin de maintenir l'appel à distance de soir/nuit et permettre l'identification du lieu.

Les critères de sélection de luminosité sont également en cohérence avec l'approche des stèles.

Important : les formats horizontaux sont les seuls formats disponibles en version lumineuse.

- Numéro civique lumineux
Lettrage type *push-through* 1/8"
- Pastille rétroéclairée pour renforcer
l'appel à distance la nuit
- Texte lumineux pour
identification du lieu. Lettrage
type *push-through* 1/8"
- Logo imprimé sur du vinyle blanc
réfléchissant pour une meilleure
visibilité de nuit



Directionnel véhiculaire sur poteau

Dans un contexte directionnel véhiculaire, trois formats sont prévus (par incréments de 12").

Les mêmes codes y sont repris tels que l'effet d'enroulage du panneau sur le poteau rappelant la forme arrondie de la pastille sur les stèles et le rouge dans l'interstice entre les deux faces.

La pastille et son emblème confirment la vocation du site dans le haut de l'élément.

Pastille et emblème pour appel à distance

Vocation

Message

Logo en signature

Intérieur en rouge



Lettrage sur bâtiment - Caserne

Le lettrage lumineux doit cibler une installation en hauteur et proche de l'entrée de la caserne. La face avant du lettrage doit obligatoirement être de couleur blanche. Seul le chant de la lettre varie entre blanc ou noir afin d'assurer un contraste minimum de 70% par rapport à la teinte du mur sur lequel elle est apposée.



Lettrage suspendu sur structure



Lettrage mural sur rail



Lettrage mural



Éclairage de la face du lettrage blanc avec chant blanc sur surface foncée



Éclairage de la face du lettrage blanc avec chant noir sur surface claire

Lettrage sur bâtiment - Autres sites

Le lettrage lumineux doit cibler une installation à proximité des accès d'un site. Le choix de couleurs se limite au noir ou au blanc selon le fond sur lequel il va être apposé afin d'assurer un contraste minimum de 70% entre les deux.



Lettrage suspendu sur structure



Lettrage mural sur rail

Quartier général

Lettrage mural



Éclairage de la face du lettrage blanc sur surface foncée



Éclairage renversé du lettrage noir sur surface claire

Ligne directrice intérieure

La signalisation intérieure ajoute de la valeur aux repères spatiaux et contribue à sécuriser les gens dans leur parcours.

Le déploiement d'une stratégie d'acheminement doit assurer une information continue tout au long du parcours. La signalisation intérieure doit être localisée de manière efficiente selon certains barèmes d'installation.

Logo accueil

L'emblème est installée dans l'espace d'accueil d'une caserne ou tout autre site accueillant le Service de sécurité incendie afin d'accroître le sentiment d'appartenance des pompiers et pompières.



Répertoire

C'est à son entrée sur le site que l'utilisateur ou l'utilisateur aura besoin de toutes les informations qui l'aideront à visualiser son parcours.

Étant donné la variété de contexte d'installation (particulièrement au niveau de la couleur et/ou du revêtement mural), le rouge se fait plus discret et se limite à la pastille.

La présence du logo ne sera plus requise après l'arrivée dans le service recherché.



Éléments suspendus

Les éléments suspendus reprennent les codes de l'extérieur : une plaque semble s'enrouler sur un support invisible rappelant les stèles et les éléments sur poteau. L'espace entre les deux faces permet de conserver un effet de légèreté.

Pour assurer une intégration harmonieuse aux divers styles architecturaux dans lesquels ils seront installés, le rouge se fait un peu plus discret et apparaît ici dans l'interstice entre les deux faces.



Éléments en potence

Les éléments en potence s'inscrivent dans la continuité du concept, avec l'utilisation à la fois du pli et de la courbe.

L'espace entre les deux faces permet le rappel discret du rouge.

Les formats sont prédéterminés pour répondre aux différents besoins.

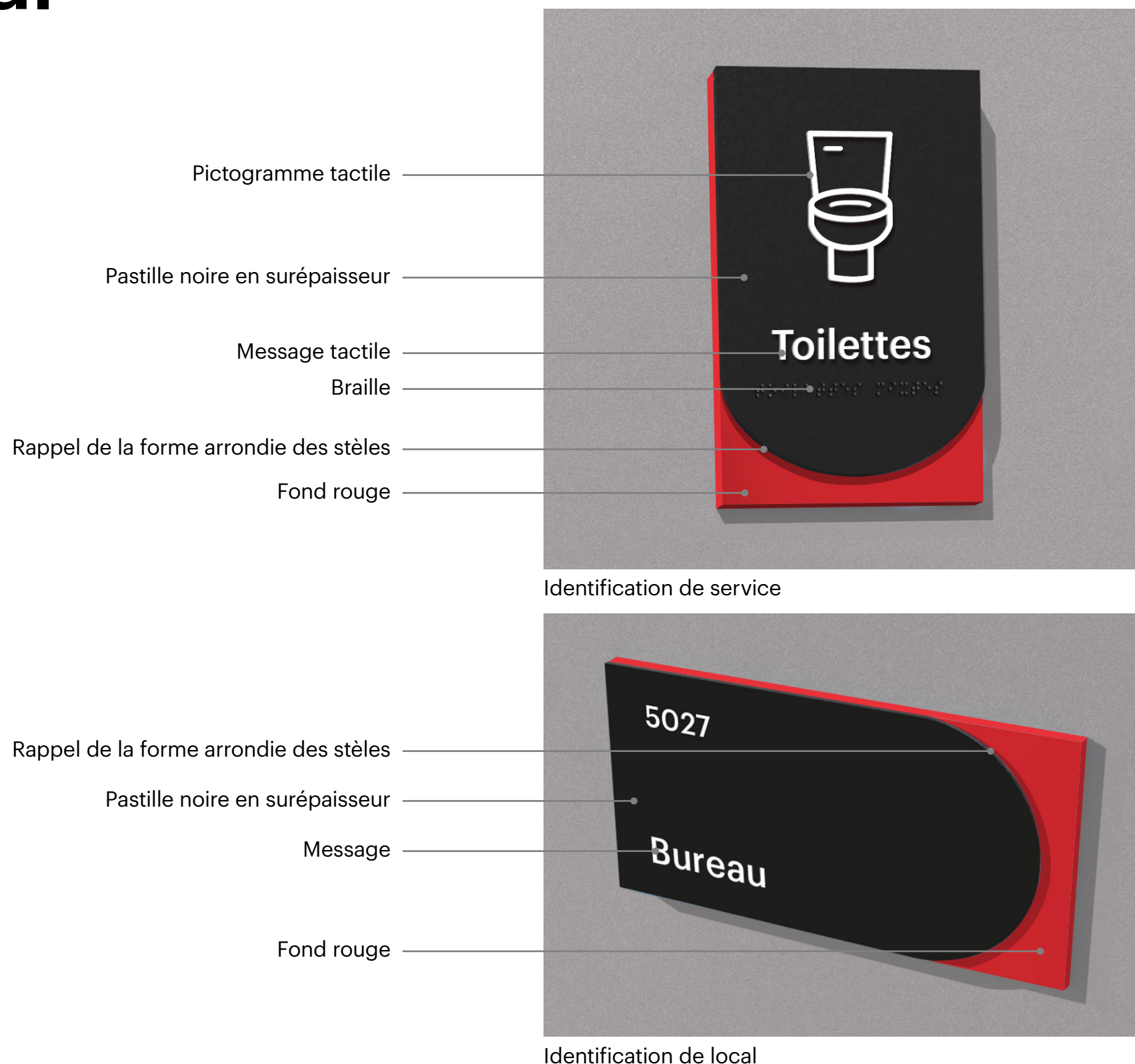


Identification de local

Les éléments de type identification de local et de service sont simples mais distinctifs grâce à la superposition d'une pastille noire sur le fond rouge.

Ce type d'éléments se décline en différents modèles spécifiques à leur vocation.

De plus, une version tactile avec braille a été développée pour être conforme aux critères d'accessibilité.



Famille signalétique

Table des matières

FAMILLE SIGNALÉTIQUE

Fonctions des éléments	4.2
Famille extérieure	
Stèle d'Identification (i-SI)	4.3
Identification / Information d'Édifice (i-IE)	4.4
Identification Logo SSIL sur porte de garage (i-ILL.3.V)	4.5
Identification Lettrage sur Immeuble (i-ILI)	4.6 - 4.7
Éléments d'identification et d'information (i-NC / i-IPG)	4.8
Stèle Directionnelle Véhiculaire (i-SDV)	4.9
Directionnel Véhiculaire sur Poteau (i-DVP)	4.10
Panneau d'Interprétation (i-PIM.E)	4.11
Identification de Règlement Murale (i-IRM.E)	4.12 - 4.13
Identification de service (i-ISP.E / i-DSP.E / i-ISM.E / i-ISM.1.E)	4.14 - 4.15
Identification de stationnement réservé (i-ISRM / i-ISRP)	4.15
Identification de département (i-IDM.E / i-DP.E)	4.16
Vinyle Horaire (i-VH)	4.17
Santé et sécurité (i-ISSM.E / i-ISSP.E / i-IPRC / i-IPRP)	4.18
Famille intérieure	
Logo Accueil (i-LA)	4.19
Répertoire (i-RG / i-RA / i-RD)	4.20
Directionnel Suspendu (i-DS)	4.21
Directionnel Mural (i-DM)	4.22
Directionnel de Service en Potence (i-DSP)	4.23
Éléments d'identification de département (i-IDS / i-IDM / i-IDP)	4.23
Identification de service (i-ISM / i-ISP / i-ISM.V)	4.24
Identification de parcours décontamination (i-IPD)	4.25
Identification de Local Murale (i-ILM / i-ILMB)	4.26
Panneau d'Interprétation Mural (i-PIM)	4.27
Identification de Règlement Murale (i-IRM)	4.28
Information variable (i-VIV / i-PN)	4.29
Éléments opérationnels et techniques (i-ITM / i-ITM.E / i-IN / i-NT / i-IGM)	4.30
Santé et sécurité (i-ISSM / i-ISSP)	4.31
Santé et sécurité (i-ISU)	4.32

Fonctions des éléments

Dans les pages suivantes, nous détaillons l'ensemble de la famille signalétique pour le Service de sécurité incendie de Laval avec des indications sur les applications et les fonctions possibles pour chaque élément.

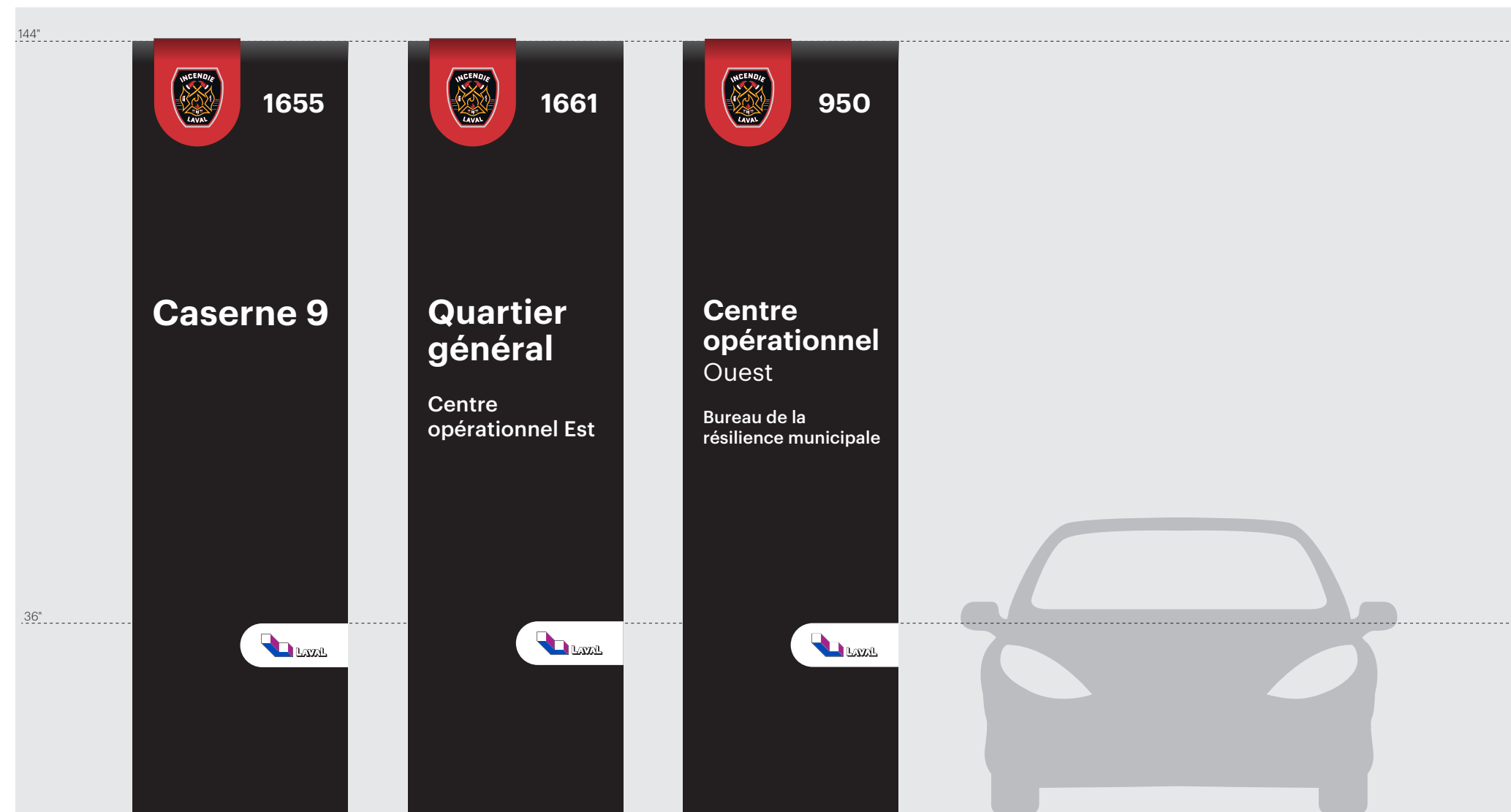
Le choix d'un élément se fait sur la base de ses fonctions. De plus, certains critères doivent être respectés :

- Les options acceptables selon le contexte d'application
(voir section 5 - *Contexte d'application*)
- Les critères d'installation
(voir section 7 - *Spécifications techniques*)
- Les règles d'urbanisme en vigueur
- L'intégration harmonieuse au bâti

Il demeure essentiel de considérer les éléments choisis comme un tout afin d'éviter une redondance d'informations et un surplus de supports.

Famille extérieure

Stèle d'Identification Lumineuse (i-SI.1.L)



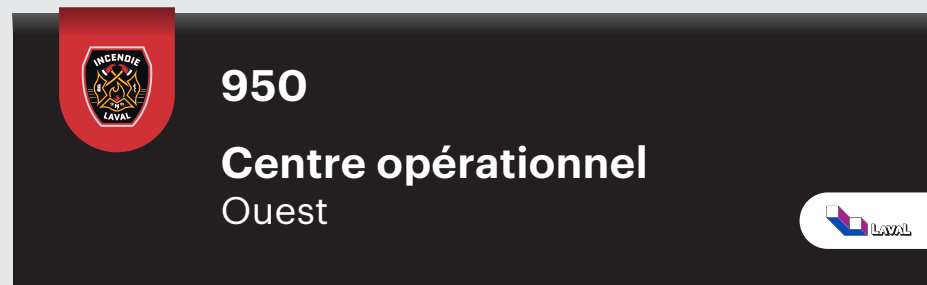
i-SI.1.L - grand
40" x 144"

Fonction

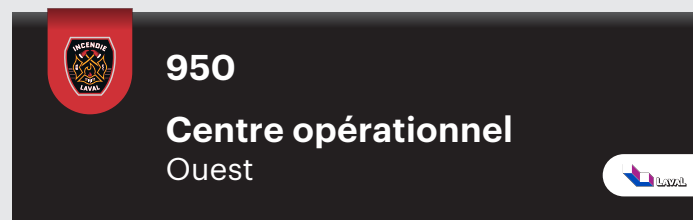
La stèles d'identification affiche le numéro civique, la vocation et le nom d'un site ainsi que d'éventuels services. La pastille rouge avec son emblème identifie la vocation du site et se trouve en en-tête.

Famille extérieure

Identification / Information d'Édifice (i-IE)



i-IE.1.L - grand
120" x 36"



i-IE.2.L - moyen
90" x 28"



i-IE.4 - petit - vertical
18" x 36"

Fonction

Les éléments de type identification et information d'édifice (i-IE) affichent le numéro civique, la vocation et le nom d'un site ainsi que d'éventuels services. La pastille rouge avec son emblème qui identifie la vocation du site se trouve à la gauche du panneau pour les types i-IE.1.L, i-IE.2.L et dans l'en-tête des i-IE.4.

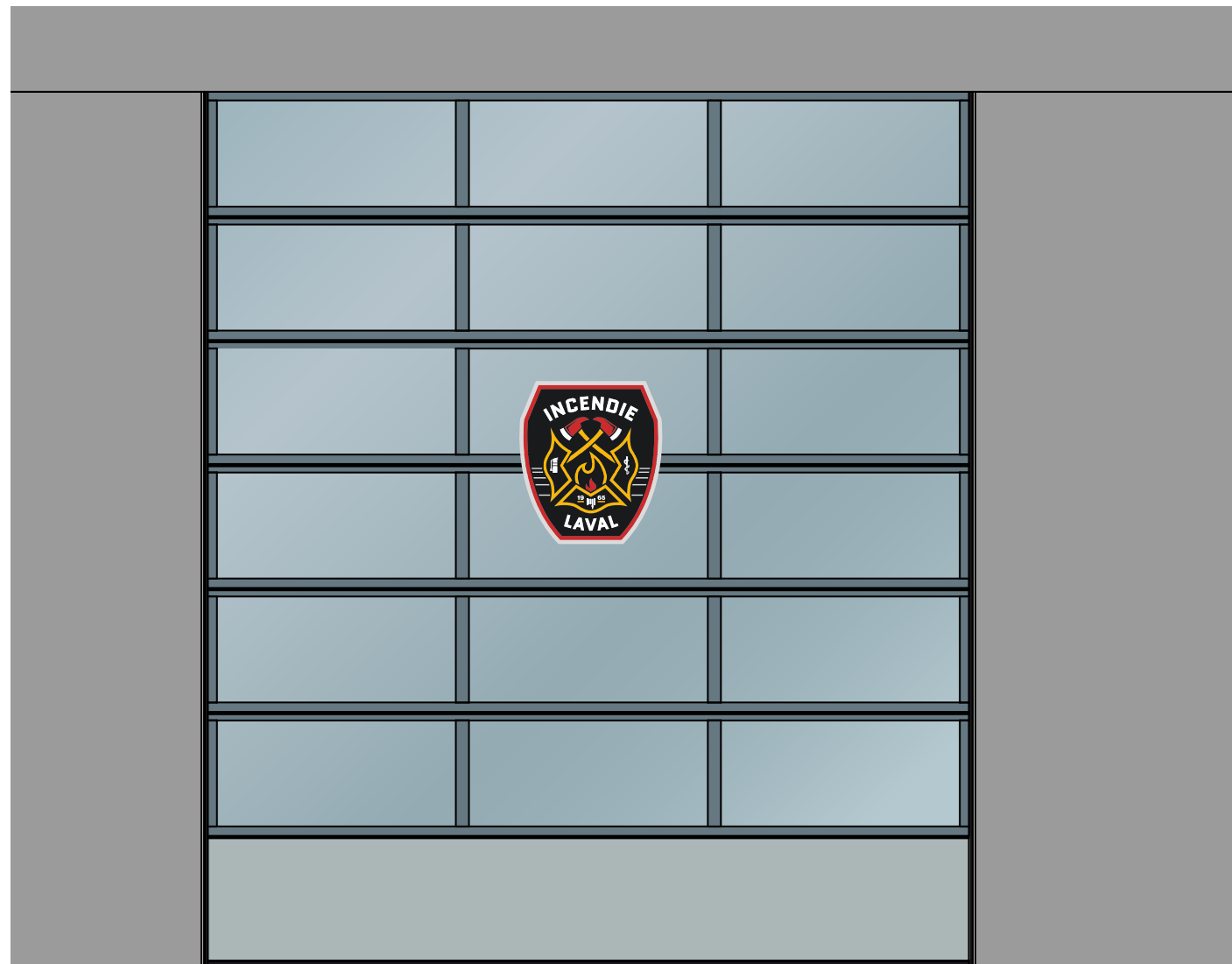
Pour les sites de première importance, le modèle i-IE.1.L doit être privilégié.

Les i-IE.1.L et i-IE.2.L sont des modèles ayant la même fonction que les stèles et sont utilisés comme l'identification unique d'un immeuble.

Le i-IE.4, lui, peut être utilisé en complément d'une stèle si l'entrée du bâtiment n'est pas visible depuis le trottoir ou si le site comporte des entrées secondaires.

Famille extérieure

Identification Logo SSIL sur porte de garage (i-ILL.3.V)



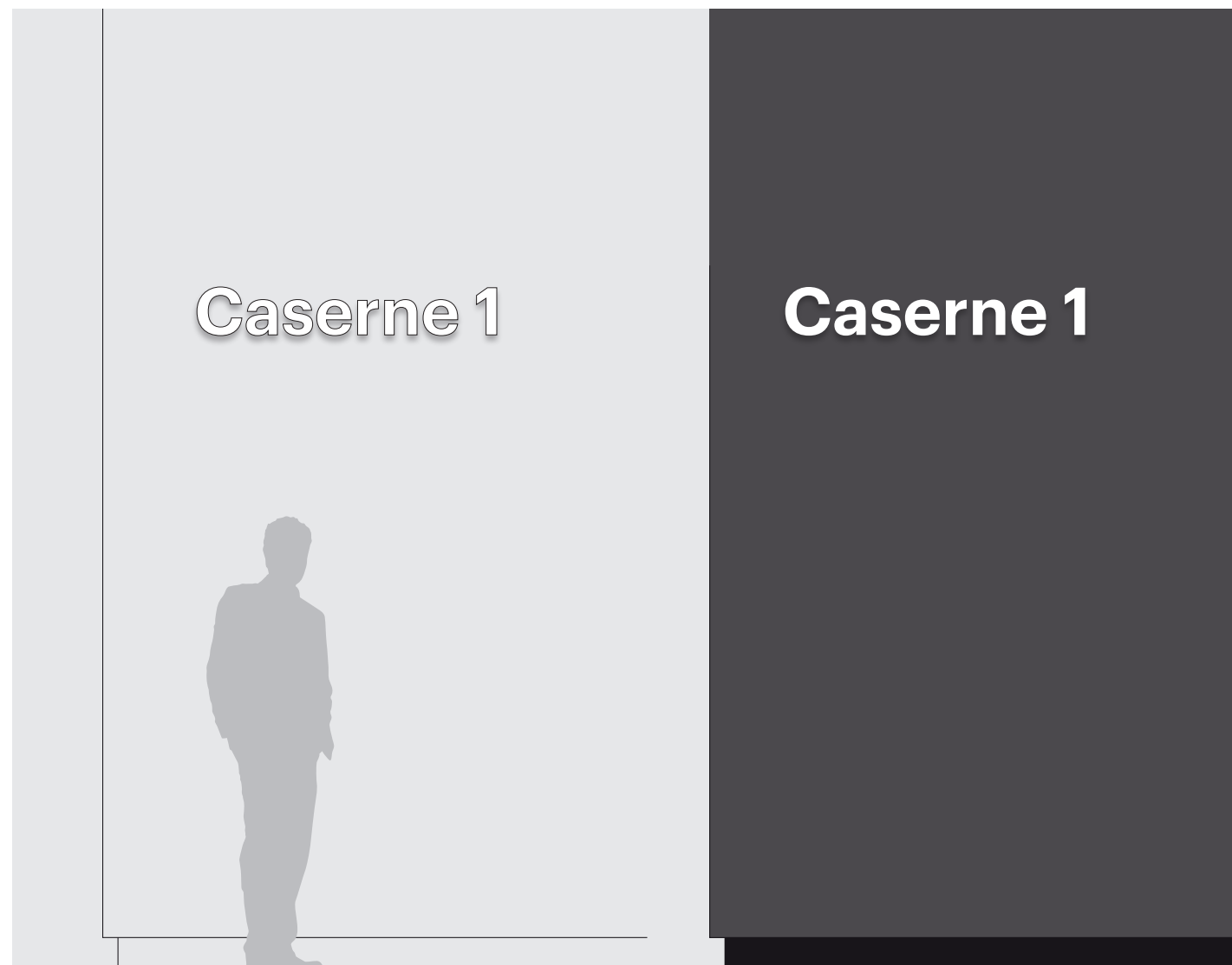
i-ILL.3.V - 36" x 31,5"

Fonction

L'identification du logo SSIL sur porte de garage (i-ILL.3.V) a pour but d'identifier les accès extérieurs réservés au Service de sécurité incendie, si et seulement si, le bâtiment est occupé par plusieurs services municipaux. Son positionnement centré sur la porte de garage permet également une visibilité optimale depuis les véhicules du Service de sécurité incendie.

Famille extérieure

Identification Lettrage sur Immeuble (i-ILI) - Caserne



i-ILI - fond clair

i-ILI - fond foncé

Fonction

Le type identification lettrage sur immeuble (i-ILI) identifie un immeuble par sa vocation et son nom. Son positionnement varie selon les caractéristiques architecturales du bâtiment mais il est généralement placé à proximité de l'entrée principale. Sa hauteur doit permettre un repérage facile à distance.

Seule la couleur blanche est autorisée pour la face avant du lettrage de l'identification de la caserne.

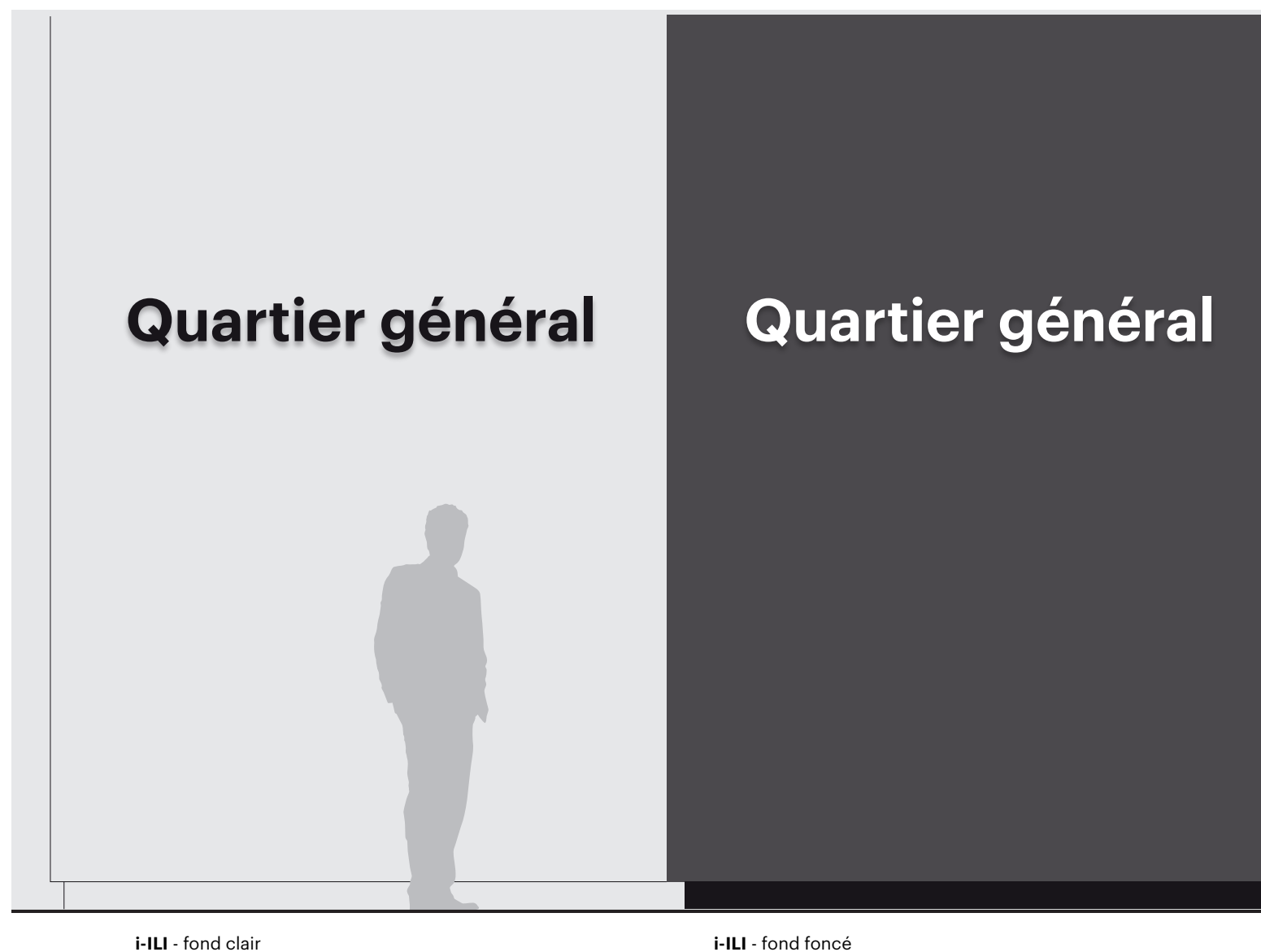
Trois options de procédés d'installation ont été développées. Selon les contraintes, l'une des versions ci-dessous sera retenue. La hauteur de lettrage est directement liée au contexte architectural sur lequel il doit être apposé.

Versions disponibles:

- Sur mur (options lumineuses)
 - Très grand: Lettrage 22" : i-ILI.4.LF
 - Grand: Lettrage 16" : i-ILI.1.LF
 - Moyen: Lettrage 12" : i-ILI.2.LF
- Sur rail (options lumineuses)
 - Très grand: Lettrage 22" : i-ILI.4.L.R
 - Grand: Lettrage 16" : i-ILI.1.L.R
 - Moyen: Lettrage 12" : i-ILI.2.L.R
- Type suspendu (options lumineuses)
 - Grand: Lettrage 16" : i-ILI.1.L.S
 - Moyen: Lettrage 12" : i-ILI.2.L.S

Famille extérieure

Identification Lettrage sur Immeuble (i-ILI) - Autres sites



Fonction

Le type identification lettrage sur immeuble (i-ILI) identifie un immeuble par sa vocation et son nom. Son positionnement varie selon les caractéristiques architecturales du bâtiment mais il est généralement placé à proximité de l'entrée principale. Sa hauteur doit permettre un repérage facile à distance.

Deux options de couleur sont autorisées pour le lettrage, soit le noir ou le blanc. Le choix de coloration dépend de la couleur du revêtement de la surface et doit assurer un contraste minimum de 70 % entre le lettrage et le fond pour une lisibilité et une visibilité optimales.

De manière générale, les éléments SI et IE sont à privilégier dans l'identification d'un site.

Trois options de procédés d'installation ont été développées. Selon les contraintes, l'une des versions ci-dessous sera retenue. La hauteur de lettrage est directement liée au contexte architectural sur lequel il doit être apposé.

Versions disponibles:

- Sur mur (options lumineuses)
 - Grand: Lettrage 16" : i-ILI.1.L
 - Moyen: Lettrage 12" : i-ILI.2.L
- Sur rail (options lumineuses)
 - Grand: Lettrage 16" : i-ILI.1.L.R
 - Moyen: Lettrage 12" : i-ILI.2.L.R
- Type suspendu (options lumineuses)
 - Grand: Lettrage 16" : i-ILI.1.L.S
 - Moyen: Lettrage 12" : i-ILI.2.L.S

Famille extérieure

Éléments d'identification et d'information (i-NC / i-IPG)



i-NC Numéro civique
variable x 8"

i-IPG Identification porte
de garage
variable x 20"

Fonction

i-NC

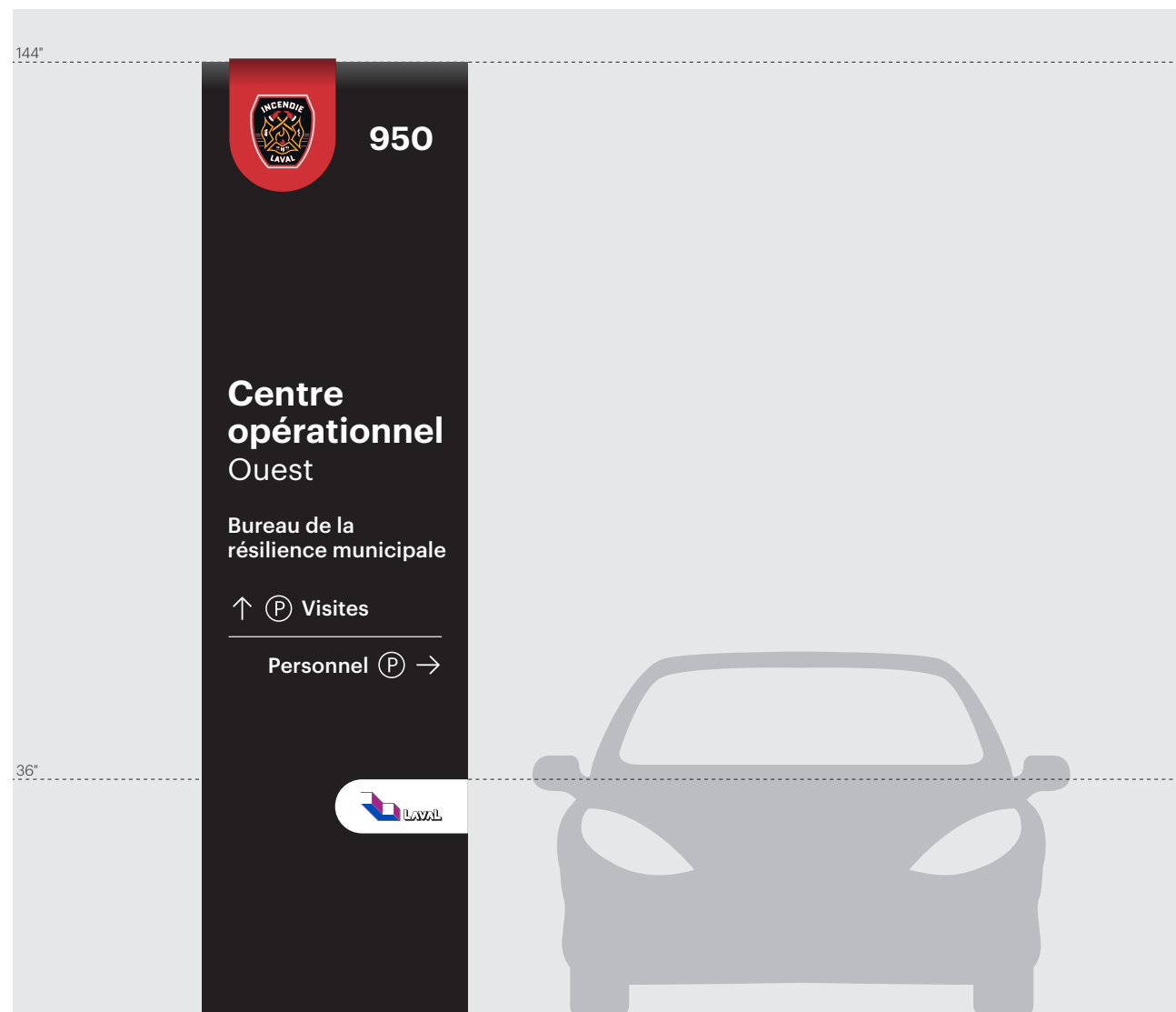
Cet élément confirme le numéro civique de l'immeuble et est placé à l'entrée principale. Pour l'installation sur mur, s'assurer d'avoir un contraste minimum de 70% entre le lettrage et le fond pour une lisibilité et une visibilité optimales. Pour une installation sur vitre, le lettrage doit être blanc.

i-IPG

Les identifications porte de garage confirment le numéro associé à chacune des portes de garage.

Famille extérieure

Stèle Directionnelle Véhiculaire Lumineuse (i-SDV.1.L)



i-SDV.1.L - grand
40" x 144"

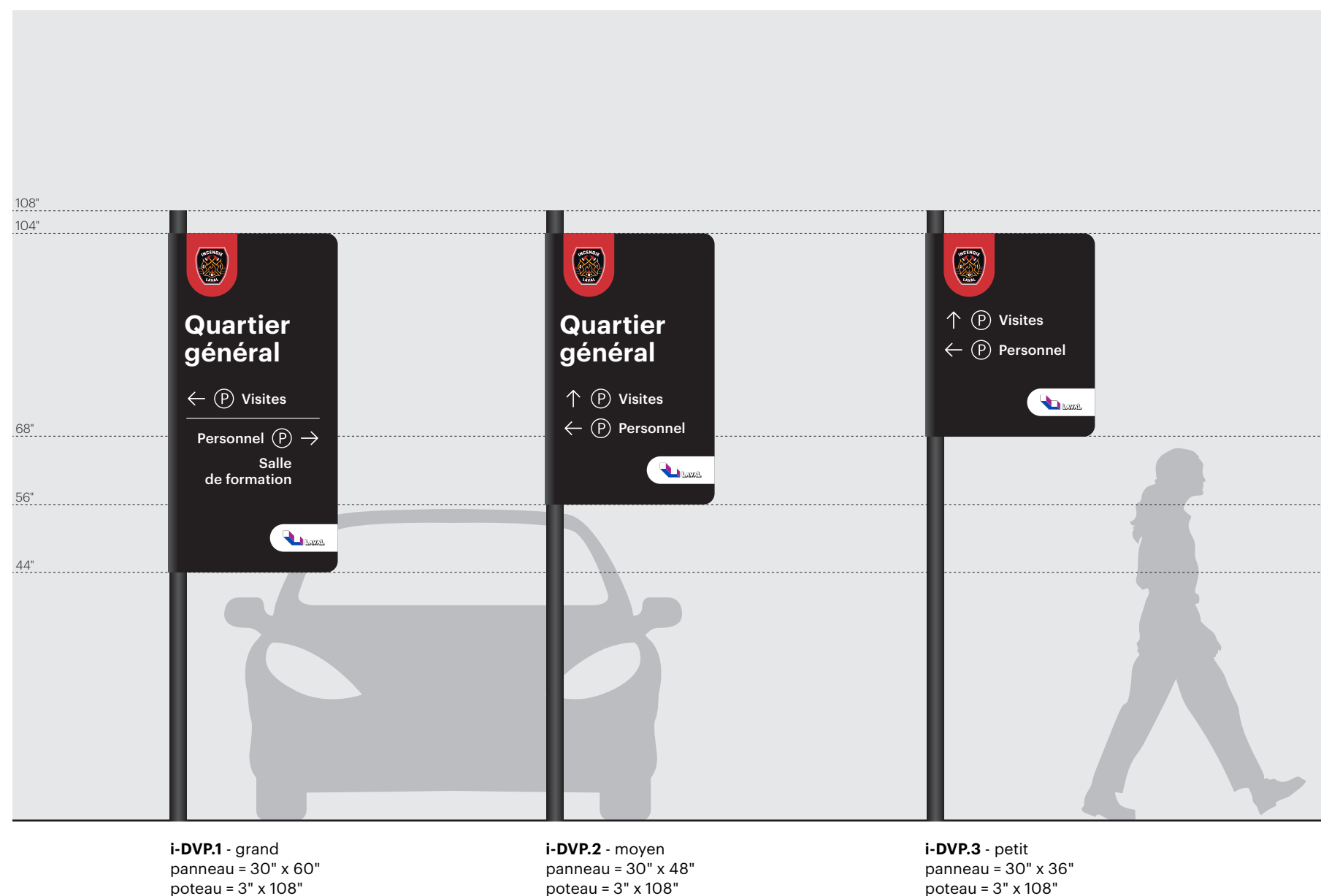
Fonction

La stèle directionnelle véhiculaire (i-SDV) combine deux fonctions. Elle sert à identifier la vocation et le nom du site ainsi que le numéro civique. La i-SDV inclue aussi un espace pour des messages directionnels, accompagnés ou non de pictogrammes, pour orienter les véhicules vers des destinations du site. La pastille rouge avec son emblème identifie la vocation du site et se trouve en en-tête de la stèle.

La i-SDV combine une i-SI et un i-DVP et doit être utilisée seulement si la distance ne permet pas l'implantation de ces deux éléments conjointement.

Famille extérieure

Directionnel Véhiculaire sur Poteau (i-DVP)



Fonction

Les directionnels véhiculaires sur poteau (i-DVP) servent à communiquer des messages directionnels, accompagnés ou non de pictogrammes, afin d'orienter les véhicules vers des destinations sur le site. La pastille rouge avec son emblème qui identifie la vocation du site se trouve en en-tête du panneau.

Les i-DVP sont généralement implantés à chacune des entrées véhiculaires et dans les stationnements de grande envergure.

Le format choisi est directement lié à la quantité de contenu à inclure. Les grands formats permettent de combiner une identification du site à un contenu directionnel.

Famille extérieure

Panneau d'Interprétation Mural (i-PIM.E)



i-PIM.1.E - grand
18" x 18"

i-PIM.2.E - petit
10" x 10"

Fonction

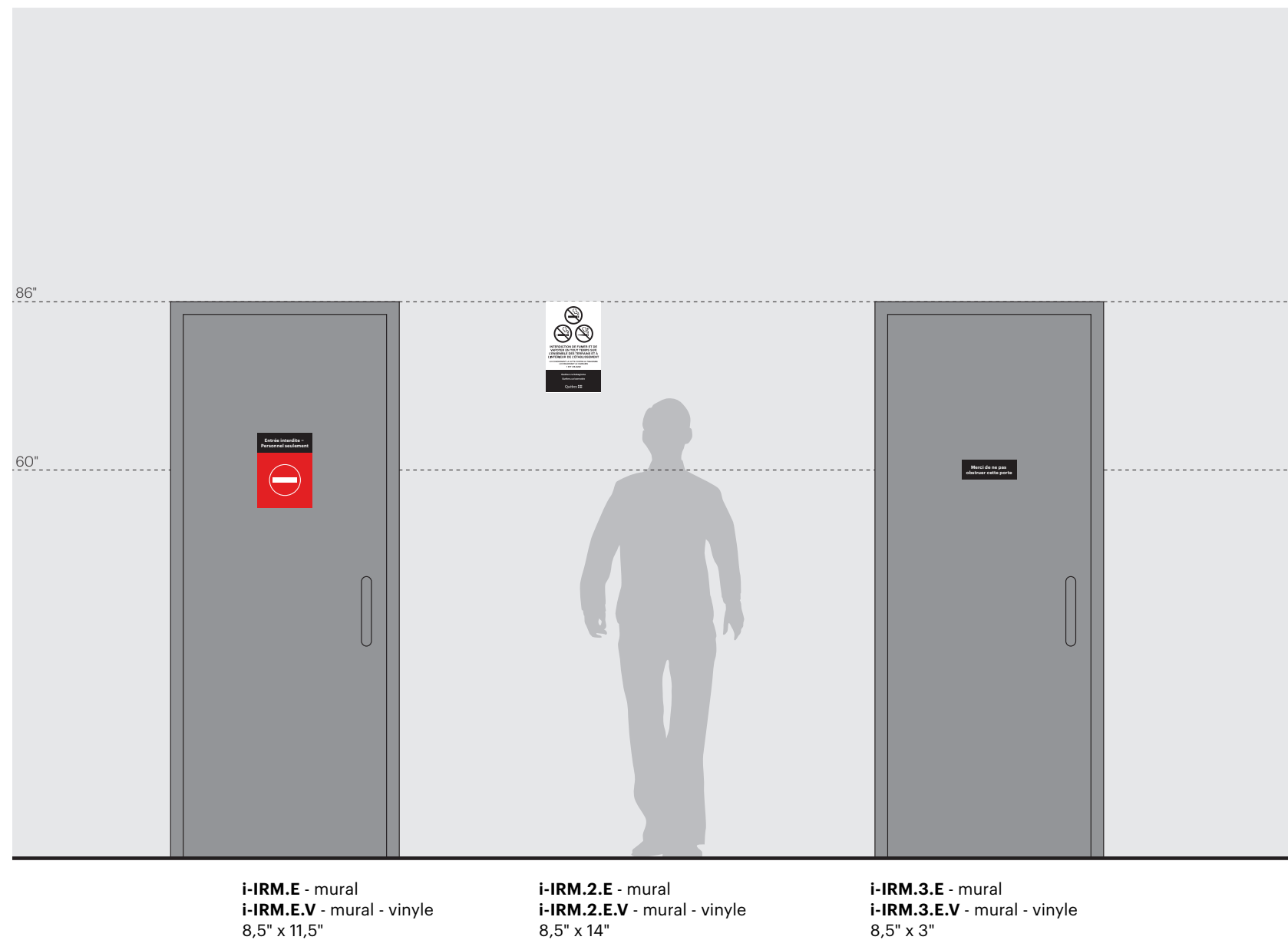
Les panneaux d'interprétation muraux (i-PIM.E) affichent du contenu honorifique sur le Service de sécurité incendie.

Le i-PIM.E se décline en deux formats. Le choix d'un format est directement lié à son contexte d'implantation.

Sur ces éléments, la pastille rouge avec l'emblème du SSIL met en avant la culture du Service de sécurité incendie.

Famille extérieure

Identification de Règlement Murale (i-IRM.E / i-IRM.2.E / i-IRM.3.E)



Fonction

Les types i-IRM.E (identification règlement - mural et vinyle - extérieur) permettent d'afficher une variété de réglementations selon le besoin et le revêtement mural.

Famille extérieure

Identification de Règlement Murale (i-IRM.8M.E / i-IRM.8P.E)



i-IRM.8M.E - mural
23,622" x 23,622"

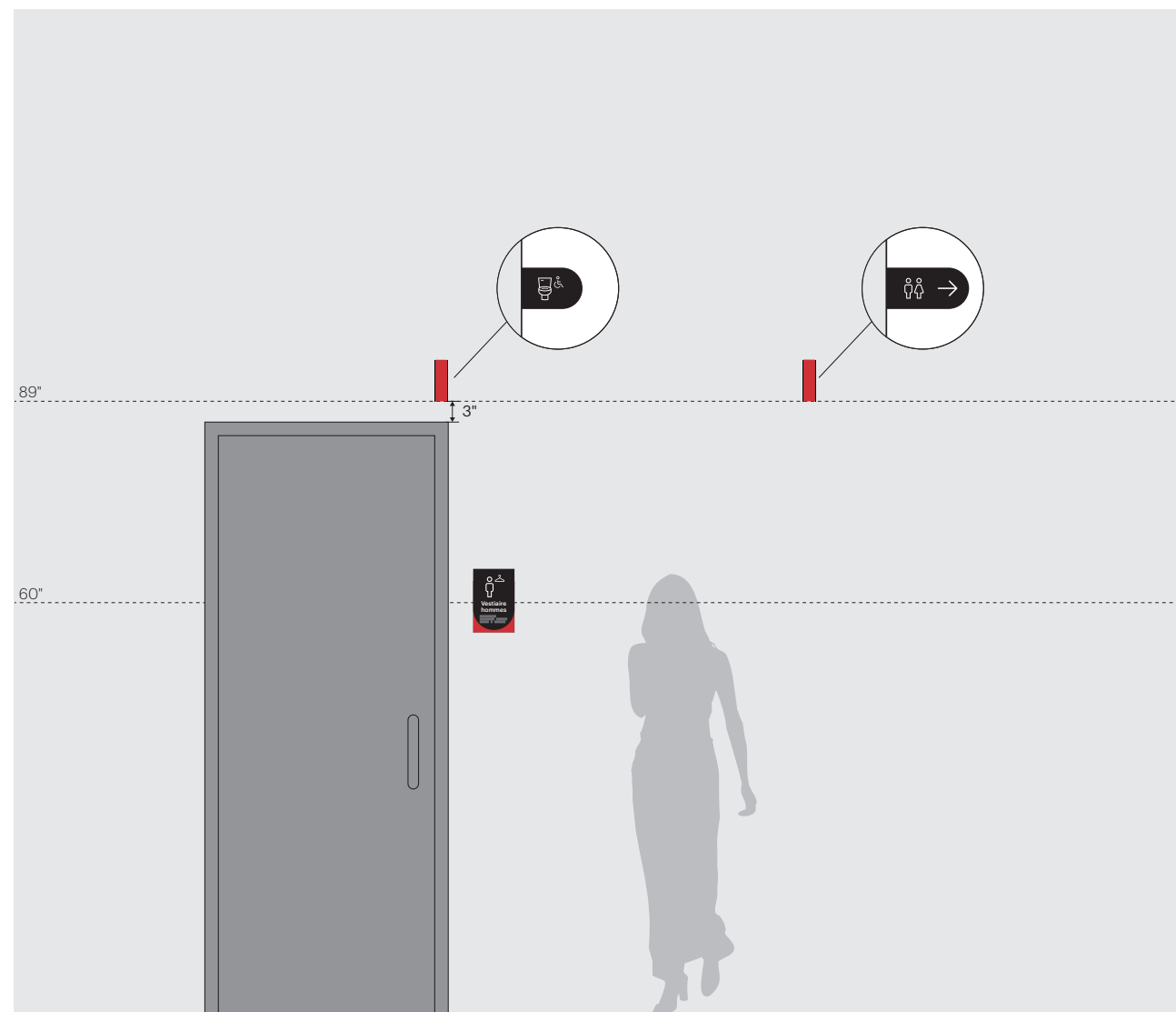
i-IRM.8P.E - sur poteau
23,622" x 23,622"

Fonction

Les types i-IRM.8M.E et i-IRM.8P.E (identification de règlement - mural et poteau - extérieur) permettent d'aviser la population qu'un site est surveillé par caméra.

Famille extérieure

Identification de service (i-ISP.E / i-ISM.E / i-DSP.E)



i-ISP.E Identification de service - potence - extérieur
8,875" x 6"

i-ISM.E Identification de service - mural - extérieur
6" x 9,25"

i-DSP.E Directionnel de service - potence - extérieur
12" x 6"

Fonction

i-ISP.E

L'identification de service - potence est un complément du i-ISM.E. L'i-ISP.E identifie le service à l'aide d'un pictogramme et permet de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement à l'accès au local de service.

i-ISM.E

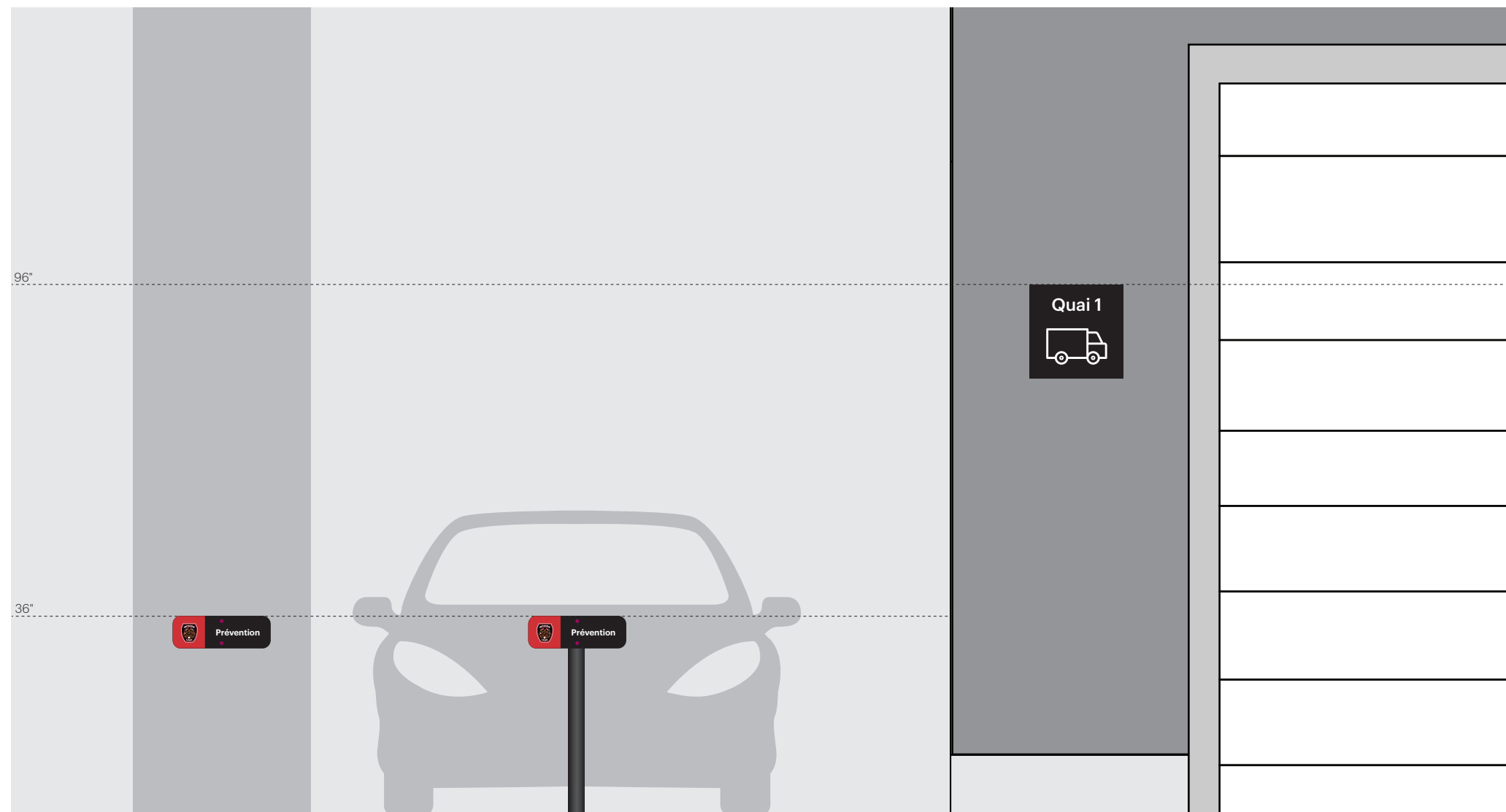
L'identification de service - mural - extérieur identifie les services à l'aide d'un pictogramme et de texte tactiles ainsi que de braille. Elle doit être installée à chacune des entrées du local desservant un service.

i-DSP.E

Élément à utiliser pour diriger vers un service unique, identifiable à l'aide d'un pictogramme.

Famille extérieure

Identification de service (i-ISM.1.E) et Identification de stationnement réservé (i-ISRM / i-ISRP)



i-ISRM Identification de stationnement réservé - mural
17,625" x 5,875"

i-ISRP Identification de stationnement réservé - sur poteau
17,625" x 5,875"
poteau = 2" x 36"

i-ISM.1.E Identification de service - mural - extérieur
17" x 17"

Fonction

i-ISRM / i-ISRP

L'identification de stationnement réservé identifie une case de stationnement pour un service spécifique.

i-ISM.1.E

L'identification de service - mural - extérieur identifie un quai de livraison à l'aide d'un pictogramme et de texte.

Famille extérieure

Identification de département (i-IDM.E / i-IDP.E)



i-IDM.E Identification de département - mural - extérieur
36" x 8"

i-IDP.E Identification de département - potence - extérieur
27" x 6"

Fonction

i-IDM.E

L'identification de département - mural, est utilisée pour identifier des départements/services accessibles depuis l'extérieur. À privilégier à moins que les contraintes architecturales imposent une installation en potence.

i-IDP.E

La variante en potence est à utiliser quand l'installation murale est impossible. Elle peut également être combinée au modèle mural et permettre de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement au bâtiment.

Famille extérieure

Vinyle Horaire (i-VH)



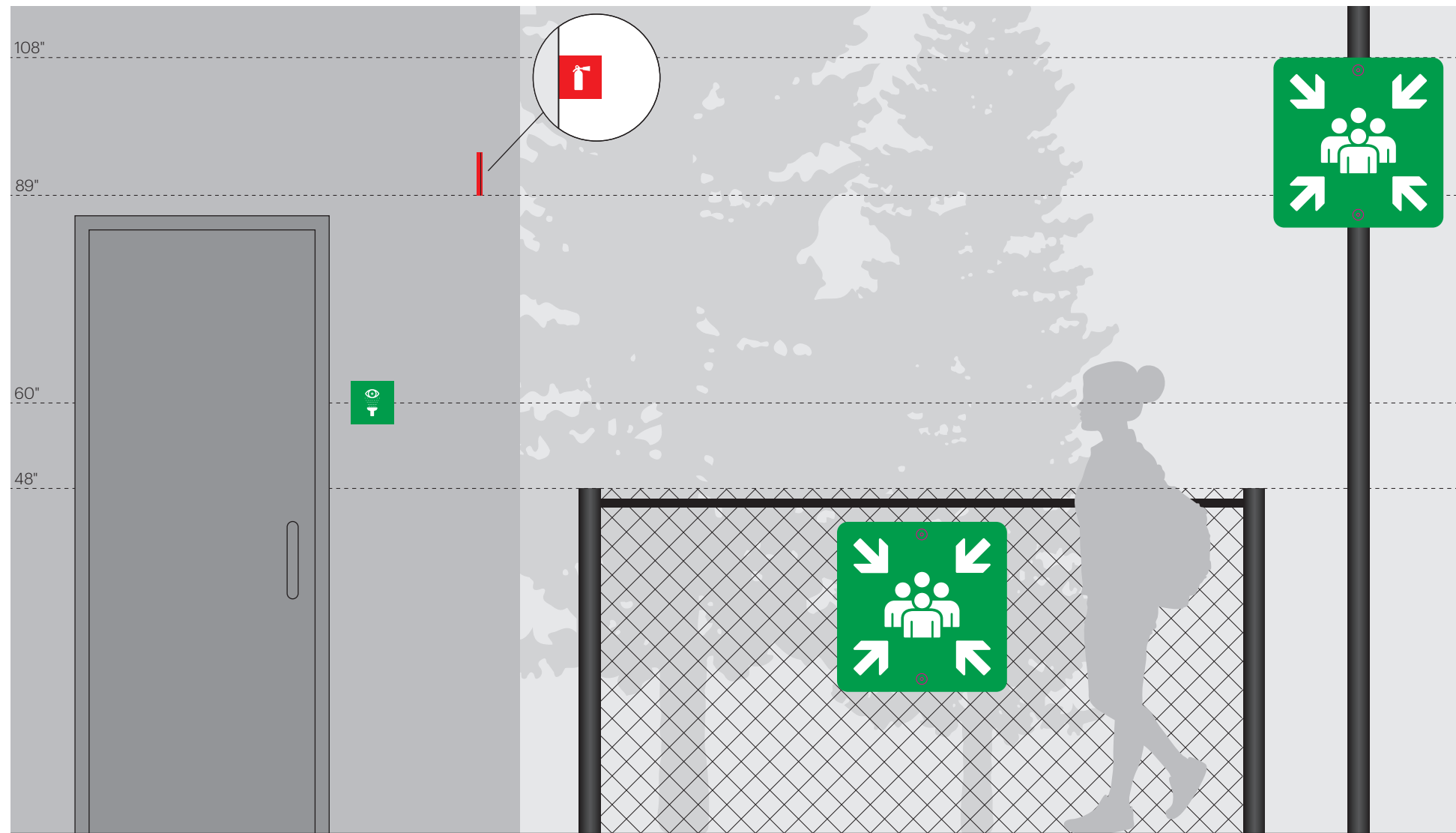
i-VH - variable

Fonction

Le vinyle horaire confirme le nom du site et les horaires qui y sont associés. Son format varie selon le contexte d'application et le contenu requis.

Famille extérieure

Santé et sécurité (i-ISSM.E / i-ISSP.E / i-IPRC / i-IPRP)



i-ISSM.E Identification santé
sécurité - mural - extérieur
6" x 6"

i-ISSP.E Identification santé
sécurité - potence - extérieur
6" x 6"

i-IPRC Identification de point
de rassemblement - sur clôture
23,622" x 23,622"

i-IPRP Identification de point
de rassemblement - sur poteau
23,622" x 23,622"

Fonction

i-ISSM.E

Pictogramme installé au mur pour indiquer un service de santé et/ou sécurité.

i-ISSP.E

Pictogramme installé en potence pour indiquer un service/équipement de santé et/ou sécurité.

i-IPRC

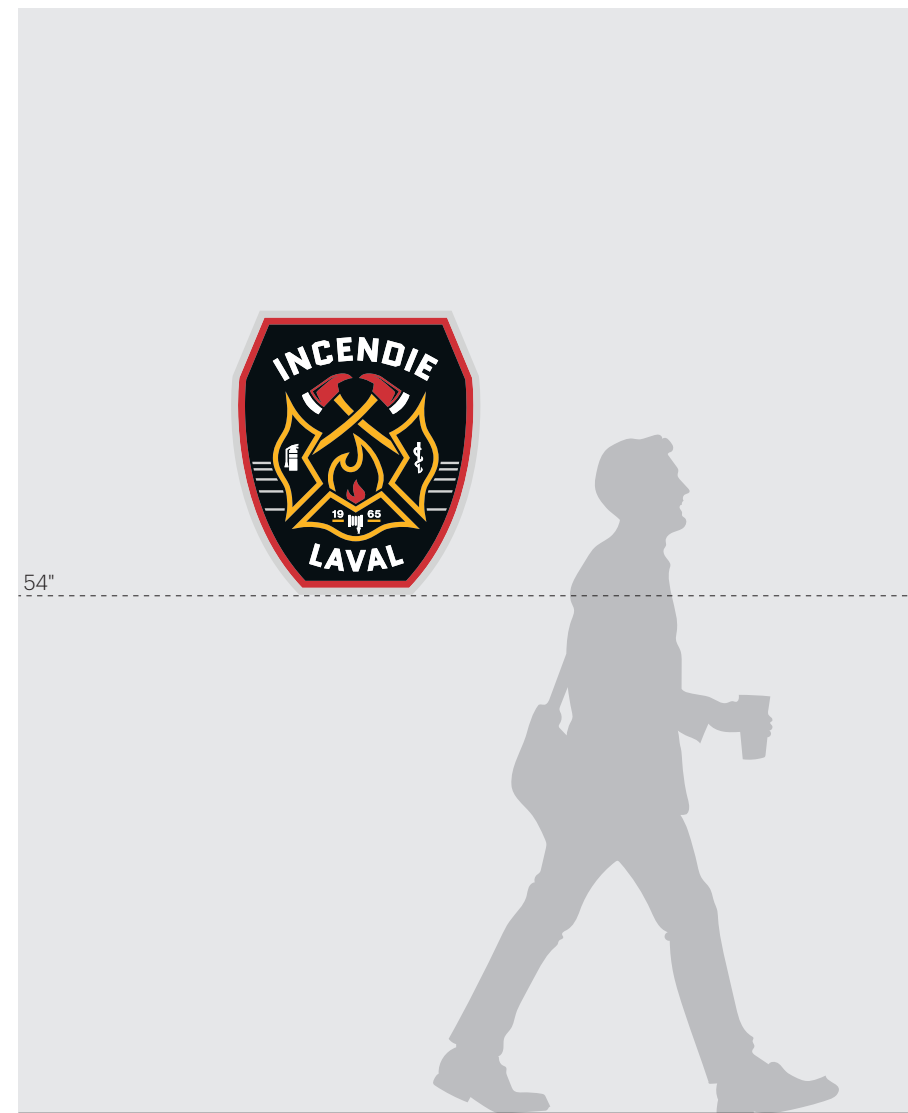
Pictogramme installé sur clôture pour indiquer le lieu de rassemblement en cas d'évacuation d'urgence.

i-IPRP

Pictogramme installé sur poteau pour indiquer le lieu de rassemblement en cas d'évacuation d'urgence.

Famille intérieure

Logo Accueil (i-LA)



i-LA Logo accueil
26" x 30"

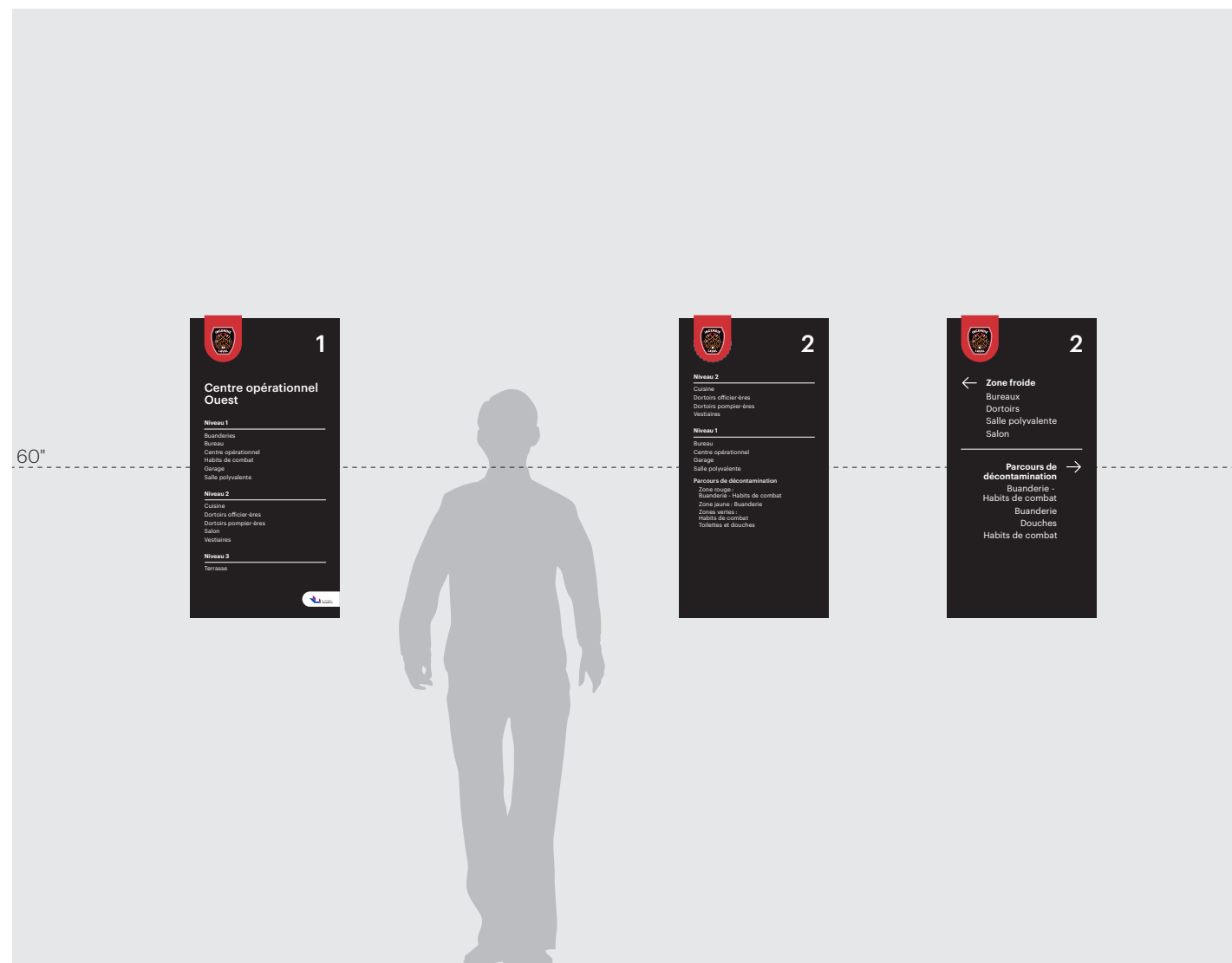
Fonction

i-LA

Le logo accueil est installé dans l'espace d'accueil ou aire d'entrée des sites abritant le Service de sécurité incendie.

Famille intérieure

Répertoire (i-RG.3 / i-RA / i-RD)



i-RG.3 Répertoire général - petit
18" x 36"

i-RA Répertoire d'ascenseur
18" x 36"

i-RD Répertoire directionnel
18" x 36"

Fonction

i-RG.3

Répertoire général installé dans l'aire commune d'un site. Il répertorie tous les départements et services disponibles, regroupés par niveau. La pastille rouge avec son emblème, la vocation et le nom du site ainsi que l'étage sur lequel l'on se situe se trouvent en en-tête du panneau.

i-RA

Ce modèle de répertoire est utilisé à côté des ascenseurs et permet d'associer divers départements ou services à un niveau en particulier. On retrouve la pastille rouge avec son emblème en en-tête.

i-RD

Hybride entre répertoire et élément directionnel. Cet élément se retrouve dans la zone ascenseur ou escalier. Il valide l'étage sur lequel on arrive et dirige vers les entités accessibles à ce niveau. La pastille rouge avec son positionnement reste identique aux autres éléments.

Famille intérieure

Directionnel Suspendu (i-DS)



i-DS.2 - moyen
60" x 16"

i-DS.3 - petit
36" x 16"

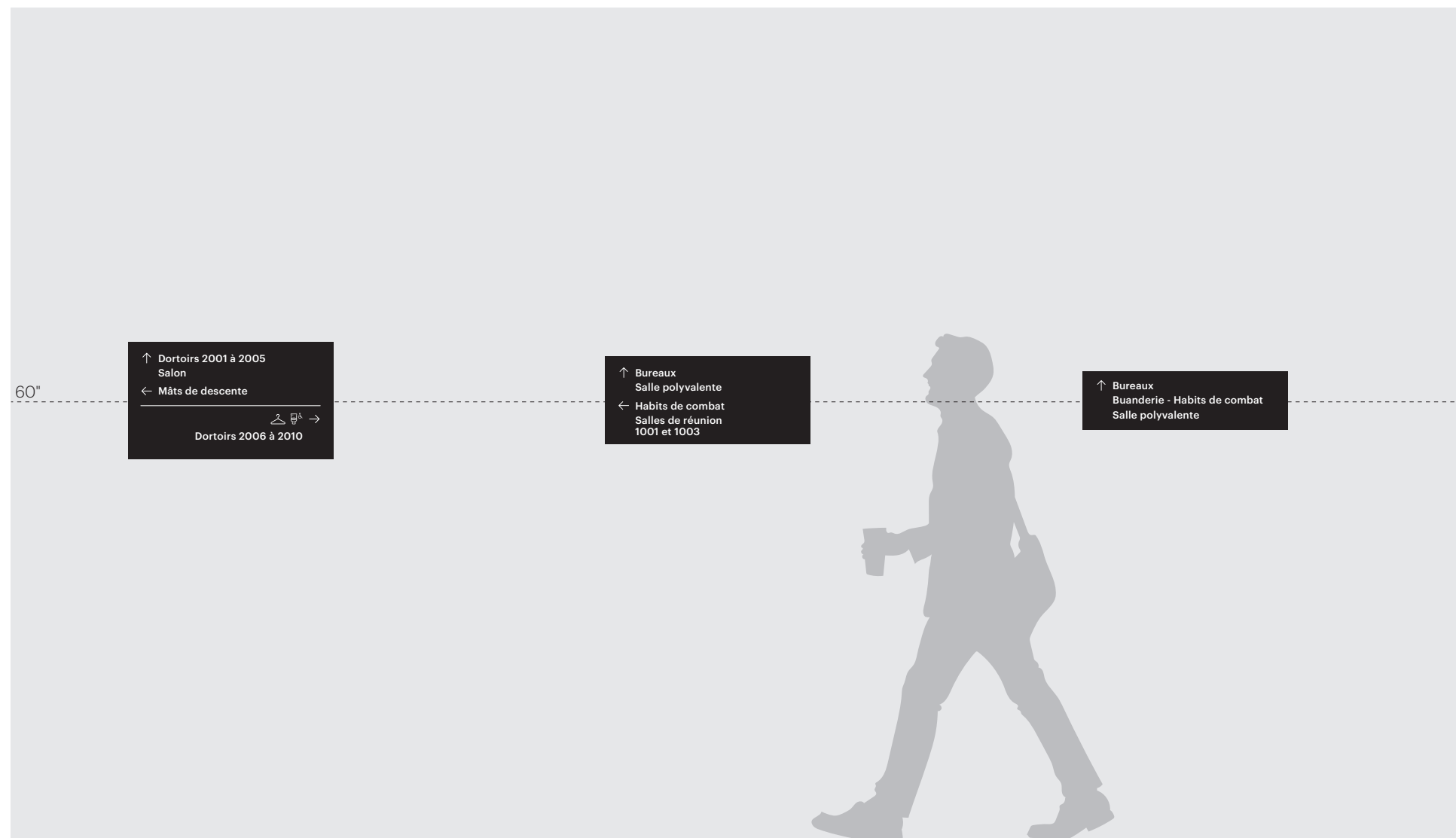
Fonction

Le directionnel suspendu est installé dans des carrefours d'information afin de diriger et de valider la direction de l'entité recherchée.

Il existe en 2 formats distincts dont les dimensions sont régies par le nombre de directions et de messages ainsi que le contexte architectural.

Famille intérieure

Directionnel Mural (i-DM)



i-DM.1 - grand
28" x 16"

i-DM.2 - moyen
28" x 12"

i-DM.3 - petit
28" x 8"

Fonction

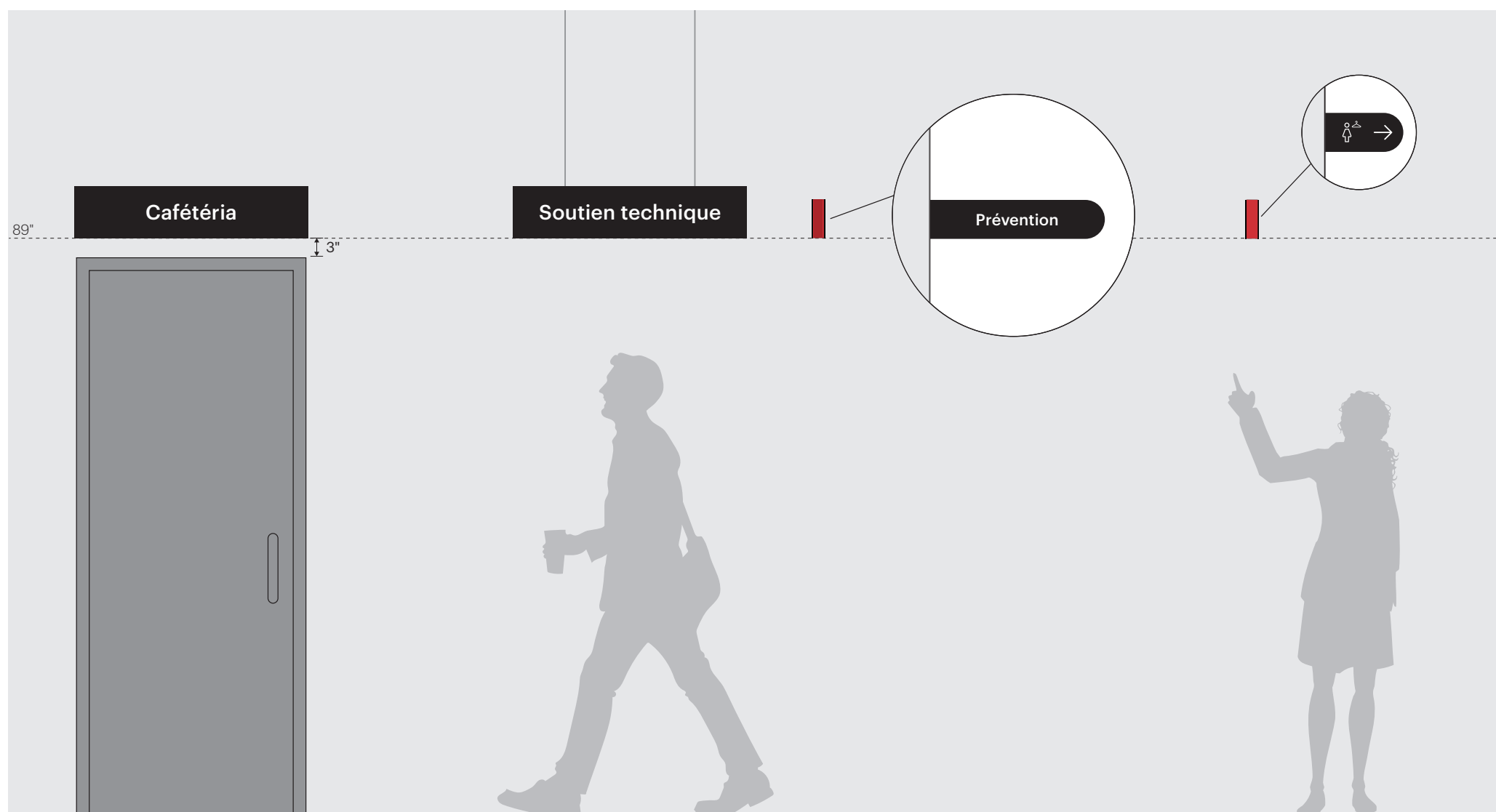
Le directionnel mural a la même fonction que le directionnel suspendu. Il est installé dans des carrefours d'information afin de diriger et de valider la direction de l'entité recherchée.

Son utilité est déterminée par l'architecture du bâtiment.

Il existe en plusieurs formats déterminés par la quantité de directions et de messages.

Famille intérieure

Éléments d'identification de département (i-IDM / i-IDS / i-IDP) et Directionnel de Service en Potence (i-DSP)



i-IDM - mural
36" x 8"

i-IDS.2 - suspendu - petit
36" x 8"

i-IDP - potence
27" x 6"

i-DSP Directionnel de service - potence
12" x 6"

Fonction

i-IDM

L'identification de département - mural est à privilégier à moins que les contraintes architecturales imposent une installation suspendue.

i-IDS.2

L'identification de département - suspendu est à privilégier dans le cas où le département est à aire ouverte pour aider les personnes en visite à en comprendre les limites. Ce modèle doit également être retenu lorsque l'installation murale est à proscrire.

i-IDP

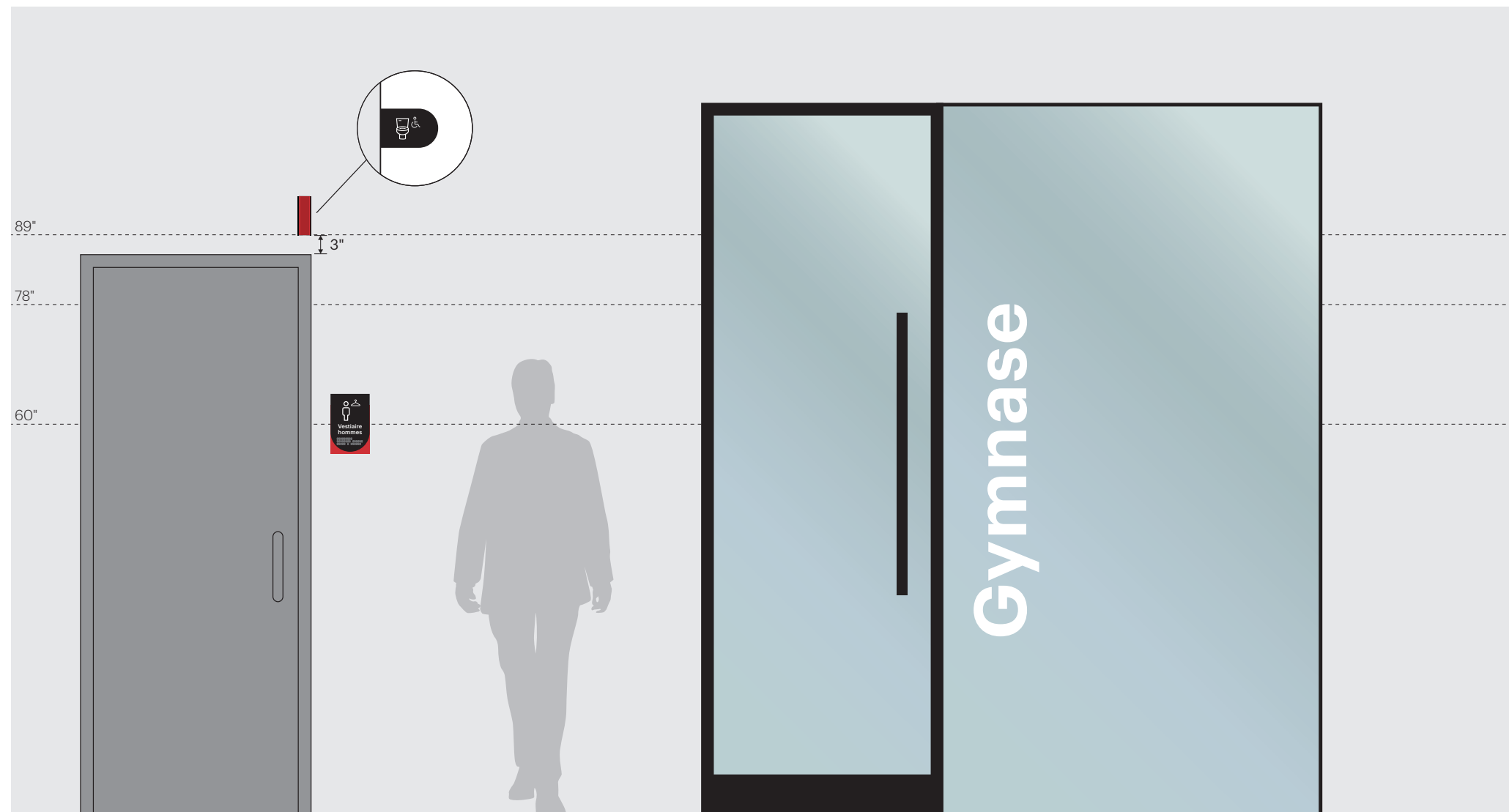
La variante en potence est à utiliser quand l'installation suspendue et murale est impossible ou s'il y a des colonnes disponibles. Elle peut également être combinée au modèle mural et permettre de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement à l'entrée du département.

i-DSP

Élément à utiliser pour diriger vers un service unique, identifiable à l'aide d'un pictogramme.

Famille intérieure

Identification de service (i-ISM / i-ISP / i-ISM.V)



i-ISP - potence
8,875" x 6"

i-ISM - mural
6" x 9,25"

i-ISM.V - mural - vinyle
variable" x 8"

Fonction

i-ISM

L'identification de service - mural identifie les services à l'aide d'un pictogramme et de texte tactiles ainsi que de braille. Elle doit être installée à chacune des entrées du local desservant un service.

i-ISP

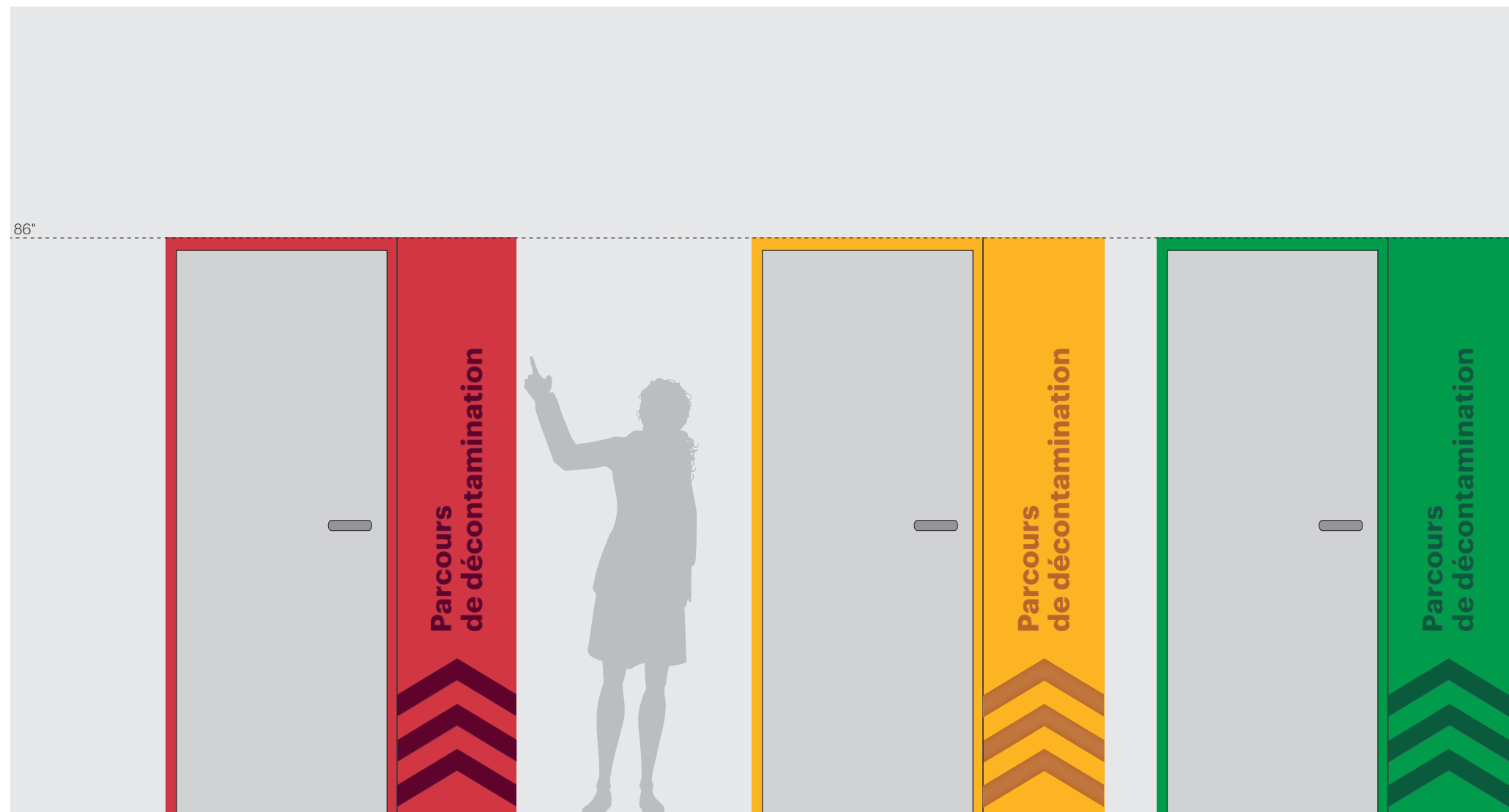
L'identification de service - potence est un complément du ISM. L'ISP identifie le service à l'aide d'un pictogramme et permet de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement à l'accès au local de service.

i-ISM.V

L'identification de service - mural - vinyle est à retenir lorsque l'identification d'une aire commune, d'une zone ou d'un service avec du texte est installée sur une surface vitrée.

Famille intérieure

Identification de parcours décontamination (i-IPD)



i-IPD - mural - chevrons
18" x 86"

Fonction

i-IPD

L'identification de parcours décontamination - mural indique les trois zones spécifiques selon leur niveau de risque. Ce parcours permet de protéger les pompier·ères tout en minimisant les risques de propagation de contaminants à l'extérieur de la zone sinistrée.

Famille intérieure

Identification de Local Murale (i-ILM / i-ILMB)



Fonction

i-ILM

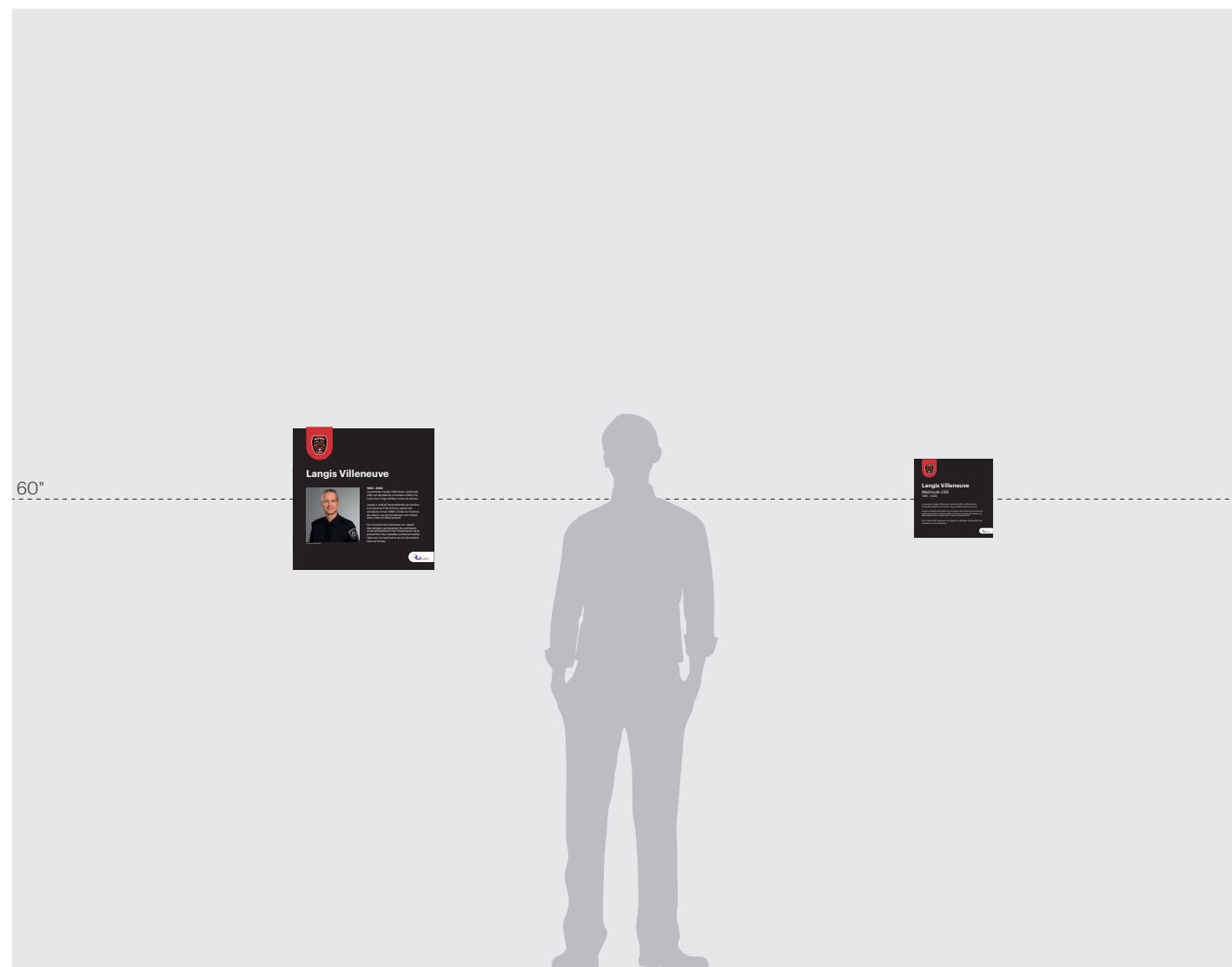
L'identification de local - mural identifie chaque local non technique ou ne desservant pas un service dans un bâtiment. Elle se compose du numéro de local et de sa vocation.

i-ILMB

Modèle avec braille à sélectionner lorsque le local à identifier est accessible au grand public comme une salle de conférence, une salle polyvalente, une salle de réunion, etc.

Famille intérieure

Panneau d'Interprétation Mural (i-PIM)



i-PIM.1 - grand
18" x 18"

i-PIM.2 - petit
10" x 10"

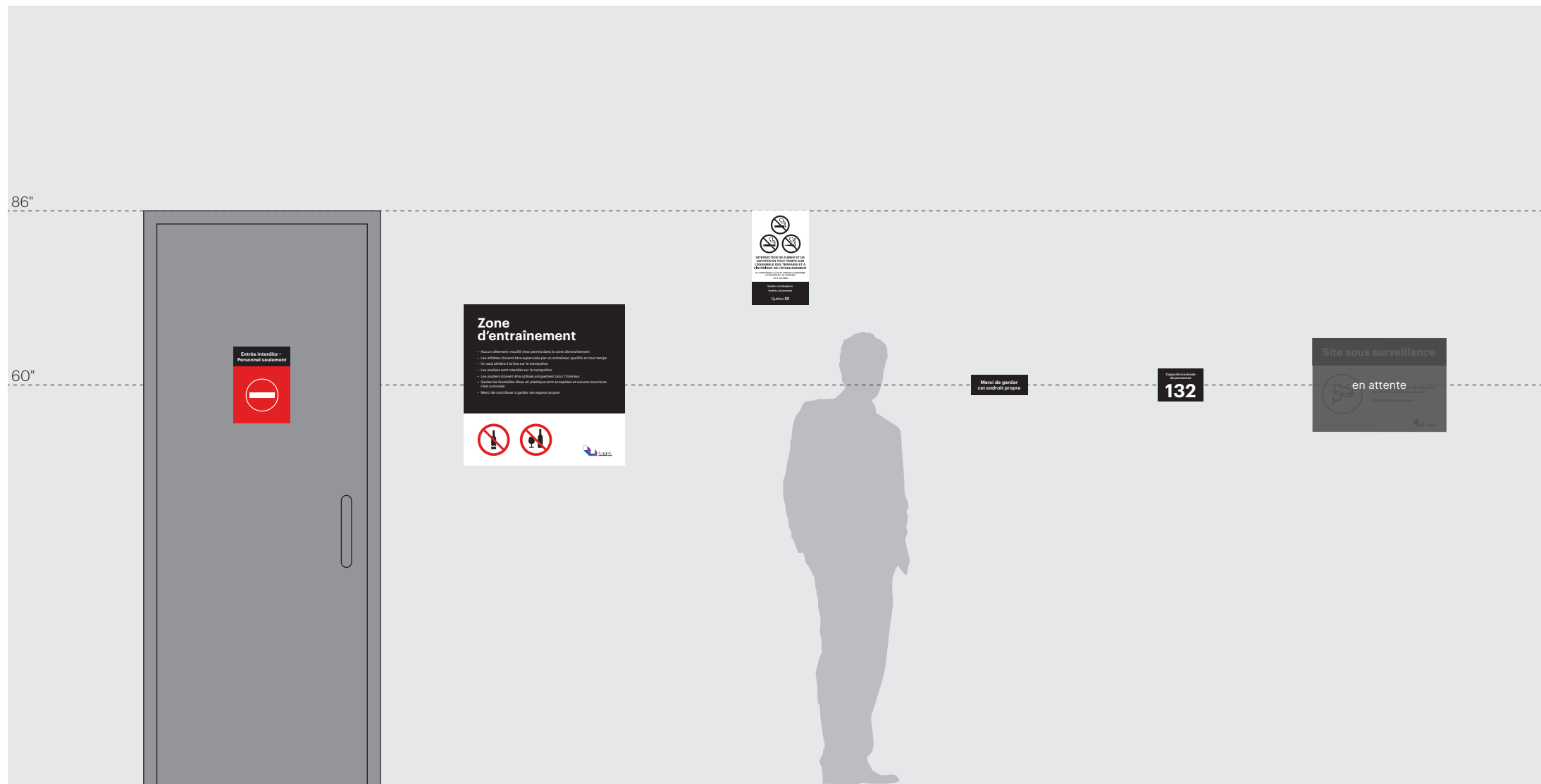
Fonction

Le panneau d'interprétation mural (i-PIM) affiche du contenu honorifique du Service de sécurité incendie. Il se décline en deux formats. Le choix d'un format est directement lié à son contexte d'implantation.

La pastille rouge avec l'emblème du SSIL met en avant la culture du Service de sécurité incendie.

Famille intérieure

Identification de Règlement Murale (i-IRM / i-IRM.1 / i-IRM.2 / i-IRM.3 / i-IRM.7 / i-IRM.8)



i-IRM - mural
i-IRM.V - mural - vinyle
 8,5" x 11,5"

i-IRM.1 - mural
i-IRM.1.V - mural - vinyle
 24" x 24"

i-IRM.2 - mural
i-IRM.2.V - mural - vinyle
 8,5" x 14"

i-IRM.3 - mural
i-IRM.3.V - mural - vinyle
 8,5" x 3"

i-IRM.7 - mural
 6,75" x 4,875"

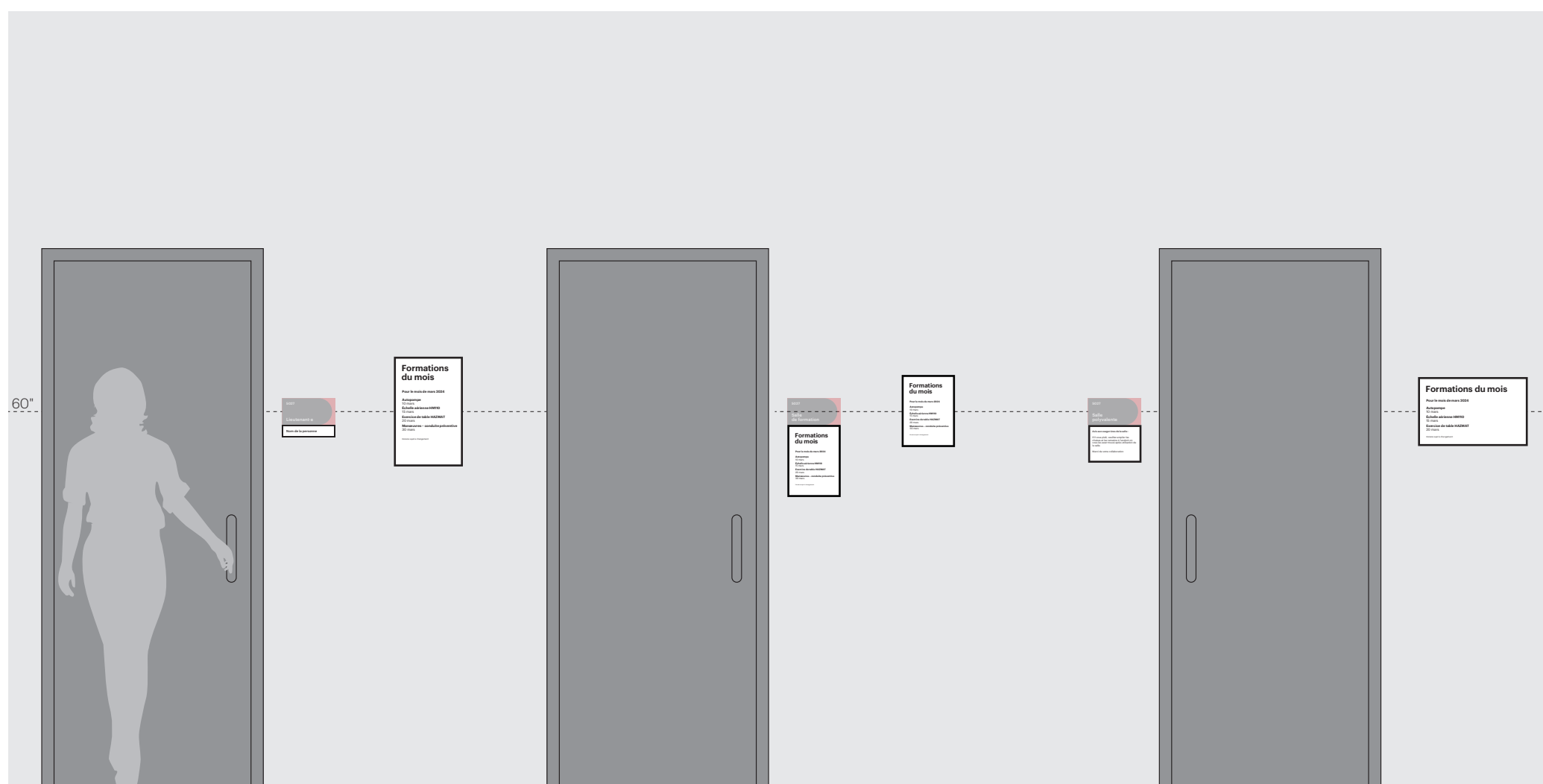
i-IRM.8 - mural
 20" x 14"

Fonction

Les types i-IRM (Identification règlement - mural et vinyle) permettent d'afficher une variété de réglementations selon le besoin et selon le revêtement mural.

Famille intérieure

Information variable (i-VIV / i-PN)



i-PN Porte nom
Insertion papier
8,5" x 1,8125"

i-VIV.1 Vitrine
à information variable
Insertion papier 11" x 17"

i-VIV.2 Vitrine
à information variable
Insertion papier 8,5" x 11"

i-VIV.3 Vitrine
à information variable
Insertion papier 8,5" x 5,5"

i-VIV.4 Vitrine
à information variable
Insertion papier 17" x 11"

Fonction

i-VIV. 1 / i-VIV.2 / i-VIV.3 / i-VIV.4

Vitrine à information variable pour une insertion de papier de plusieurs formats précis. Elle permet une actualisation rapide des informations.

Quatre formats sont disponibles pour des insertions papier: 11" x 17" / 8,5" x 11" / 8,5" x 5,5" / 17" x 11"

Les insertions papier sont autogérées et imprimables par les responsables du SSIL.

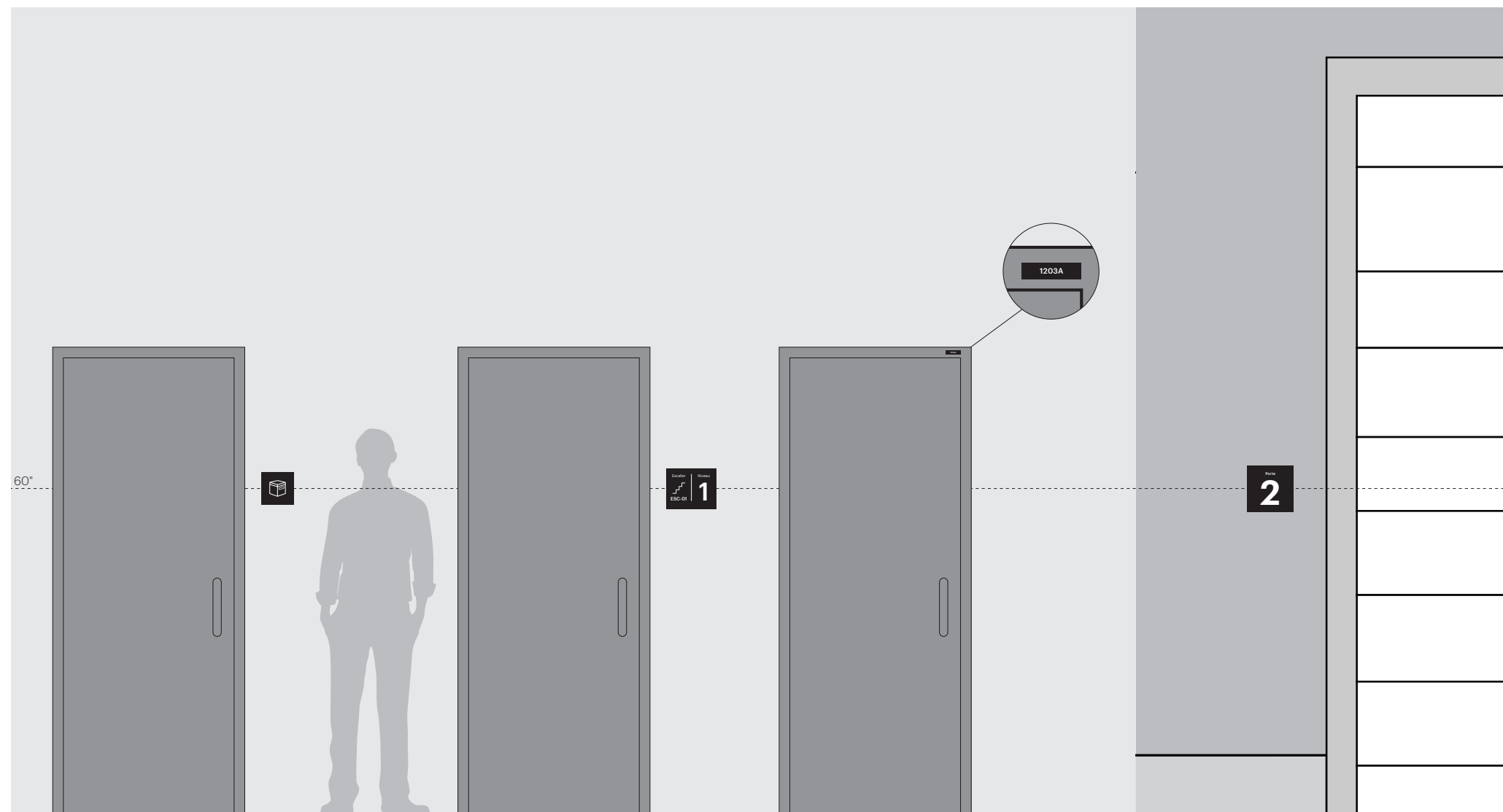
i-PN

Porte-nom pour une insertion de papier format 8,5" x 1,8125" (un sixième de feuille 8,5" x 11"). Il permet une mise à jour rapide des informations comme le nom, prénom et fonction de la personne qui occupe temporairement le local. Il doit toujours être installé sous un type ILM ou ILMB.

Dû à la politique de non-personnalisation des bureaux de la Ville, l'élément PN est employé de manière restreinte pour des postes cadres du Service de police et du Service de sécurité incendie de la Ville de Laval. Son utilisation doit être soumise pour approbation au Service des communications et du marketing de la Ville.

Famille intérieure

Éléments opérationnels et techniques (i-ITM / i-IN / i-NT / i-IGM)



i-ITM Identification technique - mural
i-ITM.E Identification technique - mural - extérieur

i-IN Identification de niveau
 9,25" x 7,5"

i-NT Numéro technique
 2,75" x 0,75"

i-IGM Identification de garage - mural
 8,5" x 8,5"

Fonction

i-ITM / i-ITM.E

Pictogramme installé au mur pour identifier un local technique.

i-IN

L'identification de niveau est installée à l'intérieur des cages d'escalier. Elle sert à identifier le numéro de l'escalier de secours et le niveau. Le texte et le pictogramme sont tactiles et accompagnés de braille. Cet élément est conforme aux normes du *Code du bâtiment du Québec*.

i-NT

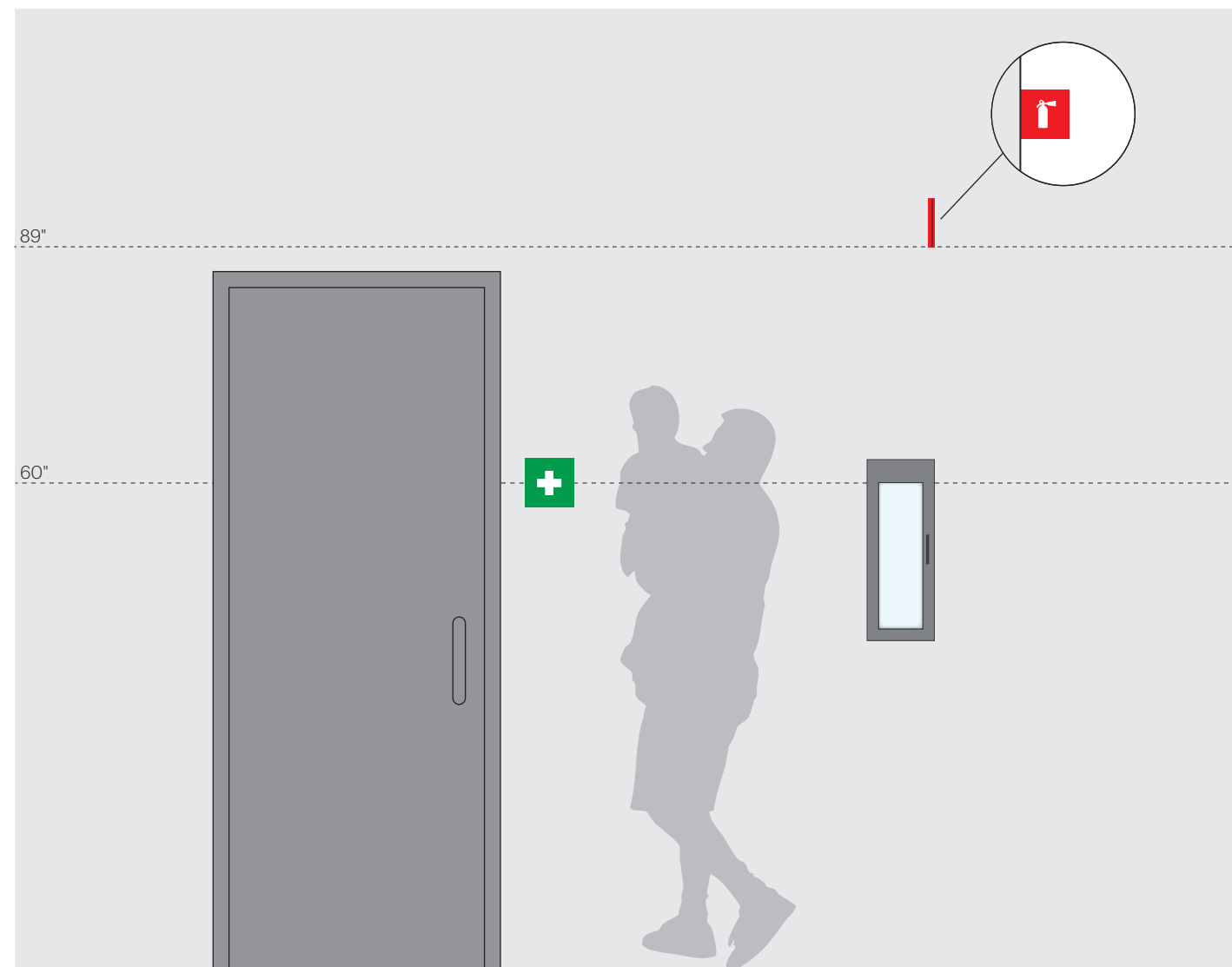
Numéro technique servant à l'identification d'un local selon les normes du *Guide des standards de construction de la Ville de Laval*.

i-IGM

L'identification de garage - mural identifie une porte de garage depuis l'intérieur du bâtiment.

Famille intérieure

Santé et sécurité (i-ISSM / i-ISSP)



i-ISSM Identification santé
sécurité - mural
6" x 6"

i-ISSP Identification
santé sécurité - potence
6" x 6"

Fonction

i-ISSM

Pictogramme installé au mur pour indiquer un service de santé et/ou sécurité.

i-ISSP

Pictogramme installé en potence pour indiquer un service/équipement de santé et/ou sécurité.

Famille intérieure

Santé et sécurité (i-ISU)



i-ISU Identification de
sortie d'urgence - mural
20" x 6"

Fonction

Le type i-ISU permet d'identifier les portes d'issue de secours à utiliser en cas d'évacuation d'urgence.

Contexte d'application



Table des matières

CONTEXTE D'APPLICATION

Principes d'acheminement	5.2
Scénario d'acheminement type	5.3
Applications selon le type de site	5.4
Tableaux récapitulatifs	
Éléments extérieurs	5.5
Éléments intérieurs	5.8

Principes d'acheminement

Les différents éléments signalétiques présentés dans ce guide sont autant d'outils mis à disposition par la Ville de Laval pour orienter les personnes à travers les sites occupés par le Service de sécurité incendie. La sélection de ceux-ci doit être faite en respectant des critères normatifs (notamment en respectant les règlements d'urbanisme en vigueur), des critères architecturaux et fonctionnels comme l'espace disponible mais aussi en se basant sur une analyse approfondie des besoins d'acheminement.

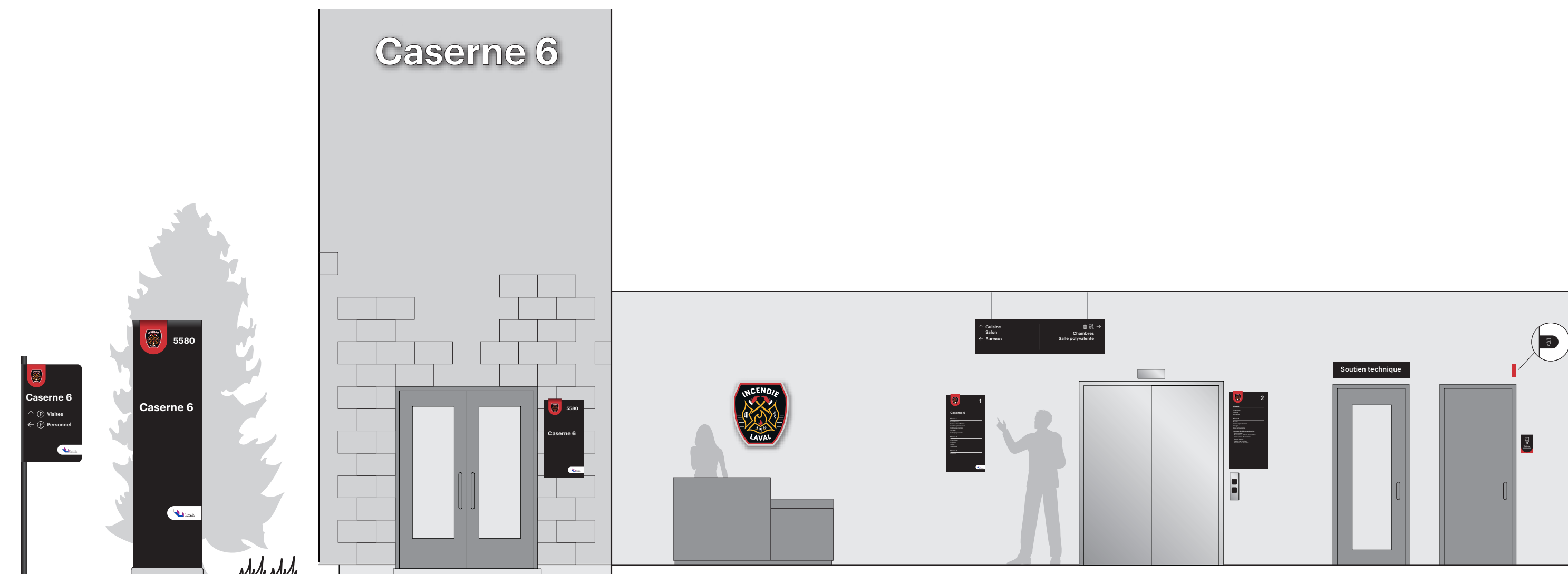
L'analyse doit considérer l'ensemble du parcours utilisateur, de l'extérieur vers l'intérieur. Les scénarios d'acheminement sont spécifiques à chaque site et sont intrinsèquement liés à leur complexité (particularités architecturales, etc.).

L'analyse permet aussi d'identifier les éléments d'information recherchés par le personnel ou les personnes en visite et de les hiérarchiser dans une séquence logique. Celles-ci sont de ce fait guidées dans leur parcours et repèrent seulement l'information qui leur est utile en matière de prise de décision. La hiérarchisation des informations et les messages qui en découlent dicteront, eux, le format des éléments requis.

L'objectif du programme signalétique déployé sur un lieu est d'accompagner le personnel et les personnes extérieures au SSIL afin d'éliminer tout doute dans leur parcours.

En soutien aux utilisateurs et utilisatrices du guide, l'équipe du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval peut aider dans l'analyse des besoins et la validation de différents scénarios d'acheminement possibles.

Scénario d'acheminement type



Les premiers éléments avec lesquels la population est en contact ont pour but d'identifier le site et de diriger vers les accès disponibles ainsi que les services primaires recherchés.

Logo sur immeuble: il permet un appel à distance et confirme l'arrivée sur un site du Service de sécurité incendie.

Identification sur immeuble: elle est placée stratégiquement aux accès et donc valide à nouveau le site dans lequel on s'apprête à entrer.

Cet espace est une occasion de saluer les membres du personnel et les personnes en visite grâce à l'utilisation du logo d'accueil.

Les répertoires et les éléments directionnels sont à choisir selon les services offerts et la complexité du site. Ils permettent de s'orienter efficacement dans les espaces intérieurs du site.

Les éléments d'identification de locaux, services ou départements confirment la destination recherchée.

Applications selon le type de site

Afin de faciliter l'application de la famille signalétique aux sites du Service de sécurité incendie, un tableau récapitulatif des différents contextes d'application a été créé. Cet outil permet de trouver rapidement les éléments essentiels à ce type de projet signalétique.

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs - Service de sécurité incendie

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	NON LUMINEUX
Identification Logo SSIL	Sur vitre	i-ILL.3.V	31,5 x 36		x
Identification lettrage sur immeuble	Grand - lumineux - sur rail	i-ILI.1.L.R	variable x 16	x	
	Moyen - lumineux - sur rail	i-ILI.2.L.R	variable x 12	x	
	Très grand - lumineux - sur rail	i-ILI.4.L.R	variable x 22	x	
	Grand - lumineux	i-ILI.1.L	variable x 16	x	
	Grand - lumineux	i-ILI.1.LF	variable x 16	x	
	Moyen - lumineux	i-ILI.2.L	variable x 12	x	
	Moyen - lumineux	i-ILI.2.LF	variable x 12	x	
	Très grand - lumineux	i-ILI.4.LF	variable x 22	x	
	Grand - lumineux - suspendu	i-ILI.1.L.S	variable x 16	x	
	Moyen - lumineux - suspendu	i-ILI.2.L.S	variable x 12	x	
	Numéro civique (4 chiffres)	i-NC	variable x 8		x
Identification d'édifice	Petit - vertical	i-IE.4	18 x 36		x
	Grand - lumineux	i-IE.1.L	120 x 36	x	
	Moyen - lumineux	i-IE.2.L	90 x 28	x	
Stèle d'identification	Grand - lumineux	i-SI.1.L	40 x 144	x	

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs - Service de sécurité incendie

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	NON LUMINEUX
Directionnel véhiculaire	Sur poteau - grand	i-DVP.1	30 x 60 poteau 3 x 108		x
	Sur poteau - moyen	i-DVP.2	30 x 48 poteau 3 x 108		x
	Sur poteau - petit	i-DVP.3	30 x 36 poteau 3 x 108		x
	Stèle - grand - lumineux	i-SDV.1.L	40 x 144	x	
Élément opérationnel et technique	Identification porte de garage	i-IPG	variable x 20		x
	Identification technique - mural	i-ITM.E	6 x 6		x
	Vinyle horaire	i-VH	variable		x
Identification de département	Identification de département - mural	i-IDM.E	36 x 8		x
	Identification de département - potence	i-IDP.E	27 x 6		x
Santé et sécurité	Identification de point de rassemblement - sur clôture	i-IPRC	23,622 x 23,622		x
	Identification de point de rassemblement - sur poteau	i-IPRP	23,622 x 23,622 poteau existant		x
	Identification santé sécurité - mural	i-ISSM.E	6 x 6		x
	Identification santé sécurité - potence	i-ISSP.E	6 x 6		x
Élément d'interprétation	Panneau d'interprétation - mural - grand	i-PIM.1.E	18 x 18		x
	Panneau d'interprétation - mural - petit	i-PIM.2.E	10 x 10		x

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs - Service de sécurité incendie

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	NON LUMINEUX	
Identification de service	Identification de service - mural avec braille	i-ISM.E	6 x 9,25		X	
	Identification de service - mural	i-ISM.1.E	17 x 17		X	
	Identification service - potence	i-ISP.E	8,875 x 6		X	
	Directionnel service - potence	i-DSP.E	12 x 6		X	
	Identification de stationnement réservé - mural	i-ISM	17,625 x 5,875		X	
	Identification de stationnement réservé - sur poteau	i-ISR.P	17,625 x 5,875 poteau 2 x 36		X	
Réglementation	Identification règlement - mural	i-IRM.E	8,5 x 11,5		X	
	Identification règlement - mural - vinyle	i-IRM.E.V	8,5 x 11,5		X	
	Identification règlement - mural	i-IRM.2.E	8,5 x 14		X	
	Identification règlement - mural - vinyle	i-IRM.2.E.V	8,5 x 14		X	
	Identification règlement - mural	i-IRM.3.E	8,5 x 3		X	
	Identification règlement - mural - vinyle	i-IRM.3.E.V	8,5 x 3		X	
	(en attente)	Identification règlement - mural	i-IRM.8M.E	23,622 x 23,622		X
	(en attente)	Identification règlement - sur poteau	i-IRM.8P.E	23,622 x 23,622 poteau existant		X

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs - Service de sécurité incendie

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	NON LUMINEUX
Logo SSIL	Logo accueil	i-LA	26 x 30	x
Répertoire	Général - petit	i-RG.3	18 x 36	x
	Ascenseur	i-RA	18 x 36	x
	Directionnel	i-RD	18 x 36	x
Identification de local	Mural	i-ILM	8,5 x 4,25	x
	Mural (cubicule)	i-ILM.1	8,5 x 4,25	x
	Mural (bureau)	i-ILM.2	8,5 x 4,25	x
	Mural avec braille	i-ILMB	8,5 x 4,25	x
Identification de département	Suspendu - petit	i-IDS.2	36 x 8	x
	Mural	i-IDM	36 x 8	x
	Potence	i-IDP	27 x 6	x
Identification de service	Mural avec braille	i-ISM	6 x 9,25	x
	Mural - vinyle	i-ISM.V	variable x 8	x
	Potence	i-ISP	8,875 x 6	x
Élément directionnel mural	Service - potence	i-DSP	12 x 6	x
	Grand	i-DM.1	28 x 16	x
	Moyen	i-DM.2	28 x 12	x
	Petit	i-DM.3	28 x 8	x

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs - Service de sécurité incendie

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	NON LUMINEUX
Élément directionnel suspendu	Moyen	i-DS.2	60 x 16	X
	Petit	i-DS.3	36 x 16	X
Règlement (en attente)	Mural	i-IRM	8,5 x 11,5	X
	Mural - vinyle	i-IRM.V	8,5 x 11,5	X
	Mural	i-IRM.1	24 x 24	X
	Mural - vinyle	i-IRM.1.V	24 x 24	X
	Mural	i-IRM.2	8,5 x 14	X
	Mural - vinyle	i-IRM.2.V	8,5 x 14	X
	Mural	i-IRM.3	8,5 x 3	X
	Mural - vinyle	i-IRM.3.V	8,5 x 3	X
	Mural	i-IRM.7	6,75 x 4,875	X
	Mural	i-IRM.8	20 x 14	X

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs - Service de sécurité incendie

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	NON LUMINEUX
Santé et sécurité	Mural	i-ISSM	6 x 6	x
	Potence	i-ISSP	6 x 6	x
	Mural - vinyle	i-ISU	20 x 6	x
	Mural - chevrons	i-IPD	18 x 86	x
Information variable	Porte-nom - papier 8,5 x 1,8125	i-PN	8,5 x 2,375	x
	Vitrine à information variable - papier 11 x 17	i-VIV.1	11 x 17,5625	x
	Vitrine à information variable - papier 8,5 x 11	i-VIV.2	8,5 x 11,5625	x
	Vitrine à information variable - papier 8,5 x 5,5	i-VIV.3	8,5 x 6,0625	x
	Vitrine à information variable - papier 17 x 11	i-VIV.4	17 x 11,5625	x
Élément d'interprétation	Panneau d'interprétation - mural - grand	i-PIM.1	18 x 18	x
	Panneau d'interprétation - mural - petit	i-PIM.2	10 x 10	x
Élément opérationnel et technique	Identification de niveau avec braille	i-IN	7,5 x 9,25	x
	Numéro technique	i-NT	2,75 x 0,75	x
	Identification de garage - mural	i-IGM	8,5 x 8,5	x
	Identification technique - mural	i-ITM	6 x 6	x

Spécifications graphiques

Table des matières

SPÉCIFICATIONS GRAPHIQUES

Spécifications graphiques	6.2
Généralités	6.3 - 6.4
Logique de contenus	6.5
Bloc principal	6.6
Bloc secondaire - service	6.7
Bloc - adresse civique	6.8
Logique directionnelle	6.9 - 6.10
Bloc secondaire - directionnel	6.11
Grilles graphiques	6.12
Noms officiels des bâtiments du SSIL	6.13
i-RG et i-RA - principes graphiques	6.42
i-DM - principes graphiques	6.46
i-DS - principes graphiques	6.50
Index	6.66

Spécifications graphiques

Les éléments de la famille signalétique ont été conçus de façon à respecter une logique graphique cohérente et adaptée à un contexte d'implantation pour l'ensemble des interventions.

Les détails des ces éléments de logique sont expliqués dans les pages suivantes afin de comprendre et décliner chaque élément adéquatement selon ses propres contenus.

Les visuels sont à titre de référence seulement et des gabarits sont disponibles dans la boîte à outils.

Généralités

Code de couleurs

Deux (2) couleurs codifient les indications appliquées aux grilles graphiques :

- Le **bleu** est réservé aux dimensions fixes propres à chacun des éléments, qui ne peuvent être modifiées : les marges, la taille de la pastille, la taille du logo avec sa zone de protection ainsi que celle des flèches et des pictogrammes.
- Le **magenta** est utilisé pour détailler les dimensions de contenu variable régi, lui aussi, par des ratios : vocation, nom, services et messages.



Ratios

Les principes graphiques démontrés ici respectent des ratios (principalement d'une valeur X, mais aussi d'une valeur Y ou Z au besoin) afin d'assurer une constance entre les proportions des différents contenus. Ces ratios sont basés sur la lettre référente X en majuscule.

Taille du texte

En plus de ces principes rationnels, une taille de texte optimale est précisée pour chacun des éléments signalétiques. Toutefois, si cette taille de texte s'avère trop grande, une taille minimale a également été déterminée.

La hauteur de lettrage est minutieusement étudiée pour assurer la lisibilité et l'accessibilité dans un contexte signalétique. Elle est directement liée au format des interventions et aux distances de lecture souhaitées.

Tout ajustement graphique devra être validé au préalable par le Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Généralités - suite

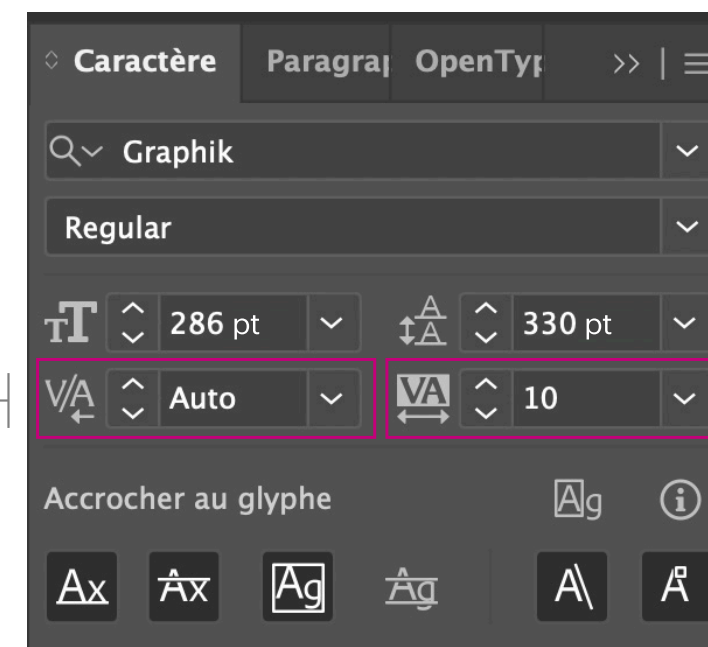
Approche (*tracking*)

Pour une lisibilité optimale des messages, l'approche doit être ajustée à une valeur de 10 pour le texte en *Semibold* ou *Medium* et de 5 pour le texte en *Regular*.

Crénage (*kerning*)

Le crénage est, quant à lui, paramétré à « Auto » pour les textes au complet.

Crénage



Approche

Logique de contenus

Plusieurs catégories de contenu se distinguent à travers la famille signalétique. Encore une fois, un principe général guide la mise en place de ces blocs :

Bloc adresse civique

Bloc principal (identification)

Bloc principal (entité)

Bloc secondaire (service)

Bloc secondaire (direction)

Interlignage et espacement

L'espacement des blocs de contenu ainsi que l'interlignage entre chaque ligne de texte ont été pensés pour faciliter la lecture et hiérarchiser les informations efficacement.

Bloc principal

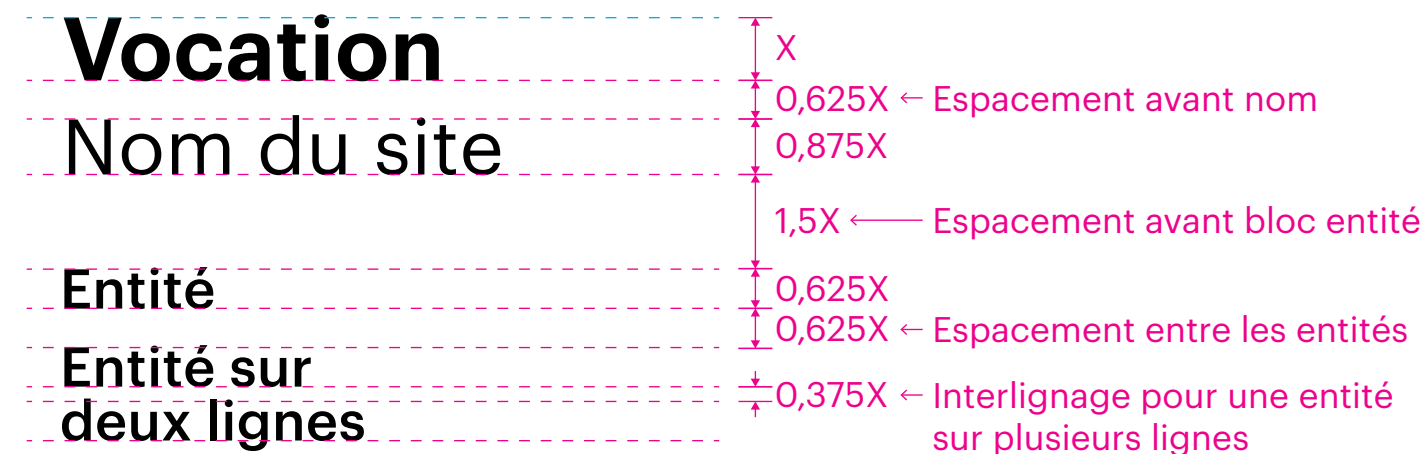
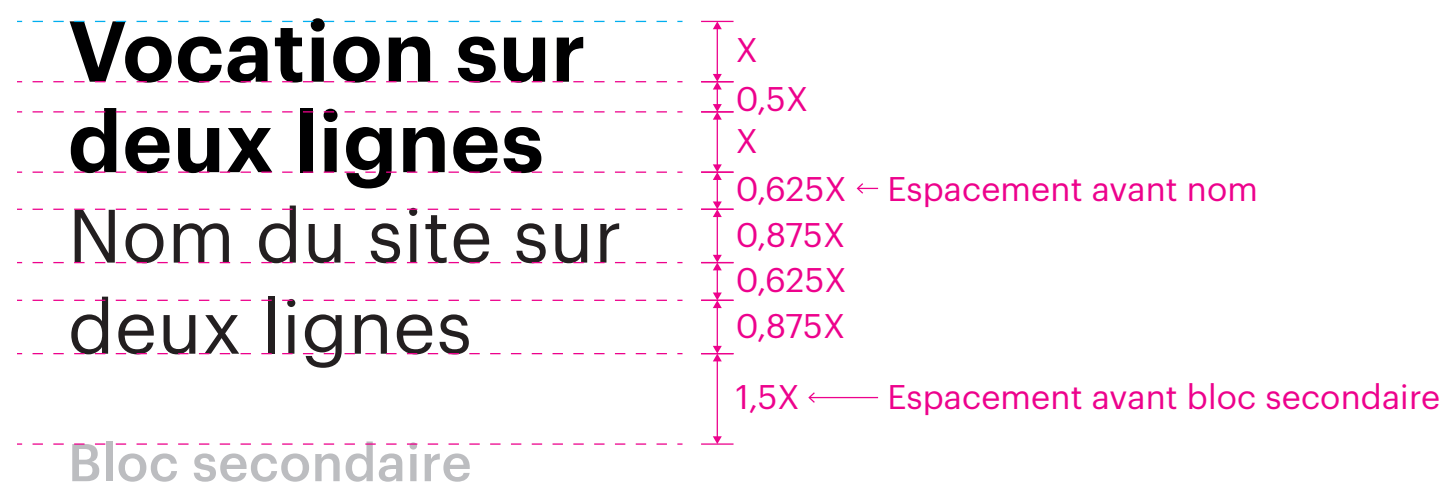
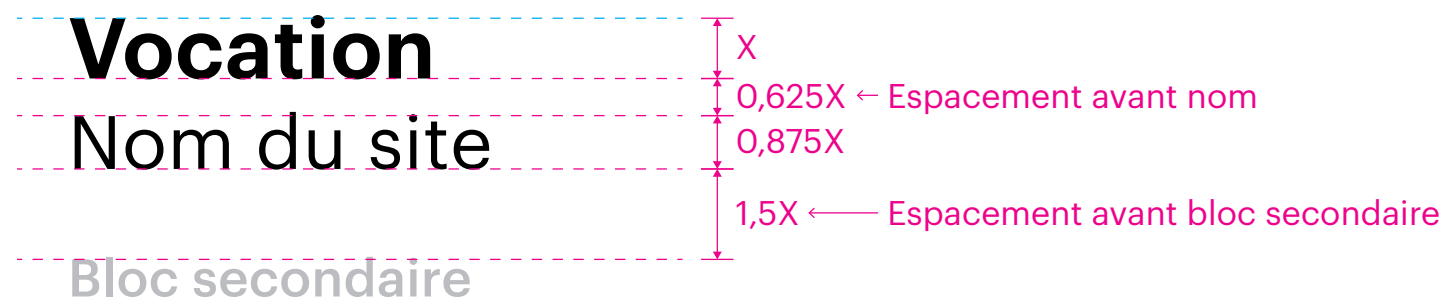
Ratios de X et espacements

La taille du texte d'un bloc principal est établie en lien avec la largeur de l'élément signalétique en s'assurant que le texte reste à l'intérieur des marges et que les tailles de textes soient entre les hauteurs de X et de X minimum données pour chaque élément.

Les graisses de caractère sont Graphik Semibold et Regular.

On obtient la taille de caractère des entités en multipliant le X de la vocation par 0,625.

La graisse de caractère utilisée est Graphik Medium.

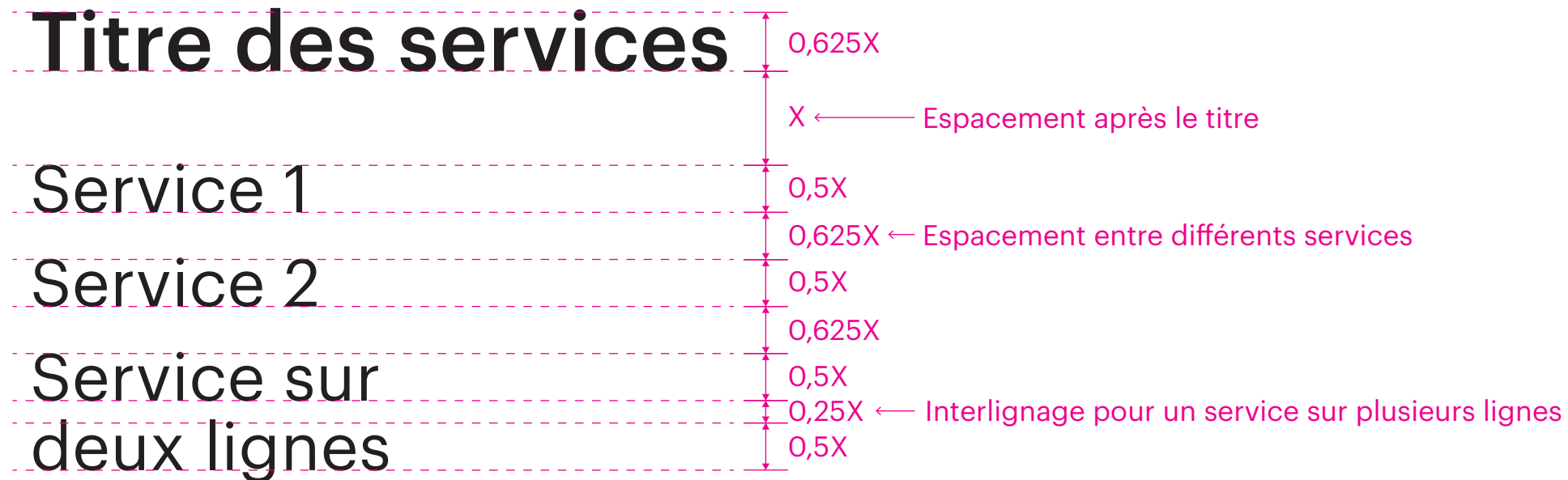


Bloc secondaire - service

Ratios de X et espacements

La taille du texte d'un bloc secondaire de type service est établie en lien avec celle du bloc principal de l'élément visé. On obtient la taille de caractère des services en multipliant X par 0,5.

Les graisses de caractère sont Graphik Medium et Regular.



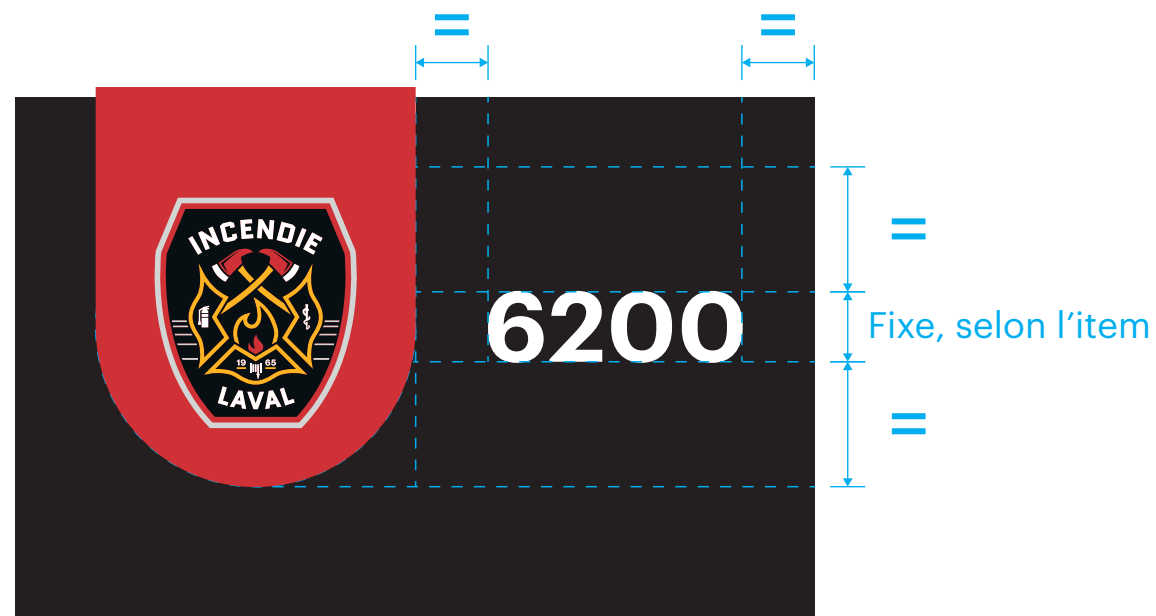
Bloc - adresse civique

Sur éléments verticaux (Stèles et IE.4)

L'adresse civique est centrée en largeur entre la pastille rouge et le bord de la stèle.

La hauteur des caractères est fixe mais propre à un élément. Elle est indiquée sur chaque grille graphique.

La graisse de caractère utilisée est Graphik Semibold.



Logique directionnelle

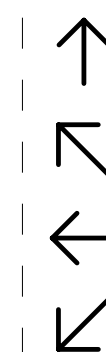
Alignement des flèches

- Une seule flèche est utilisée par direction indépendamment du nombre de messages associés à celle-ci

L'alignement des flèches doit être cohérent avec la direction pointée et avec la structure générale de l'élément :

- Une flèche pointant tout droit doit être alignée au bloc de contenu principal
- Une flèche pointant à gauche doit être alignée sur la marge de gauche
- Une flèche pointant à droite doit être alignée sur la marge de droite

1^{er} cas de figure :
alignement
à la gauche
du panneau

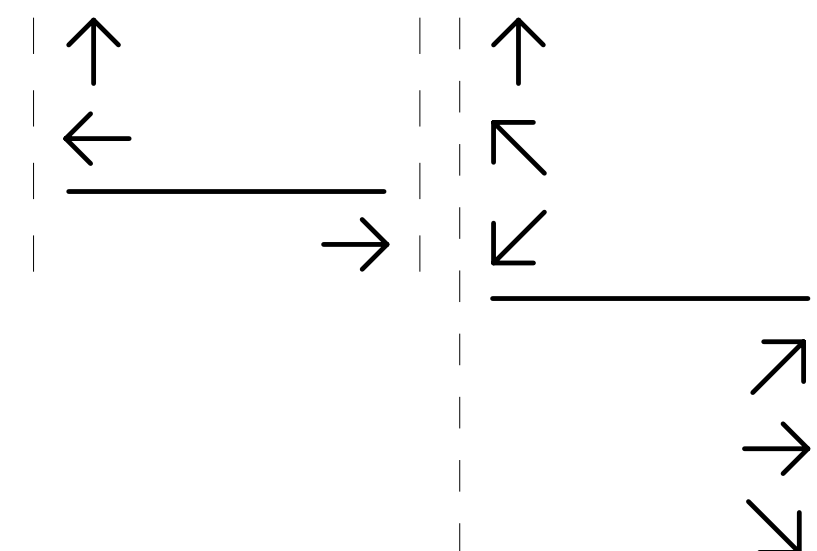


2^e cas de figure :
alignement
à la droite
du panneau



3^e cas de figure :

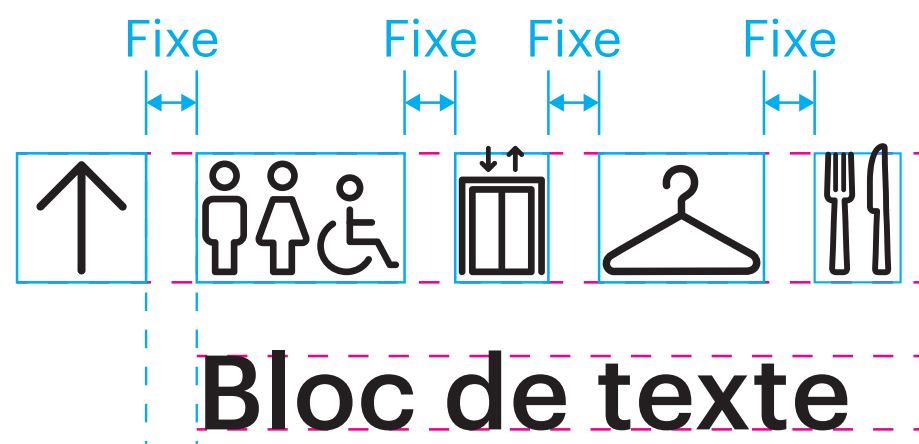
Directions opposées : toujours prioriser un alignement à la gauche du panneau puis à la droite avec filet séparateur



Logique directionnelle - suite

Ordre des pictogrammes

Une ligne de pictogrammes est toujours alignée avec la flèche et positionnée en premier avant un bloc de texte (flèche / série de pictogrammes).



Lorsqu'un pictogramme est associé à un texte, alors celui-ci est aussi placé avant son texte sur la même ligne et centré par la flèche (flèche / pictogramme / texte).



Filets

Les filets ont des bouts arrondis et s'alignent sur la hauteur ou la largeur de la marge déjà établie. L'épaisseur du filet est précisée sur chaque élément.

Leur fonctionnalité réside dans le fait d'être un outil graphique permettant de créer un équilibre visuel en séparant des flèches alignées aux deux marges opposées (gauche / droite). Les filets se placent toujours au-dessus du texte pointant vers la droite.

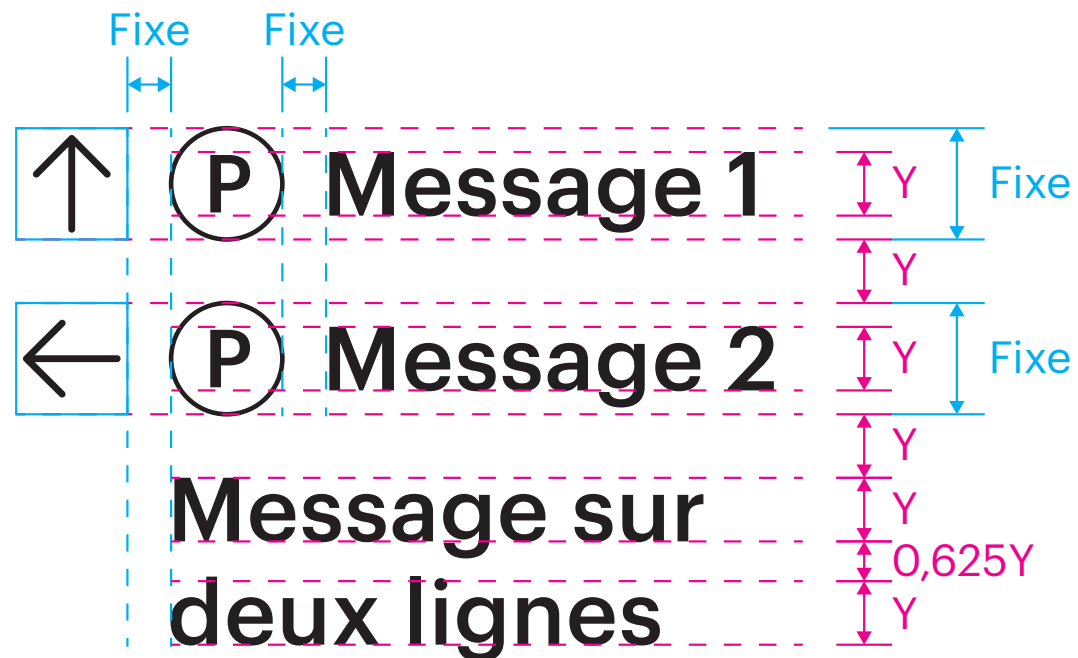
Bloc secondaire - directionnel

Ratios de Y et espacements

L'espace entre la flèche, le pictogramme et son texte associé est fixe mais spécifique à chaque élément. Il est indiqué sur chacune des grilles graphiques.

La hauteur de typographie respecte un ratio d'une valeur Y. Cette même valeur de ratio régit les interlignages et les espacements de ce bloc secondaire.

La graisse de caractère utilisée est Graphik Medium.



Grilles graphiques

Les éléments ayant la même grille graphique sont regroupés de manière à synthétiser les informations et éviter les doublons.

En général, à moins d'indication contraire, les grilles graphiques de la déclinaison d'un élément type sont identiques à l'élément de base :

- Version lumineuse, avec extension **.L**
- Version en vinyle, avec extension **.V**
- Version extérieure, avec extension **.E**

De surcroît, quelques éléments extérieurs sont identiques à leur version intérieure au niveau du graphisme. C'est pourquoi leurs grilles ont également été rassemblées.

Le nom des éléments concernés est systématiquement indiqué dans la page présentant la grille graphique.

Noms officiels des bâtiments du SSIL

Voici la liste des noms officiels des bâtiments du SSIL. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être sujette à des modifications car de futures casernes ou autres sites opérationnels pourraient être construits afin de répondre aux besoins de la population.

Les casernes:

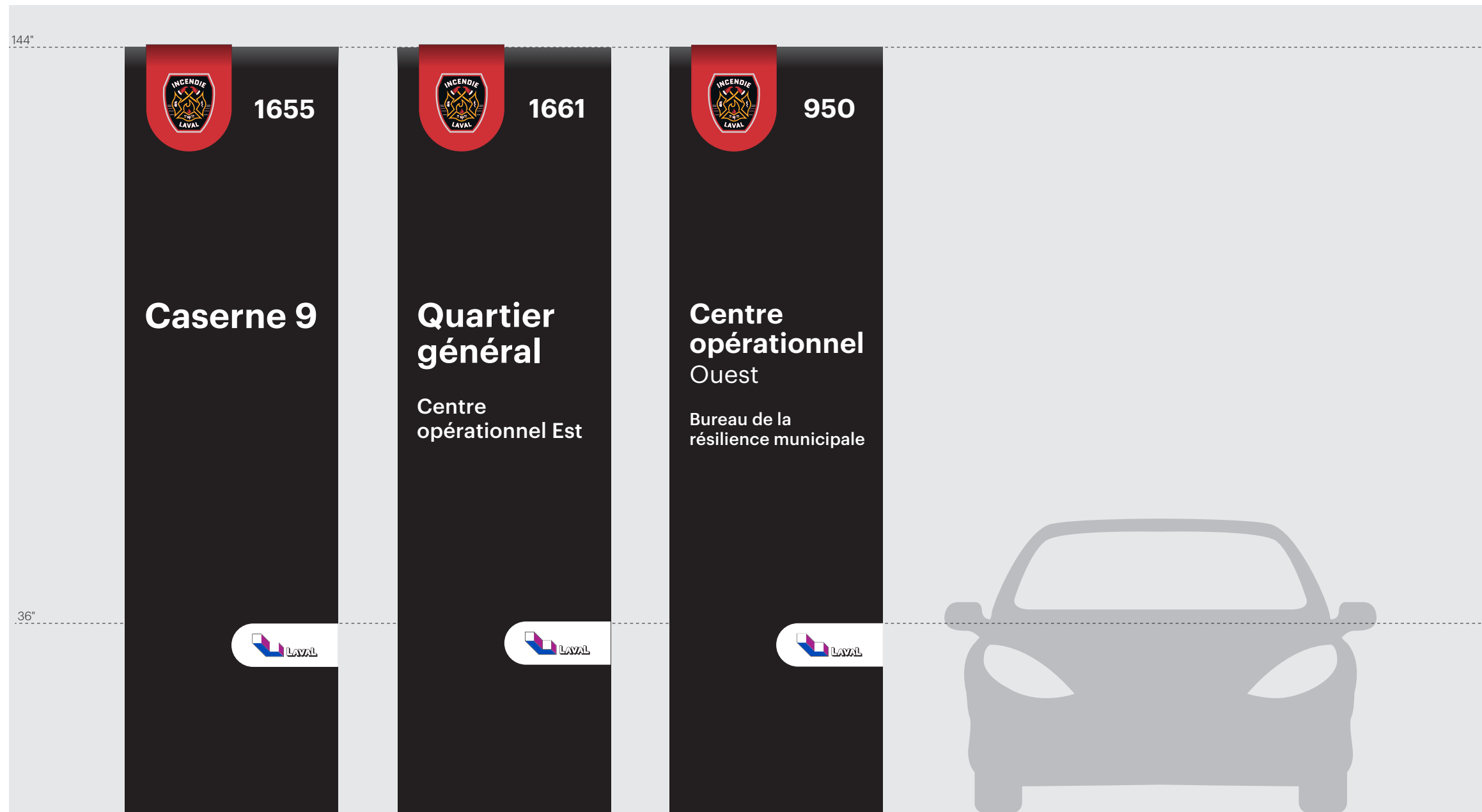
- Caserne 1
- Caserne 2
- Caserne 3
- Caserne 4
- Caserne 5
- Caserne 6
- Caserne 7
- Caserne 8
- Caserne 9

Sites opérationnels:

- Centre opérationnel Ouest - Bureau de la résilience municipale
- Quartier général - Centre opérationnel Est

Type i-SI

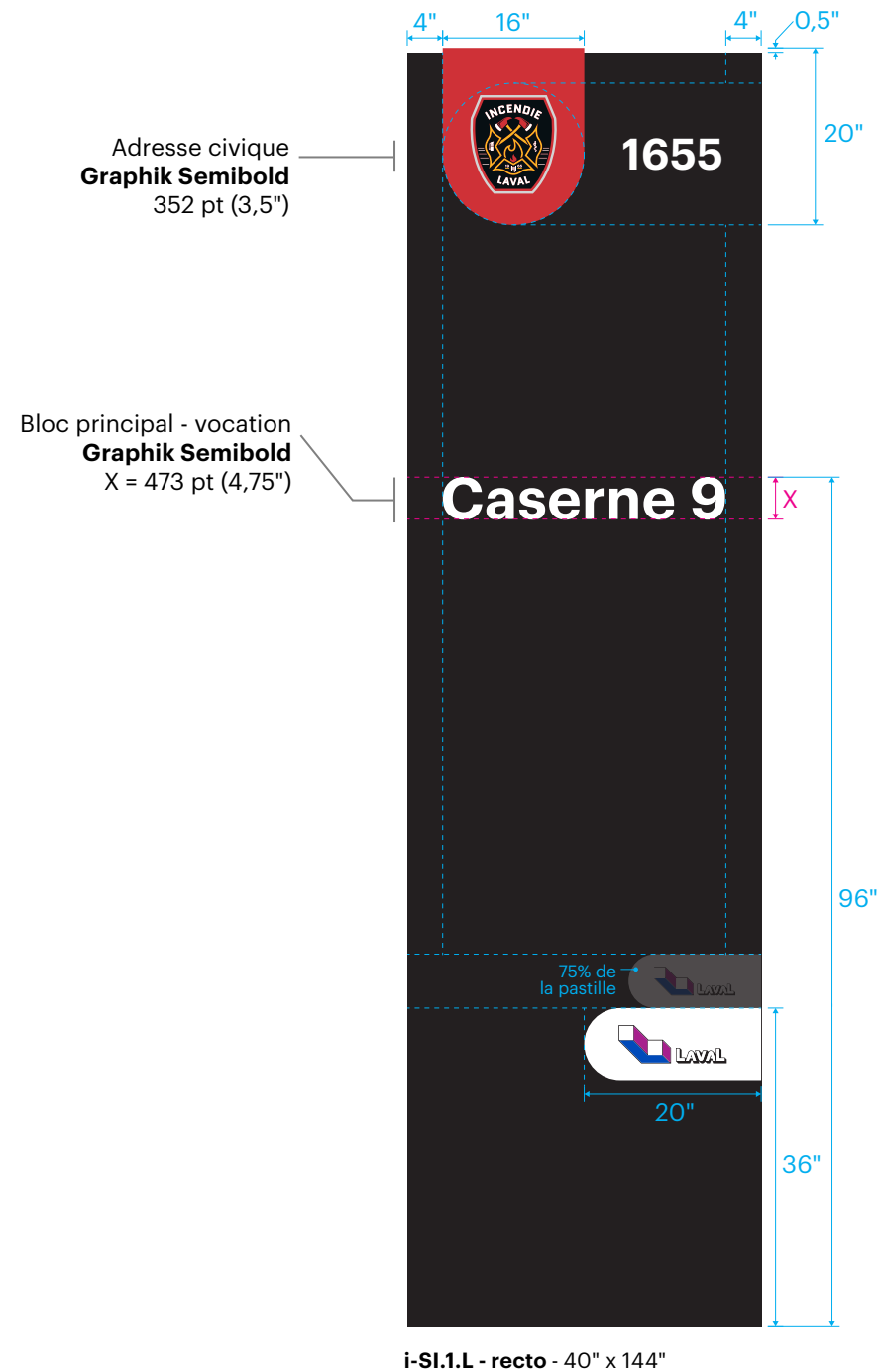
Stèle identification - messages variés



i-SI.1.L - grand
40" x 144"

i-SI.1.L Grille graphique

Stèle d'identification - grand - lumineux



Principes graphiques

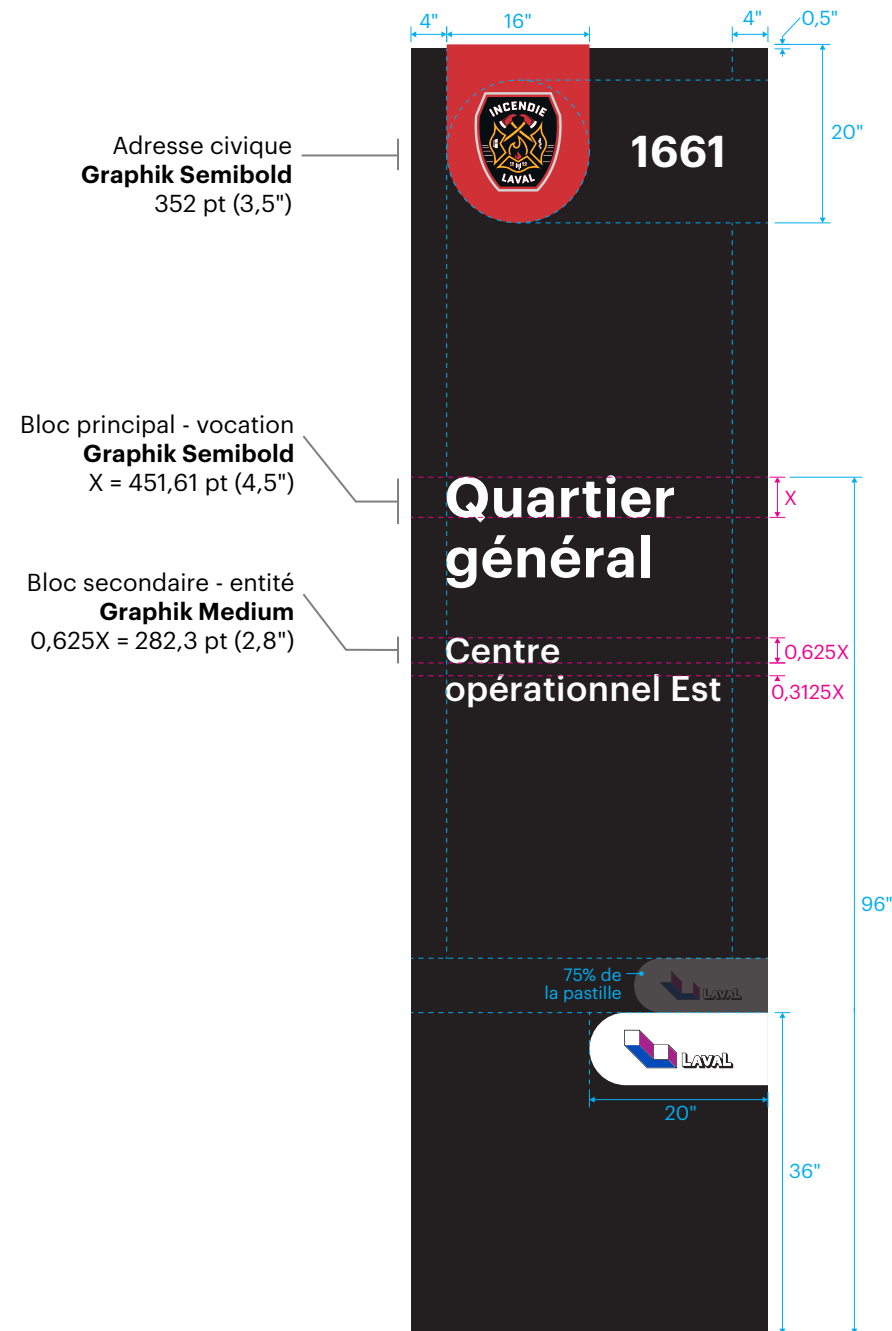
- La pastille rouge est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille rouge sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96" de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille rouge est alignée à droite au verso

i-SI.1.L Grille graphique

Stèle d'identification - grand - lumineux



i-SI.1.L - recto - 40" x 144"



i-SI.1.L - verso - 40" x 144"

Principes graphiques

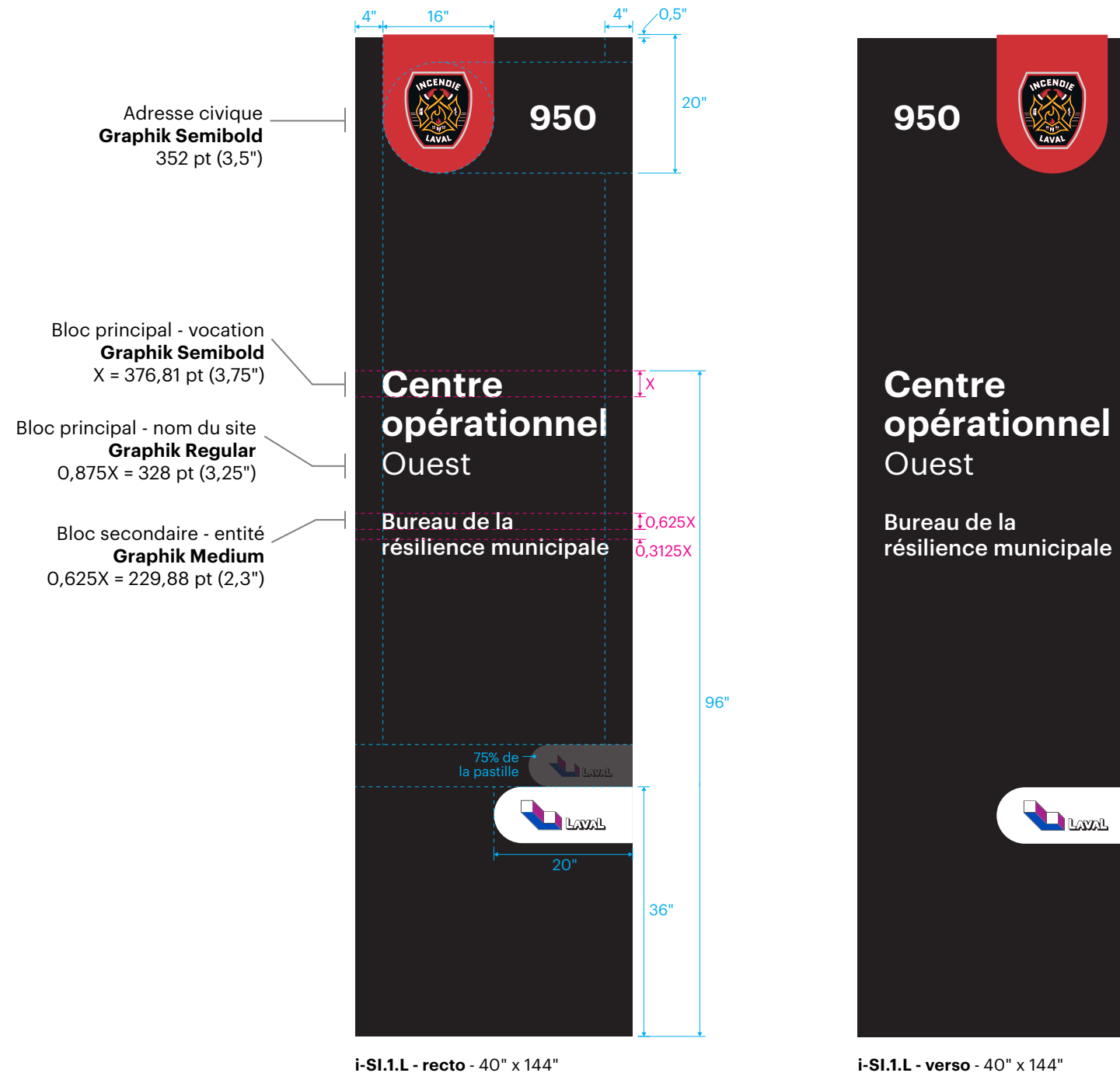
- La pastille rouge est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille rouge sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96" de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille rouge est alignée à droite au verso

i-SI.1.L Grille graphique

Stèle d'identification - grand - lumineux



Principes graphiques

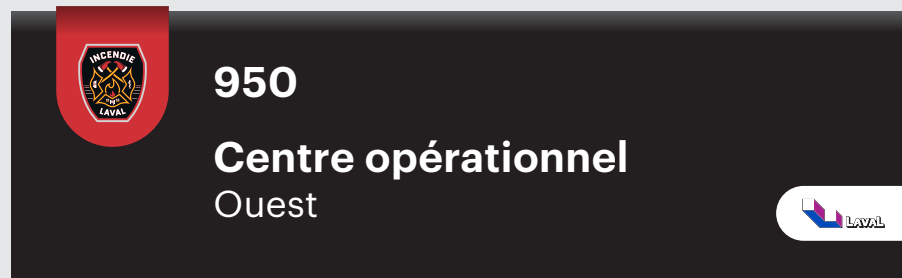
- La pastille rouge est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille rouge sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96" de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité

Verso

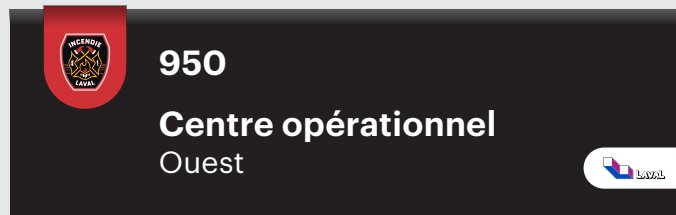
- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille rouge est alignée à droite au verso

Type i-IE

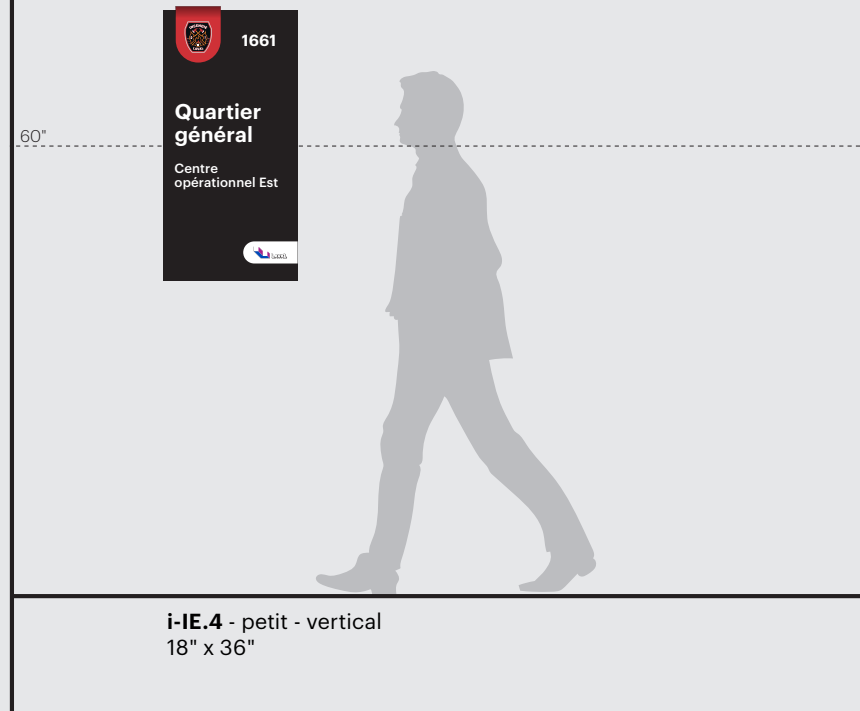
Identification / information d'édifice - 3 formats



i-IE.1.L - grand
120" x 36"



i-IE.2.L - moyen
90" x 28"

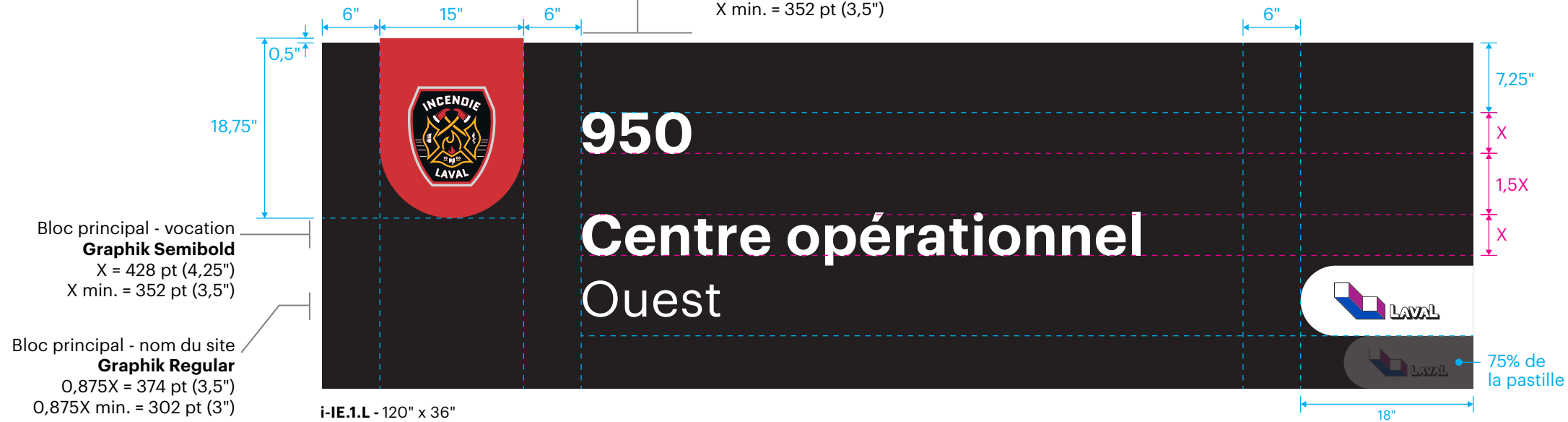


i-IE.4 - petit - vertical
18" x 36"

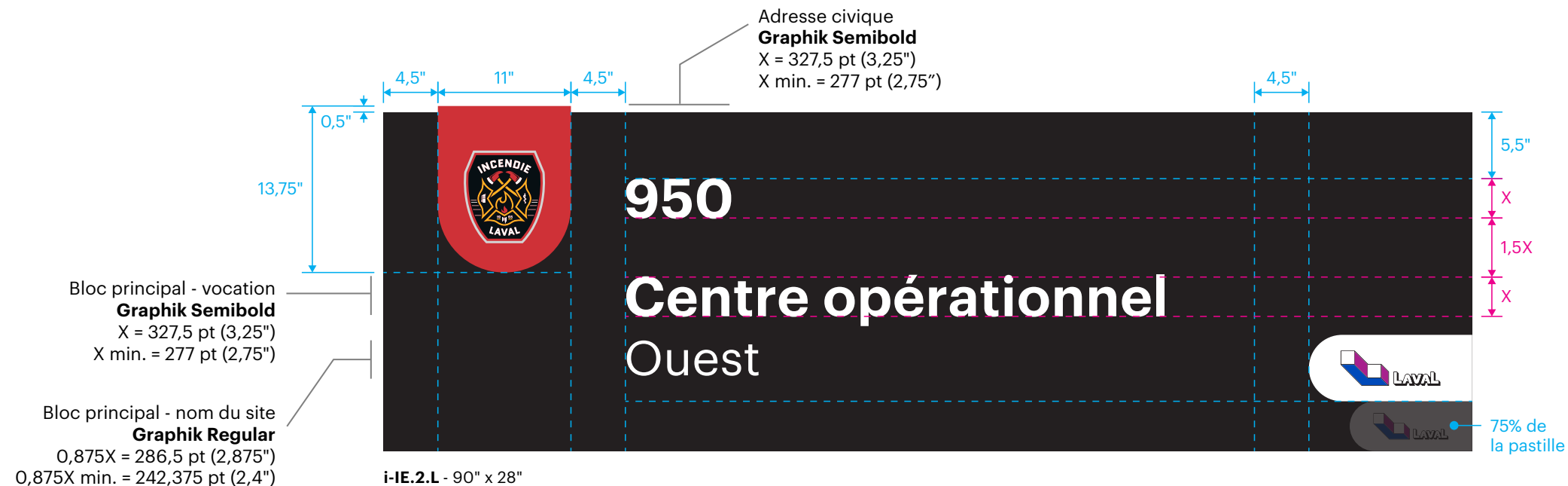
i-IE.1.L / i-IE.2.L Grilles graphiques

Identification / information d'édifice - grand et moyen - lumineux

Adresse civique
Graphik Semibold
 X = 428 pt (4,25")
 X min. = 352 pt (3,5")



Adresse civique
Graphik Semibold
 X = 327,5 pt (3,25")
 X min. = 277 pt (2,75")

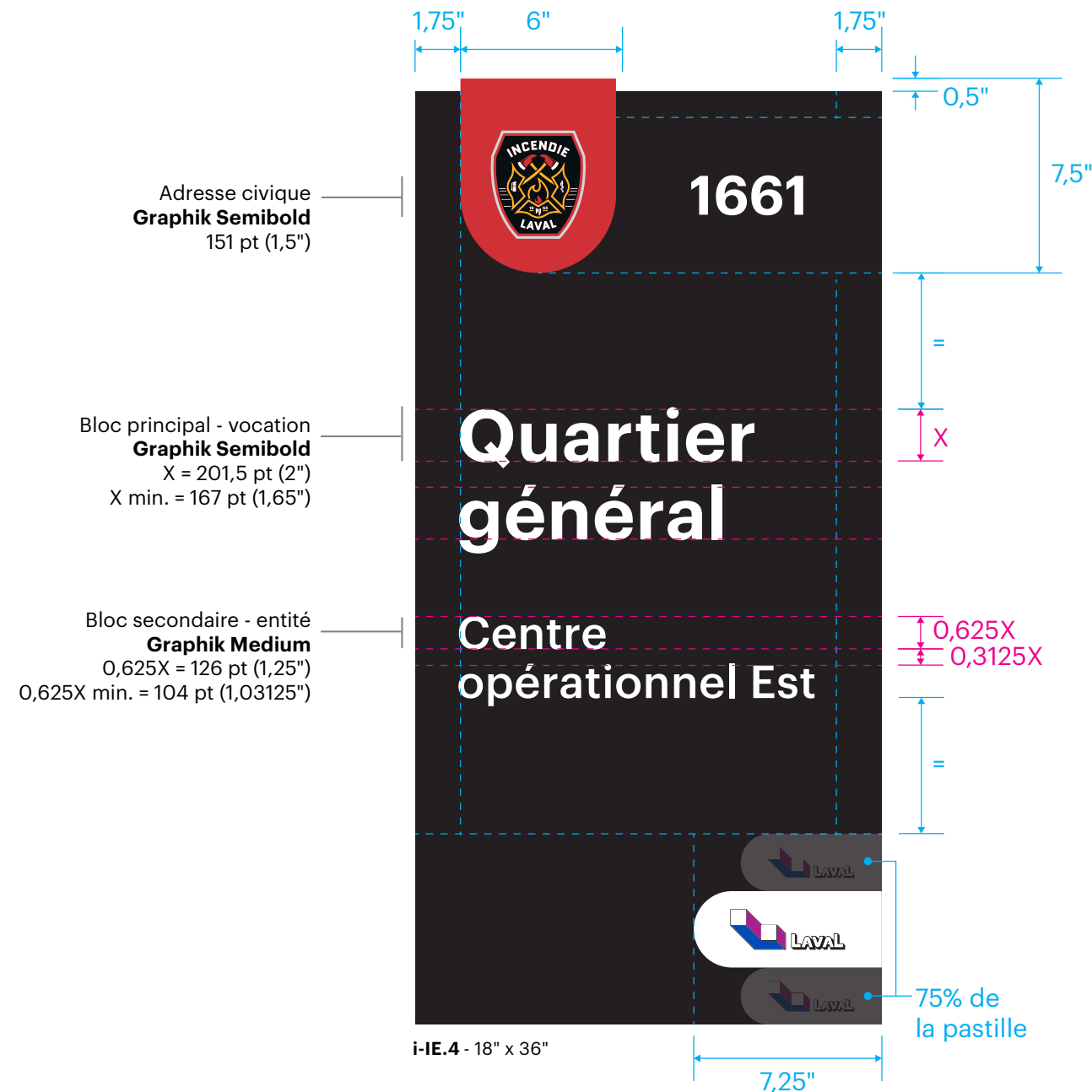


Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille sont fixes
- Les principes établis à la section « Bloc - adresse civique » ne s'appliquent pas aux items i-IE.1.L et i-IE.2.L
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

i-IE.4 Grille graphique

Identification / information d'édifice - petit - vertical

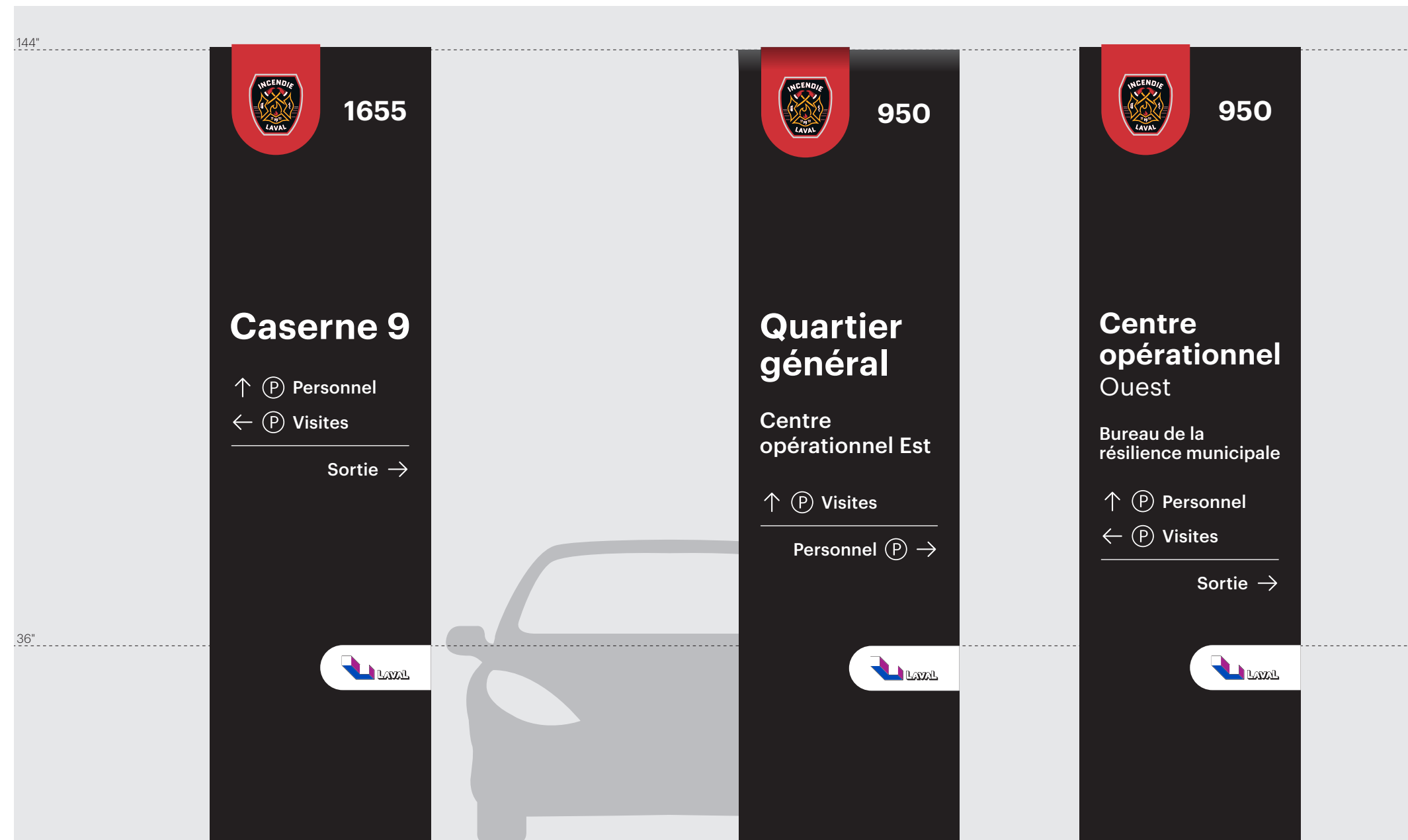


Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille sont fixes
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

Type i-SDV

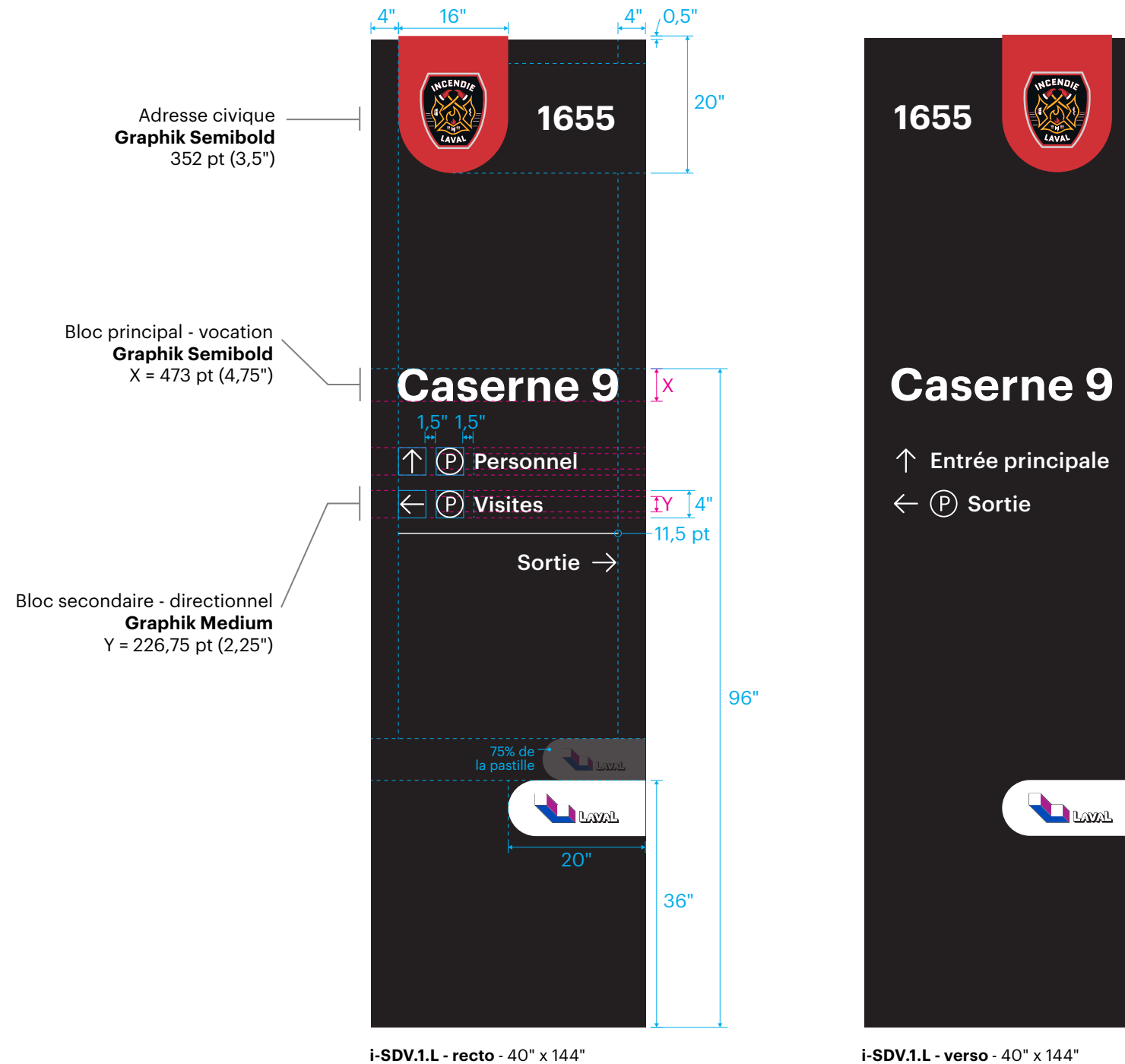
Stèle directionnelle véhiculaire



i-SDV.1.L - grand
40" x 144"

i-SDV.1.L Grille graphique

Stèle directionnelle véhiculaire - grand - lumineux



Principes graphiques

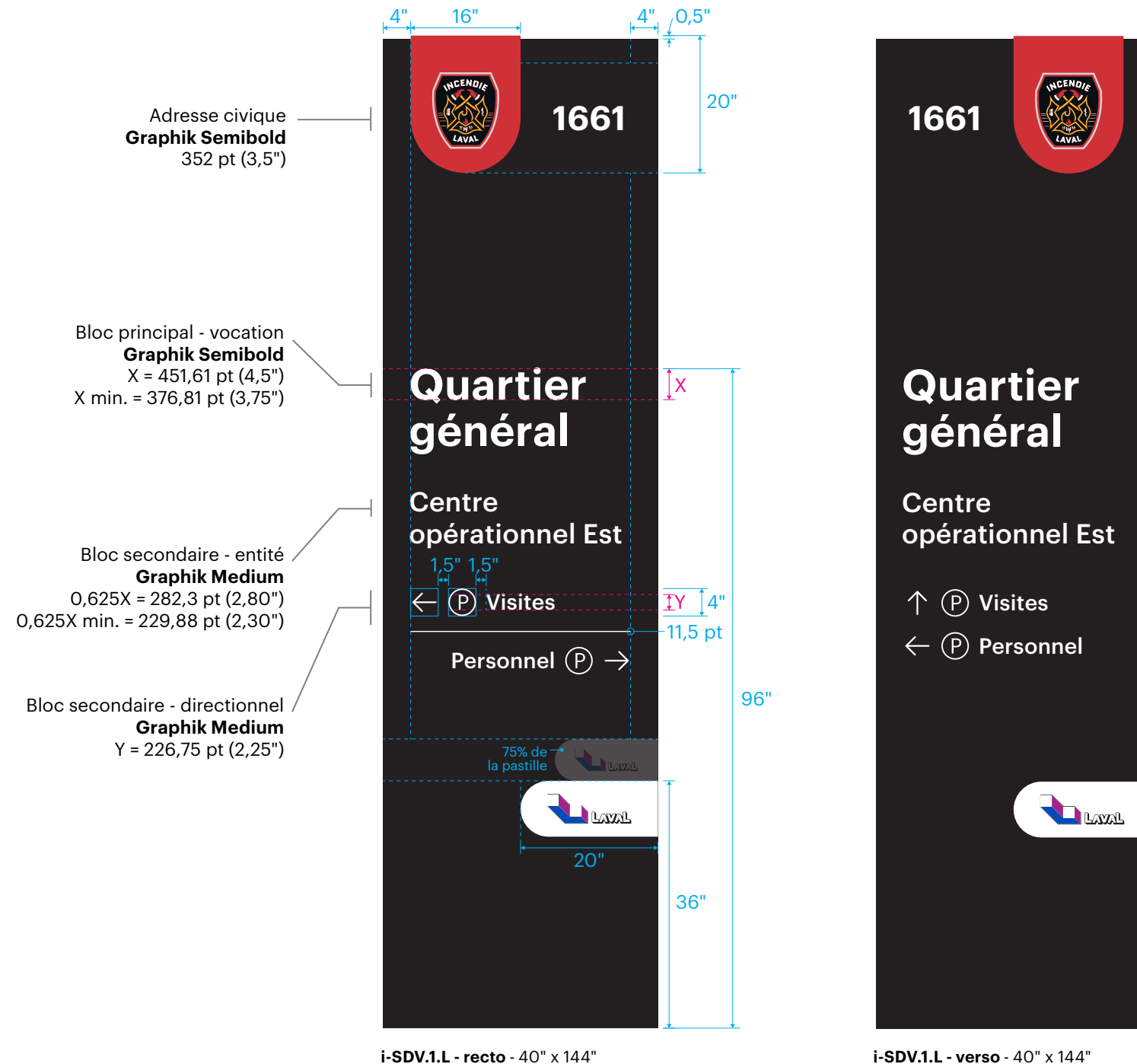
- La pastille rouge est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille rouge sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96" de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille rouge apparaît alignée à droite au verso

i-SDV.1.L Grille graphique

Stèle directionnelle véhiculaire - grand - lumineux



Principes graphiques

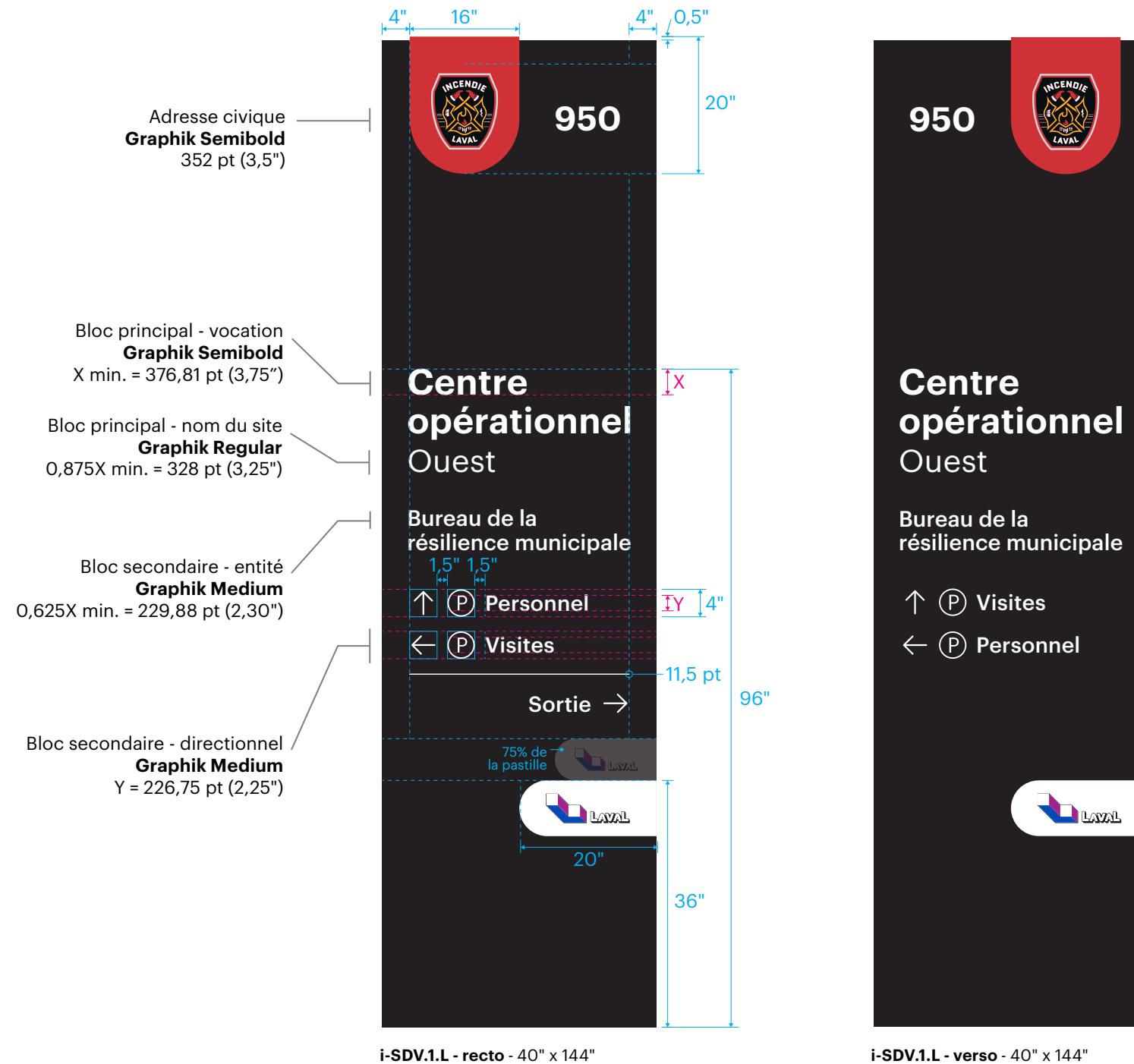
- La pastille rouge est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille rouge sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96" de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille rouge apparaît alignée à droite au verso

i-SDV.1.L Grille graphique

Stèle directionnelle véhiculaire - grand - lumineux



Principes graphiques

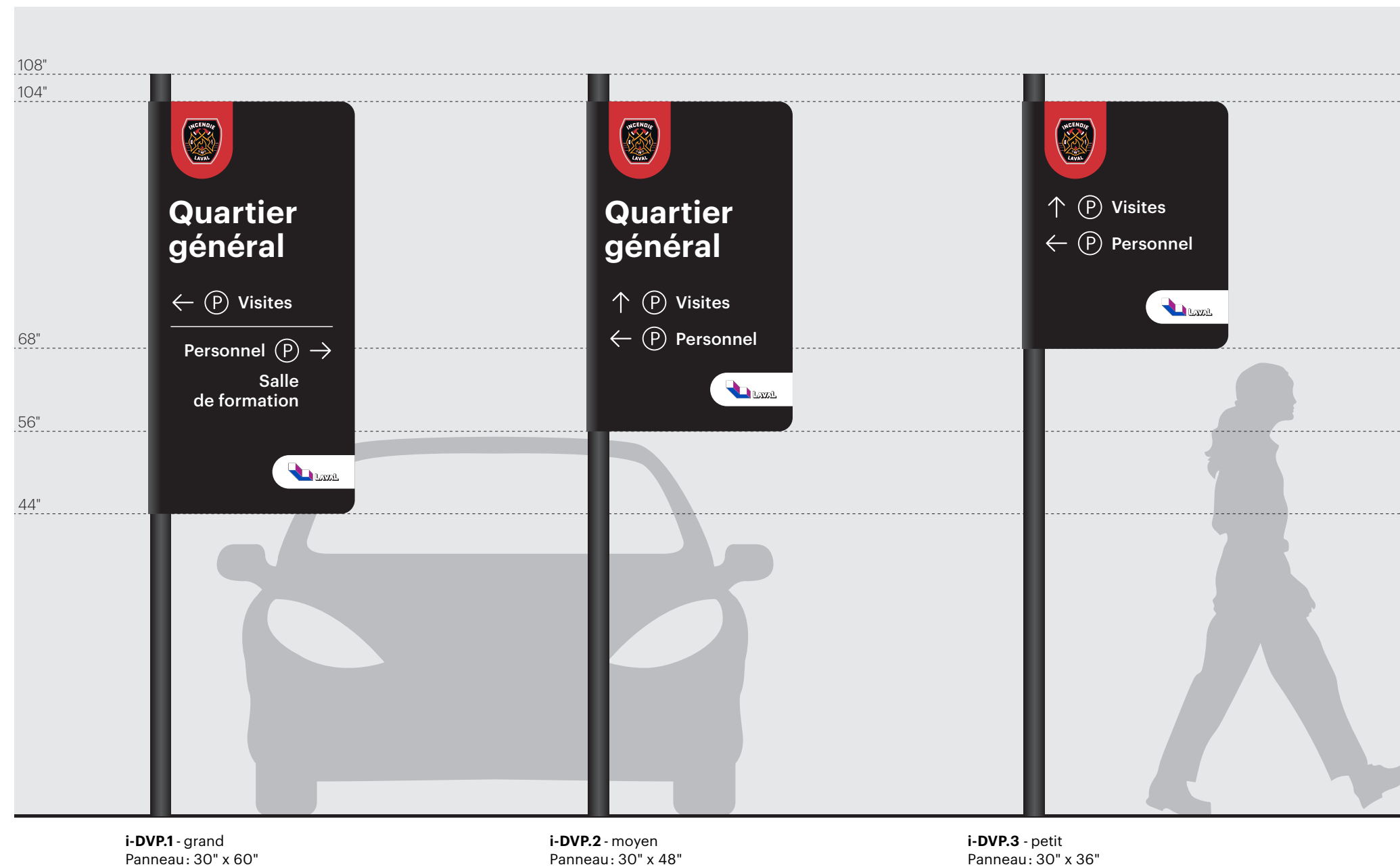
- La pastille rouge est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille rouge sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96" de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille rouge apparaît alignée à droite au verso

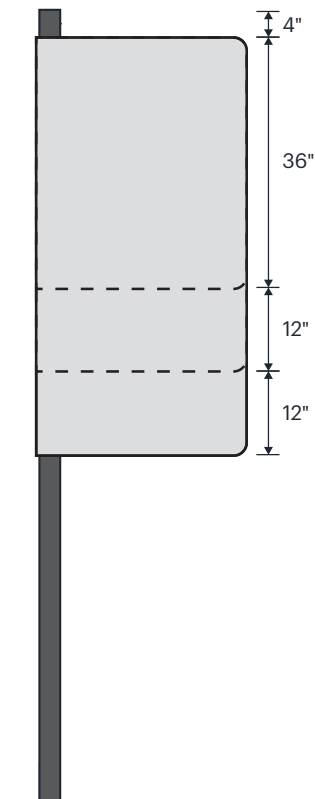
Type i-DVP

Directionnel véhiculaire sur poteau - 3 formats



Principes généraux

- Largeur de 30" pour tous les formats
- Hauteur du panneau augmentée par incréments de 12" (minimum 36" de haut) selon la quantité de contenu de façon à assurer la cohérence visuelle entre toutes les déclinaisons



i-DVP.1 Grilles graphiques

Directionnel véhiculaire sur poteau - grand



Principes graphiques généraux

- Alignement du texte à gauche à 3,25" pour le recto et le verso
- La pastille rouge est toujours alignée du côté du poteau
- Les dimensions du logotype et de la pastille rouge sont fixes

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- Le logo dans sa pastille blanche est exceptionnellement positionné du côté gauche du panneau

i-DVP.1 Grilles graphiques (suite)

Directionnel véhiculaire sur poteau - grand



Principes graphiques généraux

- Alignement du texte à gauche à 3,25" pour le recto et le verso
- La pastille rouge est toujours alignée du côté du poteau
- Les dimensions du logotype et de la pastille rouge sont fixes

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- Le logo dans sa pastille blanche est exceptionnellement positionné du côté gauche du panneau

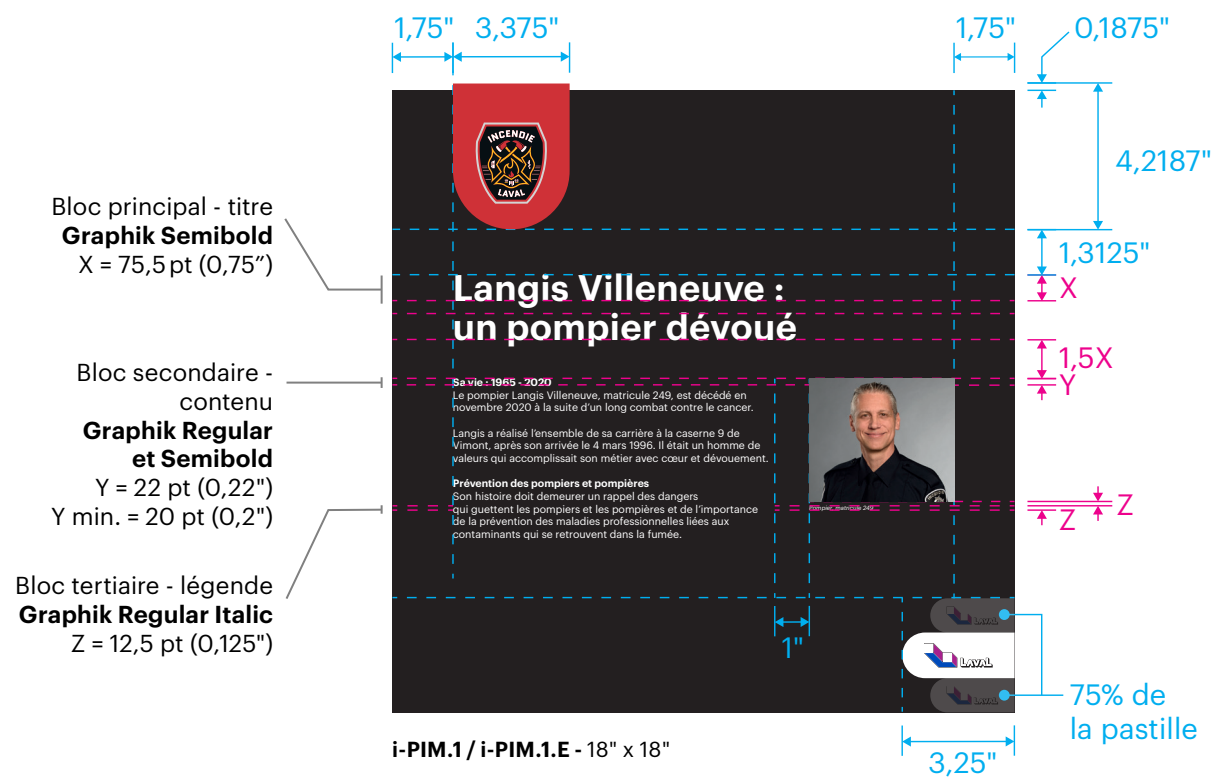
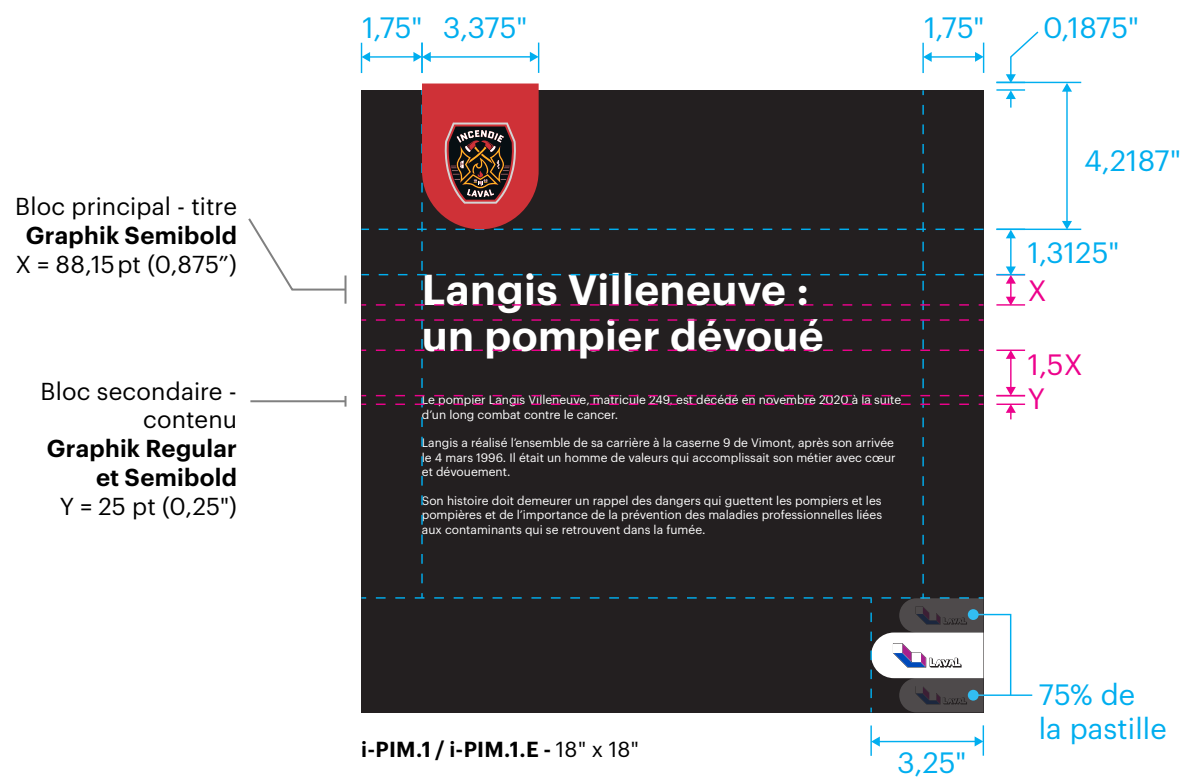
i-DVP.2 / i-DVP.3 Grilles graphiques

Directionnel véhiculaire sur poteau - moyen et petit



i-PIM.1 Grille graphique

Panneau d'interprétation - mural - grand

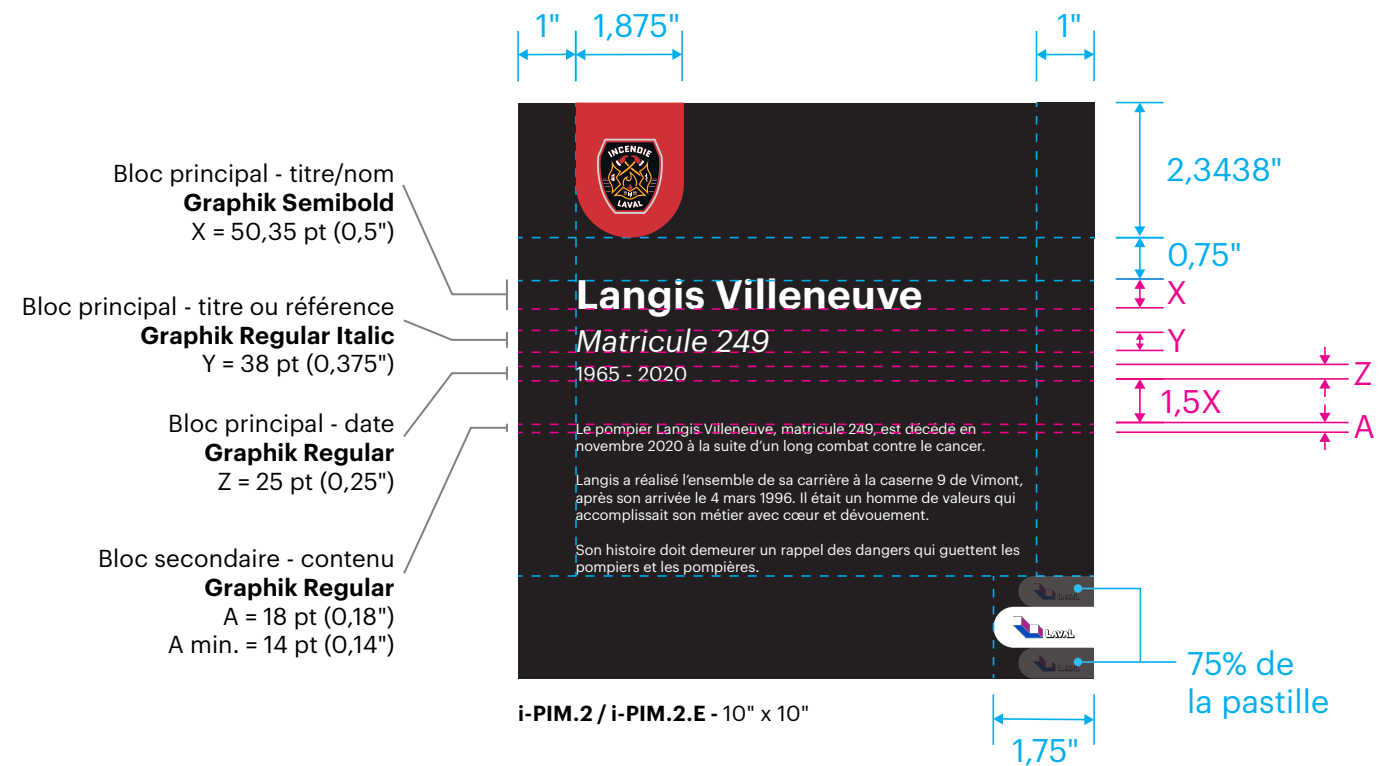


Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logotype et de la pastille sont fixes
- Les hauteurs de Y (idéal) et Y minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

i-PIM.2 Grille graphique

Panneau d'interprétation - mural - petit



Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logotype et de la pastille sont fixes
- Les hauteurs de A (idéal) et A minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

i-ILL.3.V Grille graphique

Identification logo SSIL en vinyle sur porte de garage



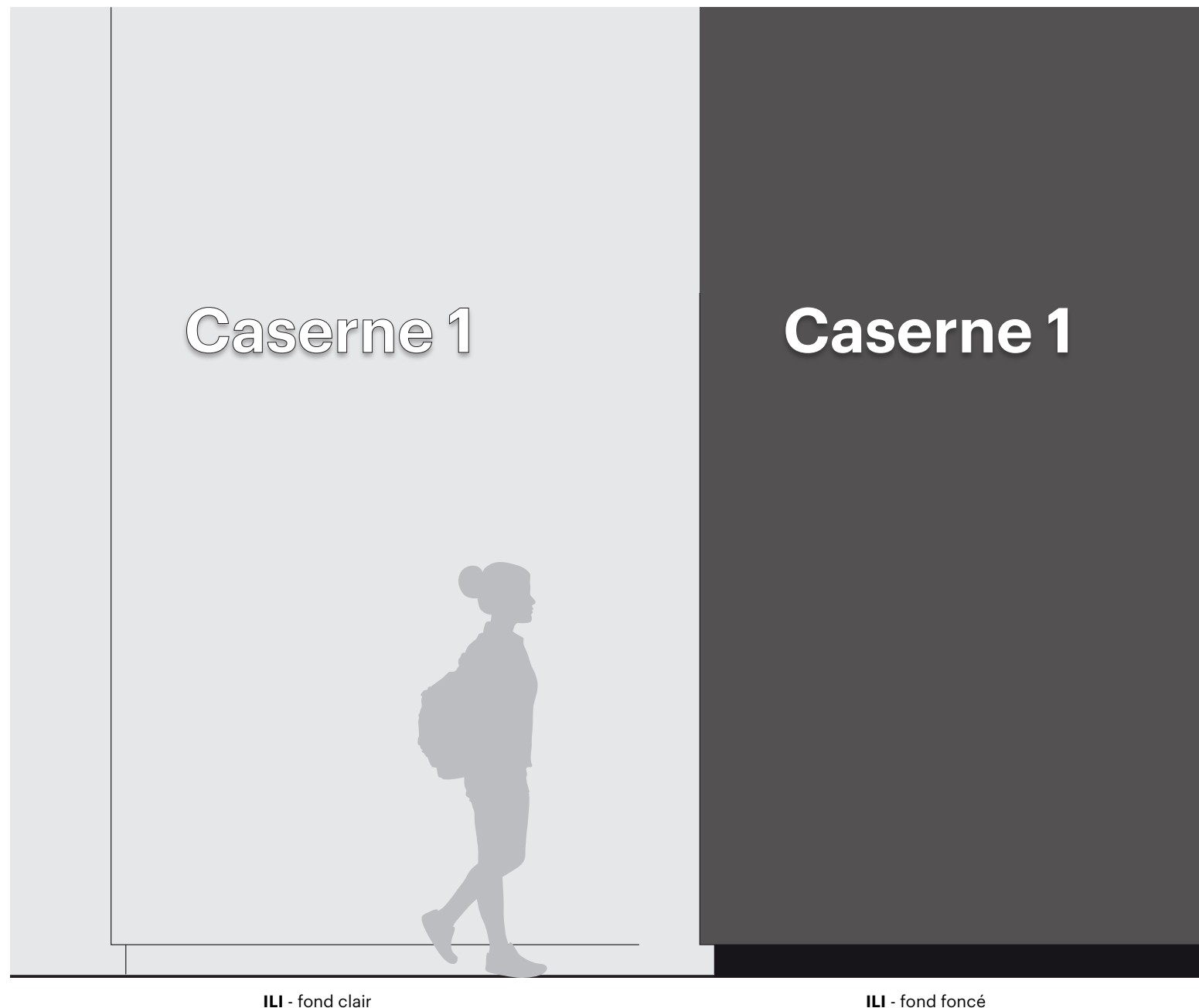
i-ILL.3.V - vinyle
31,5" x 36"

Principe général

- L'apposition de l'emblème sur les portes de garage a pour but d'identifier les accès extérieurs réservés au Service de sécurité incendie, si et seulement si, le bâtiment est occupé par plusieurs services municipaux
- Le type i-ILL.3.V est toujours centré verticalement et horizontalement dans l'espace de la porte de garage

i-ILI Grille graphique

Identification lettrage sur immeuble - Caserne



ILI - fond clair

ILI - fond foncé

Lettrage
Graphik Semibold
 X = 2200 pt (22")

Caserne 1

i-ILI.4.L.R / i-ILI.4.LF
 variable x 22"

Lettrage
Graphik Semibold
 X = 1615 pt (16")

Caserne 1

i-ILI.1.L.S / i-ILI.1.L.R / i-ILI.1.LF
 variable x 16"

Lettrage
Graphik Semibold
 X = 1210 pt (12")

Caserne 1

i-ILI.2.L.S / i-ILI.2.L.R / i-ILI.2.LF
 variable x 12"

i-ILI Grille graphique

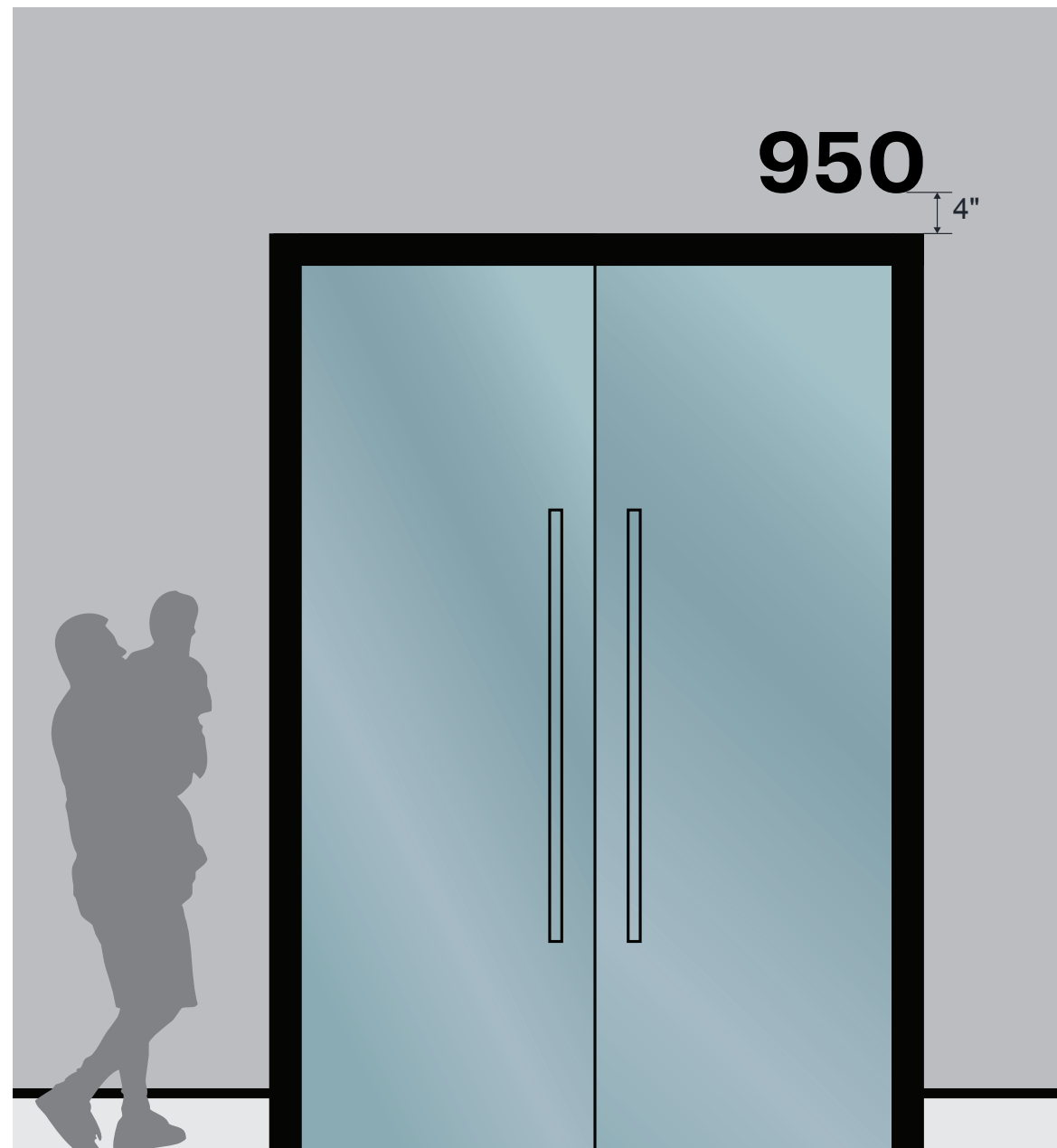
Identification lettrage sur immeuble - Autres sites



<p>Lettrage Graphik Semibold X = 1615 pt (16")</p>	—	Centre opérationnel
<p>Lettrage Graphik Regular 0,875X = 1410 pt (14")</p>	—	Ouest
		i-ILI.1.L.R / i-ILI.1.L variable x 16"
<p>Lettrage Graphik Semibold et Regular X = 1615 pt (16")</p>	—	Centre opérationnel Ouest
		i-ILI.1.L.S variable x 16"
<p>Lettrage Graphik Semibold X = 1210 pt (12")</p>	—	Centre opérationnel
<p>Lettrage Graphik Regular 0,875X = 1059 pt (10,5")</p>	—	Ouest
		i-ILI.2.L.R / i-ILI.2.L variable x 12"
<p>Lettrage Graphik Semibold et Regular X = 1210 pt (12")</p>	—	Centre opérationnel Ouest
		i-ILI.2.L.S variable x 12"

i-NC Grille graphique

Numéro civique



950

4"

i-NC - variable x 8"

950

i-NC - variable x 8"

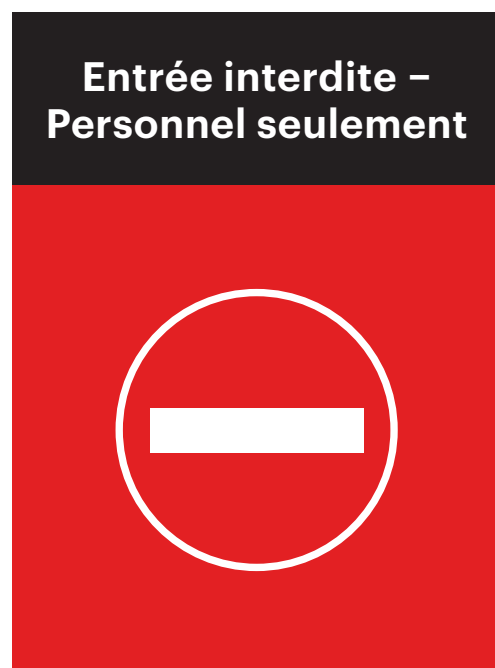
Numéro civique
Graphik Semibold
Corps = 806 pt (8")
Crénage = 20

i-IRM / i-IRM.2 Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur

Les grille graphiques démontrées s'appliquent aussi aux versions en vinyle (i-IRM.E.V, i-IRM.V, i-IRM.2.E.V et i-IRM.2.V)

Message
Graphik Semibold
X = 50,35 pt (0,5")



i-IRM.E / i-IRM.E.V / i-IRM / i-IRM.V - 8,5" x 11,5"

Principe graphique

- Message centré dans sa zone



i-IRM.2.E / i-IRM.2.E.V / i-IRM.2 / i-IRM.2.V - 8,5" x 14"

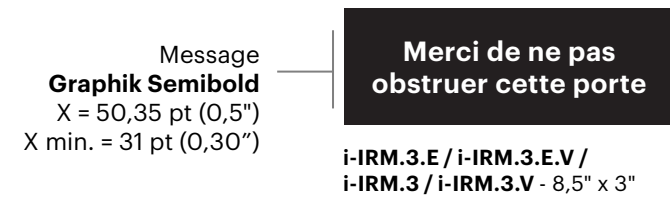
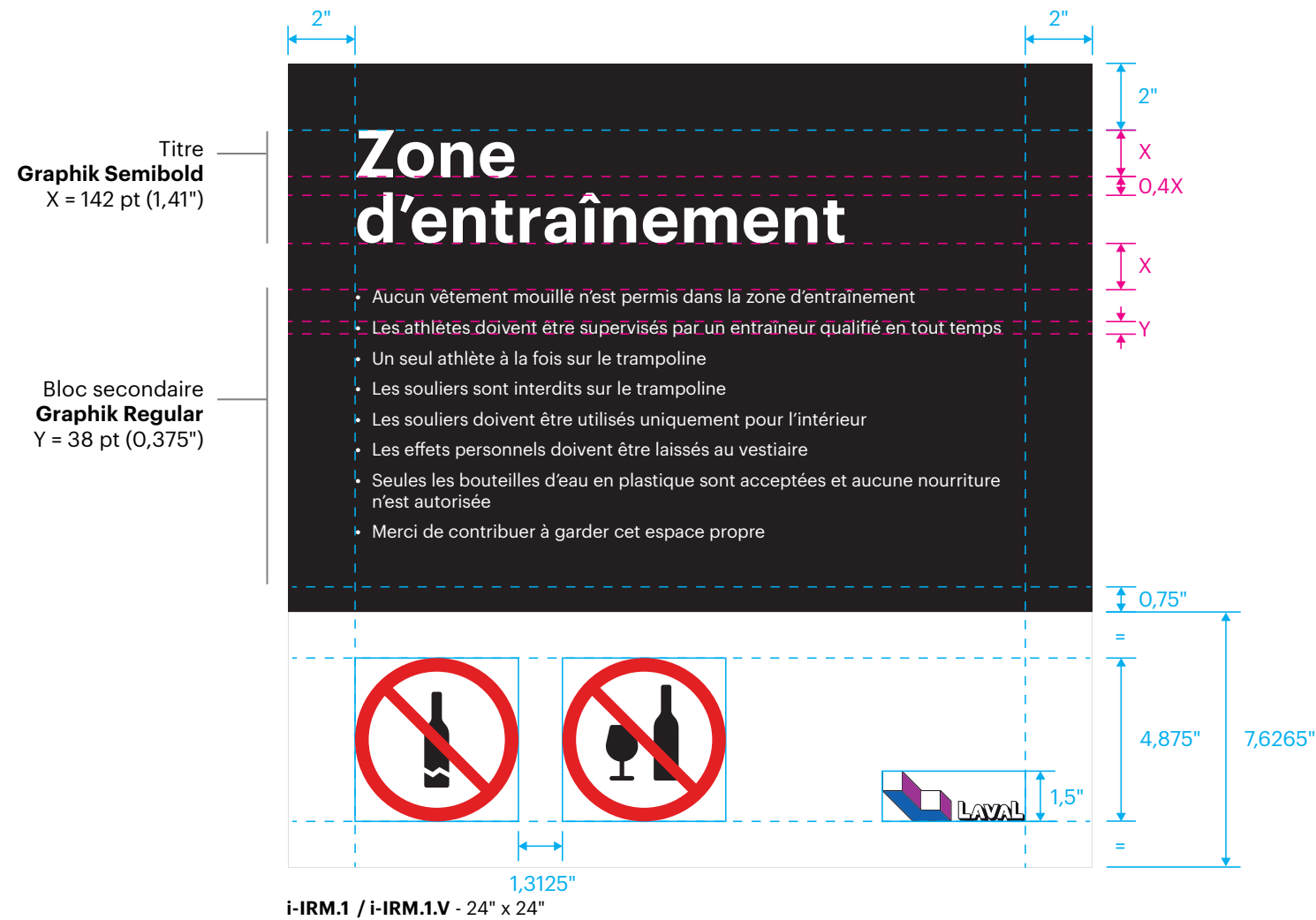
Principe graphique

- Utilisation telle quelle, aucune modification n'est permise sur cet élément

i-IRM.1 / i-IRM.3 / i-IRM.7 / i-ISU Grilles graphiques

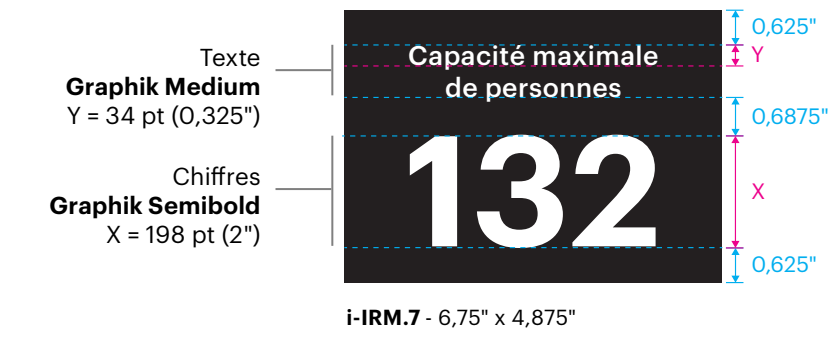
Identification règlement - mural - extérieur et intérieur / Identification de sortie d'urgence

Les grilles graphiques démontrées s'appliquent aussi à la version vinyle (i-IRM.1.V / i-IRM.3.V / i-IRM.3.E.V)



Principe graphique
i-IRM.3, i-IRM.7 et i-ISU

- Messages centrés dans leur zone respective



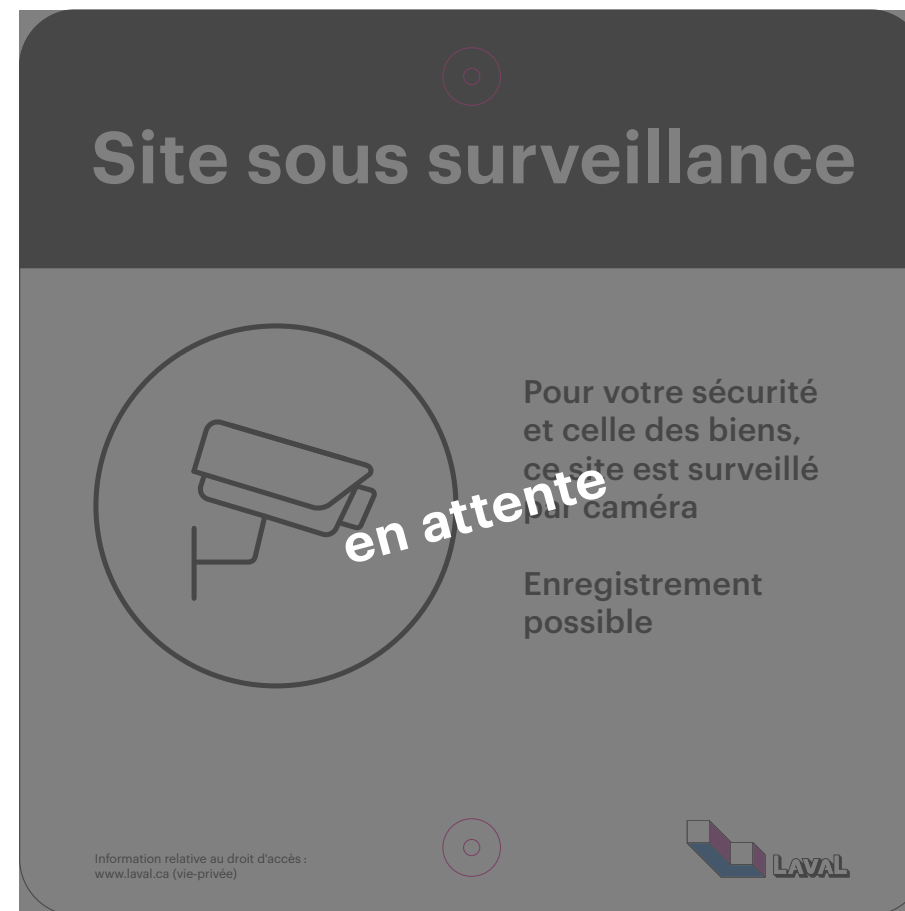
i-IRM.8 / i-IRM.8M.E Grilles graphique

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur

La grille graphique du i-IRM.8M.E démontrée s'applique aussi à la version sur poteau (i-IRM.8P.E)



i-IRM.8 - 10" x 14"



i-IRM.8M.E / i-IRM.8P.E - 23,622" x 23,622"

Principe graphique

- Utilisation telle quelle, aucune modification n'est permise sur ces éléments

i-VH Grille graphique

Vinyle horaire



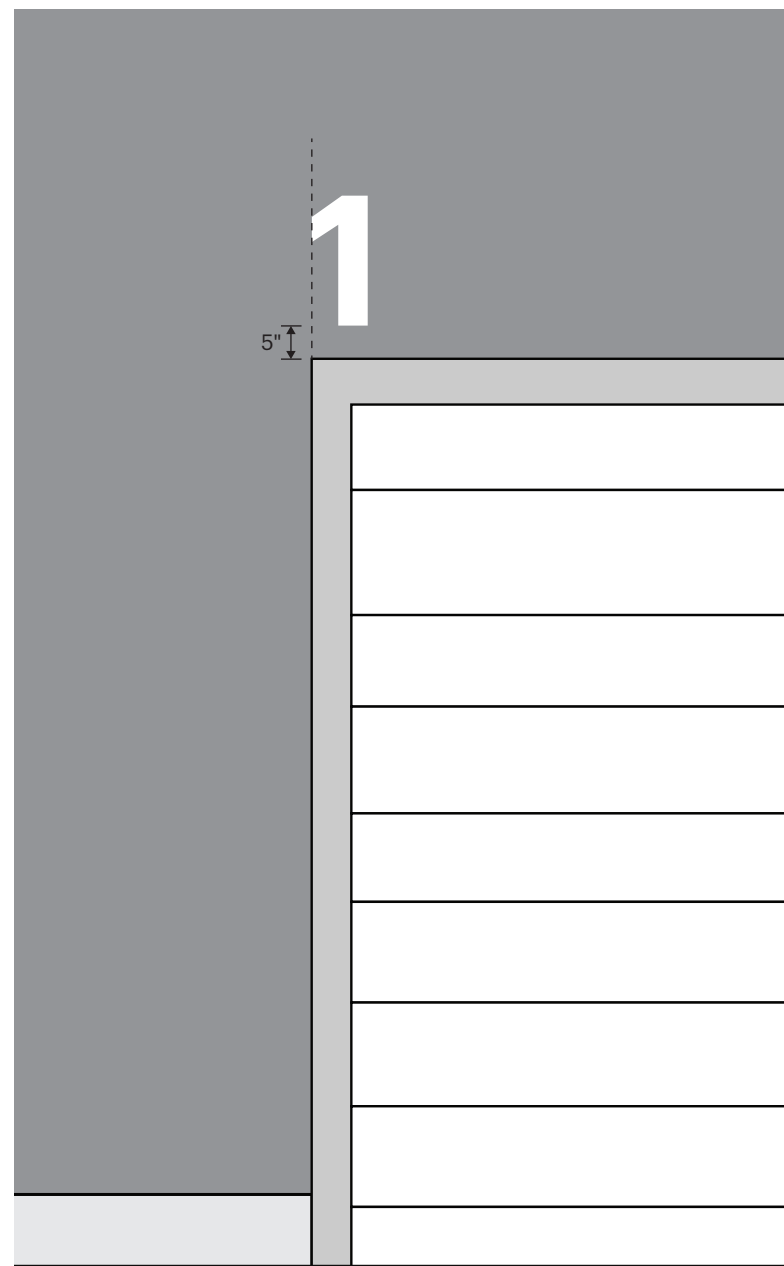
i-VH - dimensions variables

Principe graphique

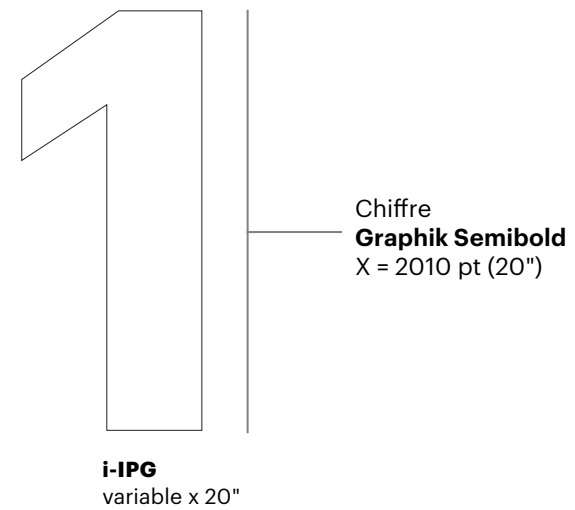
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficace du message

i-IPG Grille graphique

Identification porte de garage



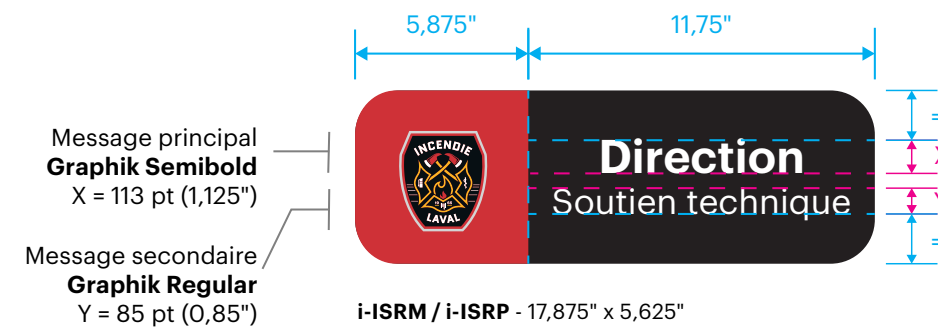
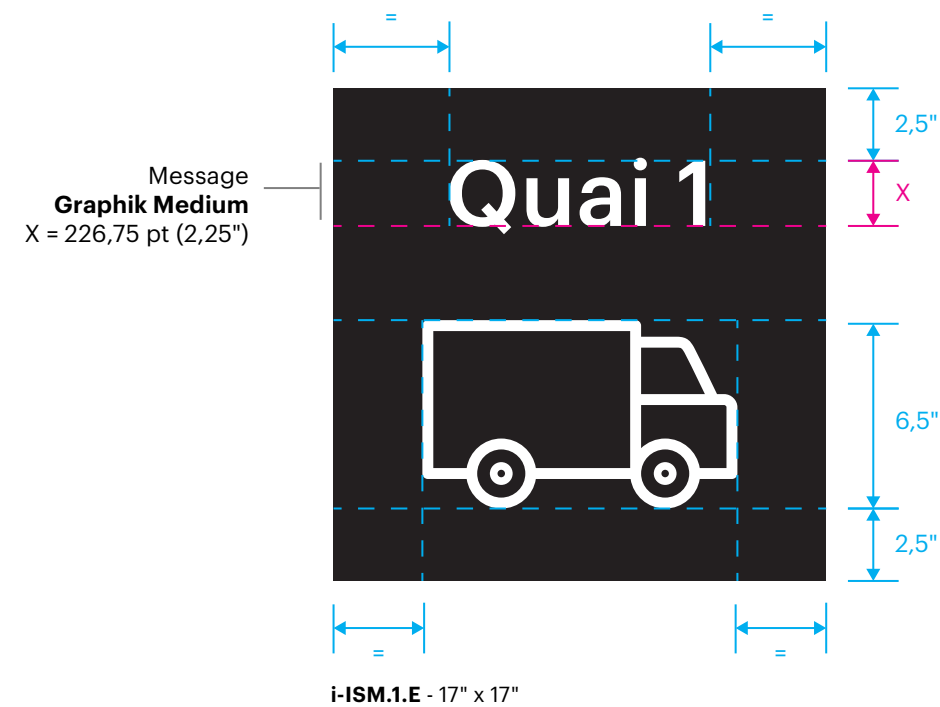
i-IPG
variable x 20"



i-ISM.1.E / i-ISRM Grilles graphiques

Identification de service - mural - extérieur / Identification de stationnement réservé - mural

La grille graphique démontrée (i-ISRM) s'applique aussi à la version sur poteau (i-ISRP)



i-LA Grille graphique

Logo accueil



i-LA - 26" x 30"

Principe général

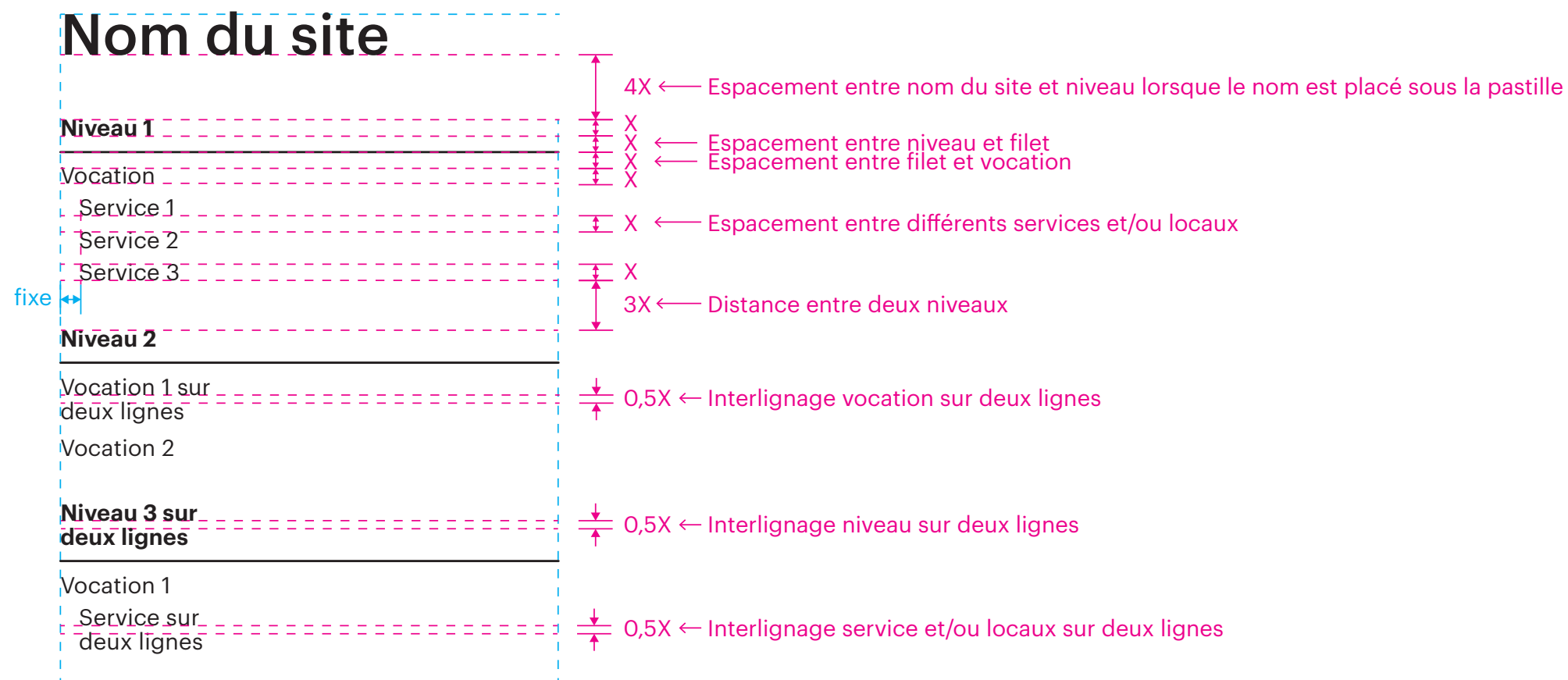
- Prévoir une zone de dégagement adaptée selon les contraintes architecturales

i-RG et i-RA - principes graphiques

Ratios de X et espacements spécifiques aux i-RG et i-RA

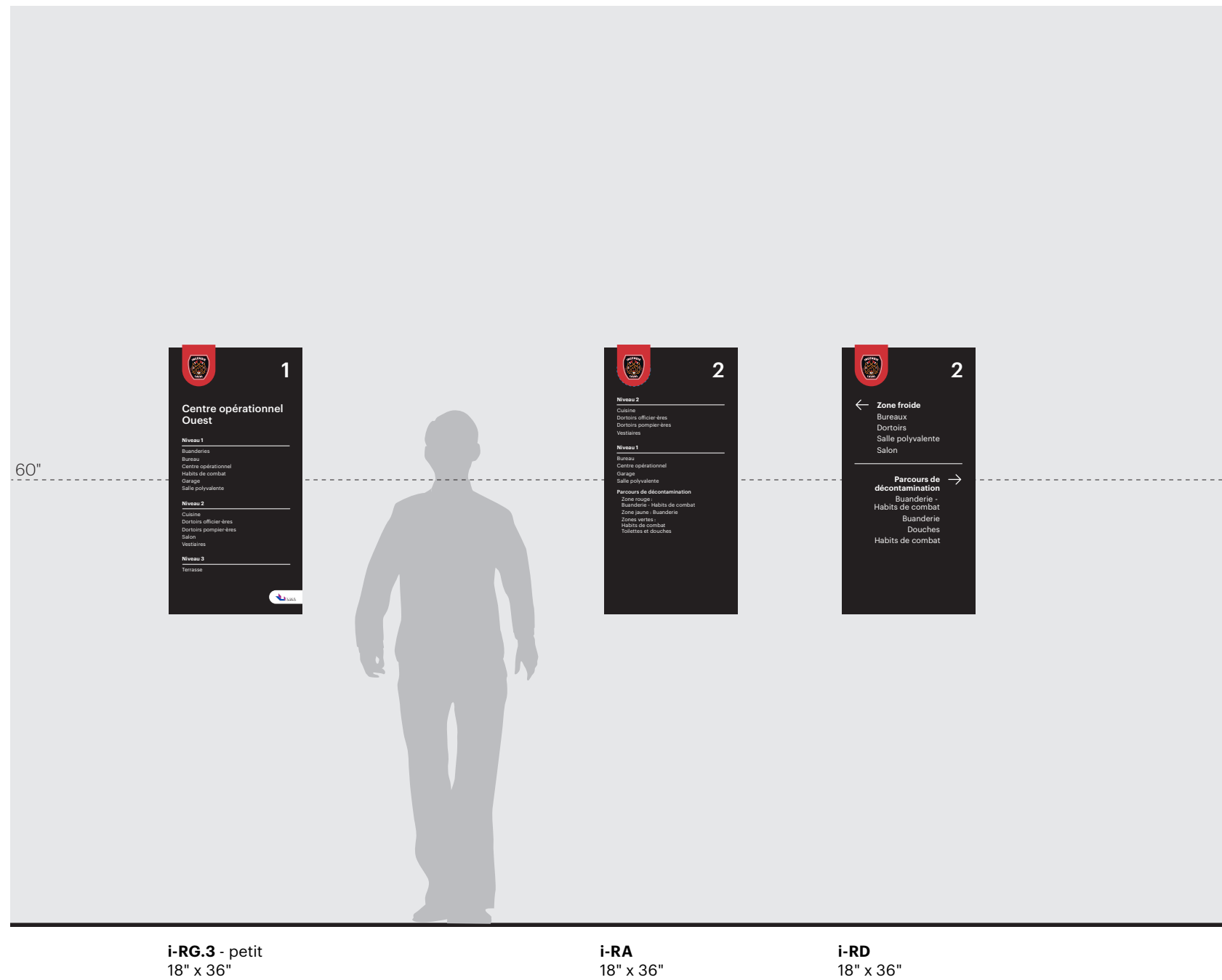
Le nom du site est placé à droite de la pastille ou sous celle-ci selon l'option la plus harmonieuse et afin de maximiser l'espace disponible au besoin. S'il est sur deux lignes, le nom du site doit obligatoirement être placé sous la pastille.

Le contenu pour un même niveau devrait être regroupé dans une seule colonne.



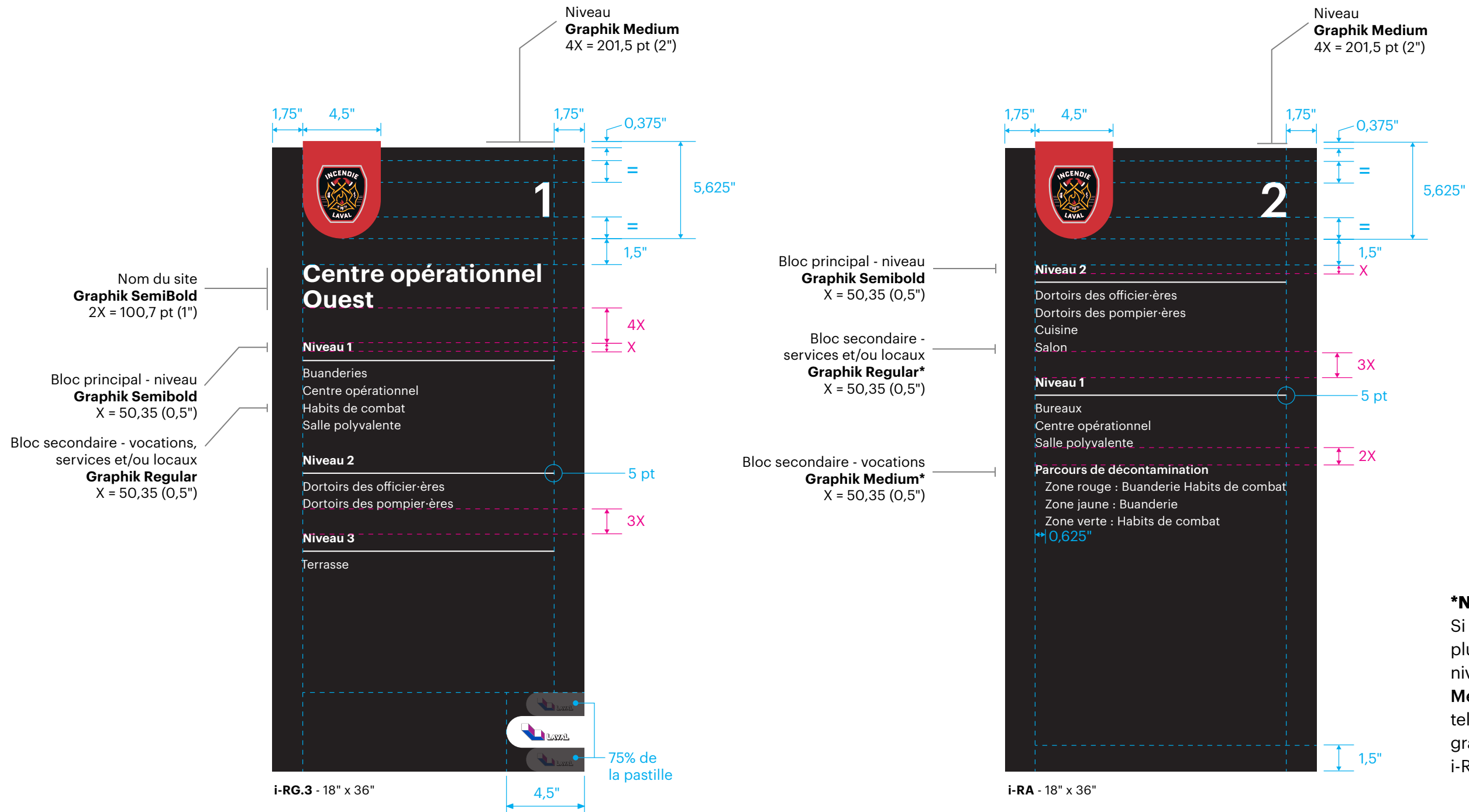
Types i-RG / i-RA / i-RD

Répertoire général / Répertoire d'ascenseur / Répertoire directionnel



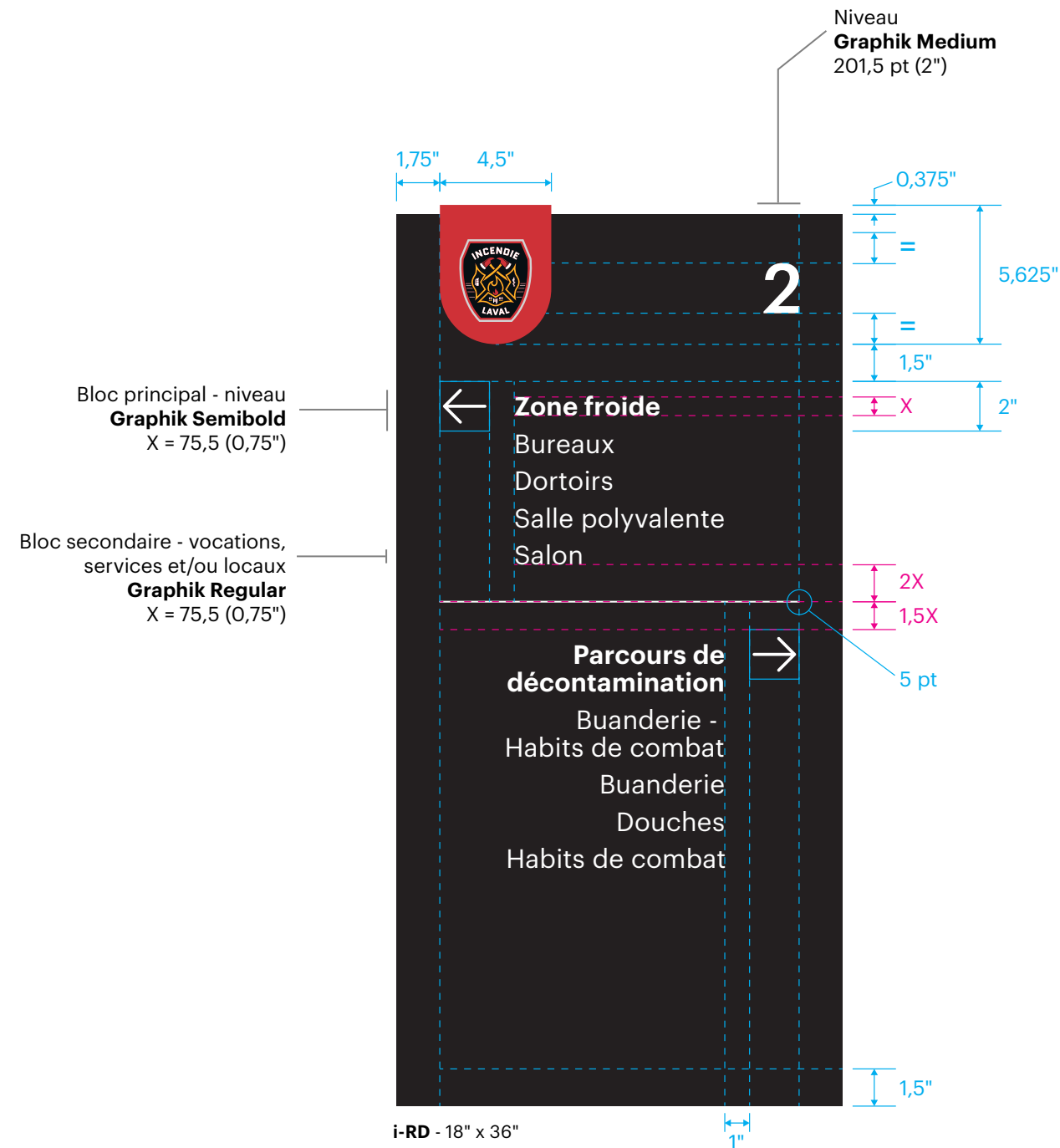
i-RG.3 / i-RA Grilles graphiques

Répertoire général - petit / Répertoire d'ascenseur



i-RD Grille graphique

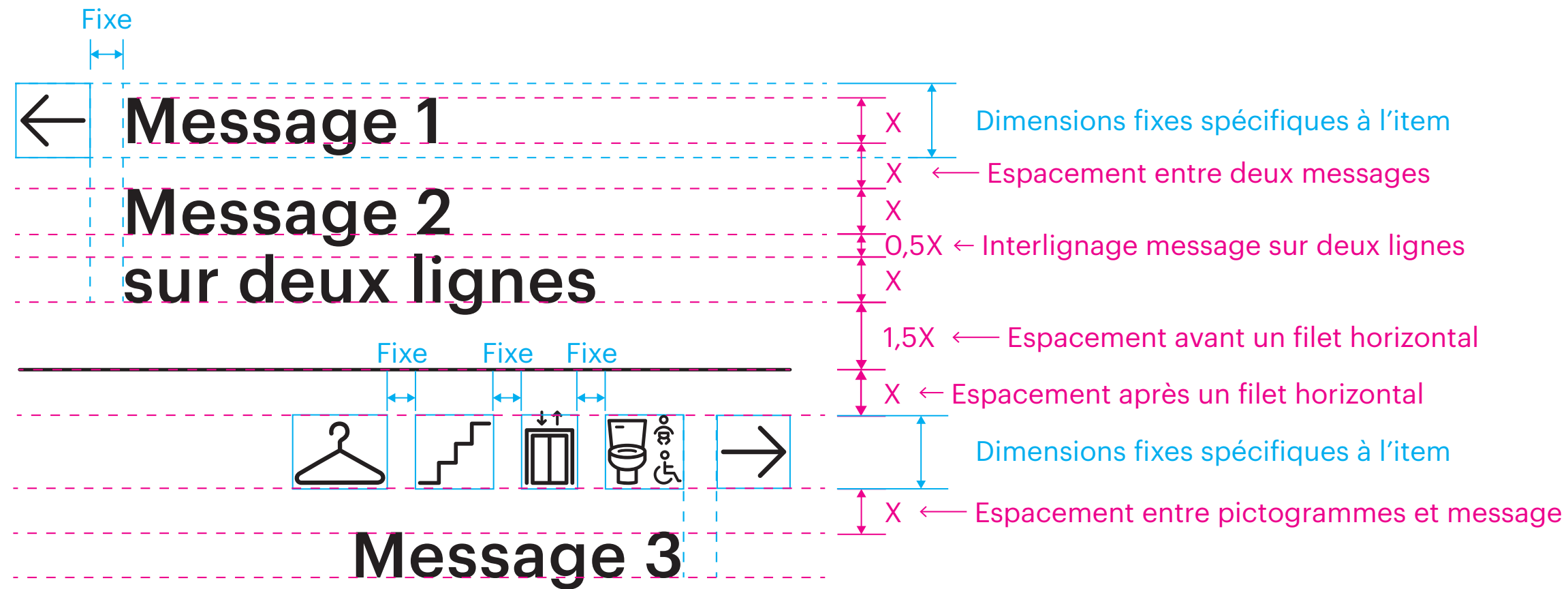
Répertoire directionnel



***Note**
Cet élément suit la même logique d'espacement que les blocs secondaires directionnels

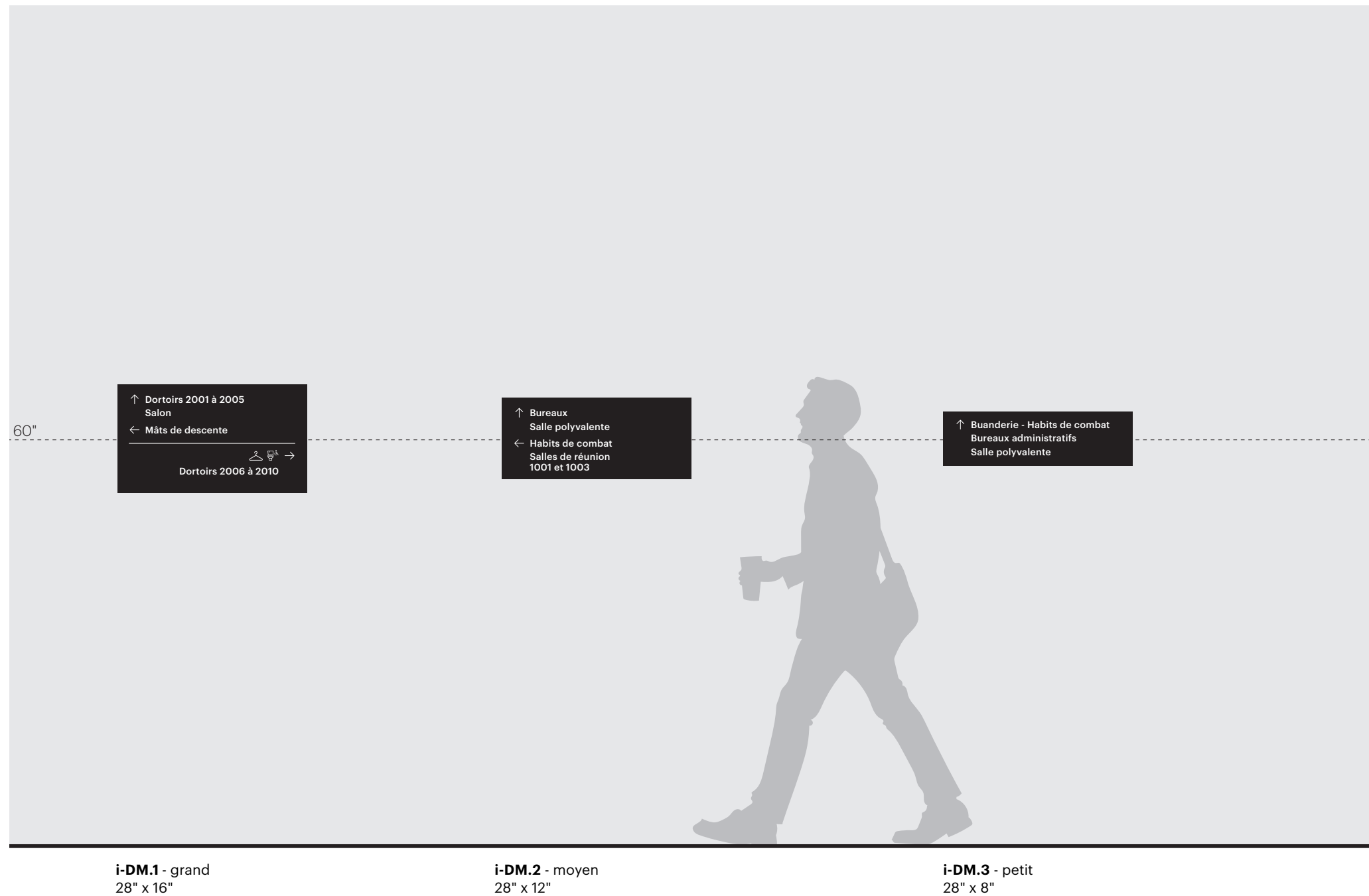
i-DM - principes graphiques

Ratios de X et espacements spécifiques aux i-DM



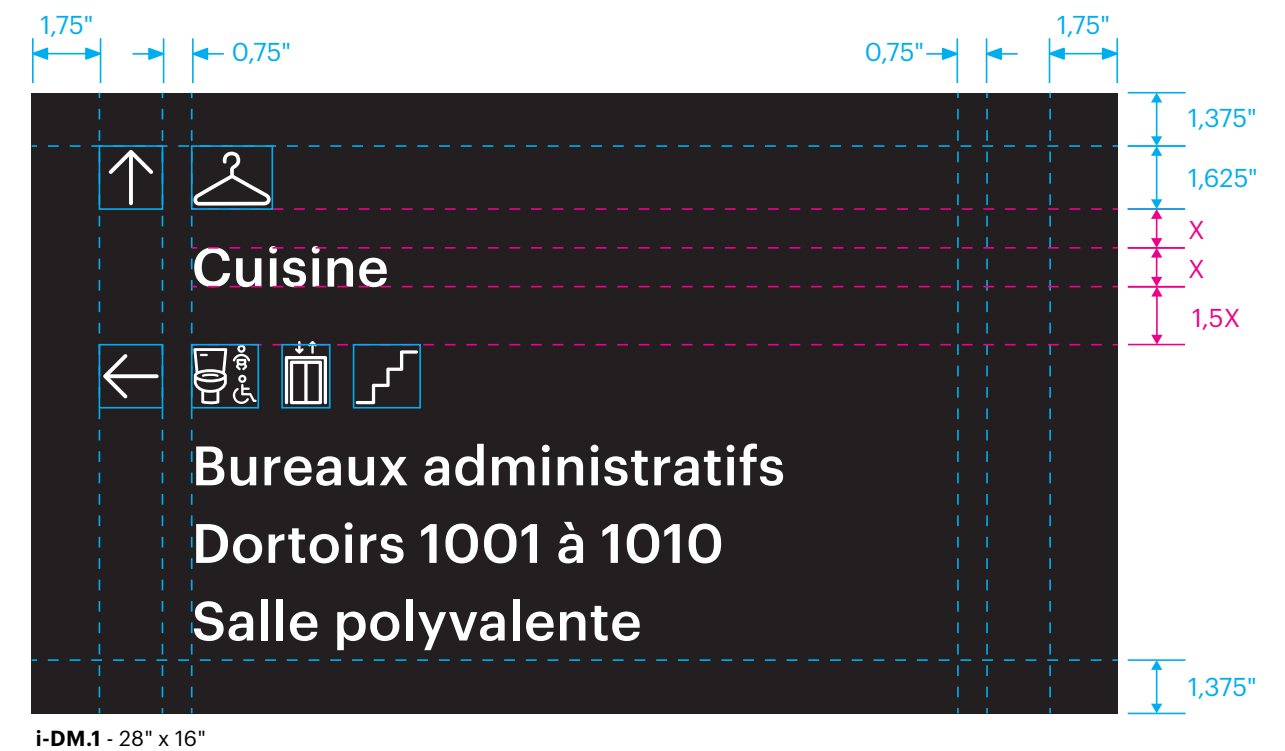
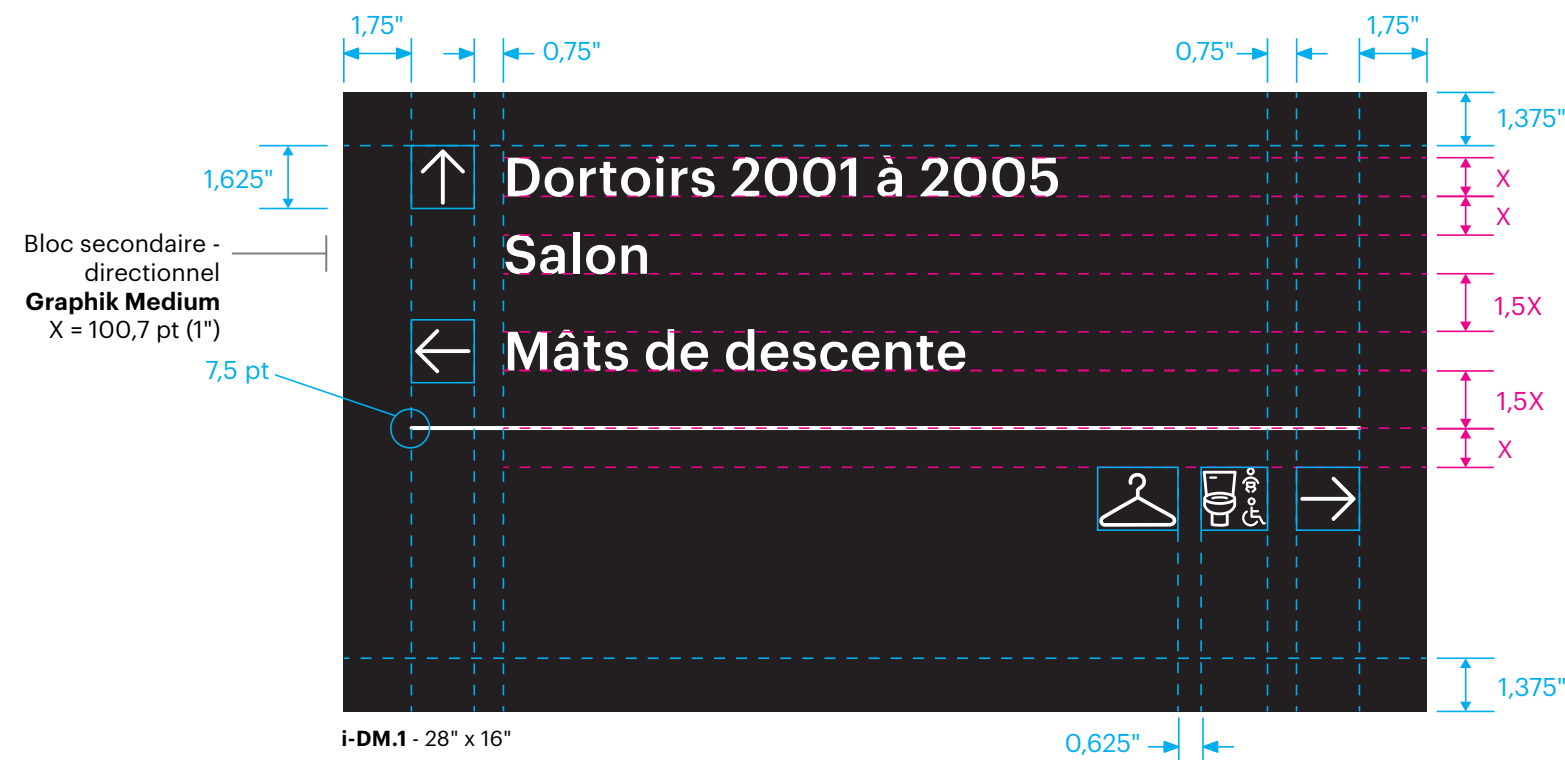
Type i-DM

Directionnel mural - 3 formats



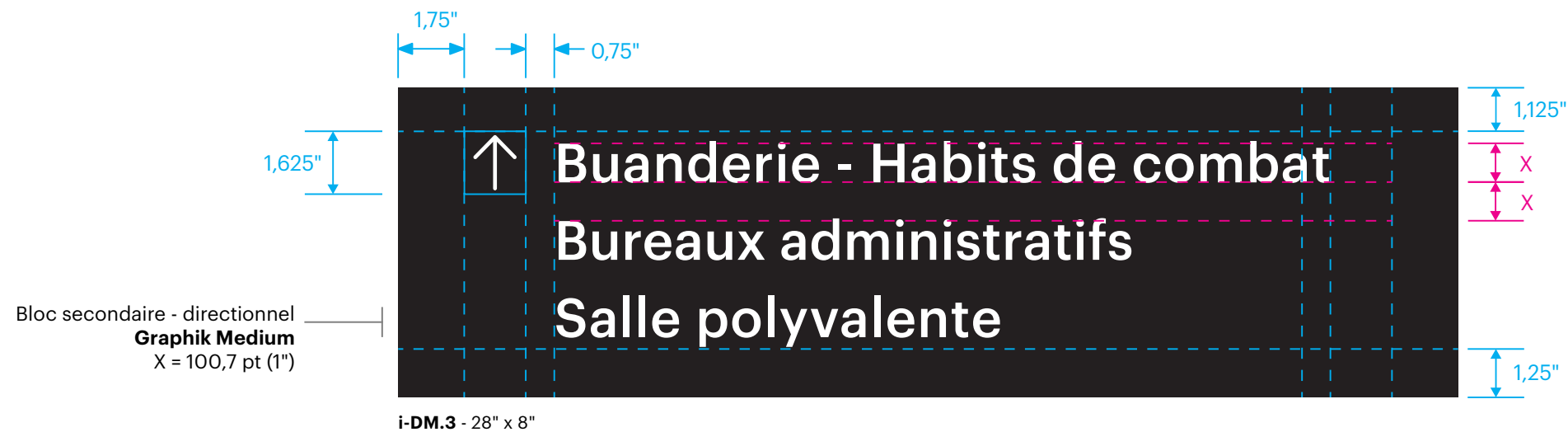
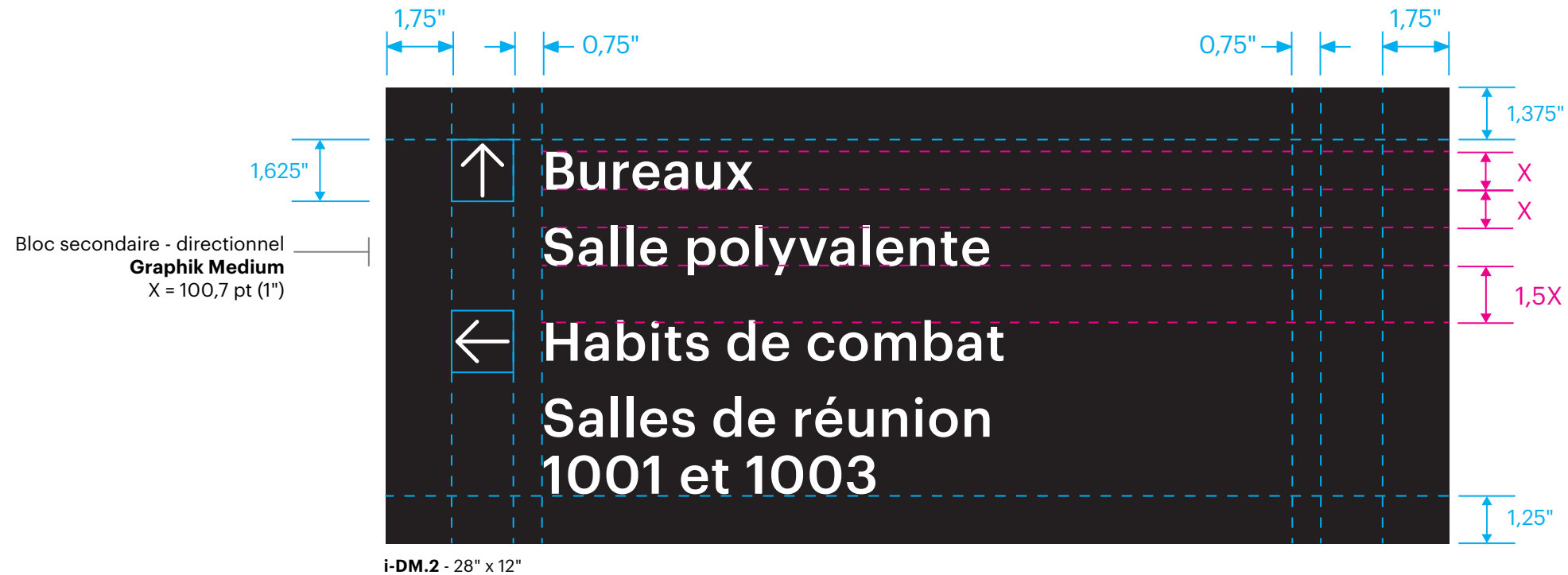
i-DM.1 Grille graphique

Directionnel mural - grand



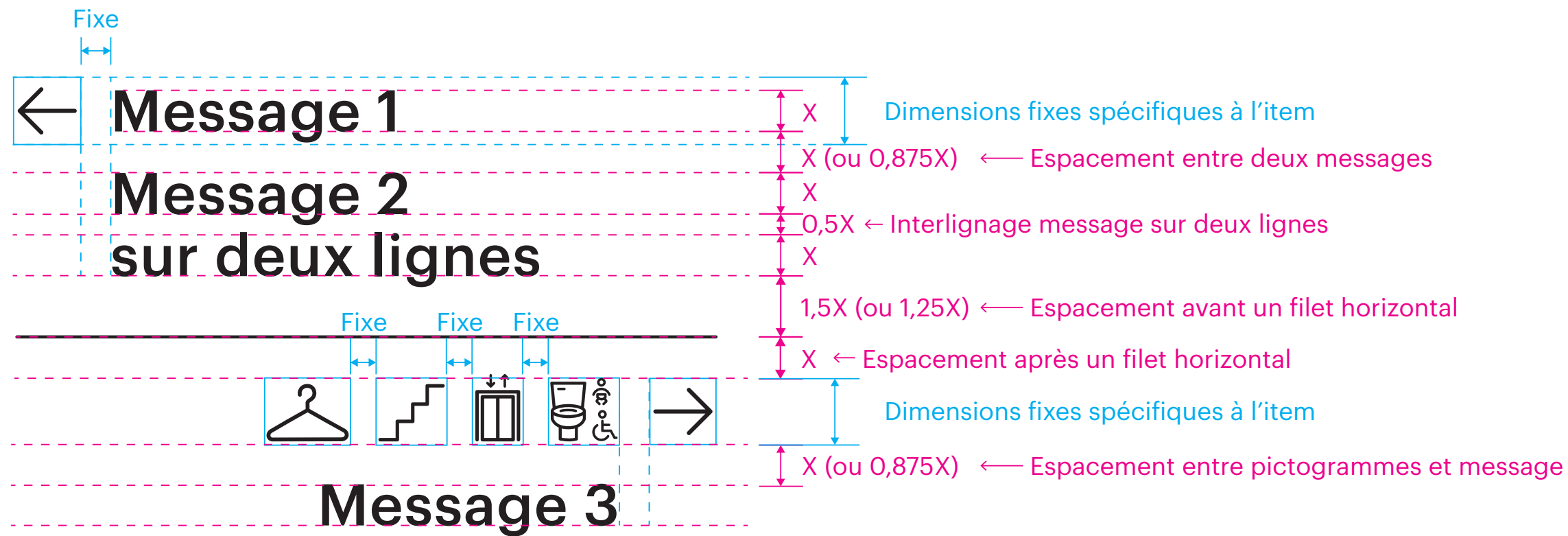
i-DM.2 / i-DM.3 Grilles graphiques

Directionnel - mural - moyen / mural - petit



i-DS - principes graphiques

Ratios de X et espacements spécifiques aux i-DS



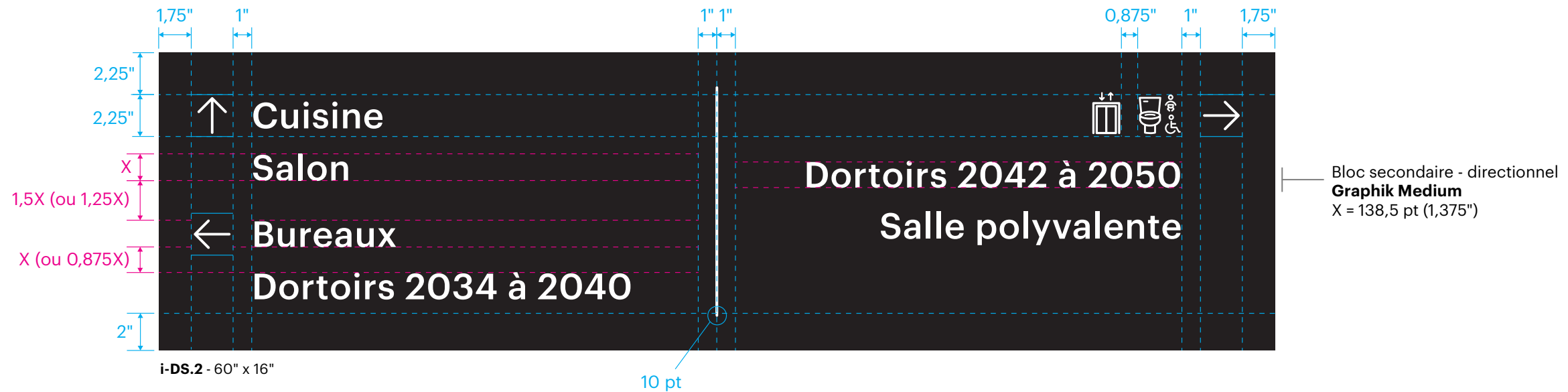
Type i-DS

Directionnel suspendu - 2 formats



i-DS.2 / i-DS.3 Grilles graphiques

Directionnel - suspendu - moyen



Directionnel - suspendu - petit



i-IDS.2 / i-IDM Grilles graphiques

Identification département - suspendu et mural



Principes graphiques i-IDS.2 / i-IDM / i-IDM.E

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace
- Si X min. est requis, passer le message sur deux lignes

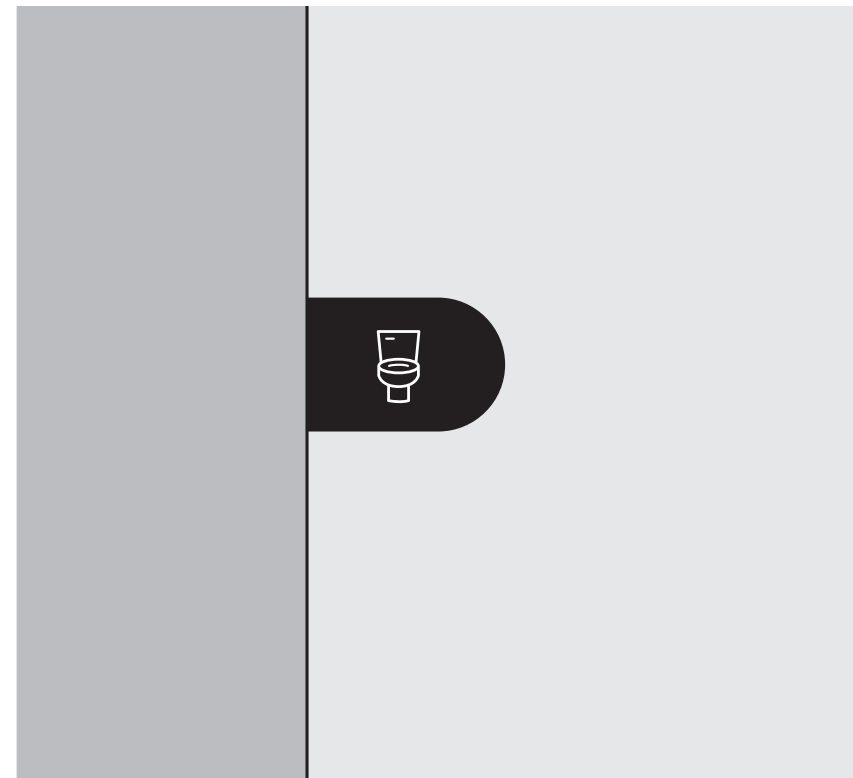
Types i-IDP / i-ISP / i-DSP

Identification de département / Identification de service / Directionnel de service - potence



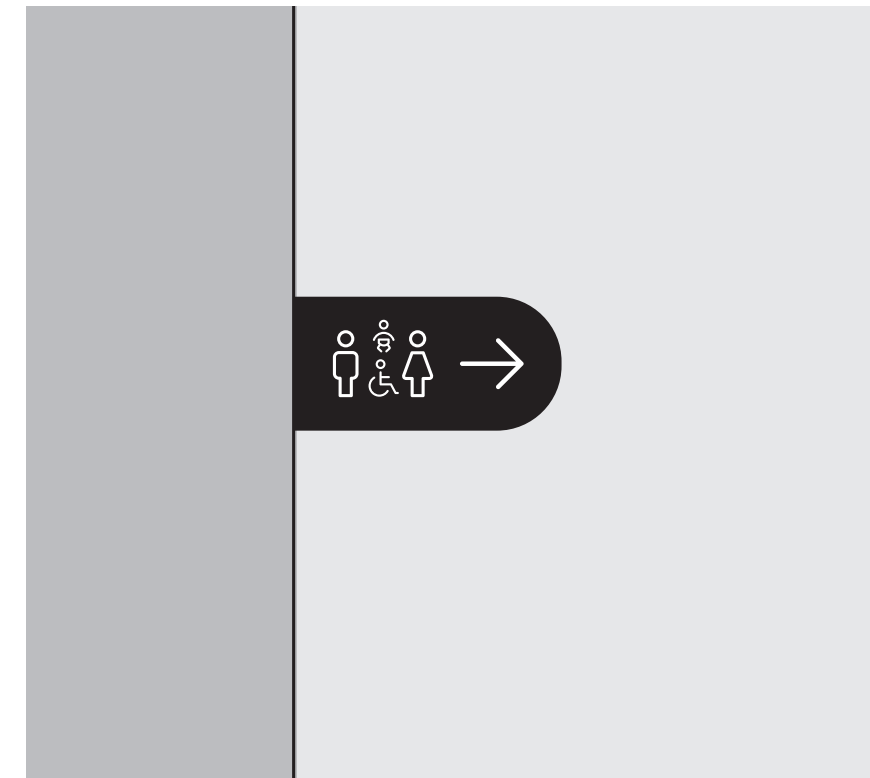
i-IDP - potence
27" x 6"

i-IDP.E - potence - extérieur
27" x 6"



i-ISP - potence
8,875" x 6"

i-ISP.E - potence - extérieur
8,875" x 6"



i-DSP - potence
12" x 6"

i-DSP.E - potence - extérieur
12" x 6"

i-IDP / i-ISP / i-DSP Grilles graphiques

Identification de département - potence



Principe graphique i-IDP / i-IDP.E

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace
- Les hauteurs de X (idéal) ou X minimum sont les deux seules mesures possibles pour cet élément type

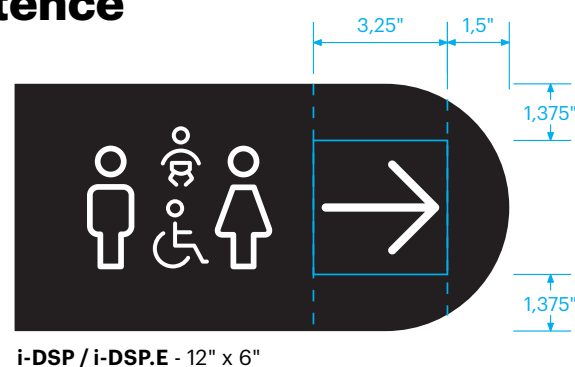
Identification de service - potence



Principe graphique i-ISP / i-ISP.E

- Le positionnement du pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

Directionnel de service - potence

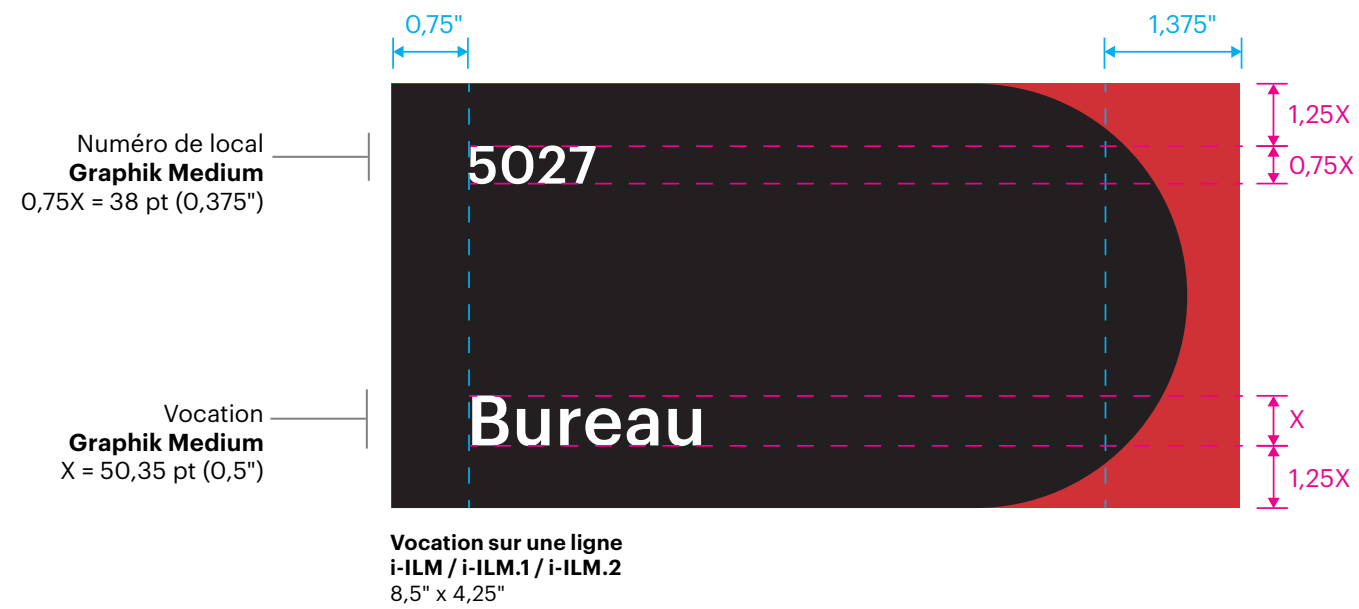


Principes graphiques i-DSP / i-DSP.E

- Le positionnement du pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

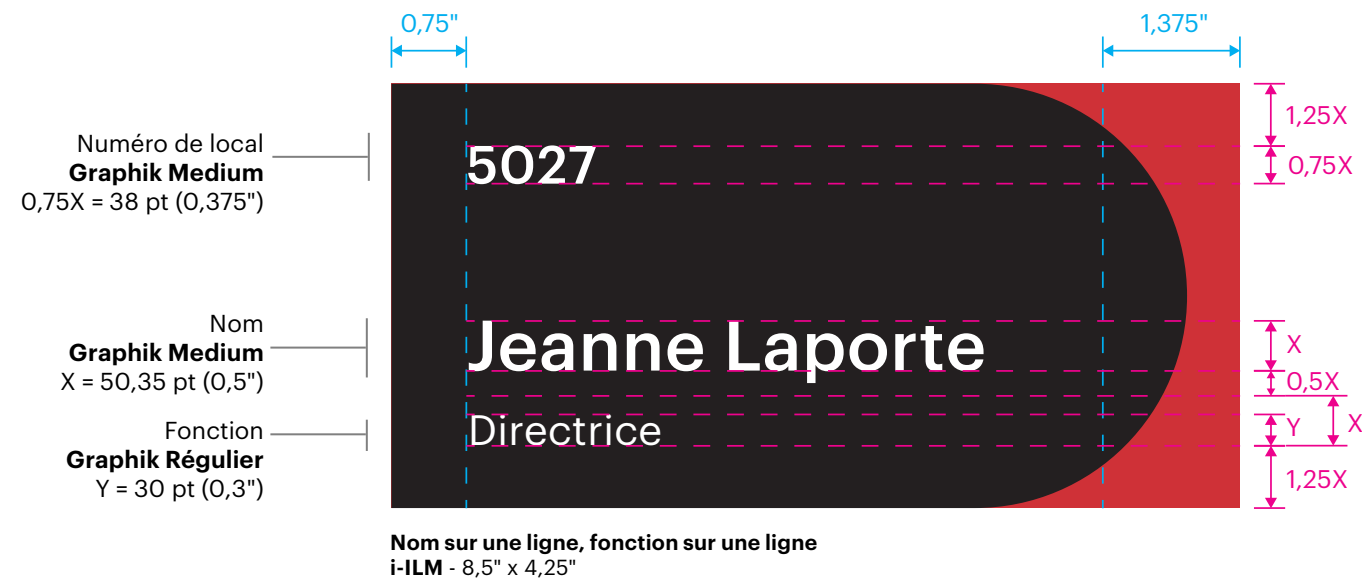
i-ILM Grille graphique

Identification de local - mural



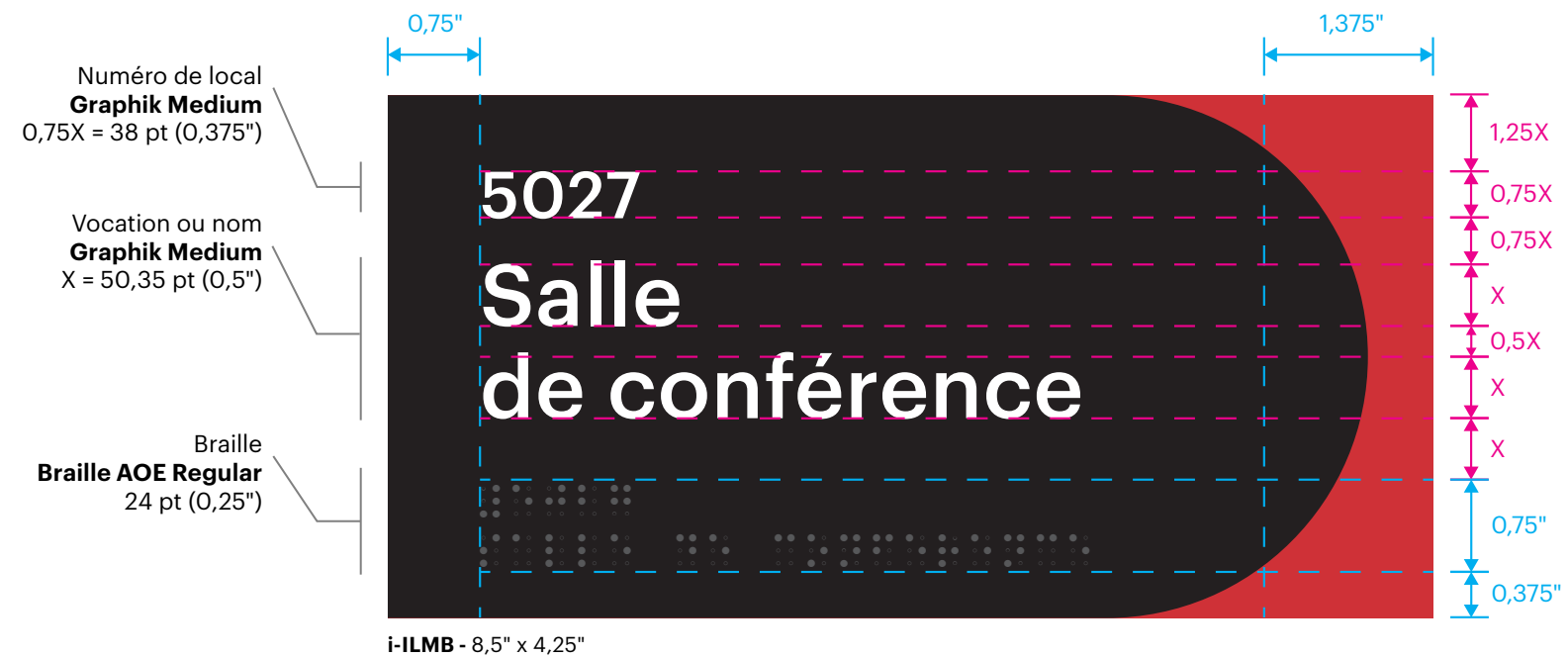
i-ILM Grille graphique - suite

Identification de local - mural



i-ILMB Grille graphique

Identification de local - mural avec braille

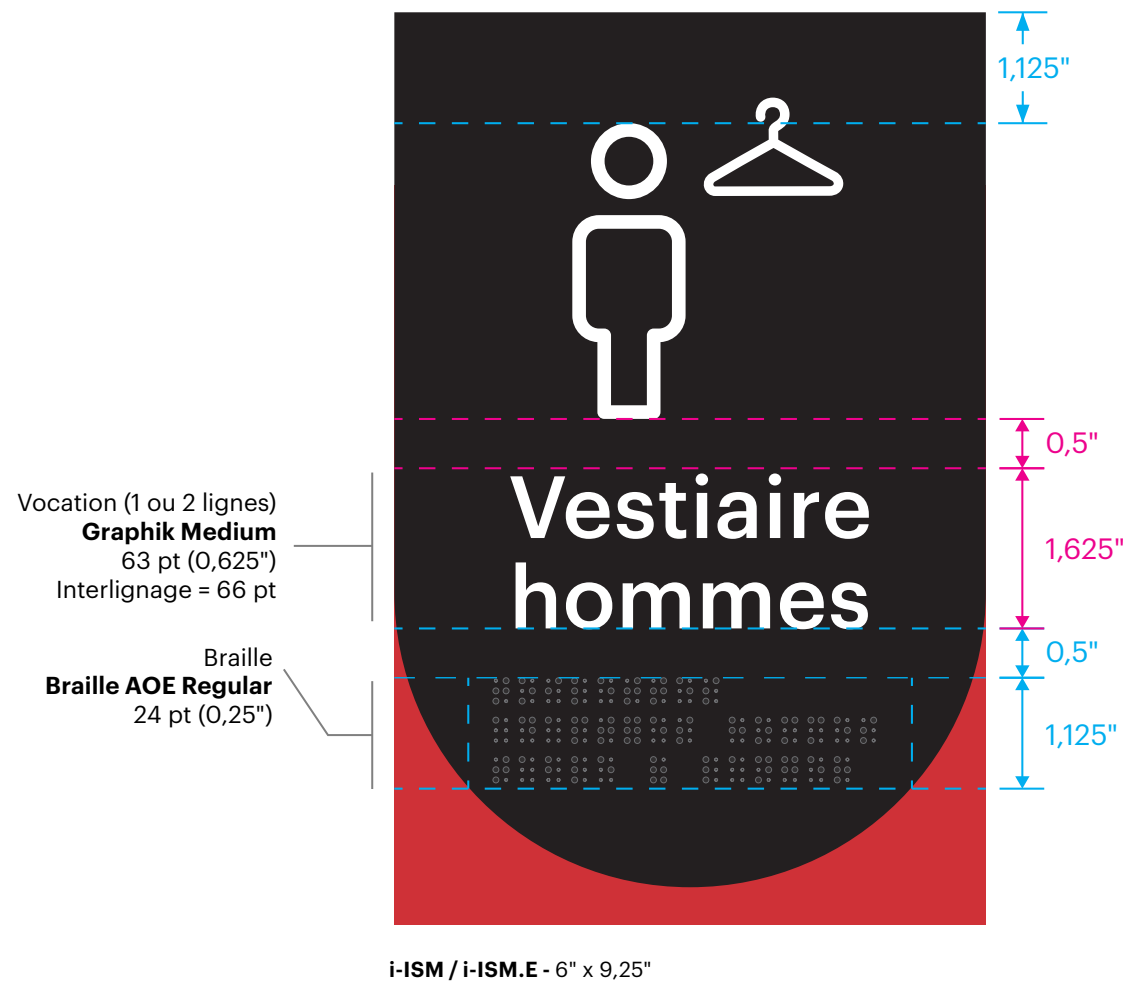


***Note**

Braille conforme à la norme CSA.
Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

i-ISM / i-ISM.E Grille graphique

Identification de service - mural - intérieur et extérieur



Principes graphiques

- Texte justifié sur le bas de l'espace texte
- Hauteur du pictogramme fixe
- Le positionnement du pictogramme dans sa grille ainsi que la mise en page du texte sont fournis dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

*Note

Braille conforme à la norme CSA.
Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

i-ISM.V Grille graphique

Identification service - mural - vinyle

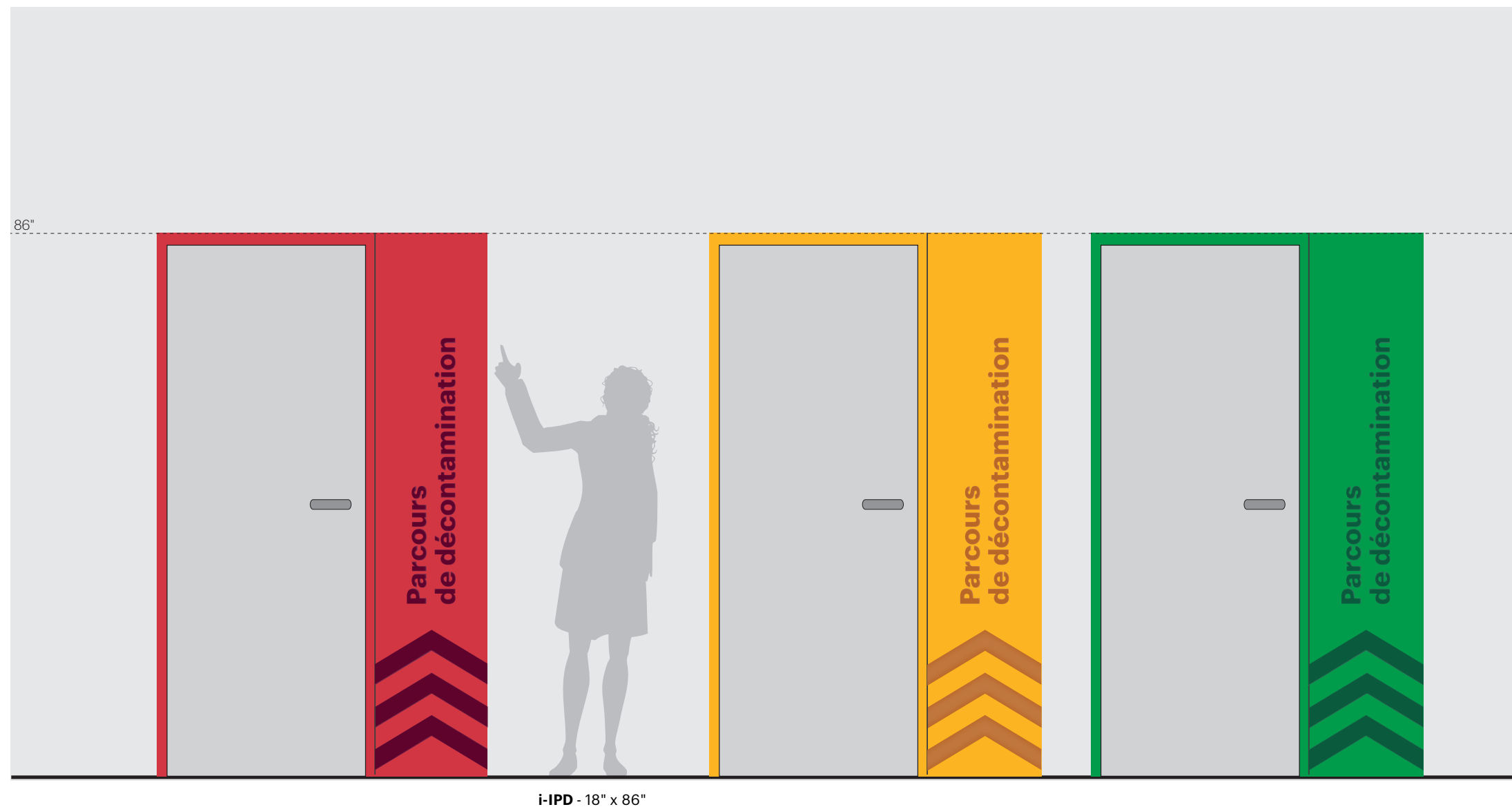


i-ISM.V - variable x 8"



i-IPD Grille graphique

Identification de parcours décontamination - mural

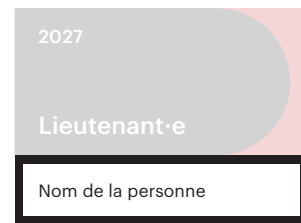


Principe graphique

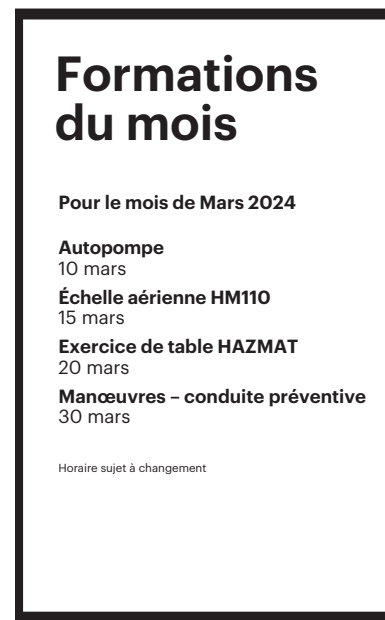
- Utilisation telle quelle, aucune modification n'est permise sur cet élément

i-PN / i-VIV Grilles graphiques

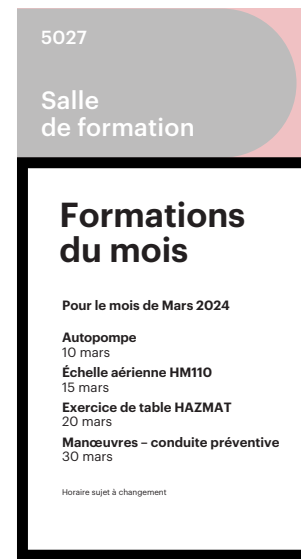
Porte-nom / Vitrine information variable - 4 formats



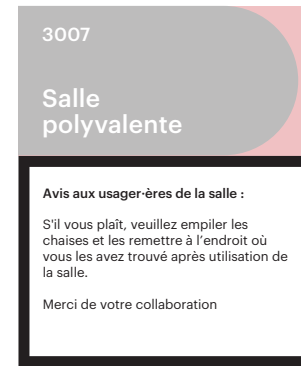
i-PN
Insertion papier 8,5" x 1,8125"



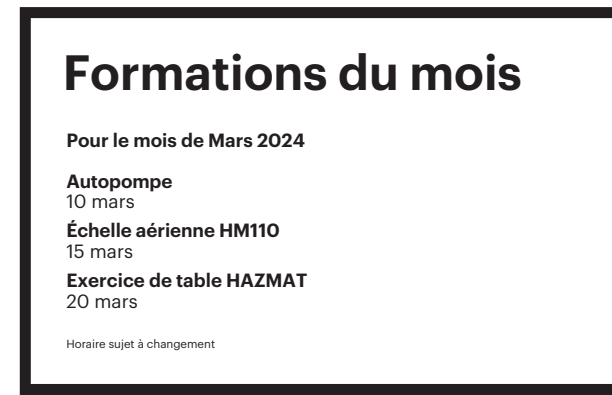
i-VIV.1
Insertion papier 11" x 17"



i-VIV.2
Insertion papier 8,5" x 11"



i-VIV.3
Insertion papier 8,5" x 5,5"



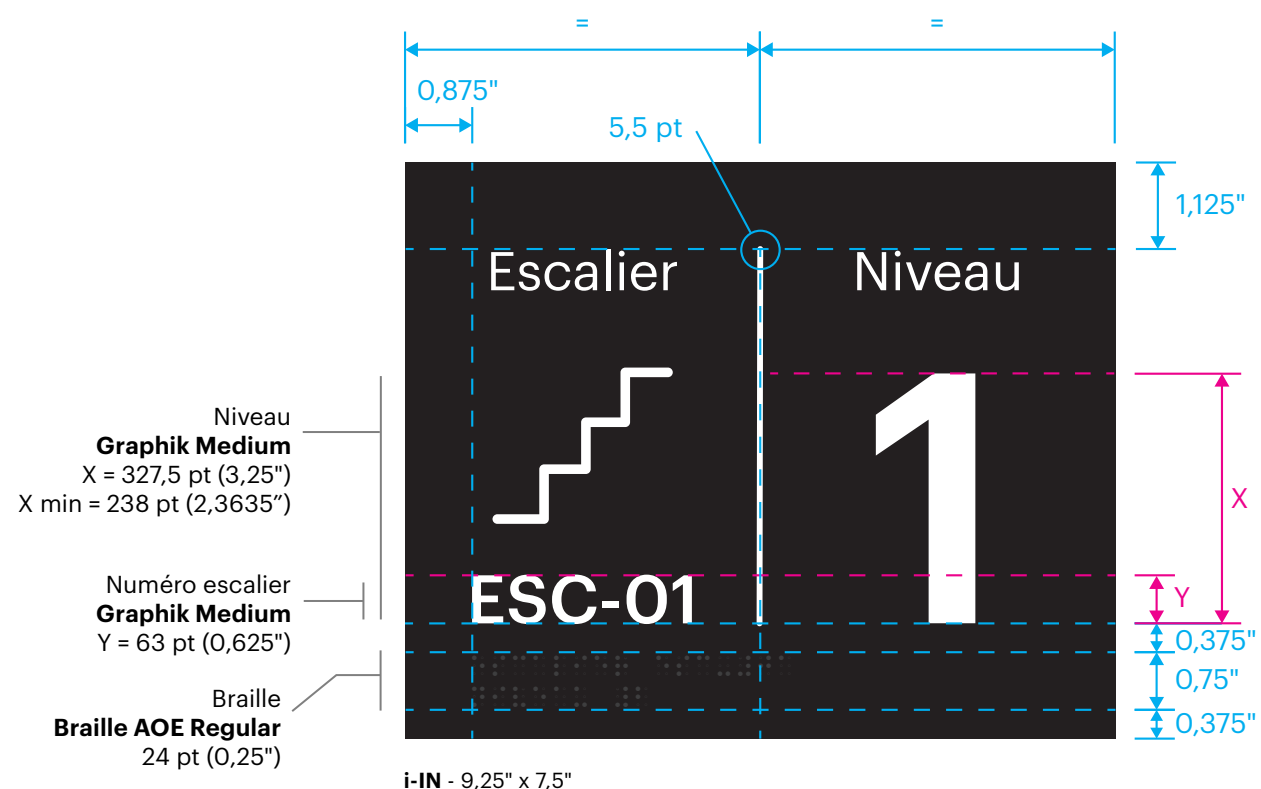
i-VIV.4
Insertion papier 17" x 11"

Principe général

- PDF éditables des insertions papier fournis dans la boîte à outils

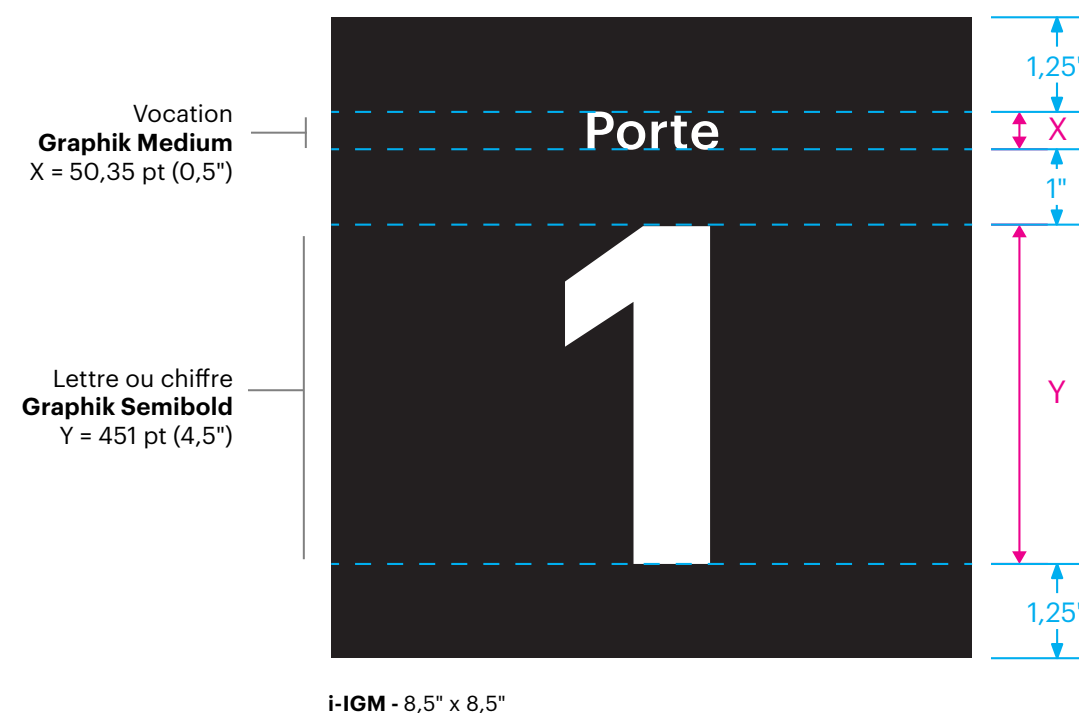
i-IN / i-IGM Grilles graphiques

Identification de niveau / Identification de porte de garage - mural



***Note**

Braille conforme à la norme CSA.
Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

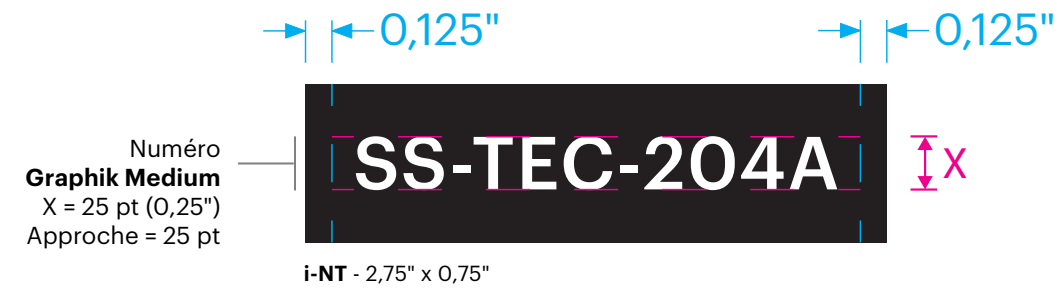


Principes graphiques

- Vocation centrée dans son espace
- Lettre ou chiffre centré dans son espace

i-NT Grille graphique

Numéro technique



TEC-101

1203A

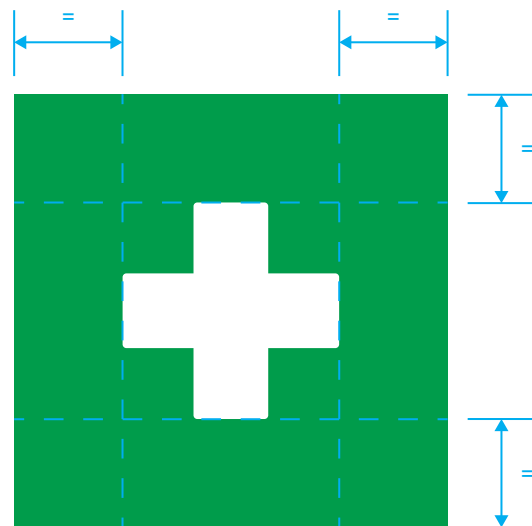
Principe graphique

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace selon les normes du *Guide des standards de construction* de la Ville de Laval

i-ISSM / i-ISSP / i-ITM / i-IPRC / i-IPRP

Grilles graphiques

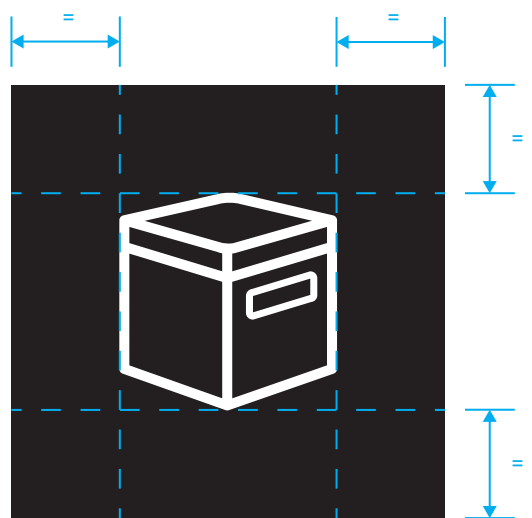
**Identification santé sécurité - mural et potence / Identification technique - mural /
Identification de point de rassemblement - clôture et poteau**



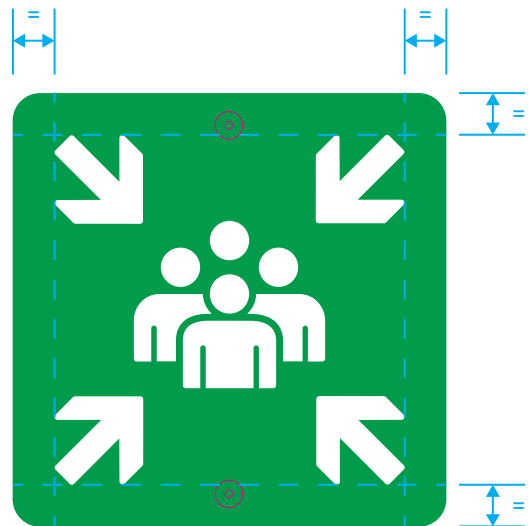
i-ISSM / i-ISSM.E / i-ISSP / i-ISSP.E - 6" x 6"



- L'espace du pictogramme est centré en hauteur et en largeur
- Le pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*



i-ITM / i-ITM.E - 6" x 6"



i-IPRC / i-IPRP - 23,622" x 23,622"

Index Spécifications graphiques

Code élément	Page	Code élément	Page	Code élément	Page
i-DM.1	6.9, 6.10, 6.46, 6.47, 6.48	i-IN	6.63	i-SSPE	6.65
i-DM.2	6.9, 6.10, 6.46, 6.47, 6.49	i-IPD	6.61	i-ISU	6.36
i-DM.3	6.9, 6.10, 6.46, 6.47, 6.49	i-IPG	6.39	i-ITM	6.65
i-DS.2	6.9, 6.10, 6.50, 6.51, 6.52	i-IPRC	6.65	i-ITM.E	6.65
i-DS.3	6.9, 6.10, 6.50, 6.51, 6.52	i-IPRP	6.65	i-LA	6.41
i-DSP	6.54, 6.55	i-IRM	6.35	i-NC	6.34
i-DSP.E	6.54, 6.55	i-IRM.1	6.36	i-NT	6.64
i-DVP.1	6.6, 6.9, 6.10, 6.11, 6.25, 6.26, 6.27	i-IRM.1.V	6.36	i-PIM.1	6.29
i-DVP.2	6.6, 6.9, 6.10, 6.11, 6.25, 6.28	i-IRM.2	6.35	i-PIM.1.E	6.29
i-DVP.3	6.9, 6.10, 6.11, 6.25, 6.28	i-IRM.2.E	6.35	i-PIM.2	6.30
i-IDM	6.53	i-IRM.2.E.V	6.35	i-PIM.2.E	6.30
i-IDM.E	6.53	i-IRM.2.V	6.35	i-PN	6.62
i-IDP	6.54, 6.55	i-IRM.3	6.36	i-RA	6.42, 6.43, 6.44
i-IDP.E	6.54, 6.55	i-IRM.3.E	6.36	i-RD	6.9, 6.10, 6.11, 6.42, 6.43, 6.45
i-IDS.2	6.53	i-IRM.3.E.V	6.36	i-RG.3	6.42, 6.43, 6.44
i-IE.1.L	6.6, 6.18, 6.19	i-IRM.3.V	6.36	i-SDV.1.L	6.6, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.21, 6.22, 6.23, 6.24
i-IE.2.L	6.6, 6.18, 6.19	i-IRM.7	6.36	i-SI.1.L	6.6, 6.7, 6.8, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17
i-IE.4	6.6, 6.7, 6.8, 6.18, 6.20	i-IRM.8	6.37	i-VH	6.38
i-IGM	6.63	i-IRM.8M.E	6.37	i-VIV.1	6.62
i-ILI.1.L	6.6, 6.33	i-IRM.8P.E	6.37	i-VIV.2	6.62
i-ILI.1.LF	6.32	i-IRM.E	6.35	i-VIV.3	6.62
i-ILI.1.L.R	6.6, 6.32, 6.33	i-IRM.E.V	6.35	i-VIV.4	6.62
i-ILI.1.L.S	6.6, 6.32, 6.33	i-IRM.V	6.35		
i-ILI.2.L	6.6, 6.33	i-ISM	6.59		
i-ILI.2.LF	6.32	i-ISM.E	6.59		
i-ILI.2.L.R	6.6, 6.32, 6.33	i-ISM.1.E	6.40		
i-ILI.2.L.S	6.6, 6.32, 6.33	i-ISM.V	6.60		
i-ILI.4.LF	6.32	i-ISP	6.54, 6.55		
i-ILI.4.L.R	6.32	i-ISP.E	6.54, 6.55		
i-ILL.3.V	6.31	i-ISRM	6.40		
i-ILM	6.56, 6.57	i-ISRP	6.40		
i-ILM.1	6.56, 6.57	i-ISSM	6.65		
i-ILM.2	6.56, 6.57	i-ISSM.E	6.65		
i-ILMB	6.58	i-ISSP	6.65		

Spécifications techniques

Table des matières

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Généralités	7.2
Lexique des spécifications	7.7
Spécifications techniques	7.8
Index	7.67

Généralités

Les spécifications, soumises dans le guide, sont à titre de référence seulement. De plus tout ajout, équivalence ou modification devra être approuvé par le responsable du projet de la Ville lors du démarrage du projet.

Des échantillons pourraient être demandés par le responsable de la Ville pour valider l'acceptabilité et la constance des finis.

Tous les matériaux doivent être neufs, dépourvus de toute imperfection et de première qualité.

Normes applicables

Les travaux exécutés doivent respecter toutes les normes en vigueur en fonction de la portée des travaux.

- Toute structure permanente assujettie à des charges de vent et/ou de glace doit en tenir compte dans sa conception selon les normes CAN/CSA-S6 en vigueur
- Les travaux de soudure doivent être conformes aux normes CAN/CSA-W59 et W59.2 en vigueur

Dessins d'atelier et certification

Avant la fabrication, l'entrepreneur signalétique doit soumettre pour approbation à la Ville, des dessins d'atelier montrant les procédés de fabrication, de finition et d'installation pour tous les éléments à réaliser.

Les gabarits graphiques fournis par la Ville de Laval doivent être respectés dans l'élaboration des dessins d'atelier.

De plus, une certification par un ingénieur ou une ingénieure — membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec — est requise pour tous les éléments sur base de béton installés en hauteur ou suspendus qu'ils soient intérieurs ou extérieurs. La certification doit être applicable à la structure, aux ancrages, à la base de béton et à l'électricité.

Qualité et garantie

Les éléments signalétiques doivent être fabriqués et installés d'aplomb et selon les règles de l'art. Tous les joints et détails d'assemblage doivent être exécutés avec précision selon les normes en vigueur.

Généralités - suite

Les travaux doivent assurer une parfaite continuité en ce qui a trait aux lignes et aux formes. Ils doivent aussi être montés de niveau, avec exactitude et en parfait alignement.

Une garantie écrite de cinq (5) ans doit être incluse sur l'application de la peinture et des pellicules de vinyle selon les normes des manufacturiers.

Une garantie supplémentaire de cinq (5) ans doit être fournie pour toute défaillance des éléments métalliques et mécaniques due à un défaut de fabrication ou à une usure liée à la corrosion suite à l'exposition aux éléments.

Vinyle «V»

Vinyle opaque ou translucide

Vinyle 2 mil. durabilité minimum cinq (5) ans pour application extérieure ou intérieure, par exemple le produit *3M Scotchcal* ou équivalent.

Vinyle réfléchissant

Vinyle 7 mil. durabilité minimum cinq (5) ans pour application extérieure ou intérieure, par exemple le produit *3M Scotchlite* ou équivalent.

Peinture «P»

La peinture doit être liquide de type acrylique-polyuréthane comme les produits *Lechler, Akzo Nobel, Mathews* ou équivalent.

Une laque de protection antigraffiti claire fini semi-lustre doit être appliquée sur toutes les surfaces peintes. Le produit antigraffiti utilisé doit être compatible avec la peinture et ne doit en aucun cas présenter des signes de réaction chimique altérant sa durabilité et son fini.

La préparation des surfaces et l'application de la peinture doivent être faites conformément aux recommandations du manufacturier de la peinture. Un test d'adhérence par quadrillage est requis pour confirmer la qualité de la préparation des surfaces et de l'adhérence de la peinture aux surfaces. Une garantie de cinq (5) ans devra être fournie sur l'adhérence de la peinture ainsi que sur le craquelage, pelage et farinage de celle-ci.

Généralités - suite

Impression numérique « N »

Impression numérique haute résolution sur vinyle autocollant de type *3M série «IJ»* ou équivalent. Les encres utilisées doivent offrir une résistance aux rayons UV pour application intérieure et extérieure. L'impression doit être entièrement recouverte d'un laminage de protection UV fini mat. La durabilité minimum pour l'impression numérique est de cinq (5) ans.

Quincaillerie « Q »

Ces spécifications ne démontrent que les intentions générales en matière de type et de format de fixation à utiliser. Les pièces de quincaillerie exactes devront être soumises pour approbation par l'entrepreneur sur les dessins d'atelier.

Ancrages « A »

Les ancrages utilisés doivent être adaptés au type d'installation requis. Pour la signalisation extérieure, ils doivent être en acier inoxydable de grade 316 afin d'offrir une résistance adéquate à la rouille. Dans le cas de structures autoportantes, les boulons d'ancrage doivent être en acier galvanisé et respecter les normes ASTM A563 en vigueur.

Bases de béton

Le béton, dans la conception de bases cubiques ou coniques, doit être de type C30/37 offrant une résistance de compression de 30 MPa à 28 jours et comprenant entre 5 % et 8 % d'air entraîné. Une période de cure d'au moins 14 jours est requise avant toute installation sur la base de béton. Les armatures doivent être composées de barres droites haute adhérence en acier galvanisé comme des armatures à verrous et offrir une limite d'élasticité d'au moins 400 MPa. Chaque base de béton doit être soumise à l'approbation d'un ingénieur ou d'une ingénieure (membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec).

Toutes les excavations réalisées pour couler les bases de béton ou les sonotubes, doivent obligatoirement être effectuées au moyen d'un système d'hydro-excavation. Cette méthode est exigée afin d'assurer la protection des infrastructures souterraines, de minimiser les risques de bris et de garantir un niveau de précision et de sécurité conforme aux standards de la Ville. L'utilisation de toute autre méthode d'excavation est strictement interdite, sauf avis contraire écrit et préalablement émis par la Ville de Laval.

Généralités - suite

Éclairage

Tous les types d'éléments lumineux sont éclairés à l'aide de modules de type diodes électroluminescentes (DEL) blanches. La couleur de l'éclairage préconisée dans nos éléments est un Blanc de 5 000 Kv.

Les modules doivent être classés IP67 et être normés CSA. Les blocs d'alimentation doivent aussi être normés CSA et classés IP65.

Seuls des modules et des blocs d'alimentation de compagnies reconnues comme *Allanson*, *GE*, ou équivalent (approbation requise) sont acceptés.

Afin de s'arrimer à la politique d'économie d'énergie de la Ville de Laval, toutes les enseignes lumineuses doivent être munies d'une cellule photoélectrique (*Photocell*) et d'une minuterie.

Interprétation

Les éléments ont été conçus pour assurer l'uniformité parmi les modes de fabrication, les matériaux et les couleurs utilisées.

Les spécifications techniques ci-après décrivent seulement des intentions en matière de qualité et d'approche à des fins de fabrication. Certains éléments sont regroupés par souci de synthèse lorsque leurs spécifications techniques sont identiques.

Tous les visuels sont à titre indicatif seulement. Il est essentiel de se référer à la section Spécifications graphiques et aux gabarits graphiques pour le montage des différents éléments.

Des règles de positionnement et d'implantation sont précisées pour chaque élément ou type d'élément. Adressez-vous à l'équipe du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval si une implantation déroge à ces règles.

Généralités - suite

Aluminium

L'aluminium utilisé pour la fabrication des éléments signalétiques de la Ville de Laval se doit d'être de première qualité.

Pour ce faire, l'utilisation d'un alliage 3003 est à proscrire et ne sera pas acceptée. Toutes les composantes d'aluminium présentes dans la fabrication des éléments signalétiques doivent minimalement être d'un alliage 6061-T6, car en plus d'offrir une dureté supérieure à celle du 3003, celui-ci offre une résistance à la corrosion beaucoup plus importante, communément appelé «Utilité».

Que ce soit pour les plaques, les cornières, les HSS, les barres, les tiges ou toute autre extrusion, l'utilisation de l'alliage 6061-T6 est requise.

Panneaux composites en aluminium (ACM)

Les panneaux composites en aluminium (ACM), lorsque spécifiés pour la fabrication de certains éléments du *Guide de normes signalétiques*, sont une excellente alternative à l'aluminium étant donné leur poids nettement inférieur.

La gamme et l'offre de ces panneaux ne cessant d'augmenter, il est important, afin de respecter la qualité recherchée, de garantir que ceux-ci respectent certaines conditions:

- Les parements d'aluminium doivent avoir une épaisseur minimale de 0,3 mm
- La finition doit offrir une résistance aux égratignures
- Le produit doit être couvert par une garantie du manufacturier minimale de cinq (5) ans

Certaines marques telles que *Alpolic* ou *Alupanel*, sans s'y limiter, respectent ces conditions.

Lexique des spécifications

Matériaux « M »

M1	Aluminium 1/8" (0,125") 6061-T6
M2	Aluminium 1/4" (0,25") 6061-T6
M3	Aluminium 1/2" (0,5") 6061-T6
M4	Poteau rond d'aluminium 3" OD x 0,25" 6061-T6
M5	Tubulaire carré d'aluminium 6061-T6
M6	Équerre d'aluminium 6061-T6
M7	Acrylique noir mat 1/32" (0,03125")
M8	Acrylique noir mat 1/16" (0,0625")
M9	Acrylique noir mat 1/8" (0,125")
M10	Acrylique noir mat 1/4" (0,25")
M11	Acrylique noir 1/4" (0,25")
M12	Acrylique noir 3/8" (0,375")
M13	Acrylique noir 1/2" (0,5")
M14	Acrylique blanc 7328 1/8" (0,125")
M15	Acrylique blanc 7328 3/16" (0,1875")
M16	Acrylique blanc 7328 1/4" (0,25")
M17	Acrylique blanc 7328 3/8" (0,375")
M18	Styrène blanc 1/32" (0,03125") ADA (Rowmark)
M19	Acrylique clair 1/4" (0,25")
M20	Acrylique clair 3/8" (0,375")
M21	Polycarbonate 1/32" (0,03125") clair antireflet
M22	Polycarbonate clair 3/16" (0,1875")
M23	Braille de type Raster Braille (billes noires)

Matériaux « M » - suite

M24	ACM / Composite noir mat 1/4" (0,25")
M25	Éclairage aux DEL blanc 5 000 Kv
M26	Base de béton avec chanfrein 45° de 1" x 1"
M27	Poteau elliptique noir 50 mm <i>Kalitec</i>
M28	Base de béton - sonotube
M29	Aluminium 3/16" (0,1875") 6061-T6
M30	Acrylique blanc 7508 1/8" (0,125")
M31	Acrylique noir fini mat 1/2" (0,5")
M32	Aluminium 1/16" (0,0625") 6061-T6

Vinyle « V »

V1	Vinyle blanc opaque 3M 7725-10
V2	Vinyle noir 3M 3630-22
V3	Vinyle bleu Avery UC-900-602-T
V4	Vinyle réfléchissant blanc 3M 680-10
V5	Vinyle réfléchissant jaune 3M 680-71
V6	Vinyle réfléchissant rouge 3M 680-72
V7	Vinyle réfléchissant noir 3M 680-85
V8	Vinyle cache en première surface
V9	Vinyle magenta 3M 3630-118
V10	Vinyle bleu 3M 3630-167
V11	Vinyle blanc 3M 3630-20
V12	Vinyle diffuseur 3M 3635-70
V13	Vinyle rouge 3M 3630-33

Impression numérique « N »

N1	Impression CMYK et encre blanche sur vinyle optiquement clair, laminage optiquement clair
N2	Impression de type <i>Day and Night</i> (CMYK-blanc-CMYK) sur vinyle clair, laminage mat
N3	Impression sur vinyle blanc opaque, laminage mat
N4	Impression CMYK sur vinyle réfléchissant blanc 3M IJ5000
N5	Sérigraphie sur pellicule réfléchissante à lentilles prismatiques 3M 3430

Peinture « P »

P1	Noir - PMS Black C - fini satiné
P2	Bleu - PMS 278C - fini satiné
P3	Aubergine - PMS 7652C - fini satiné
P4	Rouge - PMS 485C - fini satiné
P5	Vert - PMS 355C - fini satiné
P6	Fini anti-graffiti compatible avec la peinture
P7	Blanc - fini satiné
P8	Rouge - PMS 1797C - fini satiné
P9	Gris - PMS 427C - fini satiné
P10	Jaune - PMS 1325C - fini satiné
P11	Rouge foncé - PMS 7421C - fini satiné
P12	Vert foncé - PMS 7484C - fini satiné
P13	Jaune foncé - PMS 7412C - fini satiné
P14	Doré - PMS 139C - fini métallisé

Quincaillerie « Q »

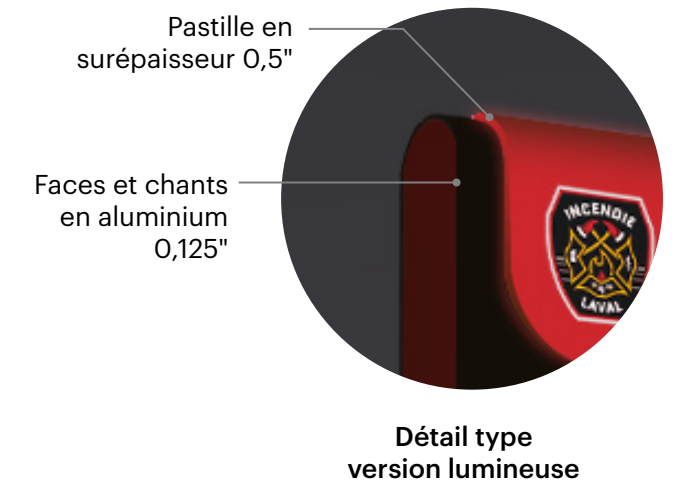
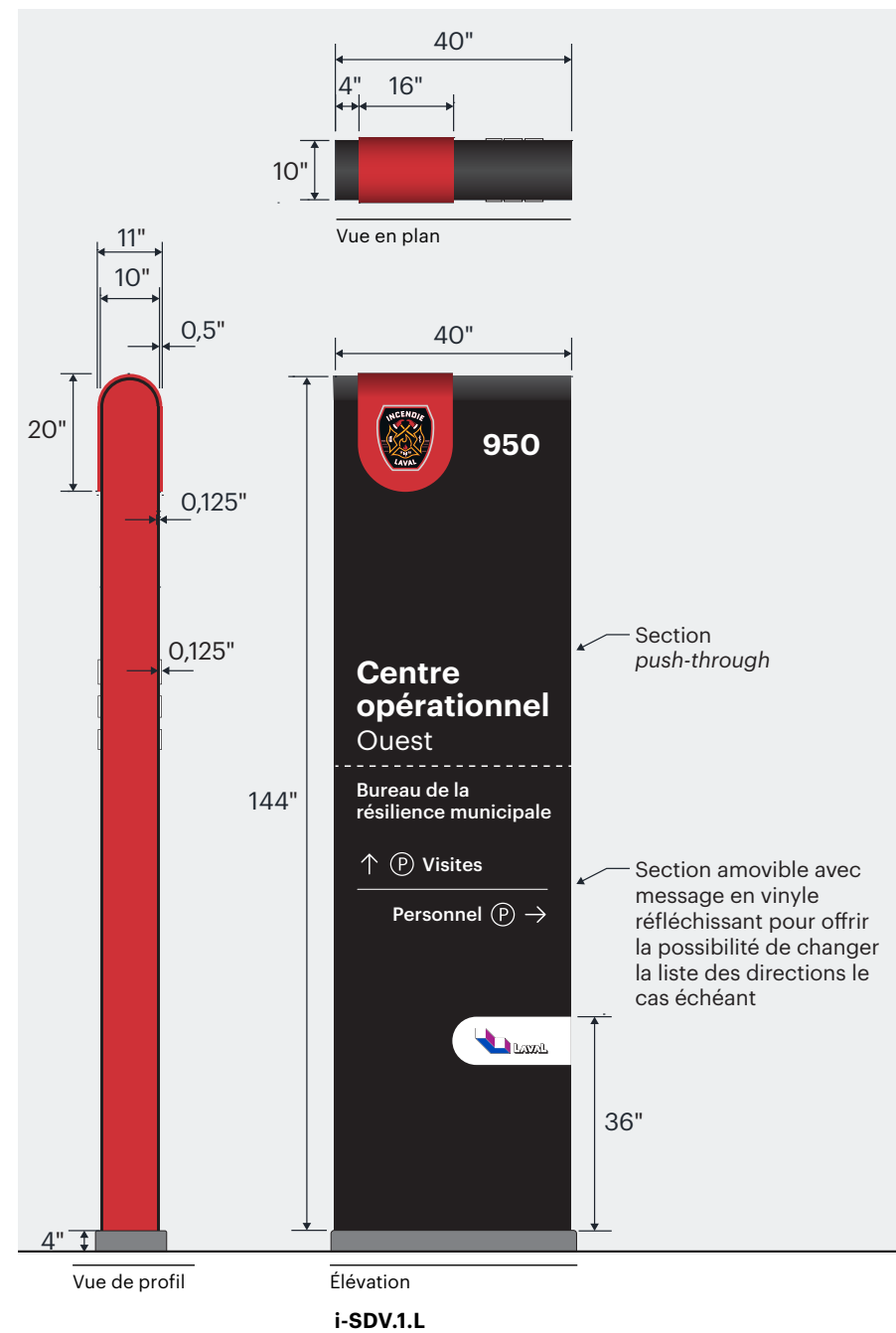
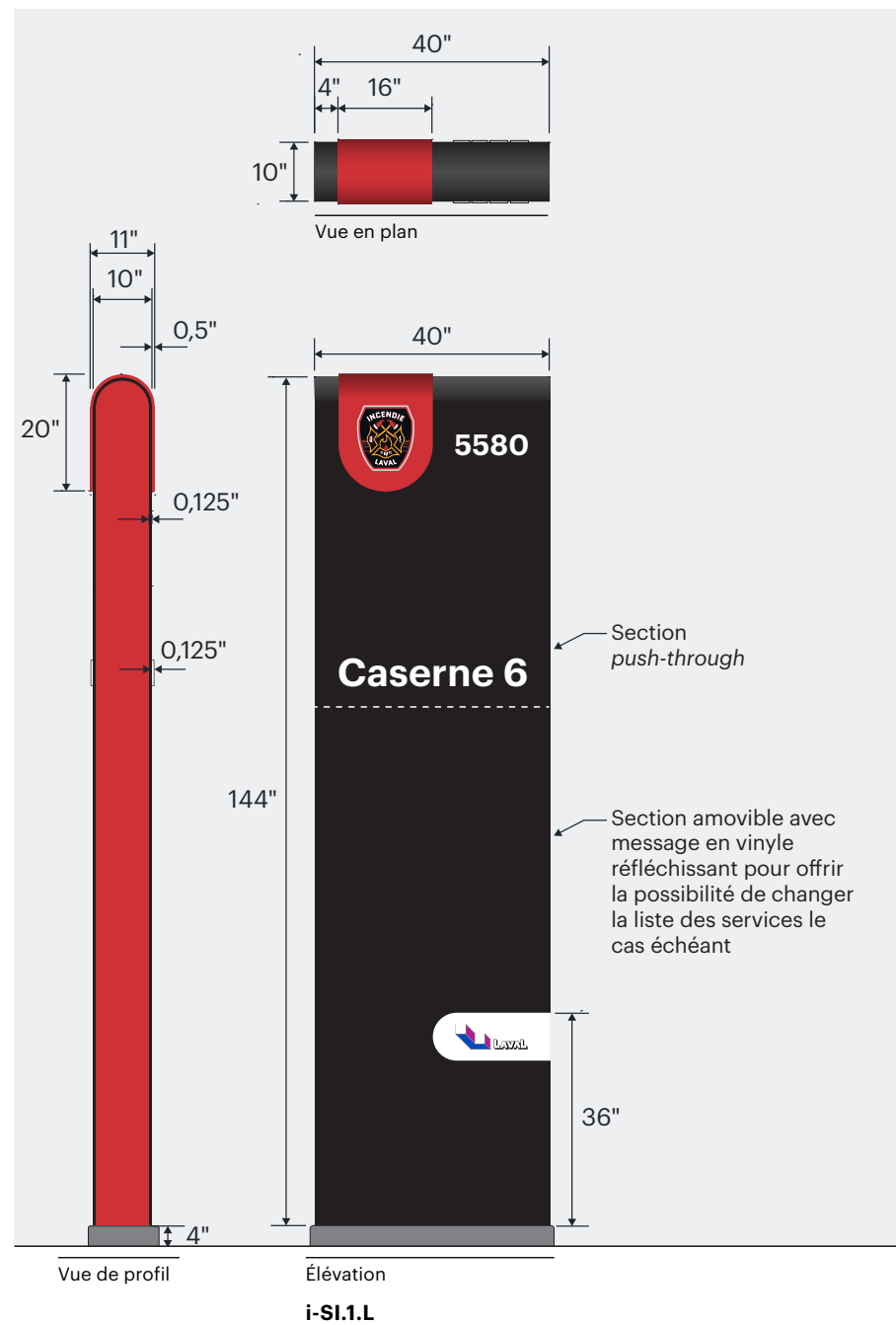
Q1	«Z-Clip» en aluminium 1 3/8" x 1/4"
Q2	Vis à tête plate
Q3	Insertion à pression 1/4-20 x 1/4"
Q4	Ensemble boulon et écrou
Q5	Câble d'acier inoxydable de type avionique 2 mm avec serre-câble
Q6	Espaceur d'aluminium
Q7	Ruban adhésif double-face 3M VHB
Q8	Ruban adhésif double-face mince
Q9	Assemblage au chlorure de méthylène
Q10	Silicone
Q11	Câble d'acier inoxydable de type avionique 3 mm avec serre-câble
Q12	Espaceur d'acrylique 1/4" (0,25")
Q13	Espaceur d'acrylique 1/8" (0,125")
Q14	Vis à tête ronde

Ancrage « A »

A1	Ancrage selon condition du mur
A2	Tiges d'ancrage d'aluminium
A3	Boulons d'ancrages avec rondelles et écrous

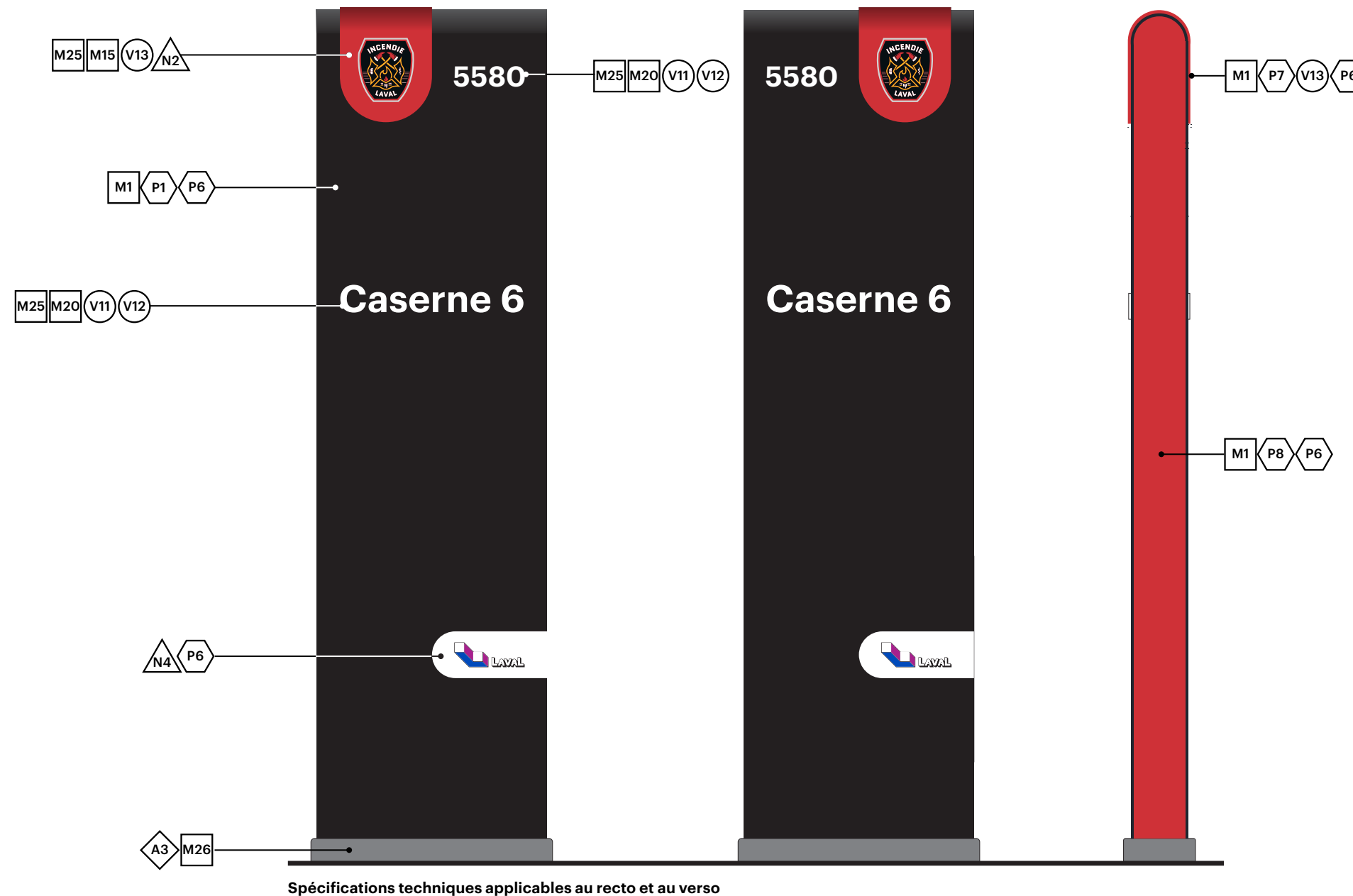
Type i-SI et i-SDV

Dimensions



Type i-SI.1.L

Spécifications et règles d'implantation



Sceau d'ingénieur requis

Minuterie programmable requise

Description sommaire

- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Le lettrage lumineux sera percé dans la face avec insertion d'un acrylique clair de type *push-through* en surépaisseur de 0,125". Des vinyles translucides seront appliqués en première et seconde surface de l'acrylique clair. La pastille lumineuse en façade sera composée d'acrylique blanc, de vinyles translucides et d'une impression numérique avec chants non lumineux rouge
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d'implantation

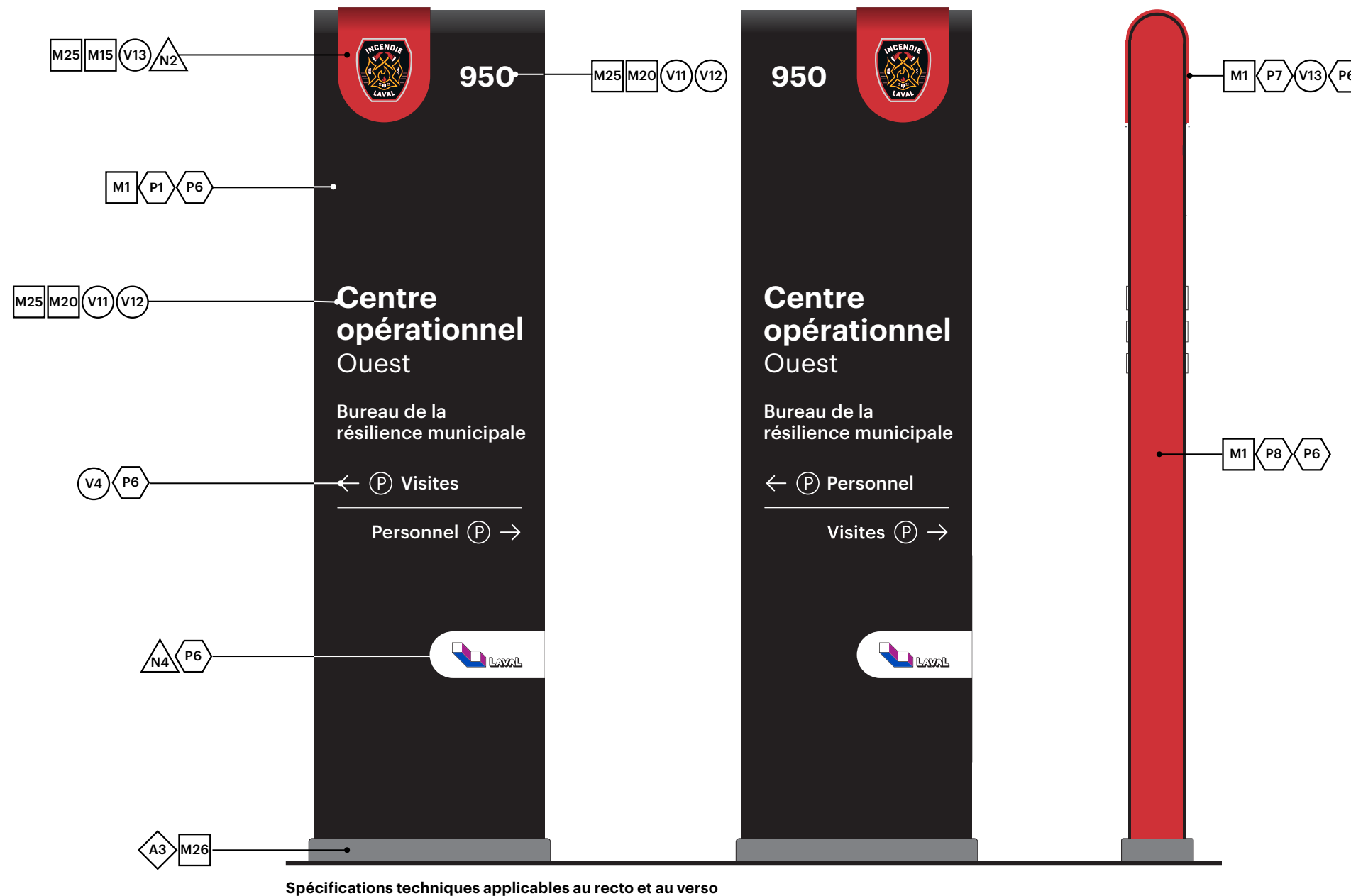
- Stèle placée à un minimum d'un mètre du trottoir pour permettre l'entretien municipal
- Positionnée pour permettre le repérage à distance lorsqu'il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisée pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser la stèle perpendiculaire à l'axe de circulation principal
- La pastille sur la stèle perpendiculaire devra être positionnée du côté de la rue
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à la rue, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

Type i-SDV.1.L

Spécifications et règles d'implantation

Sceau d'ingénieur requis

Minuterie programmable requise



Spécifications techniques applicables au recto et au verso

Description sommaire

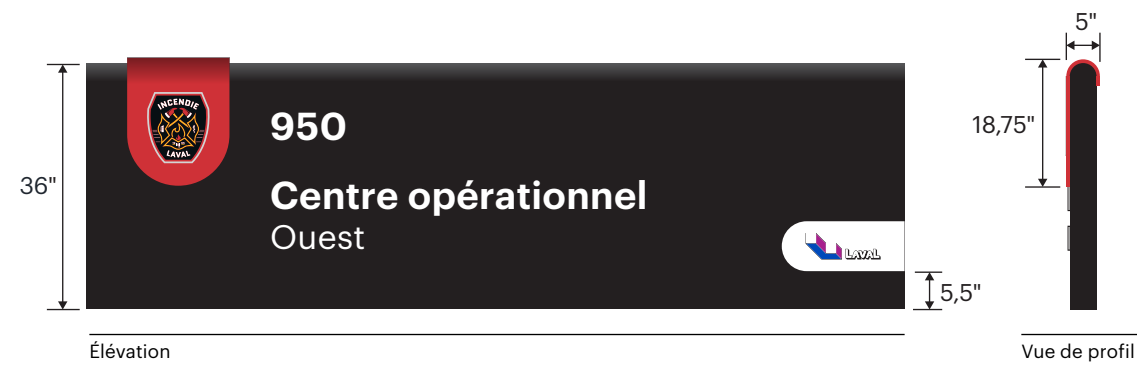
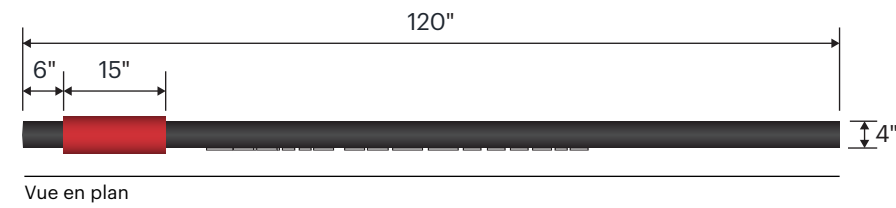
- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Le lettrage lumineux sera percé dans la face avec insertion d'un acrylique clair de type *push-through* en surépaisseur de 0,125". Des vinyles translucides seront appliqués en première et seconde surface de l'acrylique clair. La pastille lumineuse en façade sera composée d'acrylique blanc, de vinyles translucides et d'une impression numérique avec chants non lumineux rouge
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d'implantation

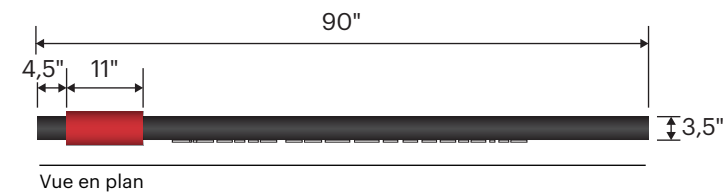
- Stèle placée à un minimum d'un mètre du trottoir pour permettre l'entretien municipal
- Positionnée pour permettre le repérage à distance lorsqu'il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisée pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser la stèle perpendiculaire à l'axe de circulation principal
- La pastille sur la stèle perpendiculaire devra être positionnée du côté de la rue
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à la rue, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

Type i-IE

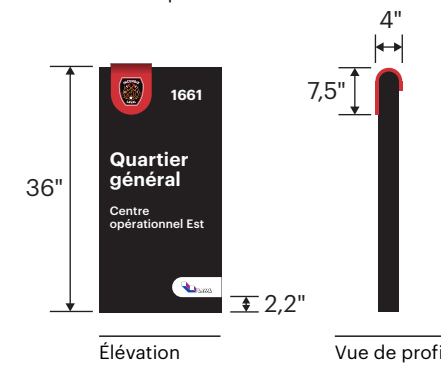
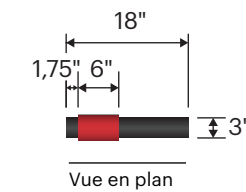
Dimensions



i-IE.1.L



i-IE.2.L



i-IE.4

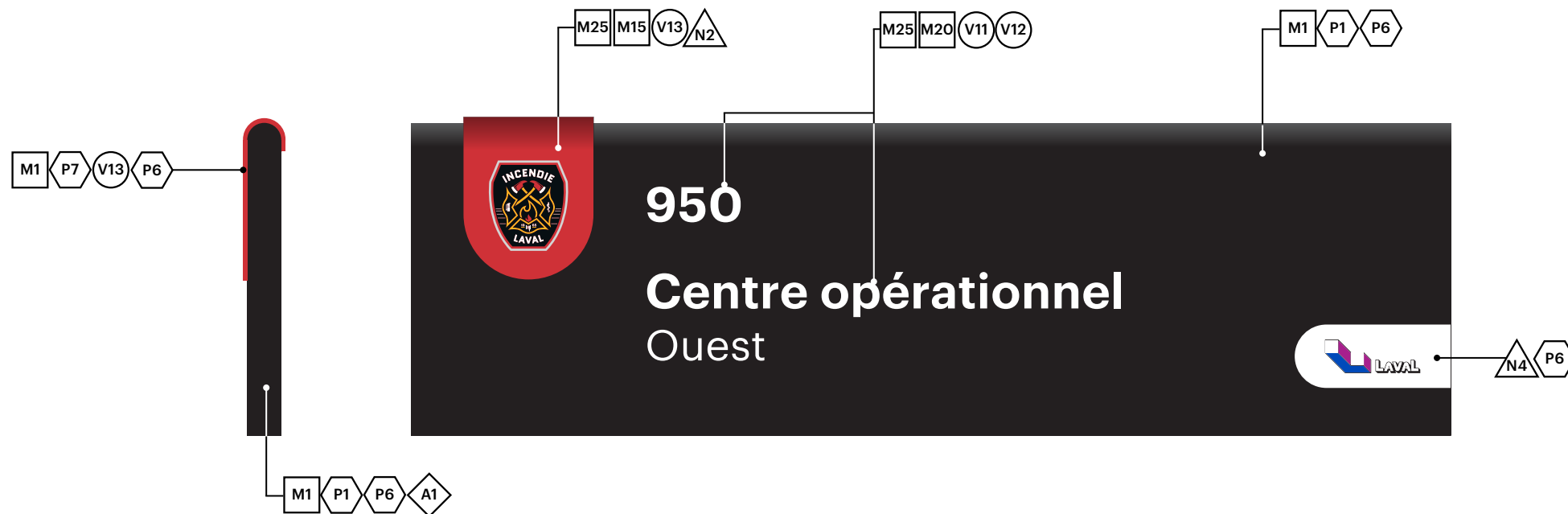
Éléments clé

- Trois formats prédéterminés
- Épaisseur proportionnelle au format

Type i-IE.1.L et i-IE.2.L

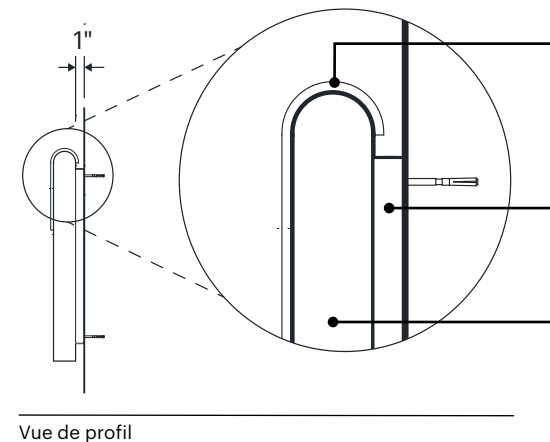
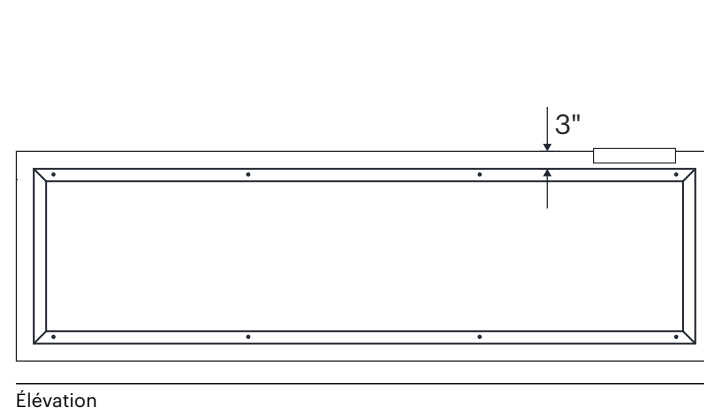
Spécifications

Minuterie programmable requise



Description technique sommaire

- Faces amovibles en aluminium peintes noir
- Le lettrage lumineux sera percé dans la face avec insertion d'un acrylique clair de type *push-through* en surépaisseur de 0,125". Des vinyles translucides seront appliqués en première et seconde surface de l'acrylique clair. La pastille lumineuse en façade sera composée d'acrylique blanc, de vinyles translucides et d'une impression numérique avec chants non lumineux rouge



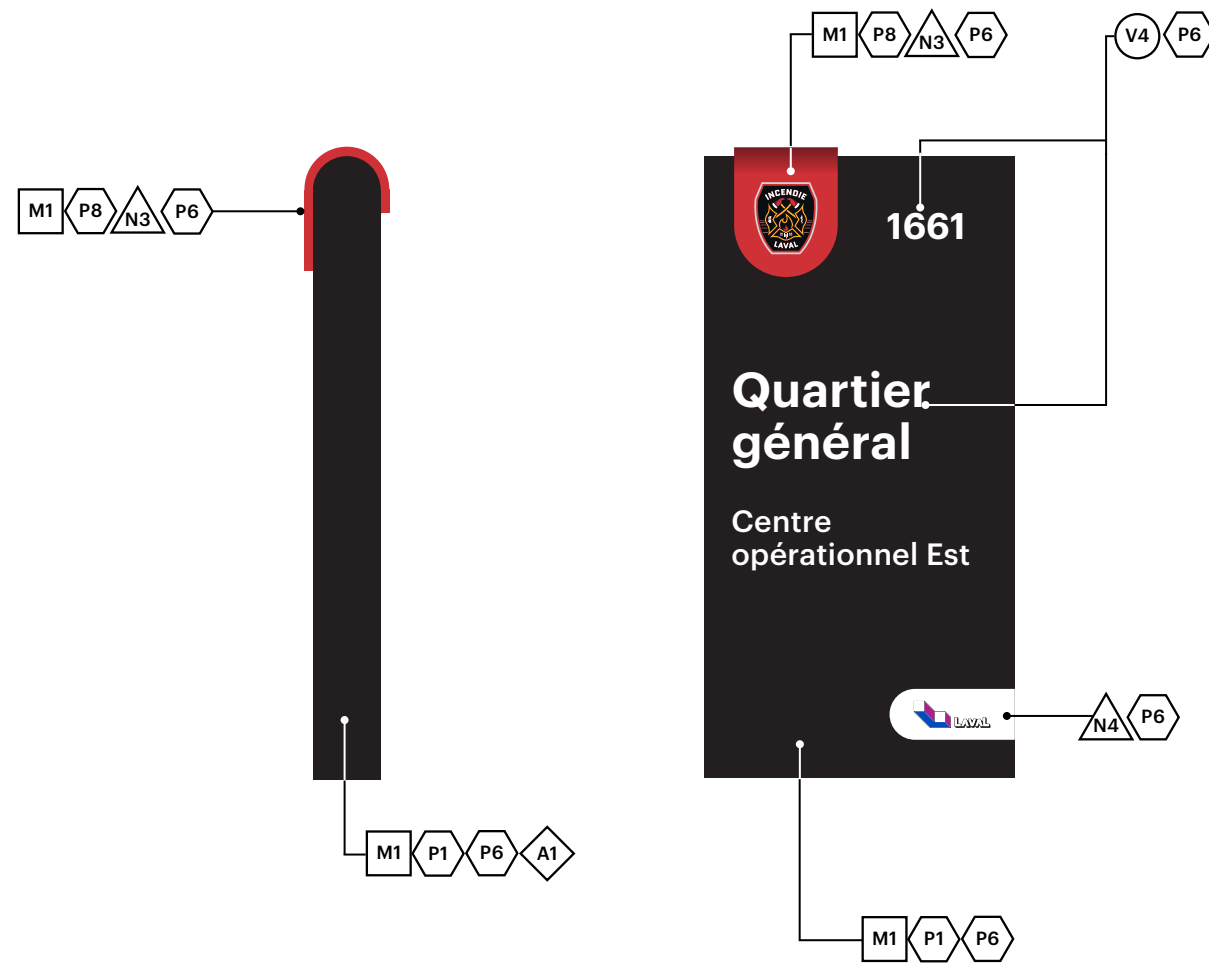
Pastille fabriquée en aluminium de 0,125" avec face d'acrylique assemblés en boîtier de 0,5" de surépaisseur

Support en retrait en périphérie du dos du boîtier fait de cornières en aluminium peintes noir

Boîtier fabriqué en aluminium et peint noir

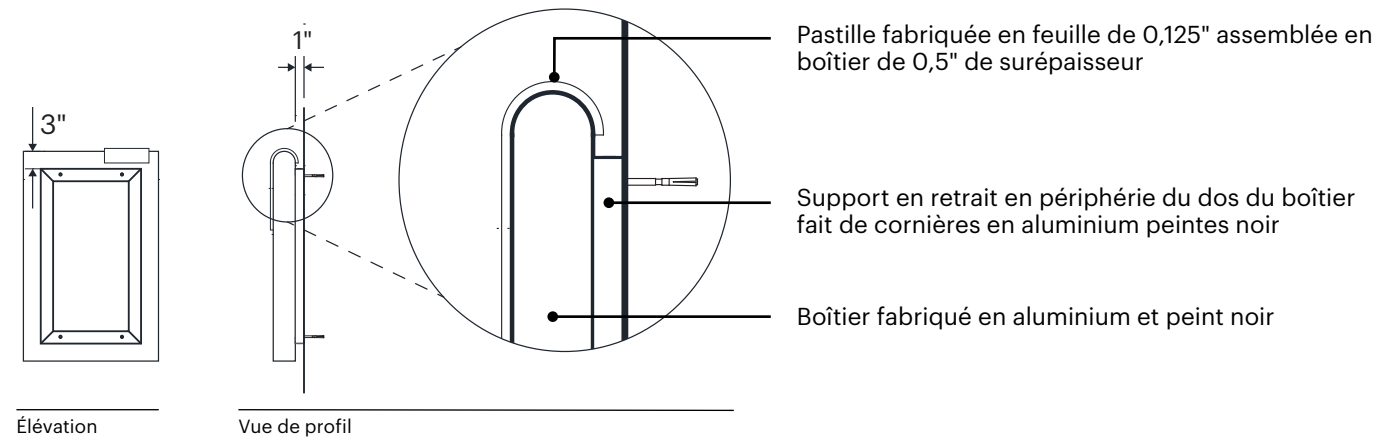
Type i-IE.4

Spécifications



Description technique sommaire

- Faces amovibles en aluminium peintes noir, quincaillerie cachée
- La pastille en façade sera composée d'aluminium de 0,125" peint rouge avec impression numérique



Type i-IE

Règles d'implantation

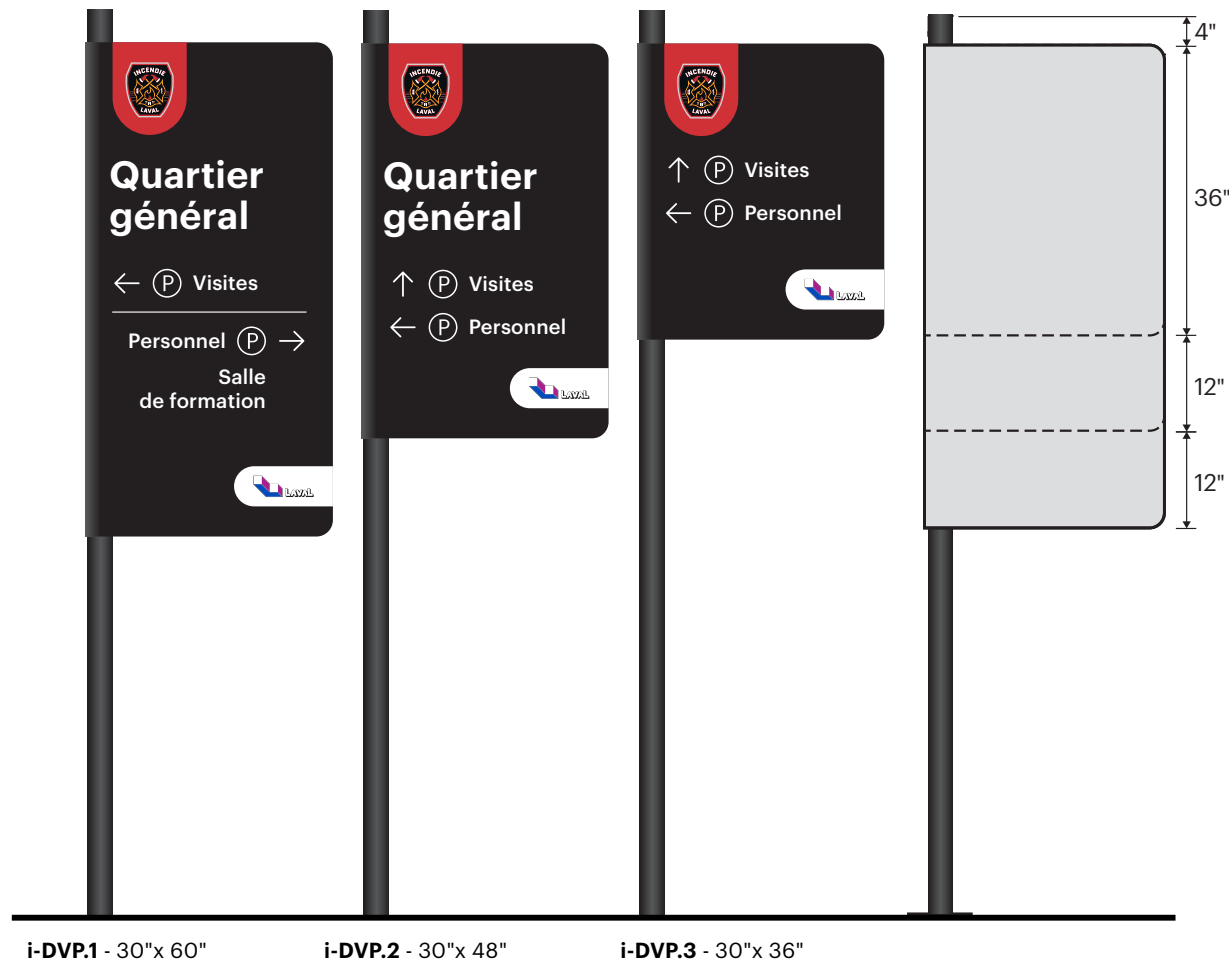


Règles de positionnement et d'implantation

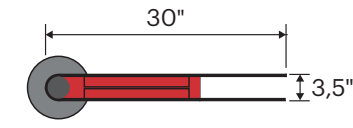
- i-IE.1.L et i-IE.2.L: toujours les positionner près de l'accès principal et selon le contexte architectural de l'immeuble sur lequel il doit être installé
- i-IE.4: enseigne verticale, privilégier l'emplacement à droite des accès, centre de l'enseigne à 60" du sol et à 4" du cadre de porte

Type i-DVP

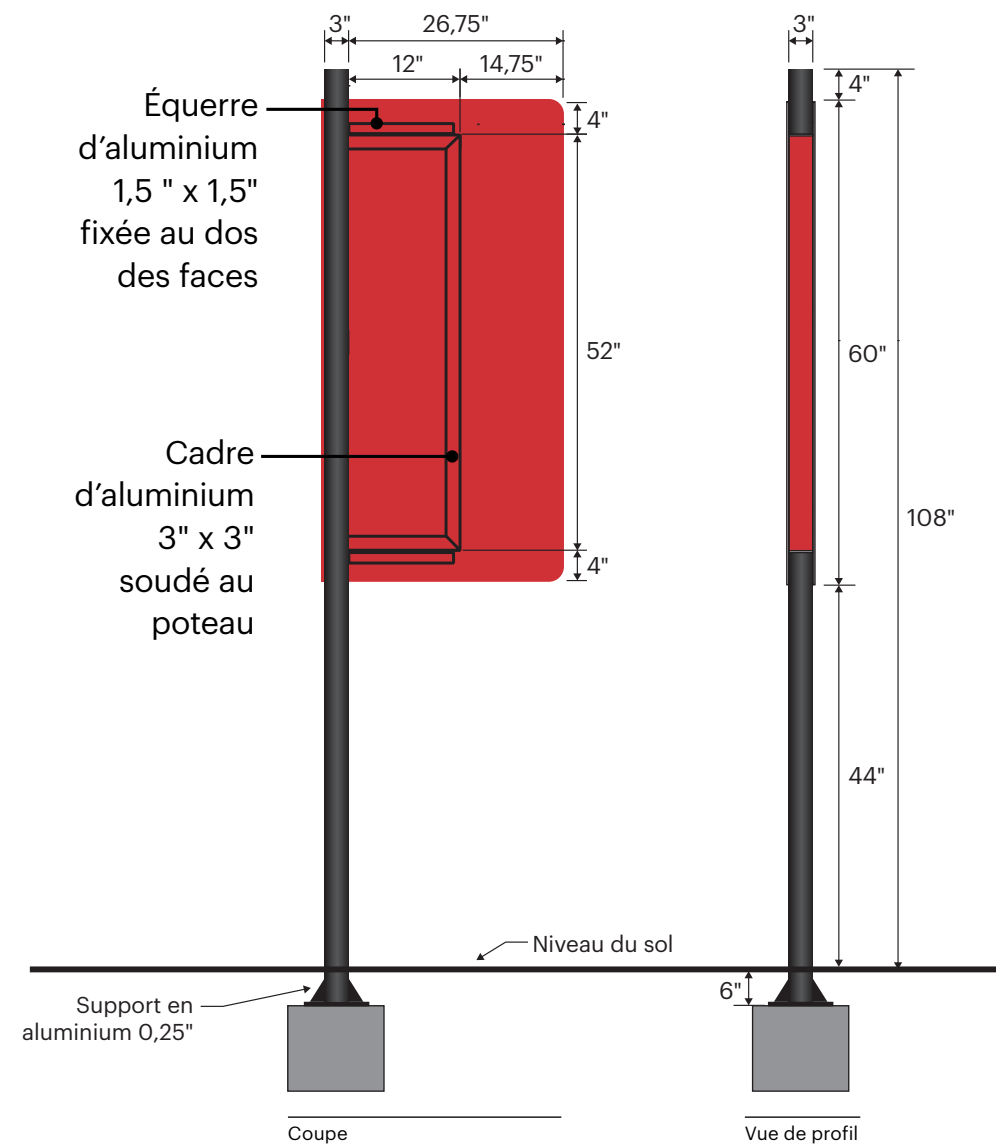
Dimensions



Élévation



Vue en plan

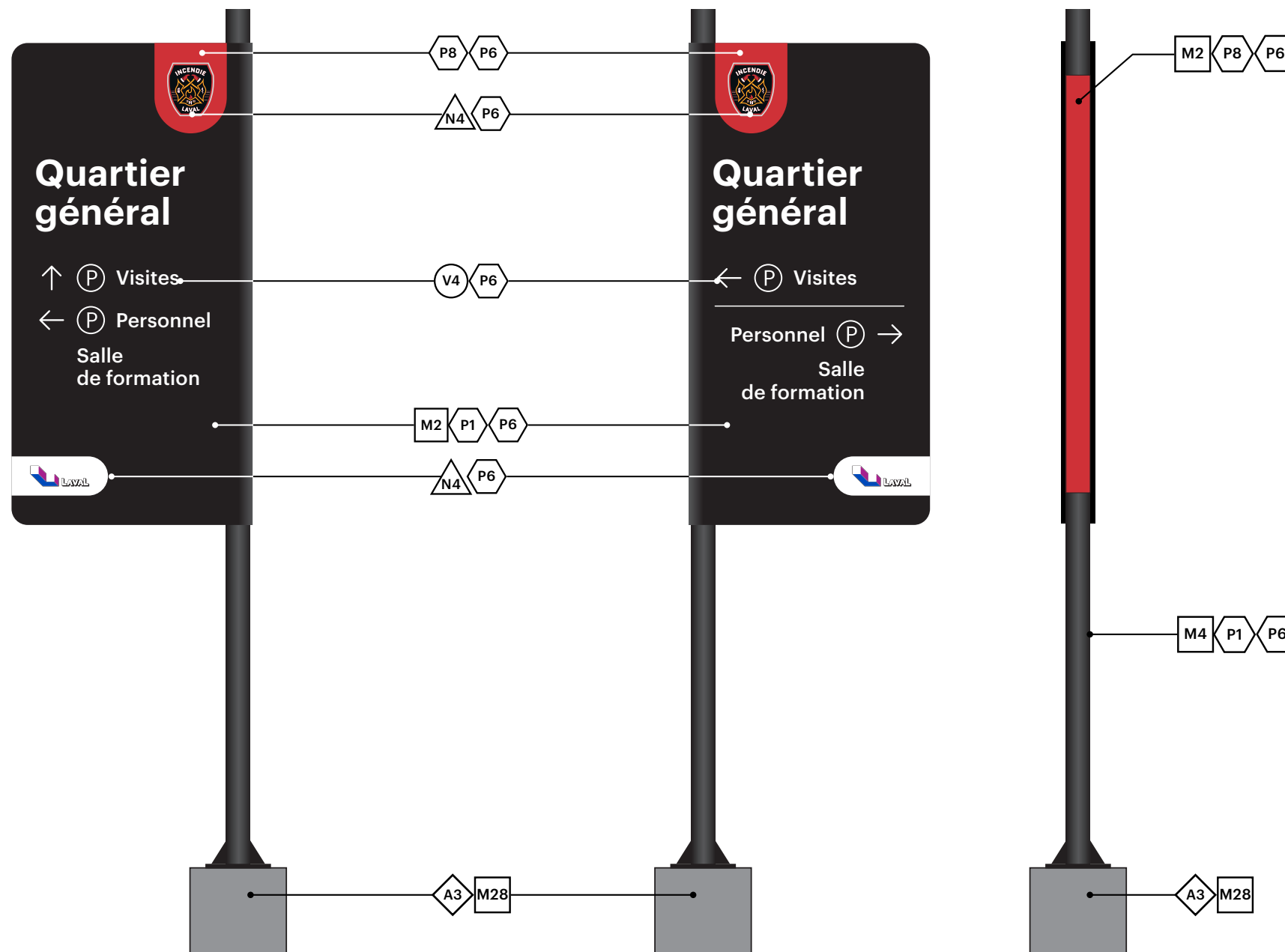


Élément clé

- Hauteur du panneau augmentée par incréments de 12" (minimum 36" de haut) selon la quantité de contenu requis
- Installation sur poteau de 108" hors du sol

Types i-DVP

Spécifications et règles d'implantation



Spécifications techniques applicables au recto et au verso

Sceau d'ingénieur requis

Description technique sommaire

- Deux faces individuelles amovibles en aluminium peint
- Pastille rouge à plat directement sur la face
- Installation sur base de béton enfouie

Règles de positionnement et d'implantation

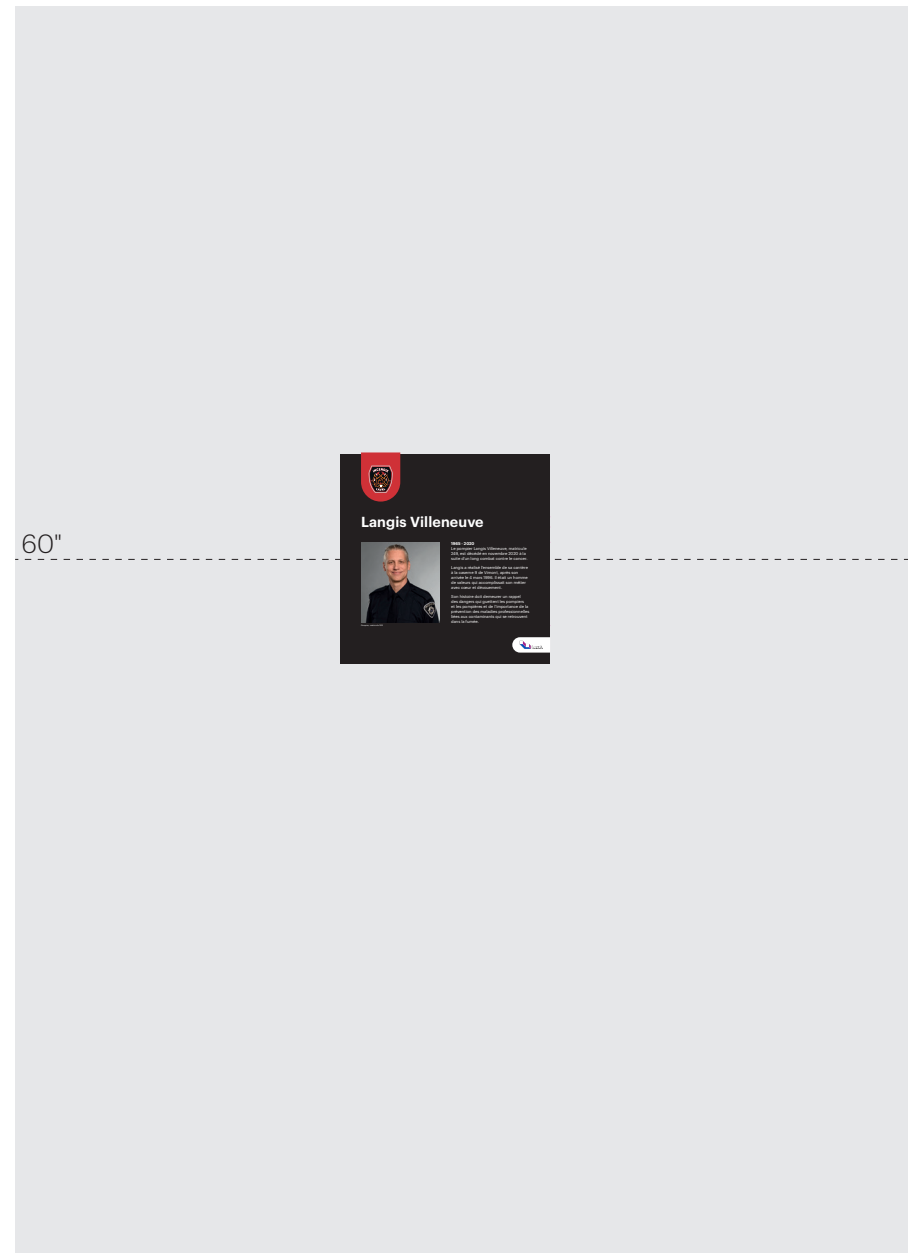
- Poteau placé à un minimum de deux mètres du trottoir pour permettre l'entretien municipal
- Ouverture du panneau positionnée du côté de la rue ou de l'allée
- Panneau localisé pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Messages perpendiculaires à l'axe de circulation principal

Type i-PIM.1.E

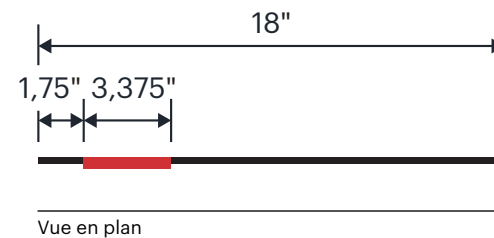
Dimensions, spécifications et règles d'implantation

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol



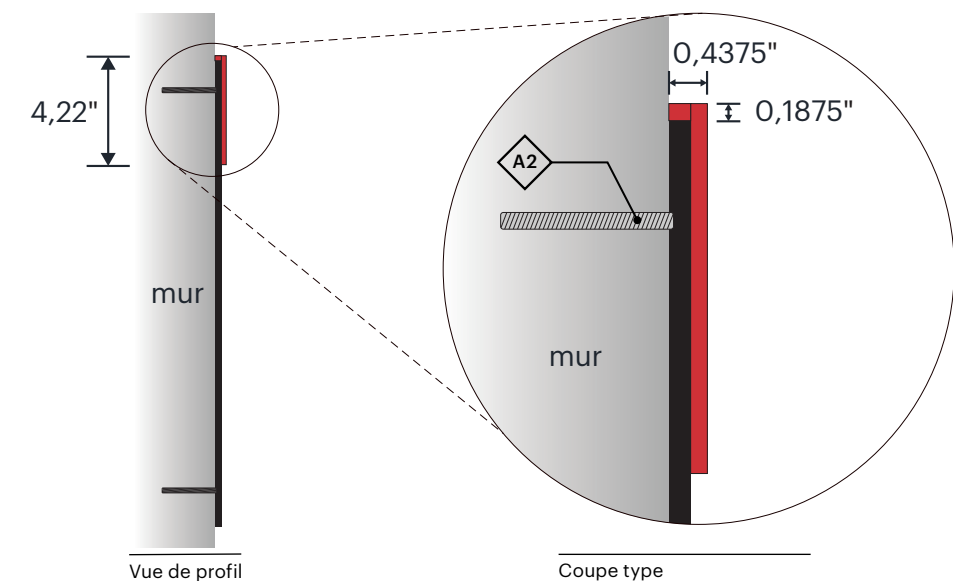
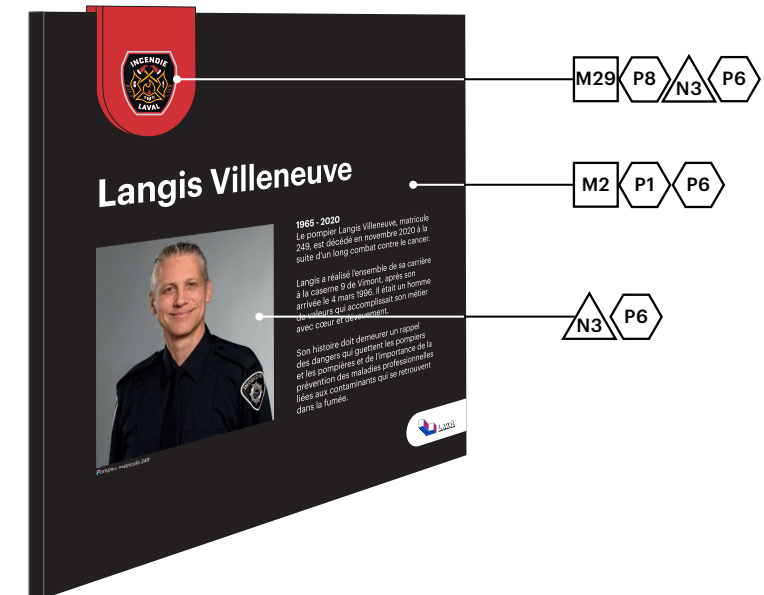
i-PIM.1.E - 18" x 18"



Vue en plan



Élévation

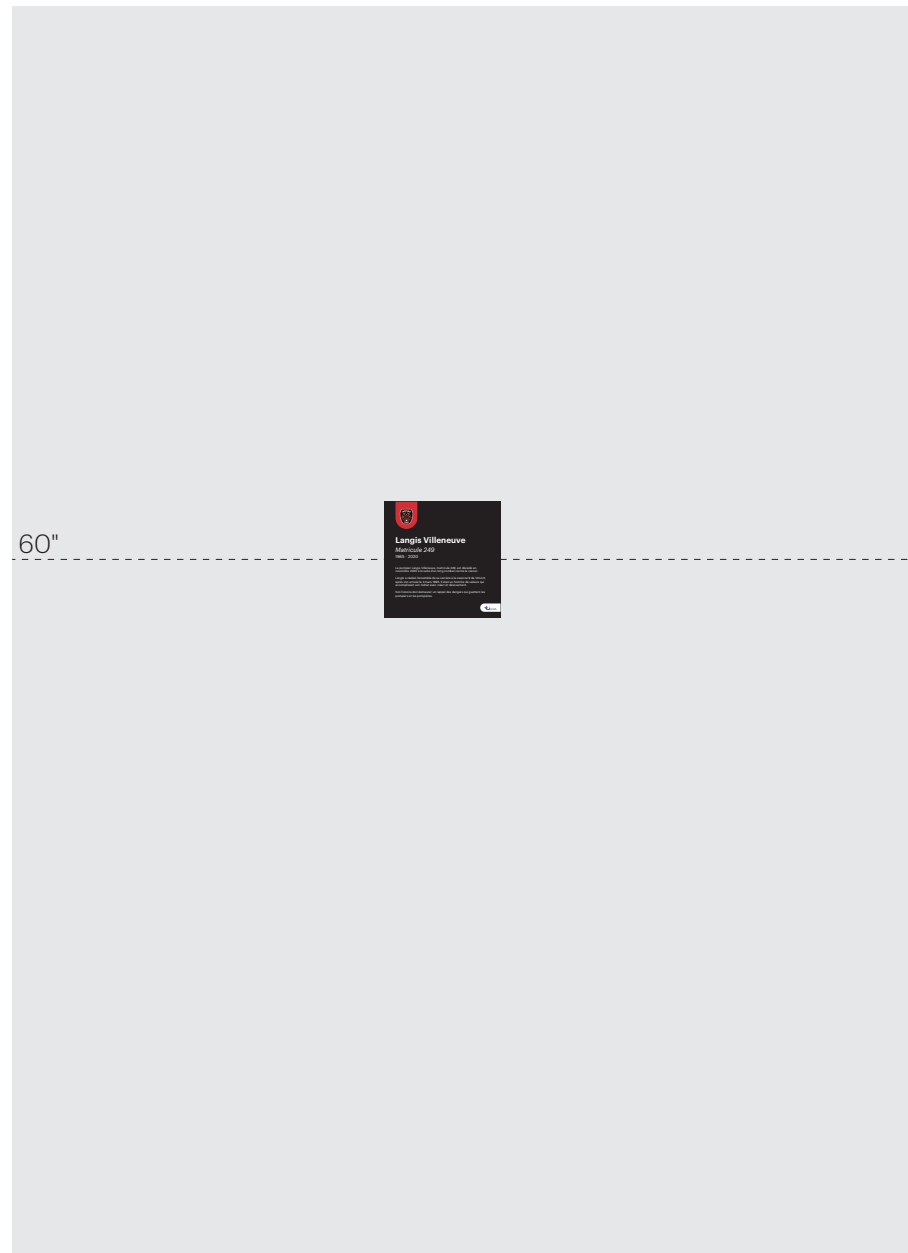


Vue de profil

Coupe type

Type i-PIM.2.E

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



i-PIM.2.E - 10" x 10"

Règles de positionnement et d'implantation

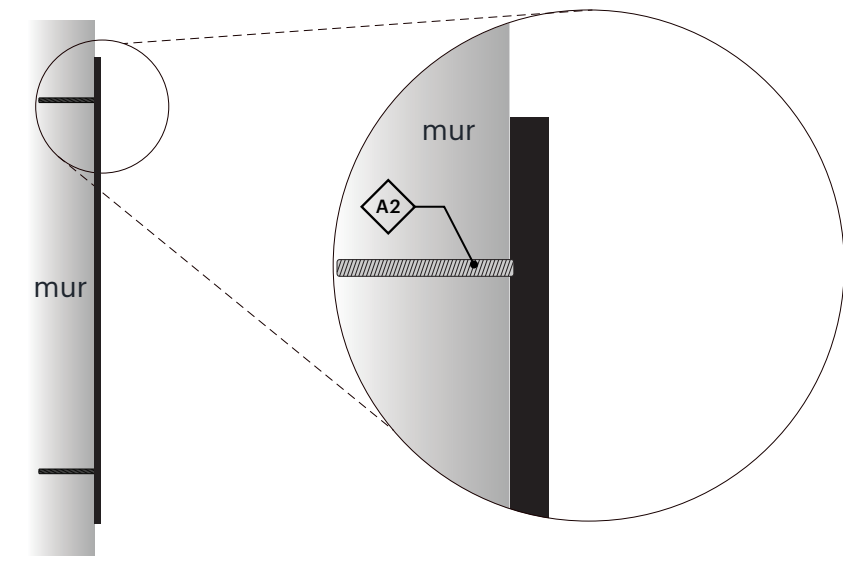
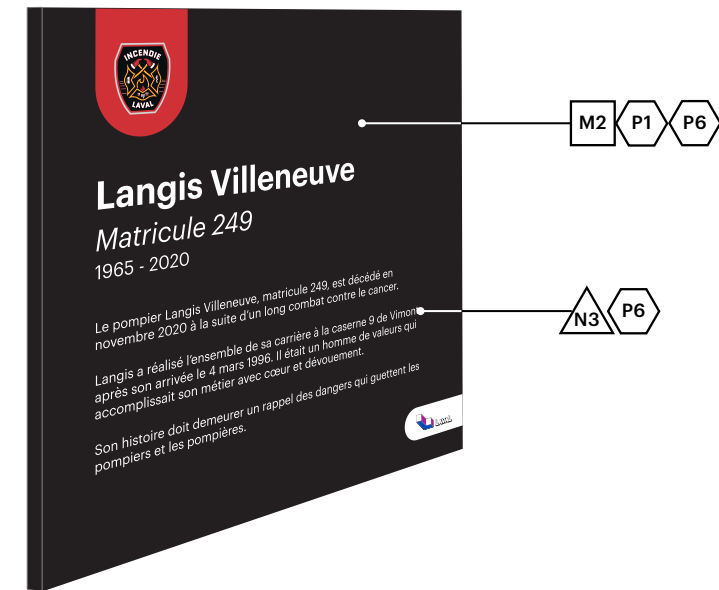
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol ou selon contexte architectural



Vue en plan



Élévation

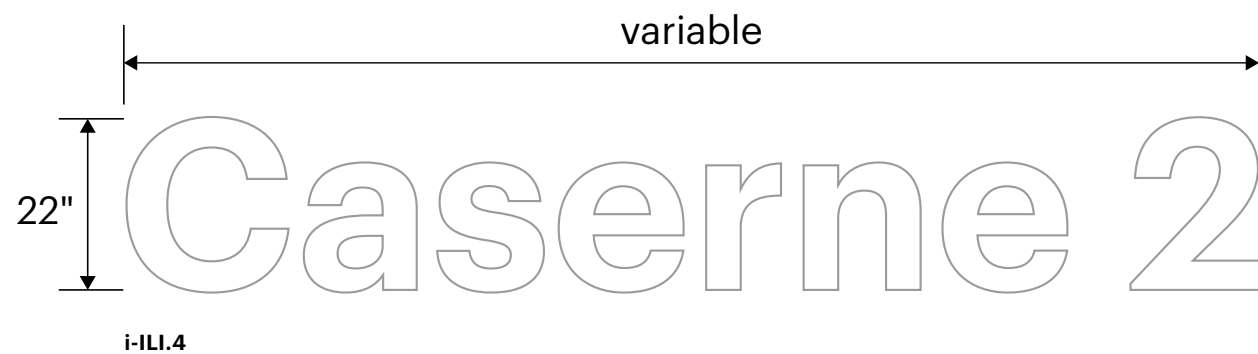
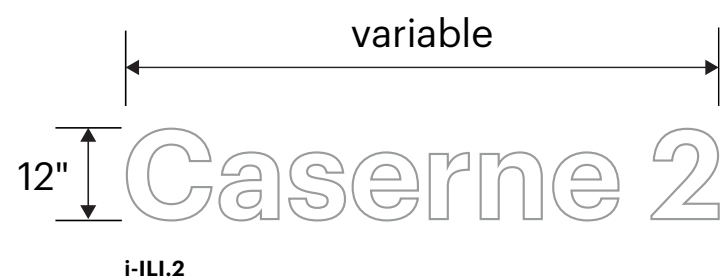
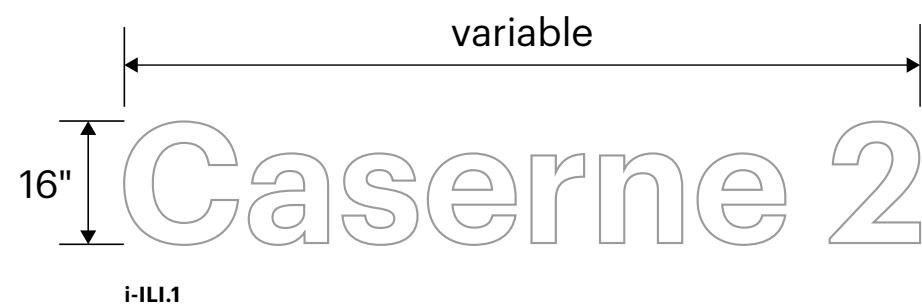


Vue de profil

Coupe type

Type i-ILI

Dimensions - Caserne



Tailles de texte: nom de vocation

- Identification lettrage sur immeuble - très grand (i-ILI.4.L.R / i-ILI.4.LF)
- Identification lettrage sur immeuble - grand (i-ILI.1.L.R / i-ILI.1.LF / i-ILI.1.L.S)
- Identification lettrage sur immeuble - moyen (i-ILI.2.L.R / i-ILI.2.LF / i-ILI.2.L.S)

« Caserne 2 » est à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte à inscrire.

Type i-ILI

Spécifications et règles d'implantation - Caserne

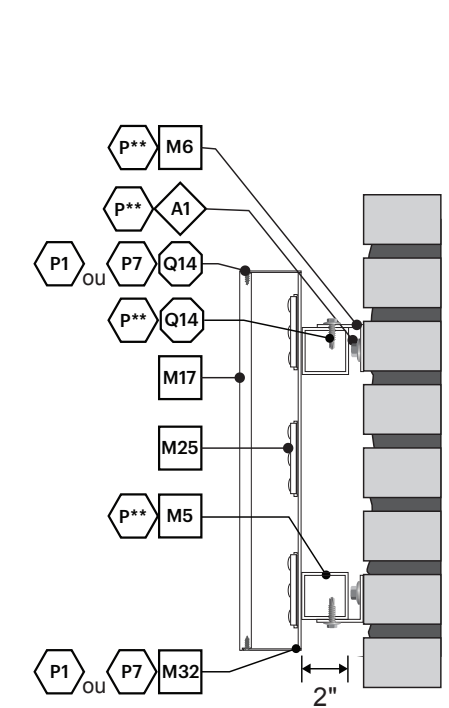
Sceau d'ingénieur requis*

Minuterie programmable requise

*pour le i-ILI.1.L.S et pour le i-ILI.2.L.S

P* Structure et ancrages peints argent - fini métallique

P** Structure et ancrages peints de façon à s'arrimer à la couleur du mur

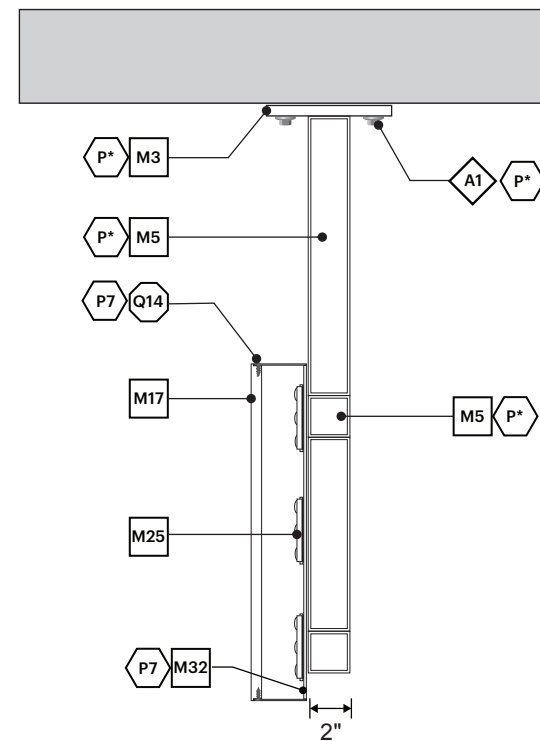


Coupe schématique

i-ILI.1.L.R - mural sur rail - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

i-ILI.2.L.R - mural sur rail - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"

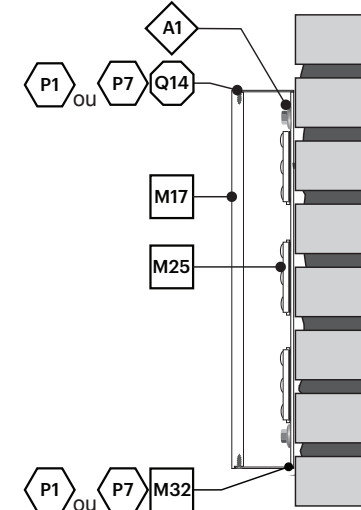
i-ILI.4.L.R - mural sur rail - lumineux
lettrage 22" de hauteur avec épaisseur de 3"



Coupe schématique

i-ILI.1.L.S - suspendu - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

i-ILI.2.L.S - suspendu - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"



Coupe schématique

i-ILI.1.LF - mural - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

i-ILI.2.LF - mural - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"

i-ILI.4.LF - mural - lumineux
lettrage 22" de hauteur avec épaisseur de 3"

Élément clé

- Trois options de procédés d'installation :
 - Lettrage suspendu sur structure en *channel* direct
 - Lettrage mural sur rail en *channel* direct
 - Lettrage mural en *channel* direct

Description technique sommaire

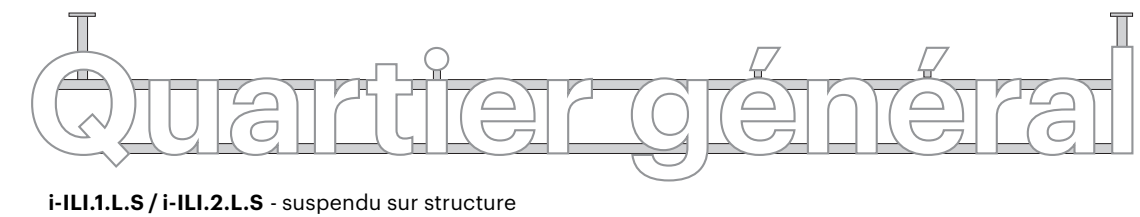
- Les épaisseurs sont variables en fonction de la hauteur des lettres

Règles de positionnement et d'implantation

- Les types i-ILI.4.L.R et le i-ILI.4.LF sont à utiliser uniquement pour identifier les casernes et leur numéro (ex : Caserne 2, etc.)
- Cibler une installation à proximité des accès
- Les règles d'urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le format et l'alignement doivent s'intégrer au contexte architectural du bâtiment
- Les procédés de fabrication et d'installation doivent être adaptés aux conditions existantes
- La hauteur de la structure suspendue peut varier afin de garder un dégagement minimum de 96" du sol sous la lettre

Type i-ILI

Dimensions - Autres sites



Tailles de texte: nom de vocation

- Identification lettrage sur immeuble - grand
(i-ILI.1.L.R / i-ILI.1.L / i-ILI.1.L.S)
- Identification lettrage sur immeuble - moyen
(i-ILI.2.L.R / i-ILI.2.L / i-ILI.2.L.S)

« Quartier général » est à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte à inscrire.

Type i-ILI

Spécifications et règles d'implantation - Autres sites

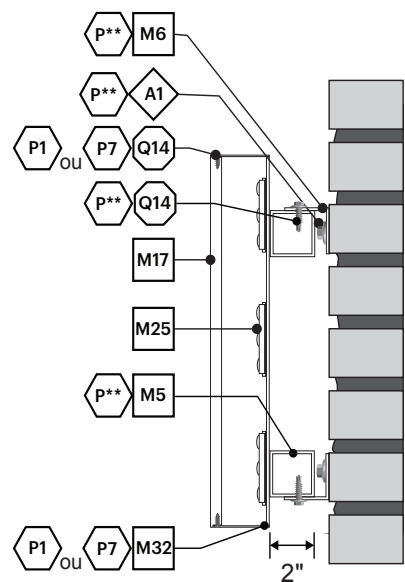
Sceau d'ingénieur requis*

Minuterie programmable requise

*pour le i-ILI.1.L.S et pour le i-ILI.2.L.S

P* Structure et ancrages peints argent - fini métallique

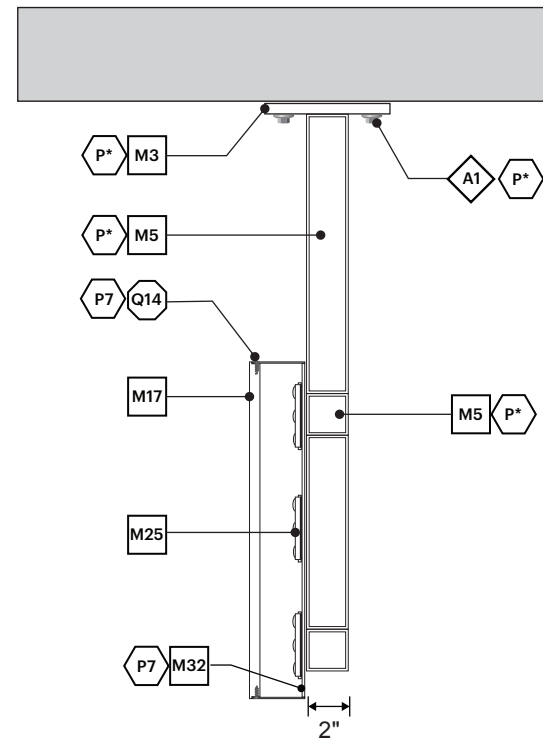
P** Structure et ancrages peints de façon à s'arrimer à la couleur du mur



Coupe schématique

i-ILI.1.L.R - mural sur rail - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

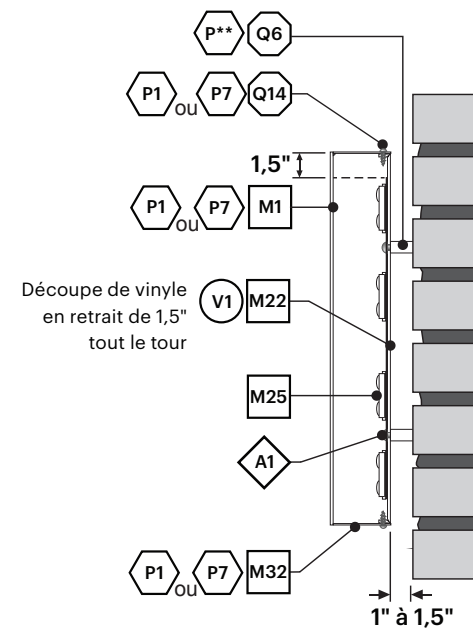
i-ILI.2.L.R - mural sur rail - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"



Coupe schématique

i-ILI.1.L.S - suspendu - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

i-ILI.2.L.S - suspendu - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"



Coupe schématique

i-ILI.1.L - mural - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

i-ILI.2.L - mural - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"

Élément clé

- Trois options de procédés d'installation :
 - Lettrage suspendu sur structure en *channel* direct
 - Lettrage mural sur rail en *channel* direct
 - Lettrage mural en *channel* renversé

Description technique sommaire

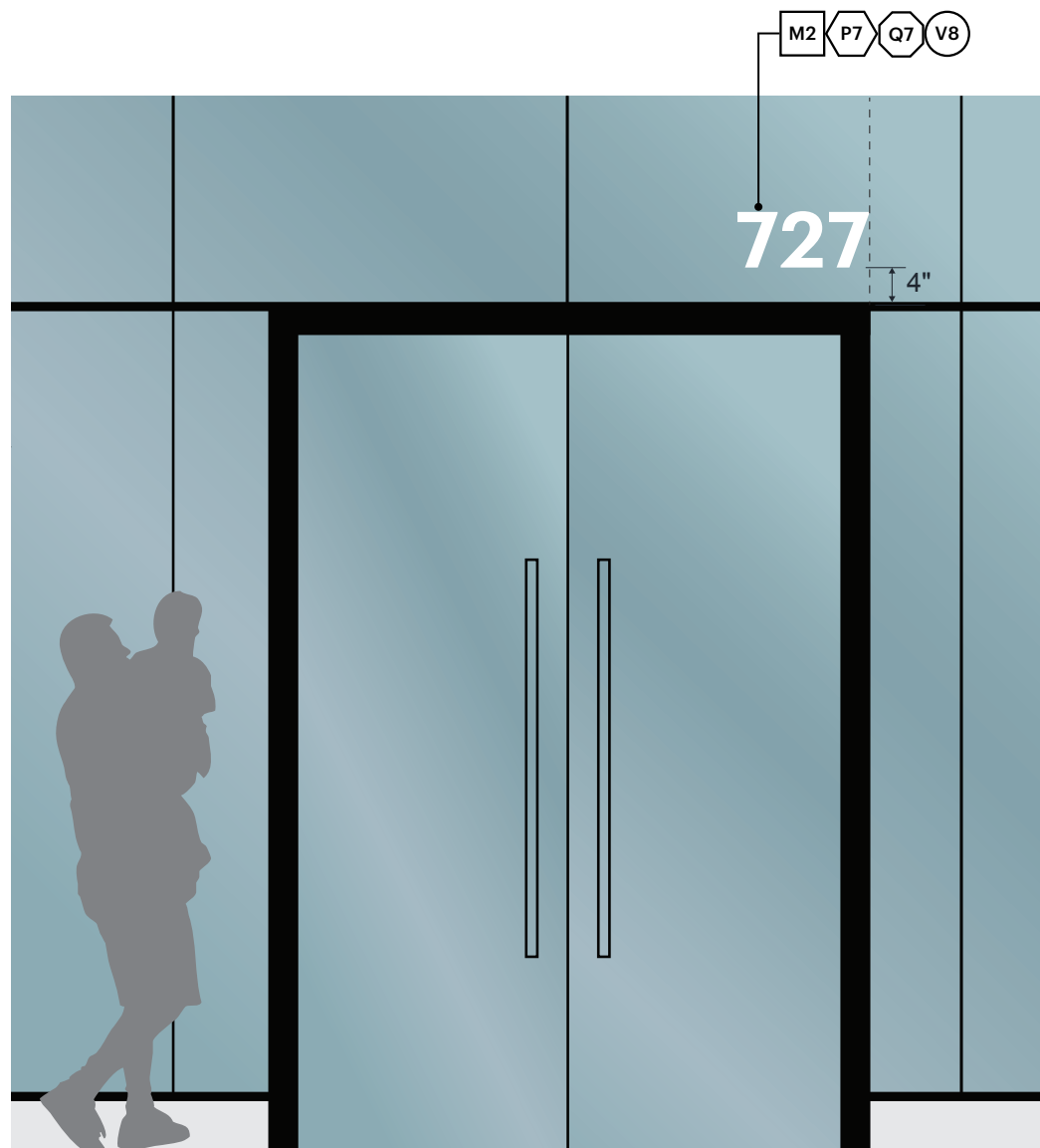
- Les épaisseurs sont variables en fonction de la hauteur des lettres

Règles de positionnement et d'implantation

- Cibler une installation à proximité des accès
- Les règles d'urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le format et l'alignement doivent s'intégrer au contexte architectural du bâtiment
- Les procédés de fabrication et d'installation doivent être adaptés aux conditions existantes
- La hauteur de la structure suspendue peut varier afin de garder un dégagement minimum de 89" du sol sous la lettre

Type i-NC

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

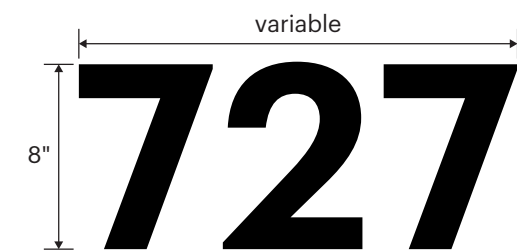


i-NC - Installation sur vitre variable x 8"



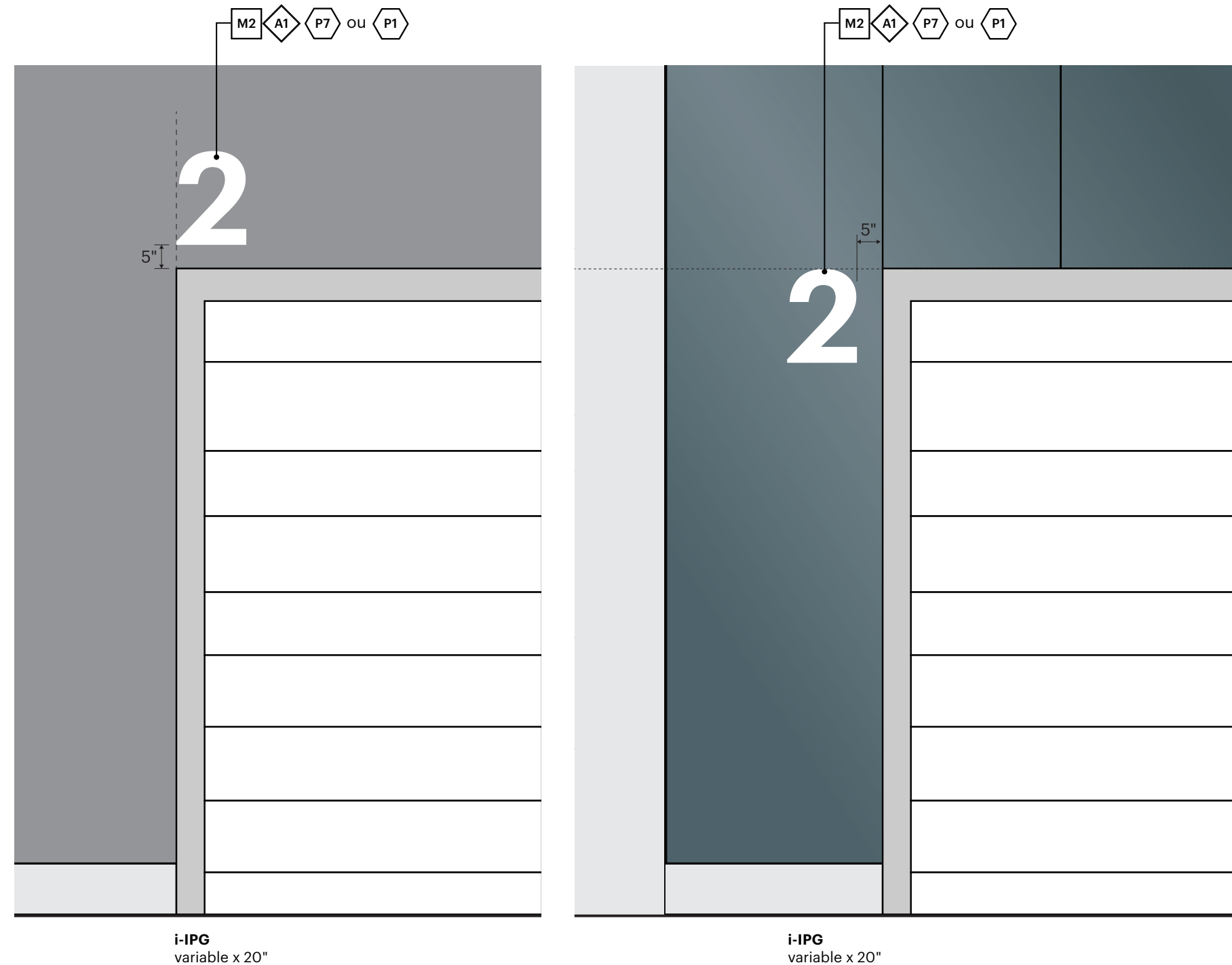
i-NC - Installation sur mur variable x 8"

- Règles de positionnement et d'implantation**
- Installé au-dessus de l'entrée principale du bâtiment
 - Aligné en haut à droite du cadre de porte
 - Espacé de 4" du cadre de porte
 - Procédé d'installation à adapter selon le type de revêtement



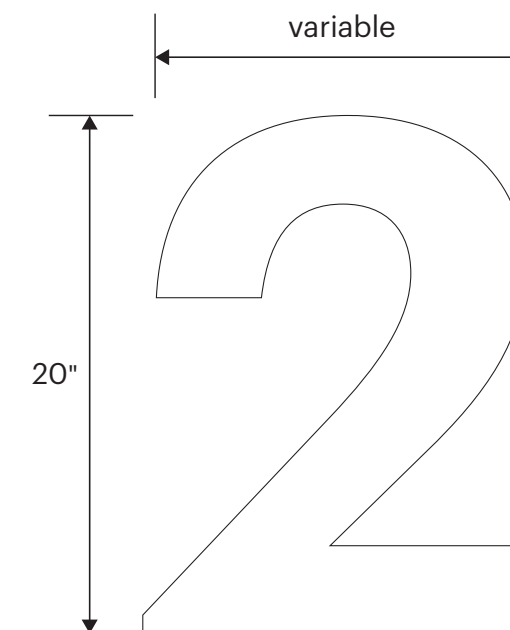
Type i-IPG

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation

- Installé au-dessus de la porte de garage
- Le choix du côté doit être fait pour optimiser la visibilité
- Espacement de 5" par rapport au cadre de porte
- Procédé d'installation à adapter selon le type de revêtement
- Lorsque les contraintes architecturales ne permettent pas une implantation au-dessus de la porte de garage, l'installation se fait alors sur le côté avec le haut du chiffre aligné au cadre de porte



Logo en vinyle

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



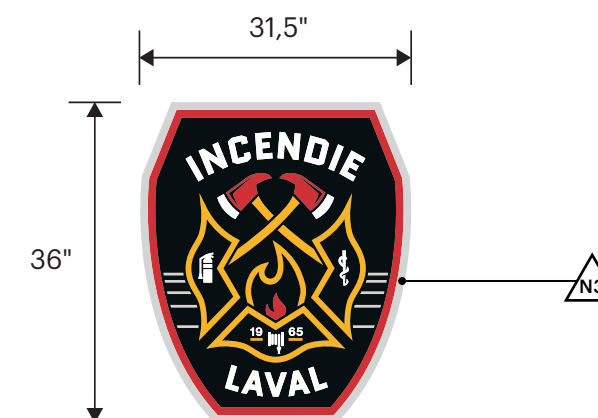
i-ILL.3.V
36" x 31,5"

Description technique sommaire

- Logo découpé à la forme imprimé sur vinyle blanc installé en première surface

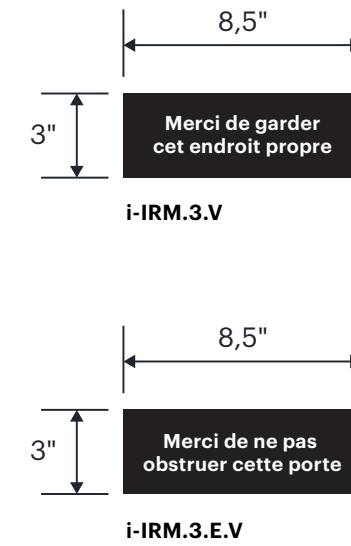
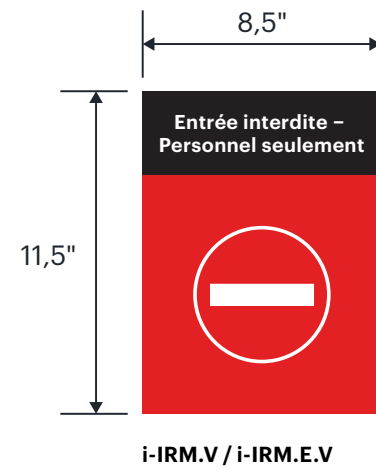
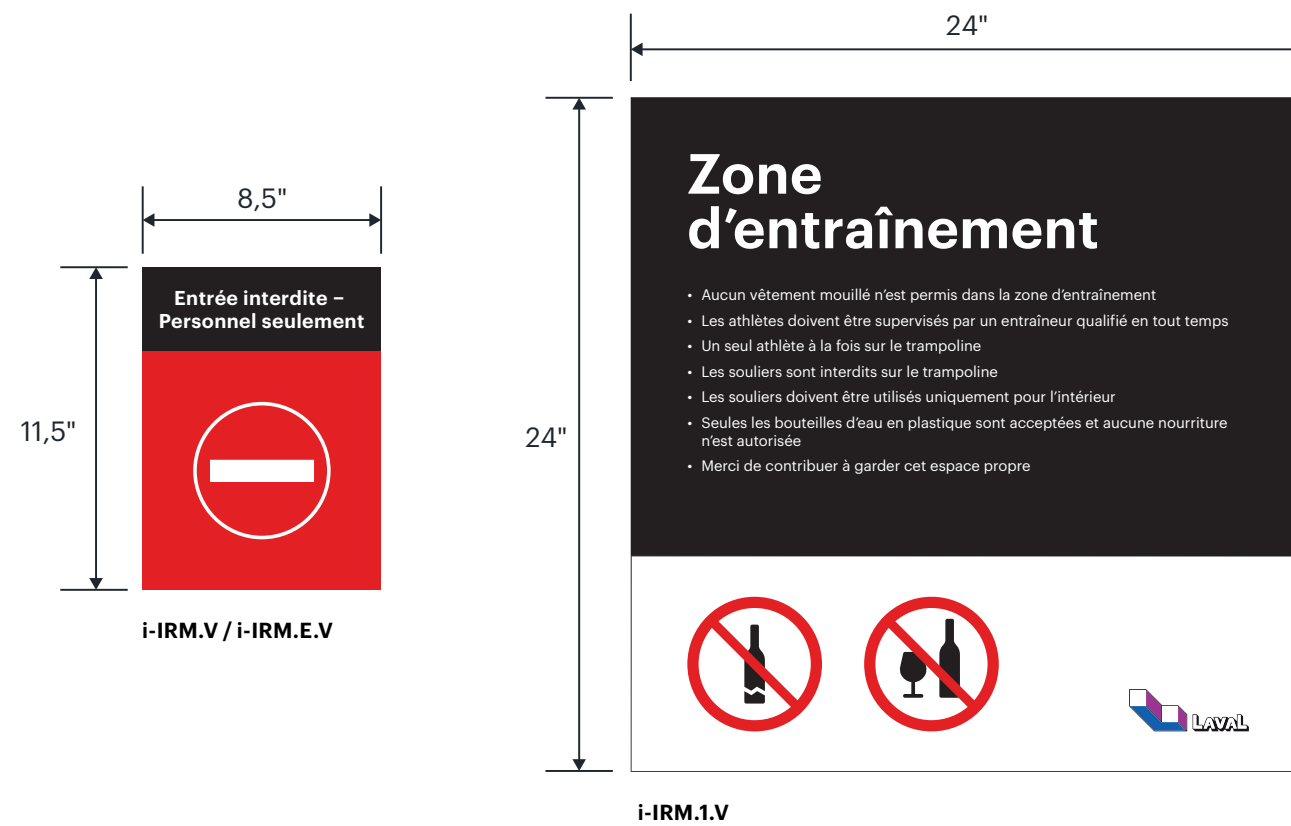
Règles de positionnement et d'implantation

- L'apposition de l'emblème sur les portes de garage est réservée exclusivement aux sites accueillant plusieurs services de la Ville afin de démarquer celles appartenant au SSIL
- Installé en première surface du côté extérieur
- Un espacement minimal doit être conservé pour dégager le logo des extrémités de la façade (selon la zone de dégagement du logo)
- Les règles d'urbanisme en vigueur doivent être respectées



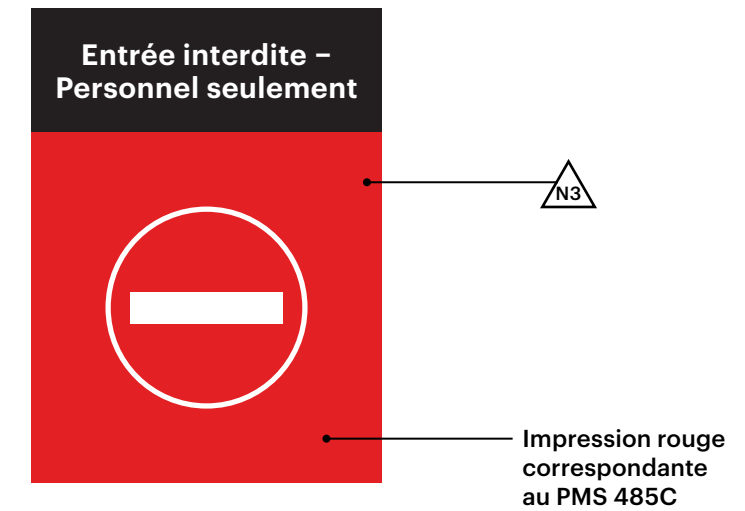
Vinyle sur vitre

Dimensions



Vinyle sur vitre

Spécifications et règles d'implantation



Description technique sommaire

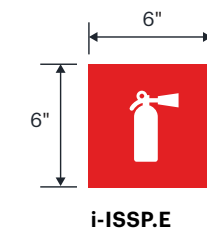
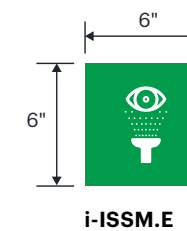
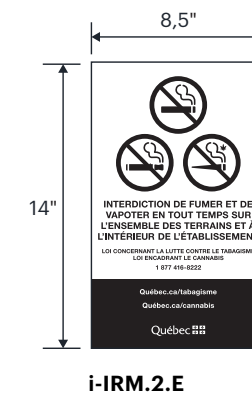
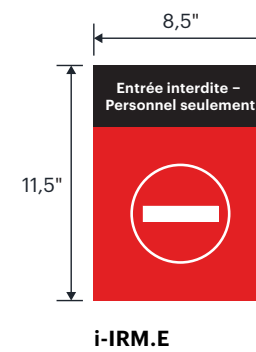
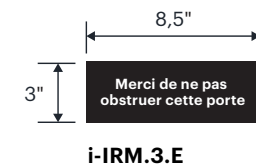
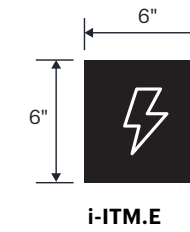
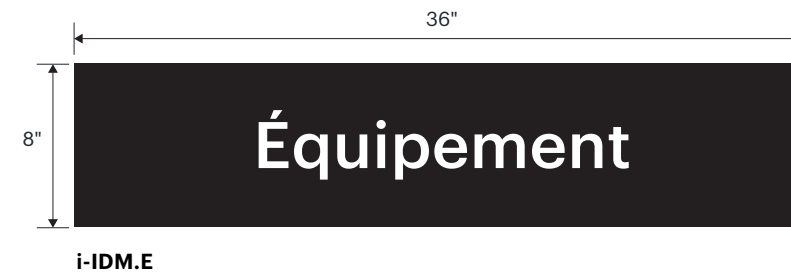
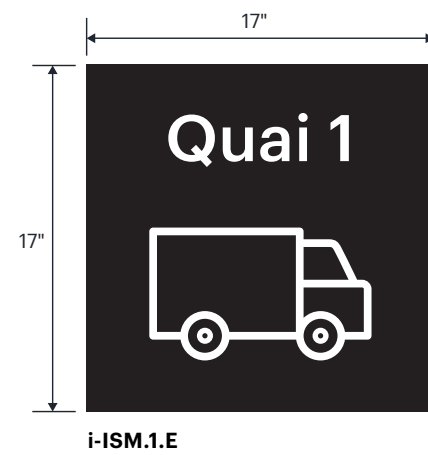
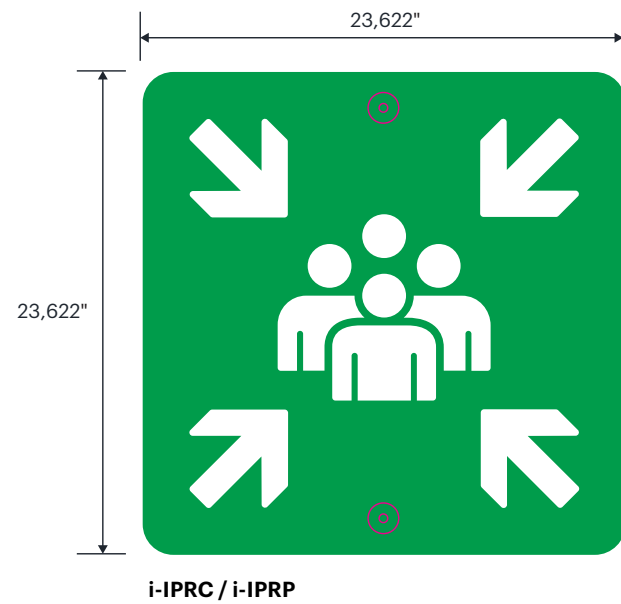
- Impression sur vinyle coupé au format pour application sur surface vitrée intérieure ou extérieure

Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- i-IRM.2.V / i-IRM.2.E.V : installation du haut du vinyle aligné avec le haut de la porte vitrée ou à 86" du sol

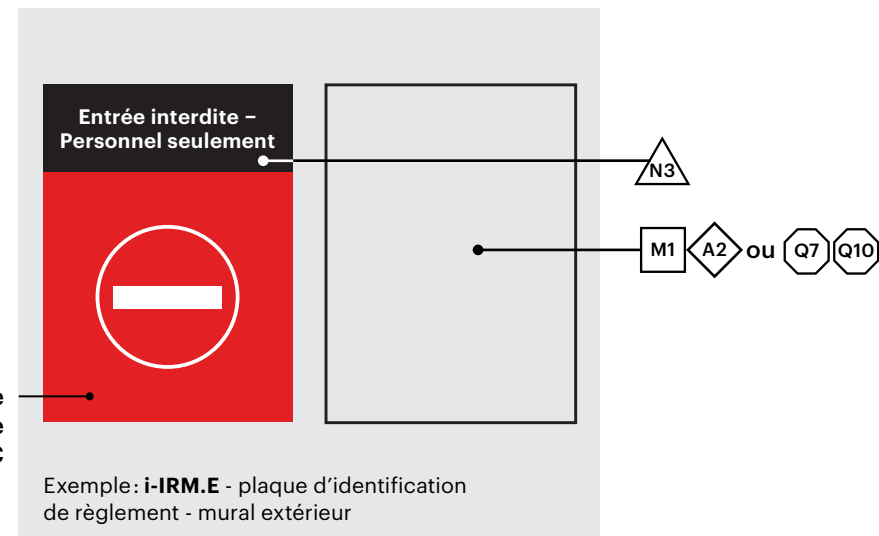
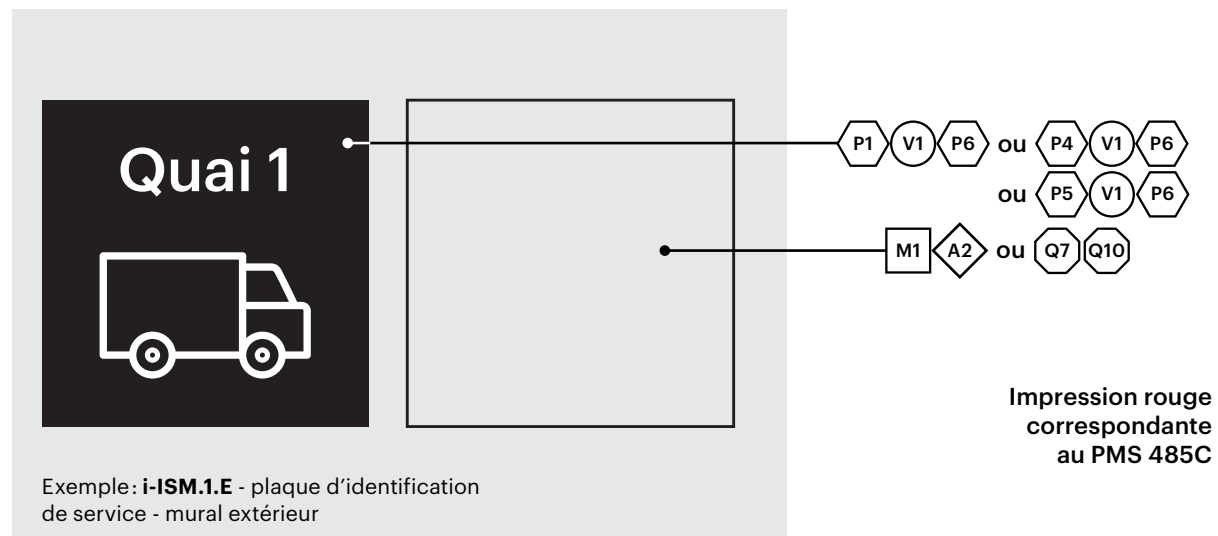
Plaque d'aluminium

Dimensions



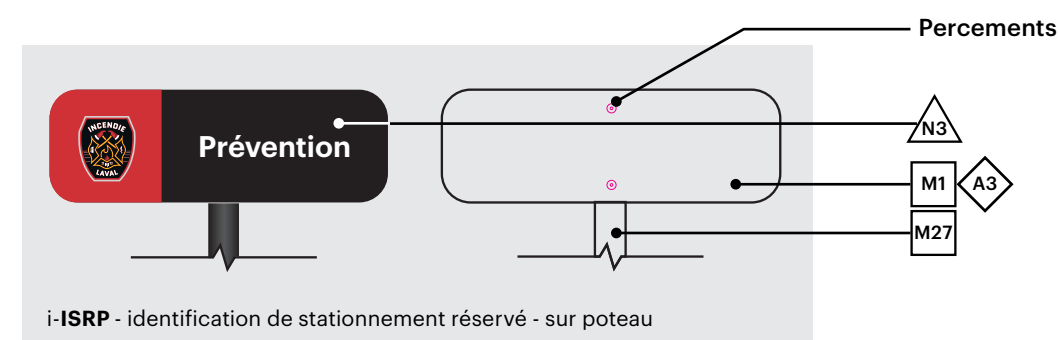
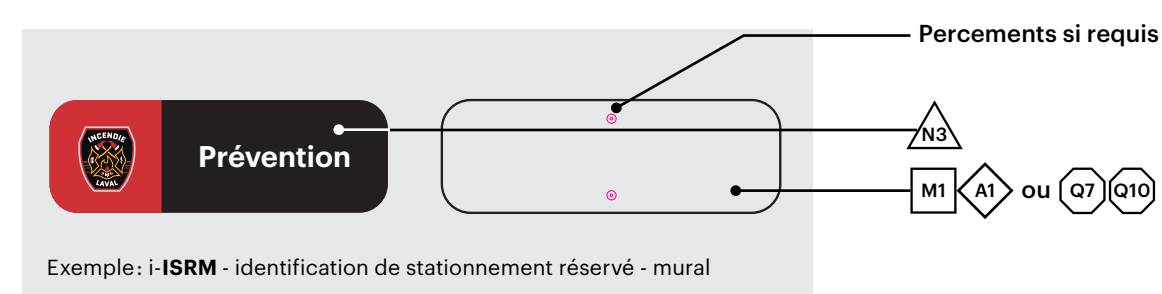
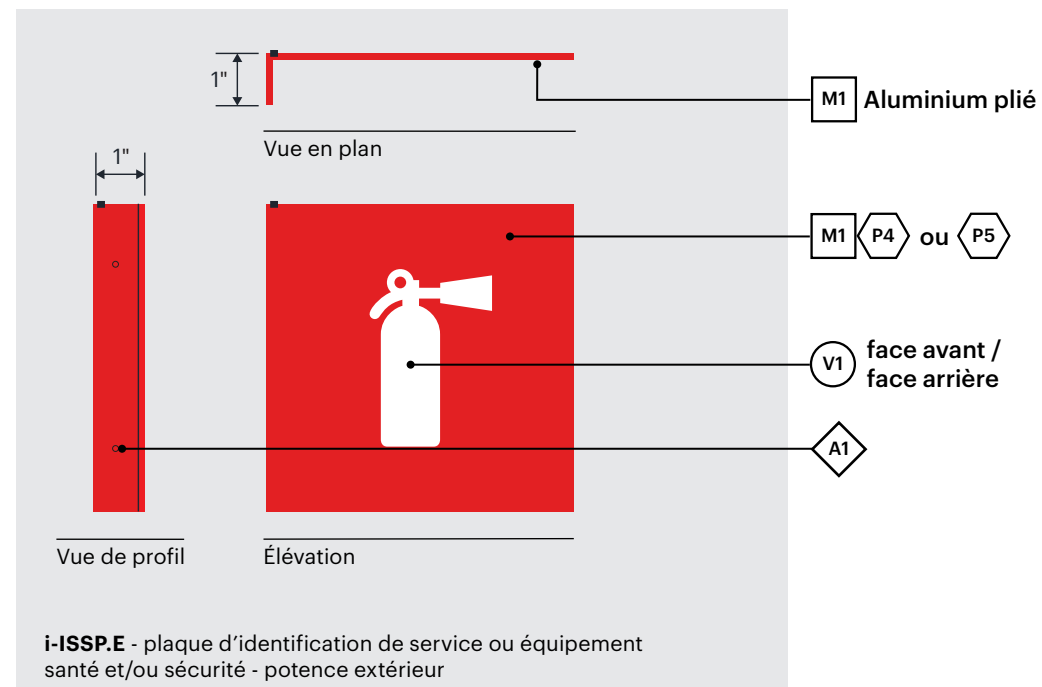
Plaque d'aluminium

Spécifications



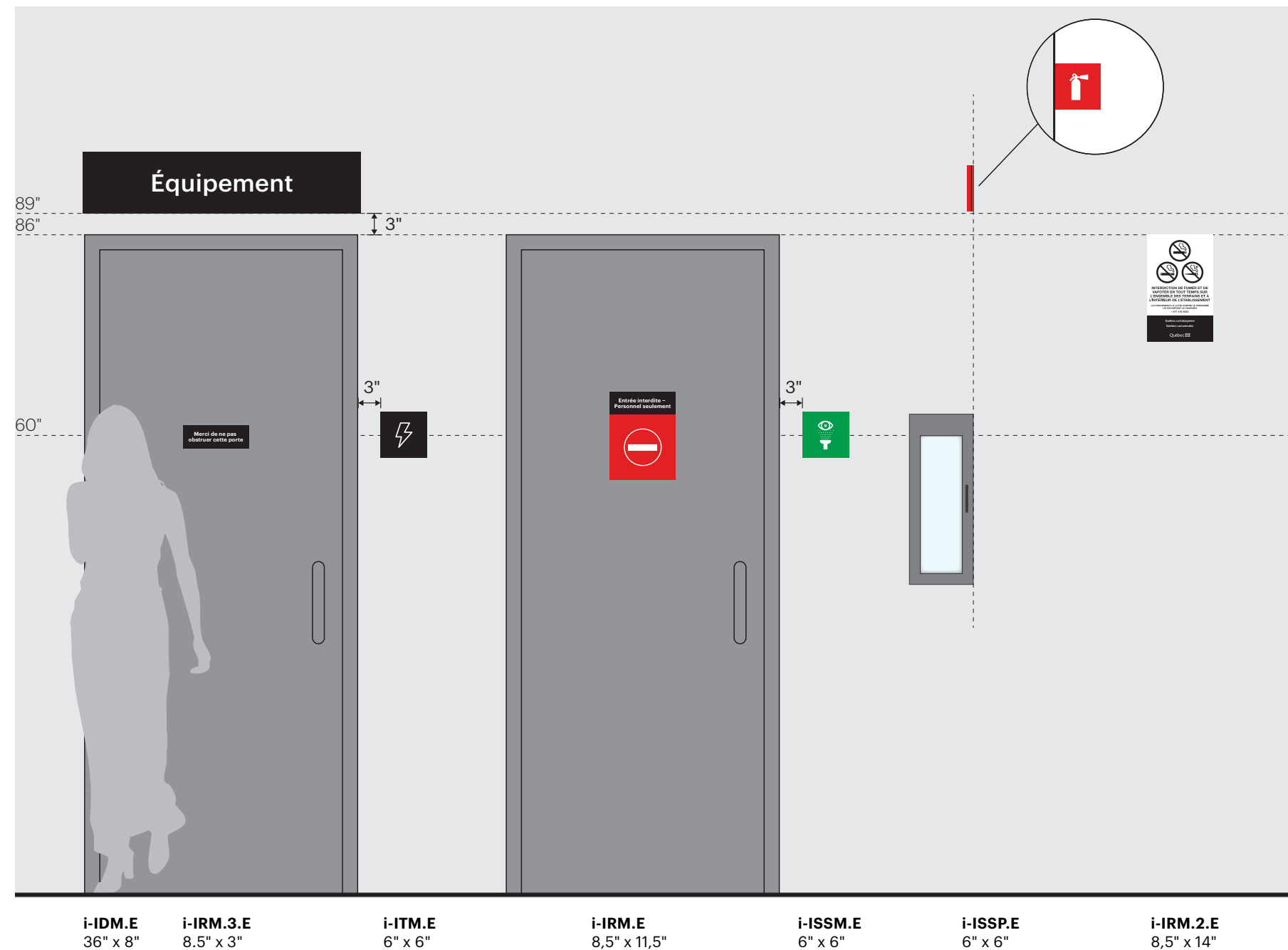
Description technique sommaire

- Option d'installation murale avec vis apparentes ou adhésif double-face au dos
- Les spécifications du i-ISM.1.E sont également valides pour le i-IDM.E / i-IPRC / i-IPRP / i-IRM.3.E / i-ISSM.E / i-ITM.E
- Les spécifications du i-ISRM sont également valides pour le i-IRM.8M.E / i-IRM.8P.E
- Les spécifications du i-IRM.E sont également valides pour le i-IRM.2.E



Plaque d'aluminium

Règles d'implantation

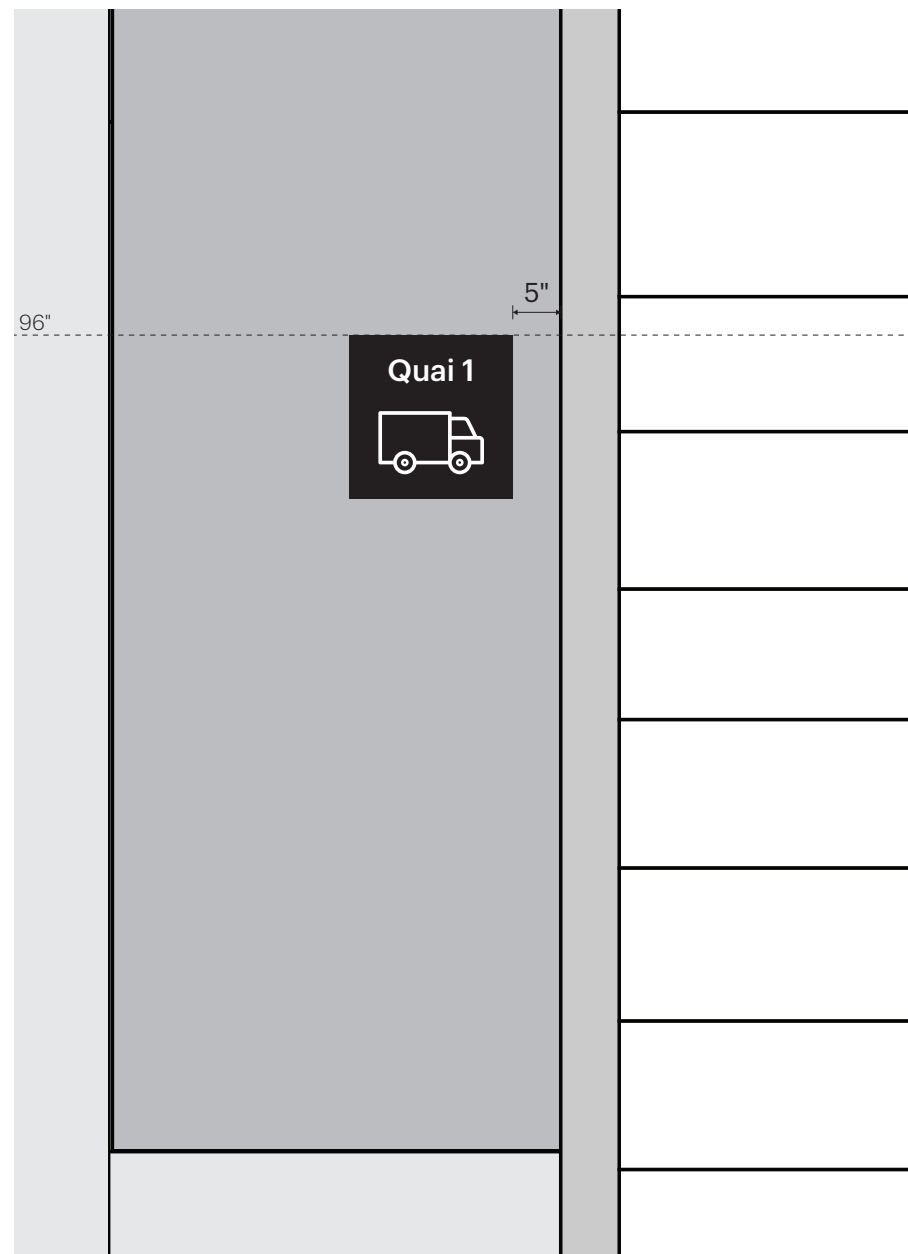


Règles de positionnement et d'implantation

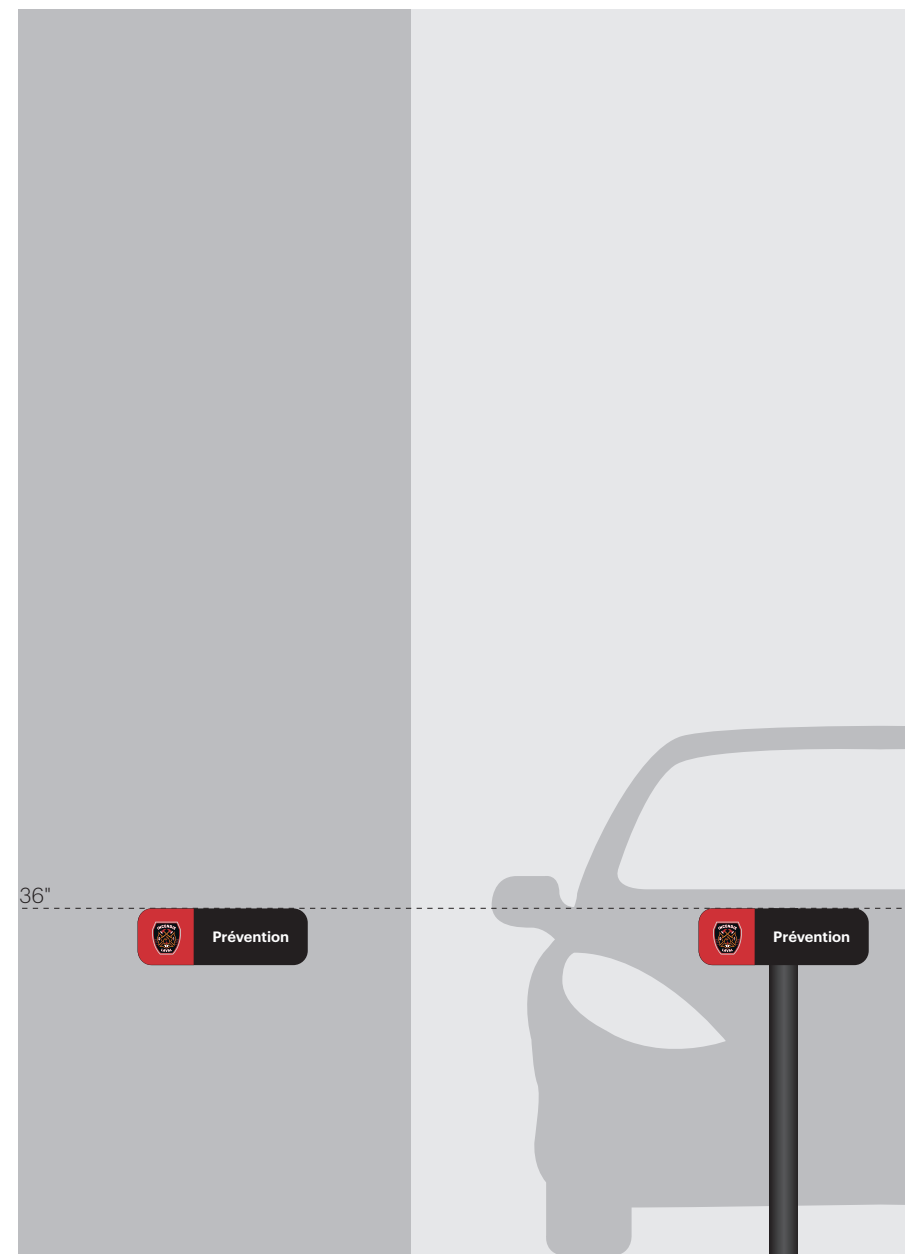
- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- i-IDM.E: installation murale à 3" au-dessus de la porte et centrée au-dessus de la porte
- i-ITM.E / i-ISSM.E: installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol
- i-ISSP.E: installation murale avec le bas du panneau à 89" du sol et aligné à la droite de l'équipement
- i-IRM.2.E: installation du haut du panneau aligné avec le haut du cadre de porte ou à 86" du sol

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite



i-ISM.1.E
17" x 17"



i-ISRM
17,625" x 5,875"

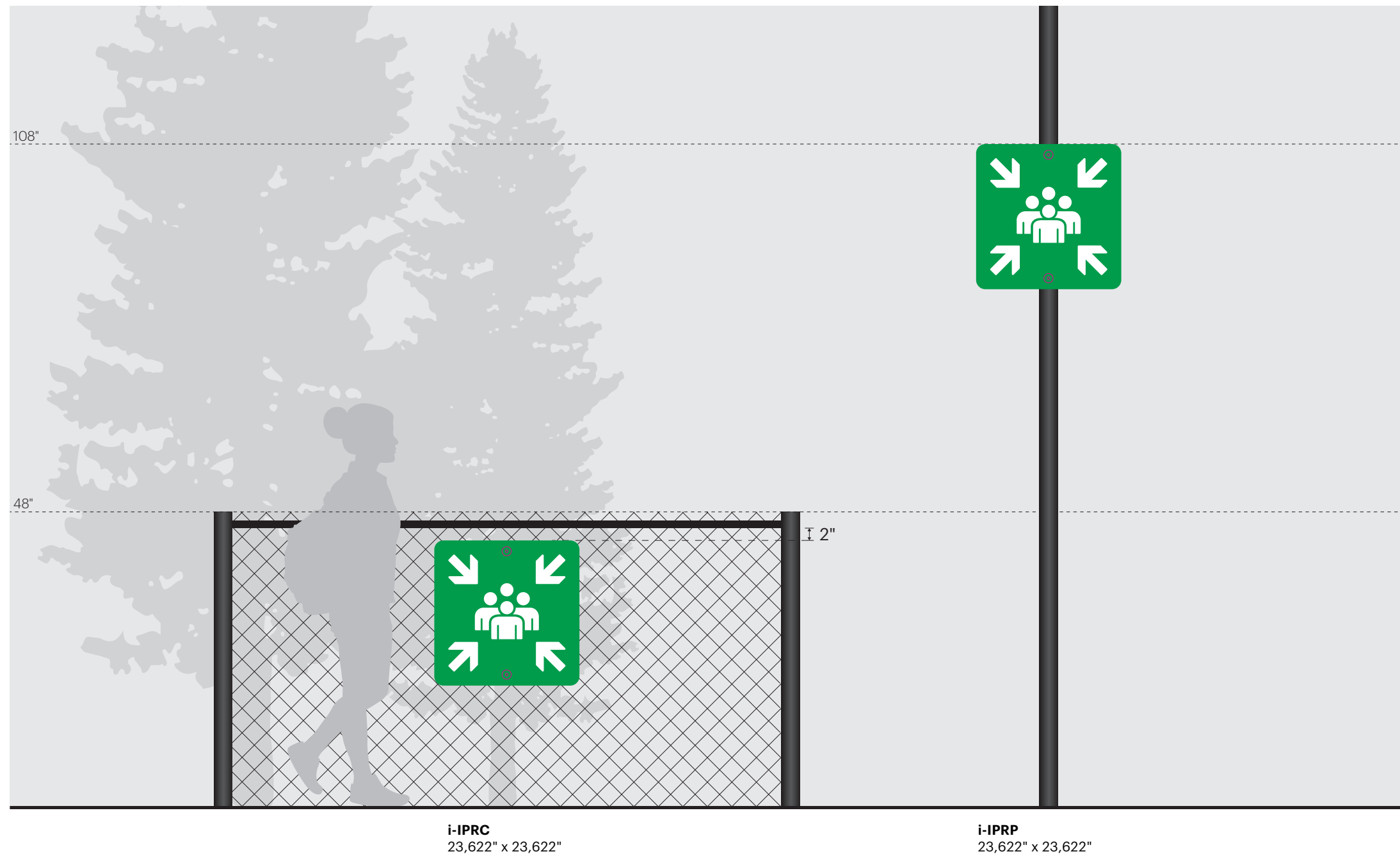
i-ISRP
17,625" x 5,875"
poteau noir 2" Kalitec

Règles de positionnement et d'implantation

- i-ISM.1.E: Installé à côté de la porte de garage à 5" du cadre de porte et haut du panneau aligné à 96" à partir du sol. Le choix du côté doit être fait pour optimiser la visibilité et le procédé d'installation à adapter selon le type de revêtement mural.
- i-ISRM: Le panneau est aligné à 36" à partir du sol. Le procédé d'installation est à adapter selon le type de revêtement mural. Son emplacement peut être centré dans une case de stationnement ou entre deux cases.
- i-ISRP: Le panneau est aligné avec le haut du poteau à 36" à partir du sol. Le procédé d'installation est à adapter selon le type de revêtement du sol (gazon, béton, etc.). Son emplacement peut être centré dans une case de stationnement ou entre deux cases.

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite



Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation sur clôture, positionner le haut de l'élément à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- Pour une installation sur poteau existant, aligner le haut du panneau à 108" de hauteur

Plaque d'aluminium

Règles d'implantation - suite

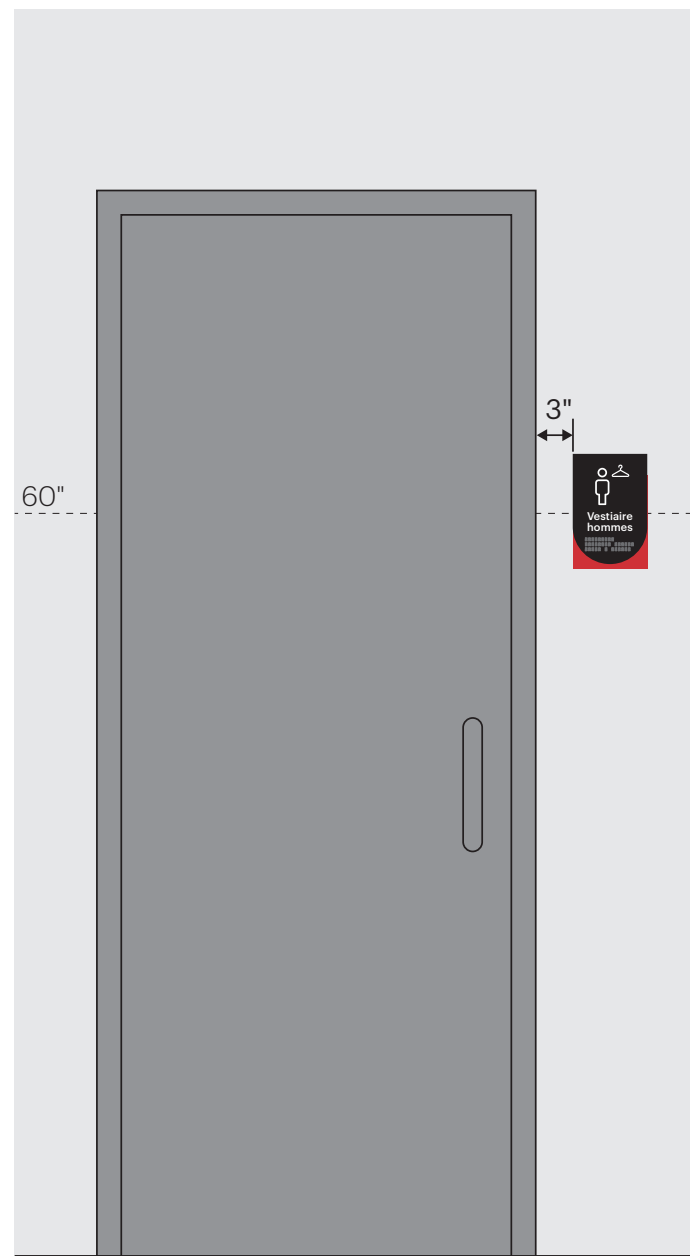


Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation sur poteau existant, aligner le haut du panneau à 108" de hauteur

Type i-ISM.E

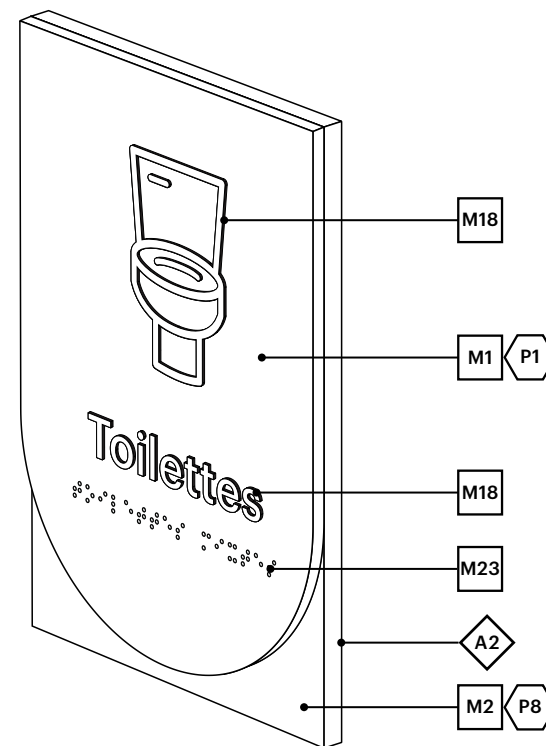
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



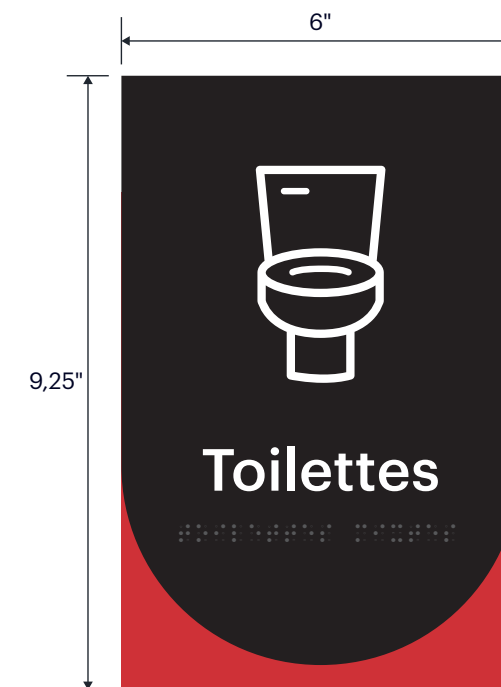
i-ISM.E - 6"x 9,25"

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol



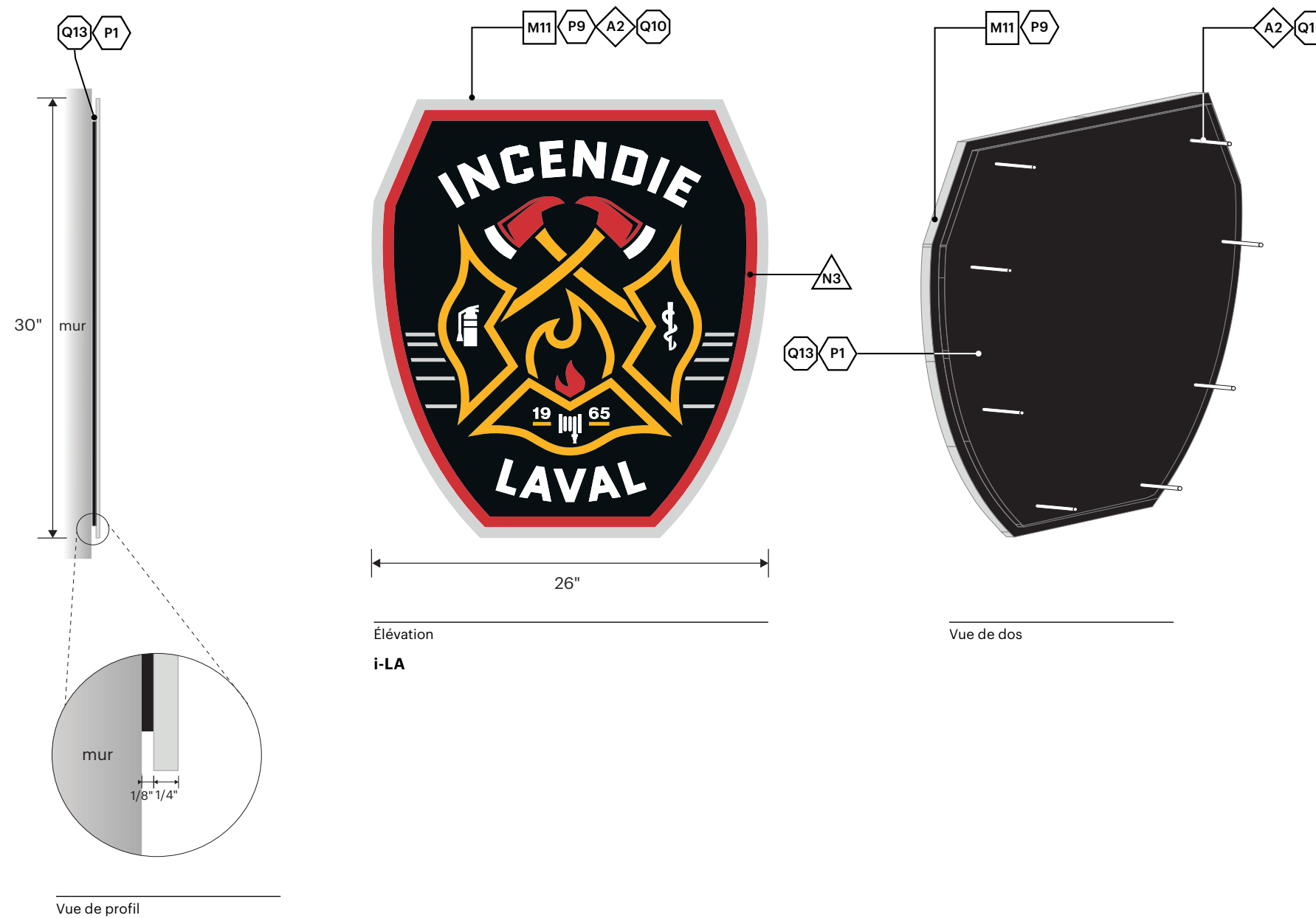
Perspective



Élévation

Types i-LA

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

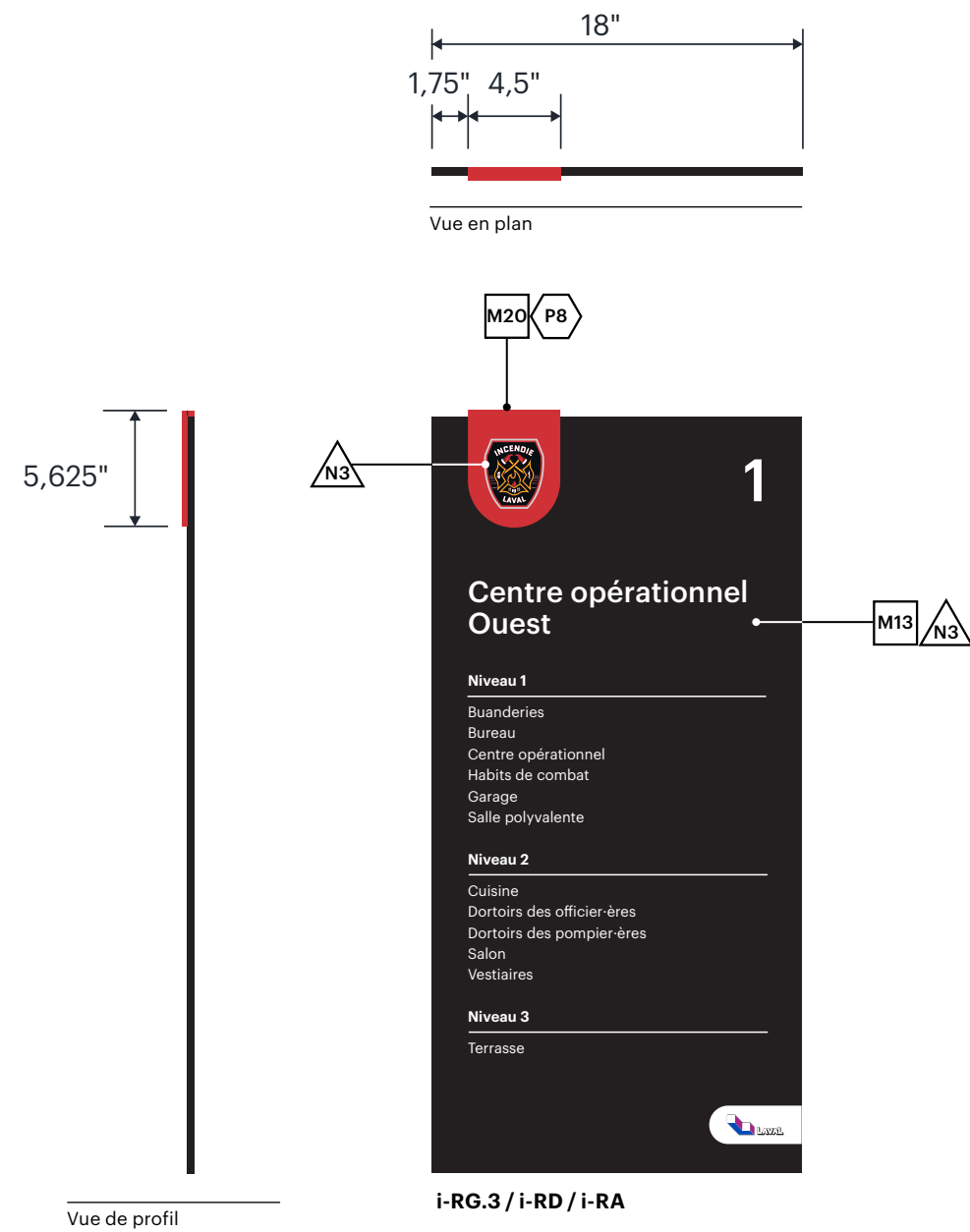


Règles de positionnement et d'implantation

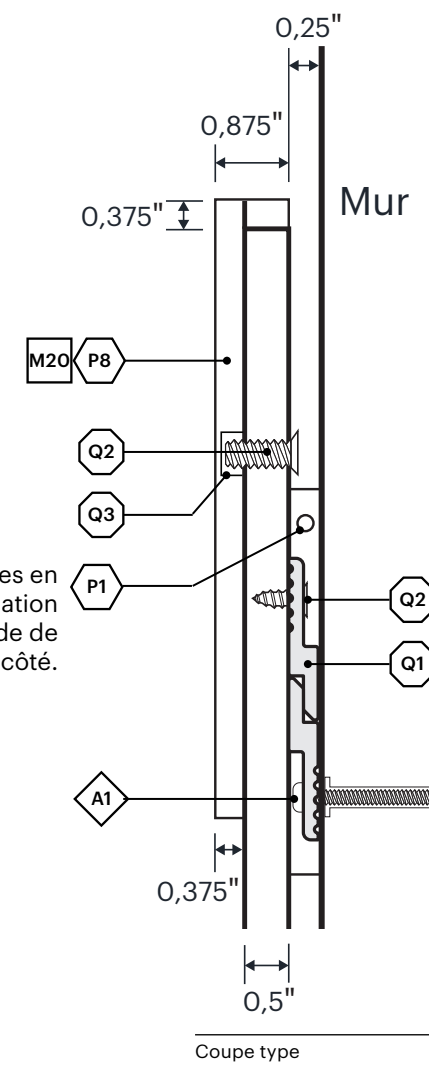
- Centré derrière l'espace de réception, l'entrée du bâtiment ou selon les possibilités architecturales
- Le bas du visuel à 54" du sol

Répertoires

Dimensions et spécifications



Installation de deux baguettes verticales en aluminium soudées pour sécuriser l'installation sur les Z-Clips. Système de blocage à l'aide de goujons filetés insérés par le côté.

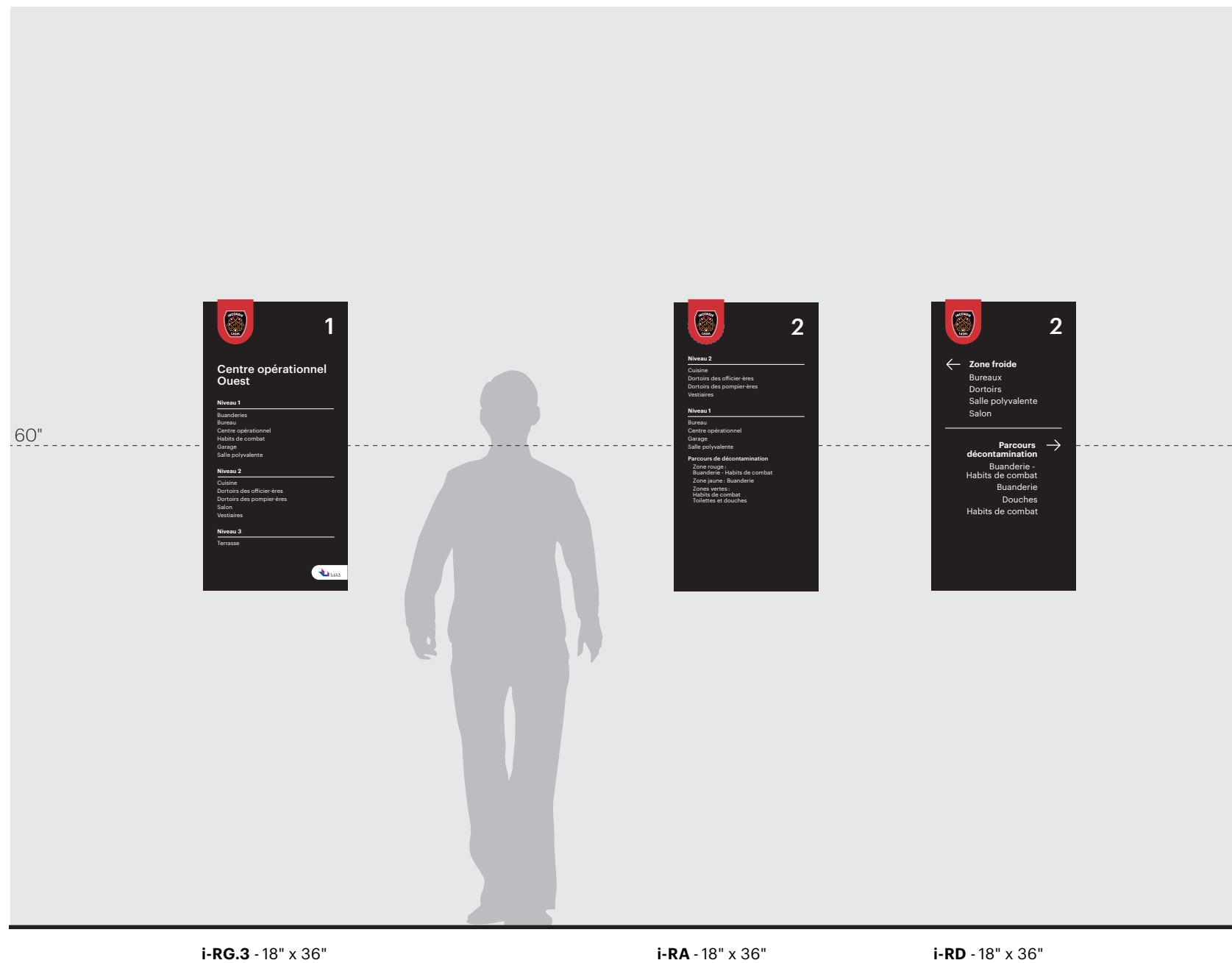


Éléments clé

- La pastille en surépaisseur est amovible en cas de remplacement du contenu sur la face

Répertoires

Règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation

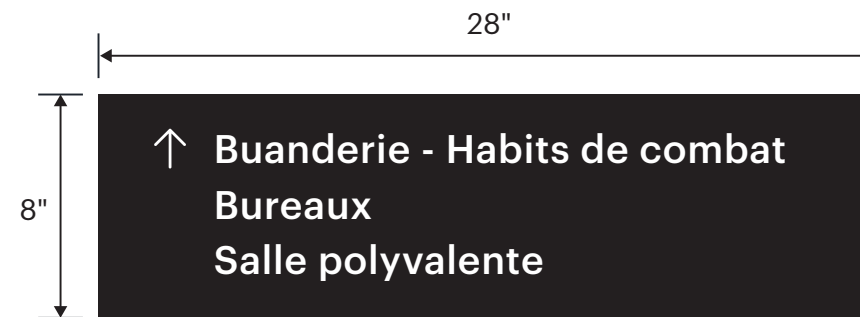
- Installation murale avec le centre du répertoire à 60" du sol
- Positionner aux endroits de haute visibilité dans lesquels les personnes ont besoin d'orientation ou d'information sur l'ensemble des services disponibles dans le bâtiment ou sur l'étage

Directionnels muraux

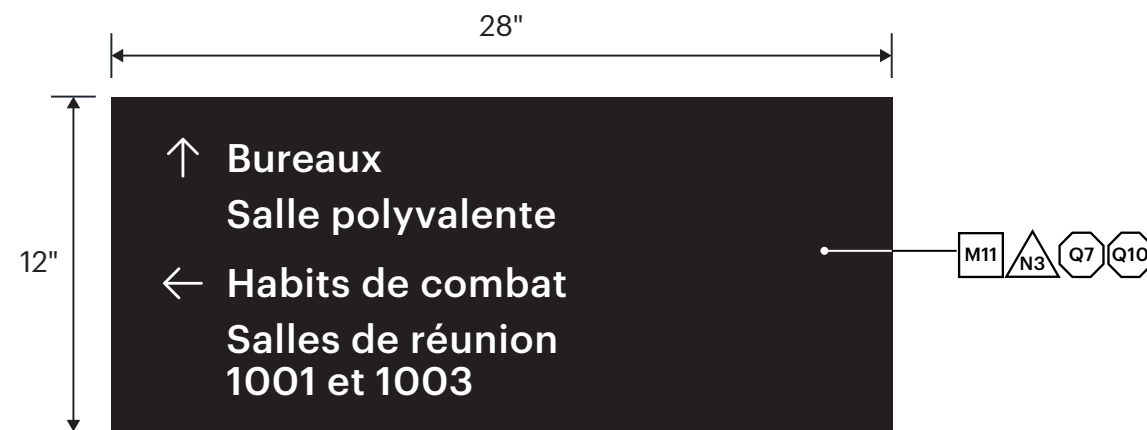
Dimensions et spécifications



i-DM.1



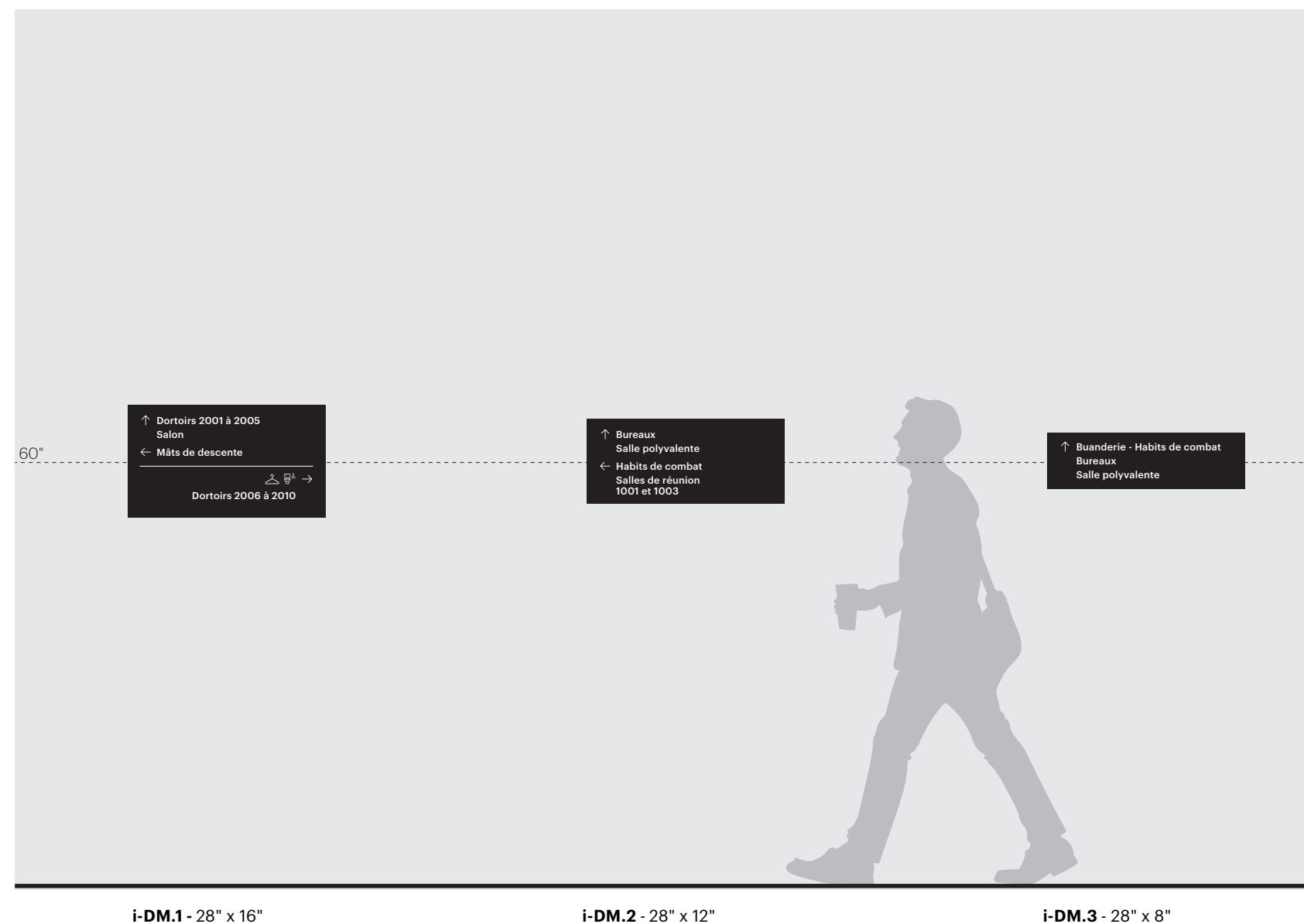
i-DM.3



i-DM.2

Directionnels muraux

Règles d'implantation

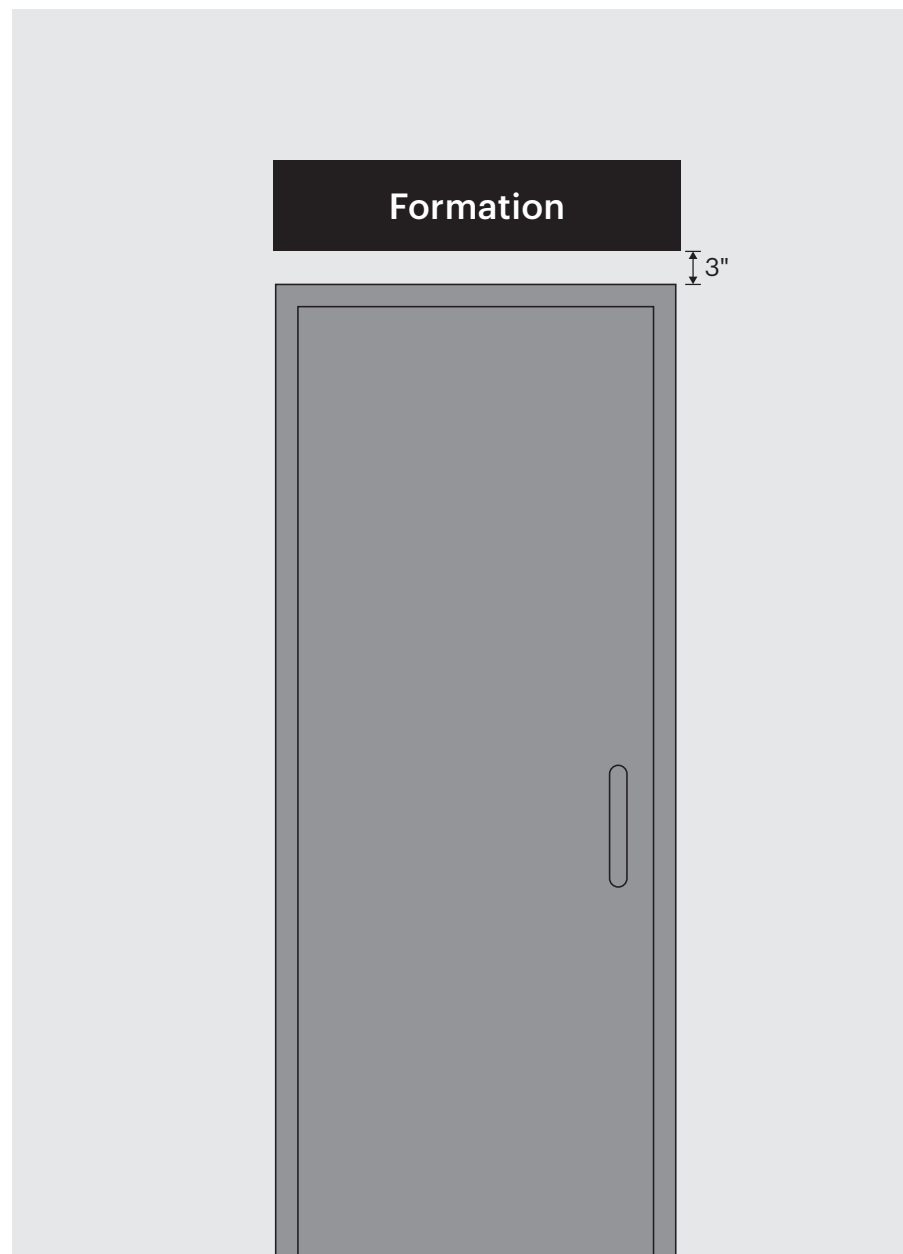


Règles de positionnement et d'implantation

- Directionnels muraux i-DM.1 / i-DM.2 / i-DM.3 : installation murale à 60" centre du sol
- Privilégier une localisation aux carrefours décisionnels du site
- L'implantation doit se faire en fonction des conditions architecturales du site

Type i-IDM

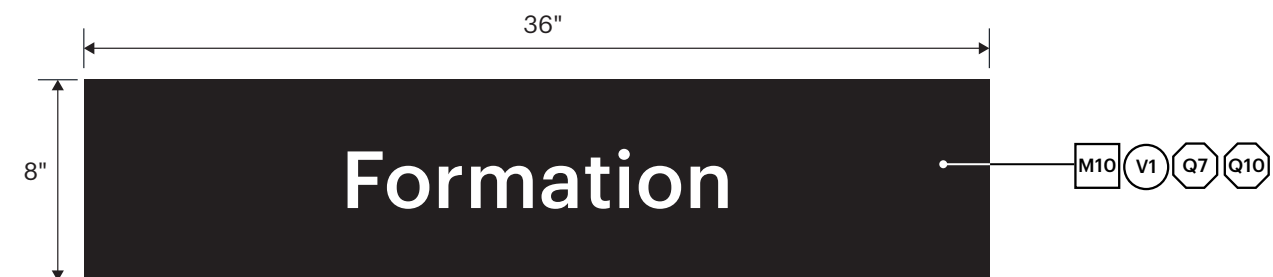
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



i-IDM - 36"x 8"

Règles de positionnement et d'implantation

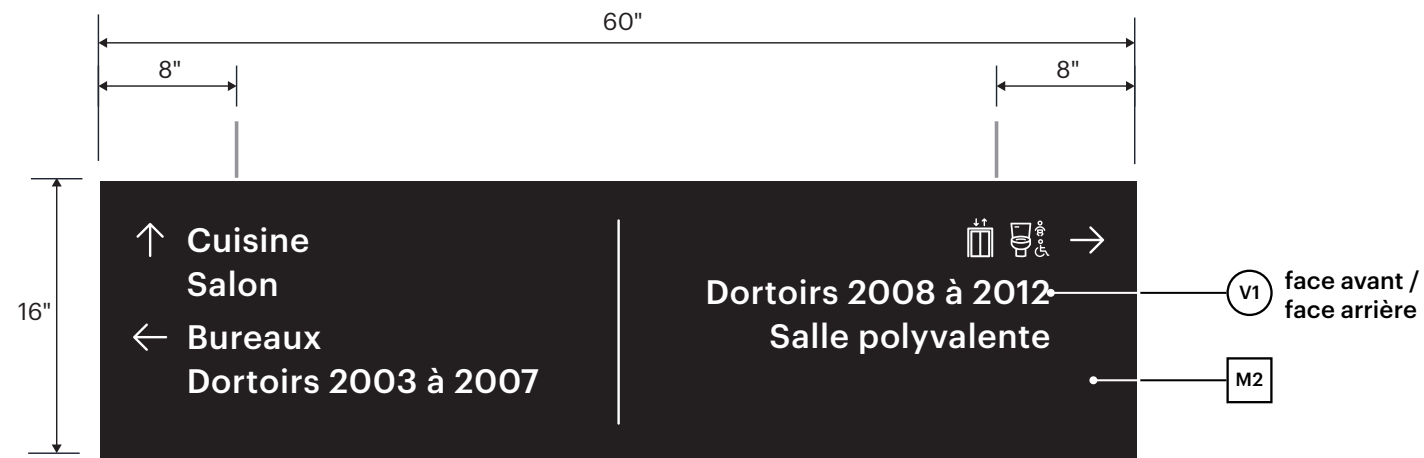
- Installation murale à 3" au-dessus de la porte
- Installation centrée au-dessus de la porte



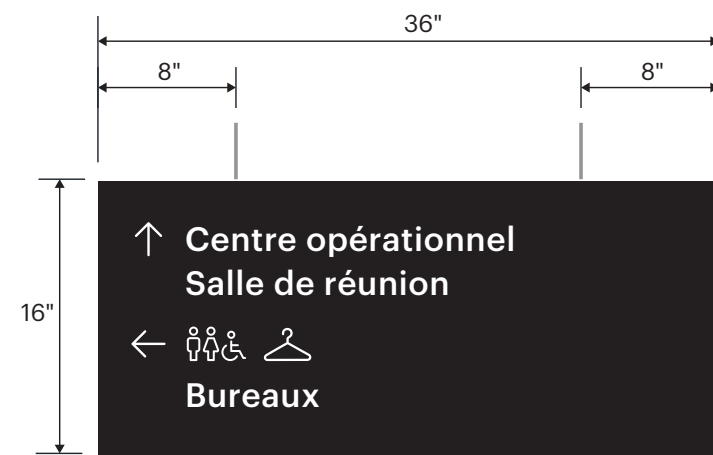
Éléments suspendus

Dimensions et spécifications

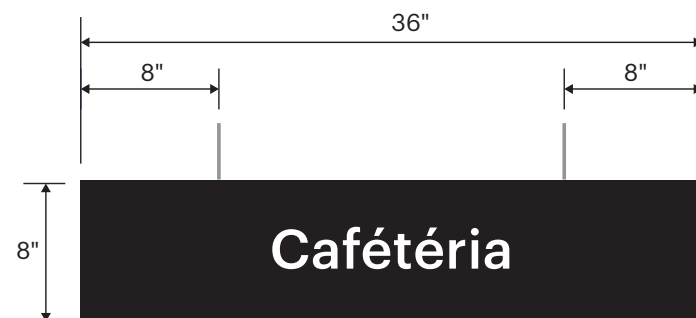
Sceau d'ingénieur requis



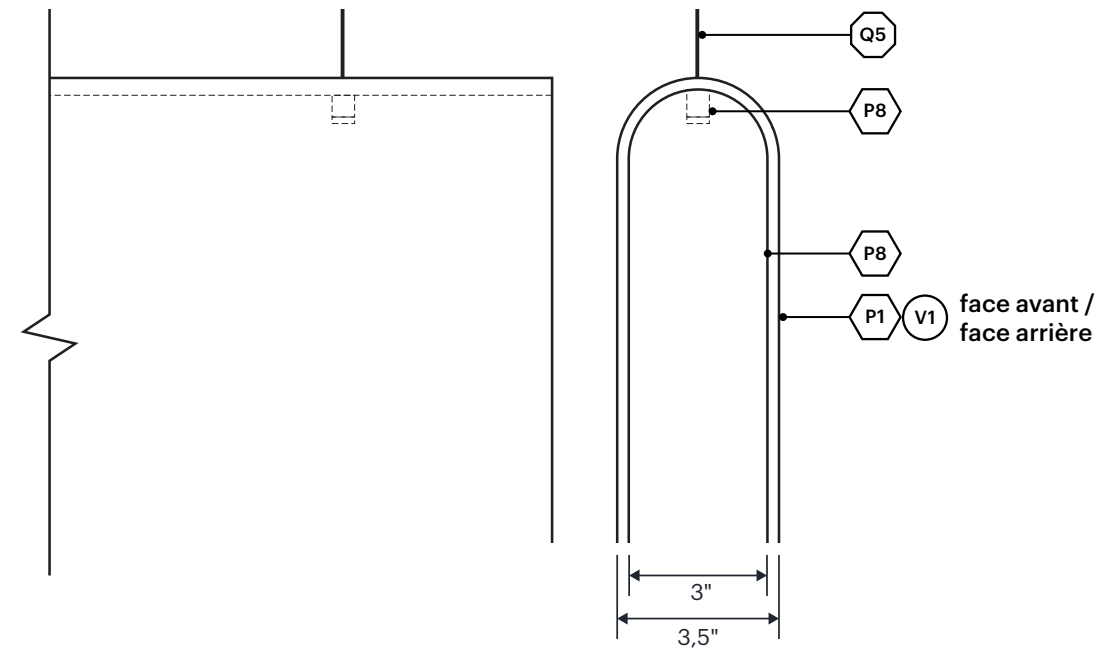
i-DS.2



i-DS.3



i-IDS.2



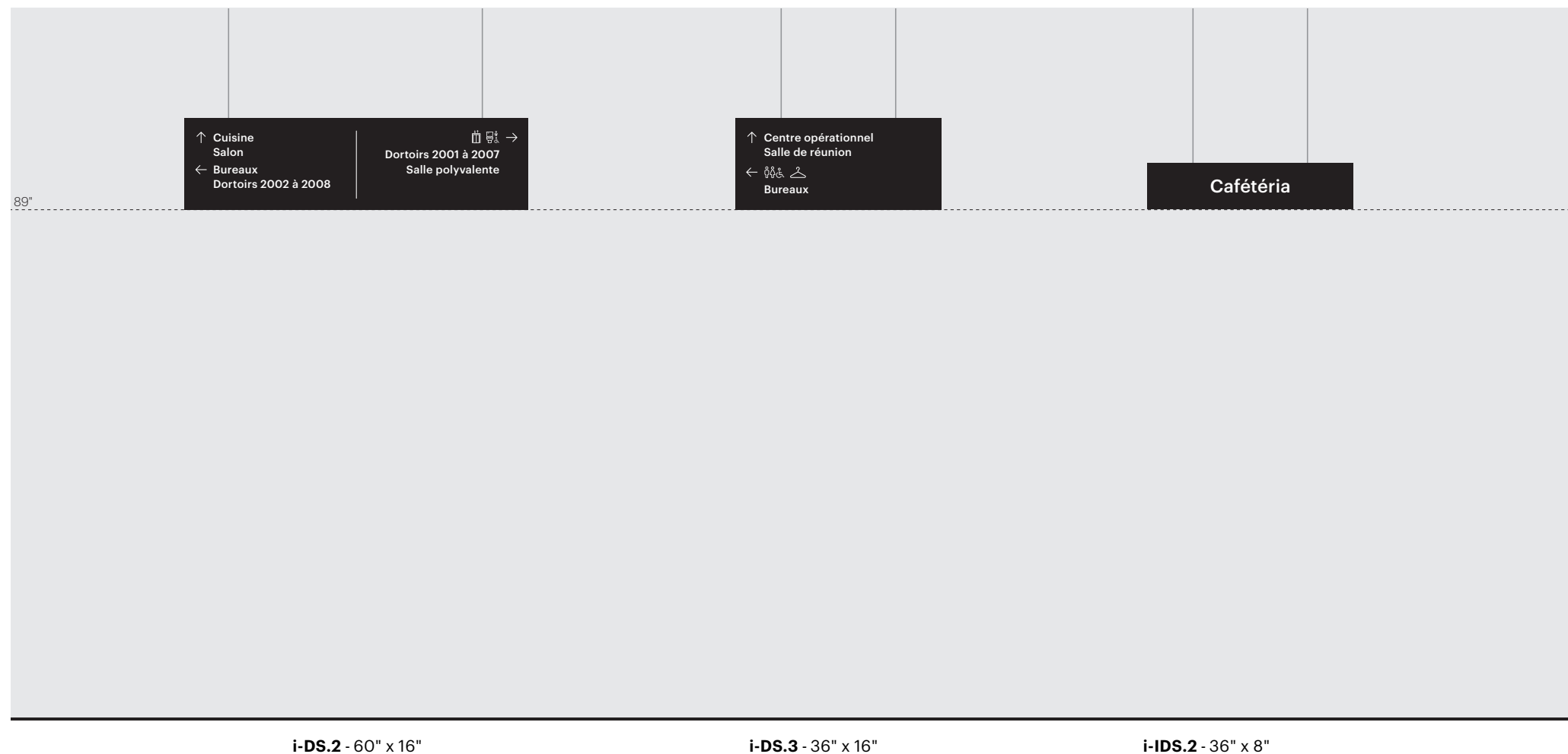
Vue de profil

Description technique sommaire

- Peinture noire appliquée sur les faces et les chants
- Peinture rouge pour la surface intérieure seulement
- Serre-câble peint rouge

Éléments suspendus

Règles d'implantation

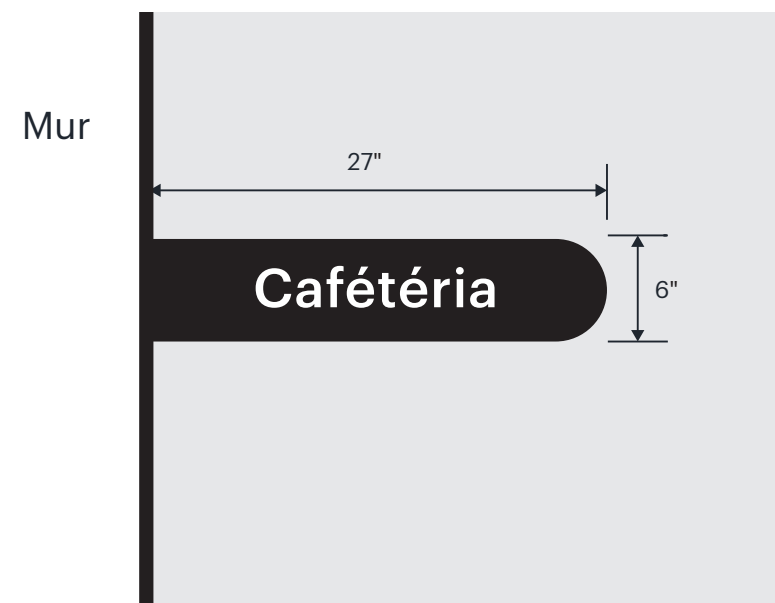


Règles de positionnement et d'implantation

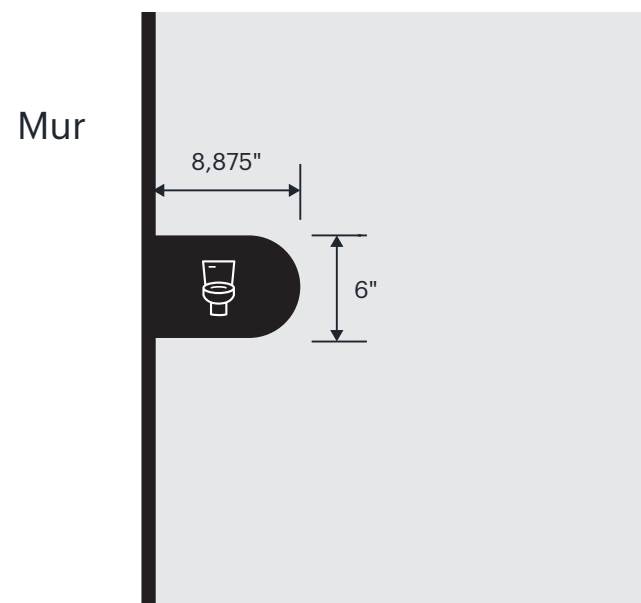
- Installé de façon à ce que le bas du panneau soit aligné à 89" du sol
- i-DS : privilégier une localisation aux carrefours décisionnels du site
- i-IDS : cibler une localisation qui permet de repérer les accès aux services recherchés
- L'implantation doit se faire en fonction des conditions architecturales du site. Dans un contexte d'aire ouverte sur plusieurs niveaux, le bas du panneau devra être aligné à 106" du sol.

Éléments en potence

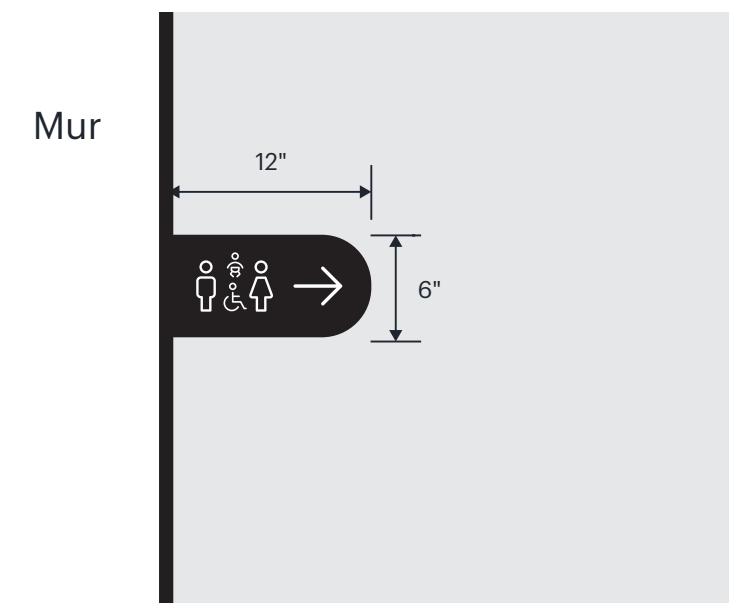
Dimensions



i-IDP / i-IDP.E



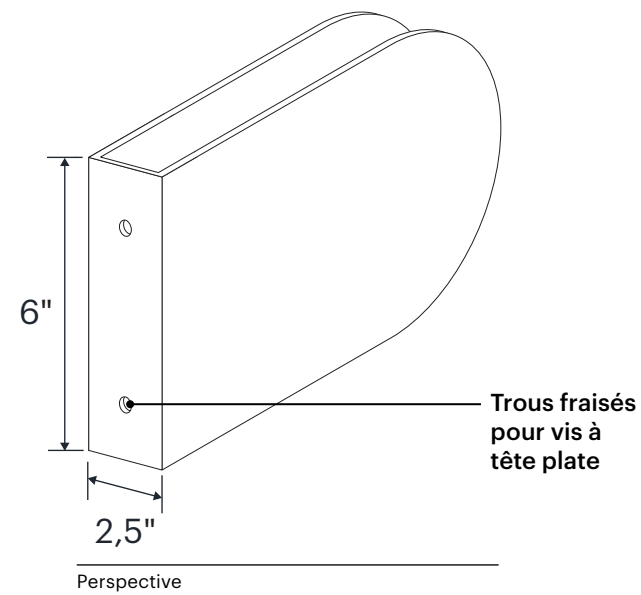
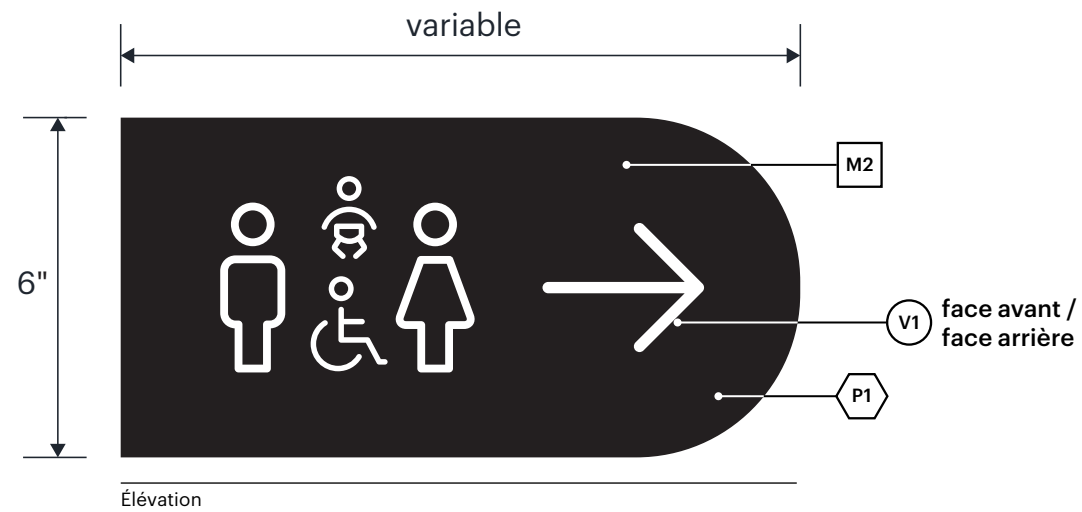
i-ISP / i-ISP.E



i-DSP / i-DSP.E

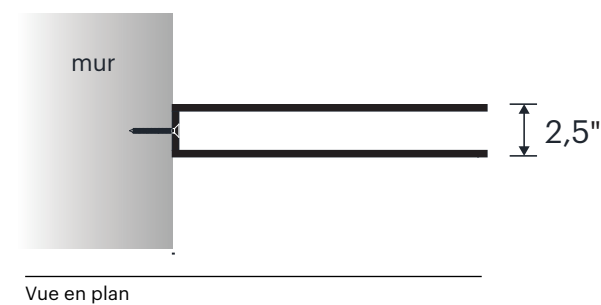
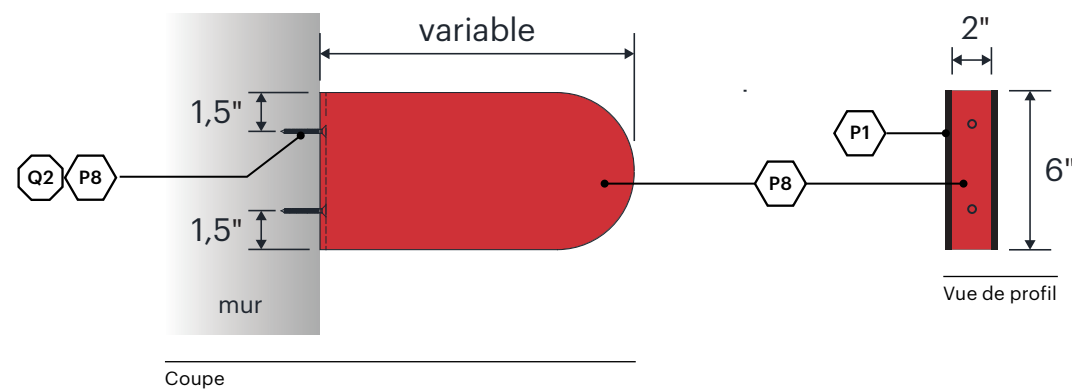
Éléments en potence

Spécifications



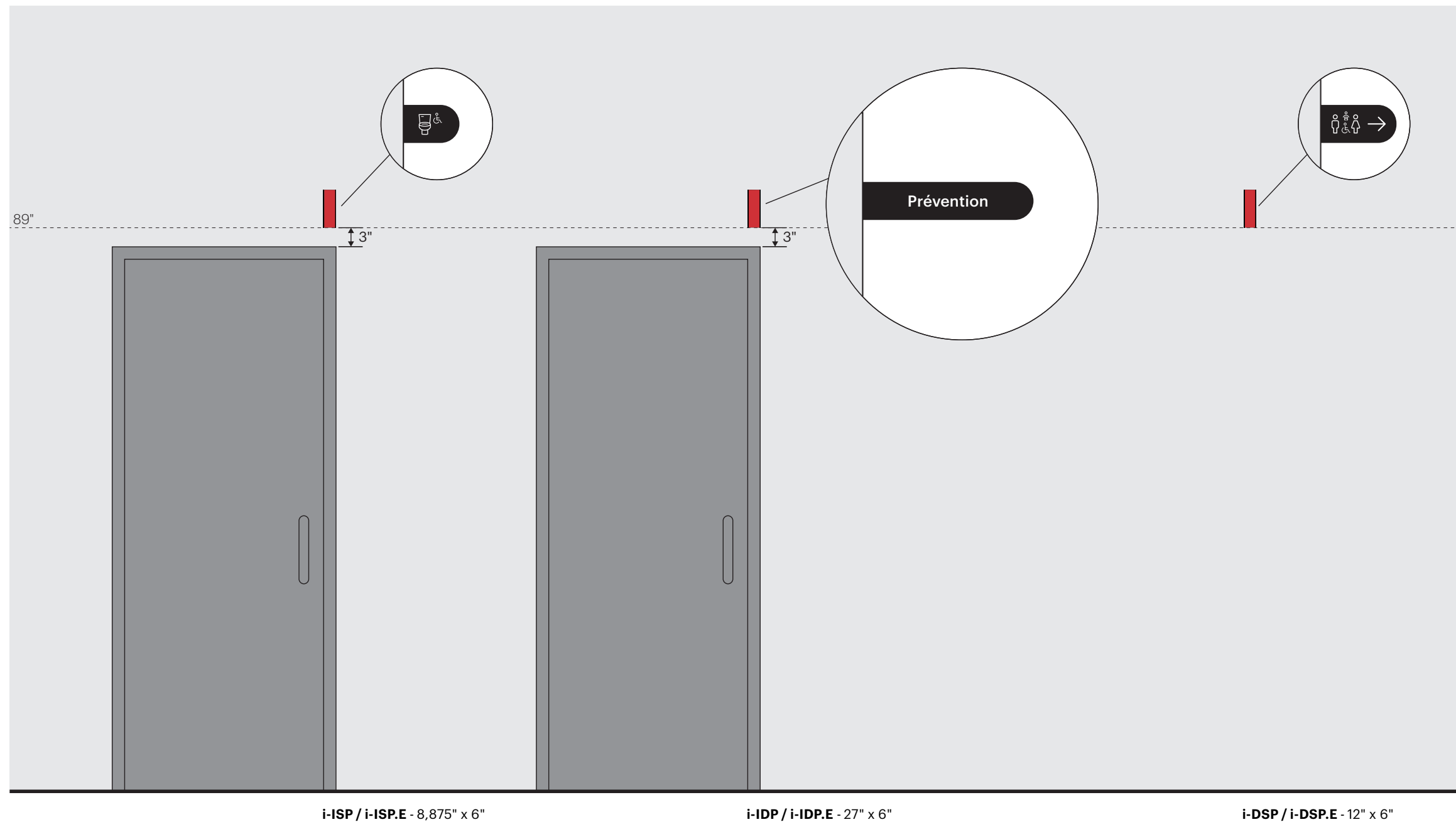
Description technique sommaire

- Peinture noire appliquée sur les faces et les chants
- Peinture rouge pour la surface intérieure seulement



Éléments en potence

Règles d'implantation

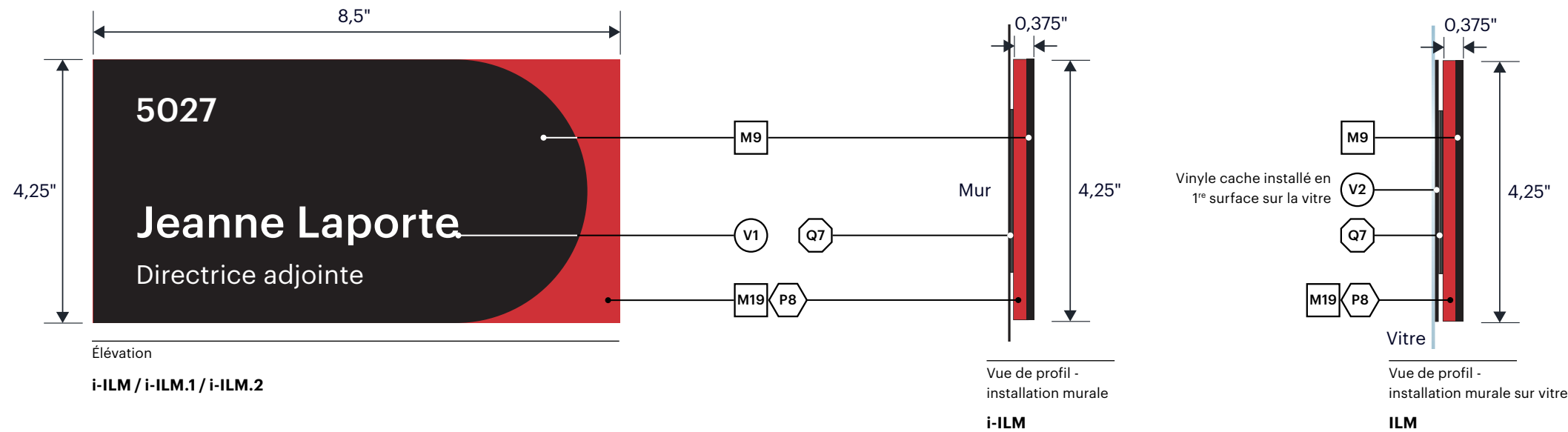


Règles de positionnement et d'implantation

- Installation au-dessus de la porte d'accès à identifier
- Aligner avec le cadre du côté de la poignée avec un espacement de 3" au-dessus du cadre
- i-DSP / i-DSP.E: installation du bas du panneau à 89" du sol et à 3" du coin d'un mur (le cas échéant)

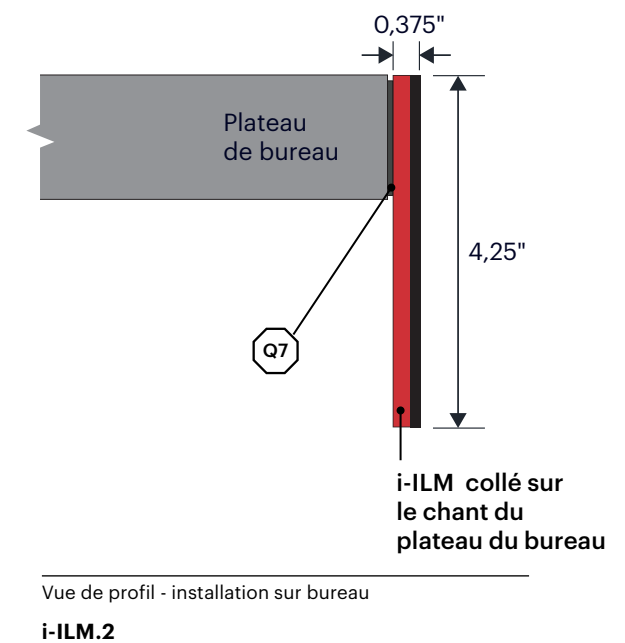
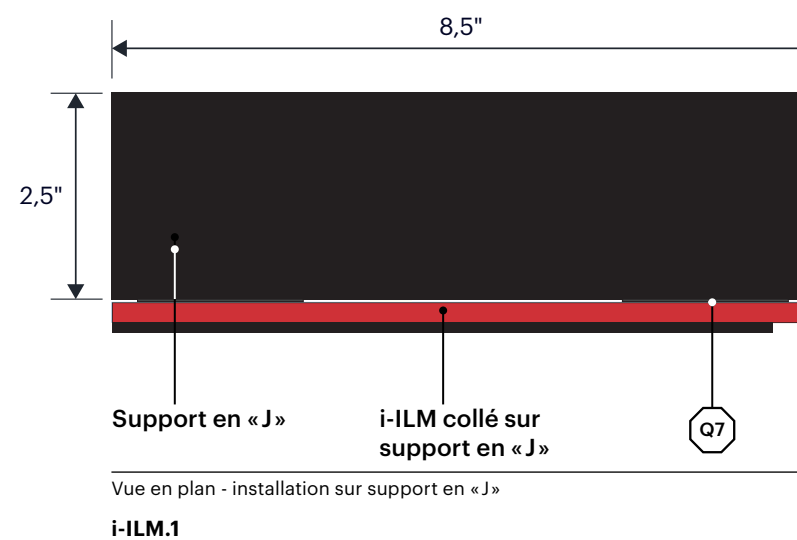
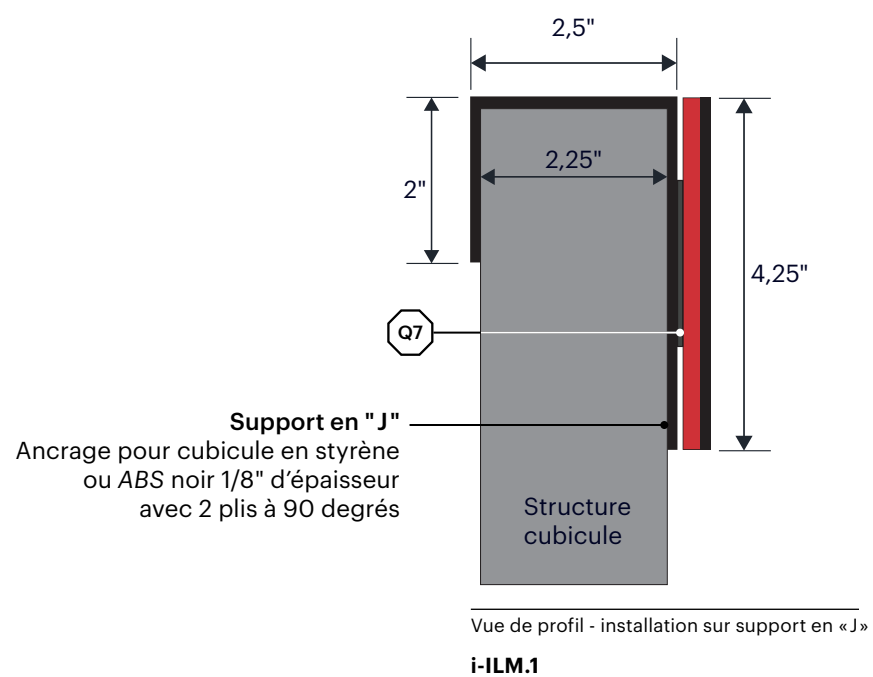
Types i-ILM / i-ILM.1 / i-ILM.2

Dimensions et spécifications



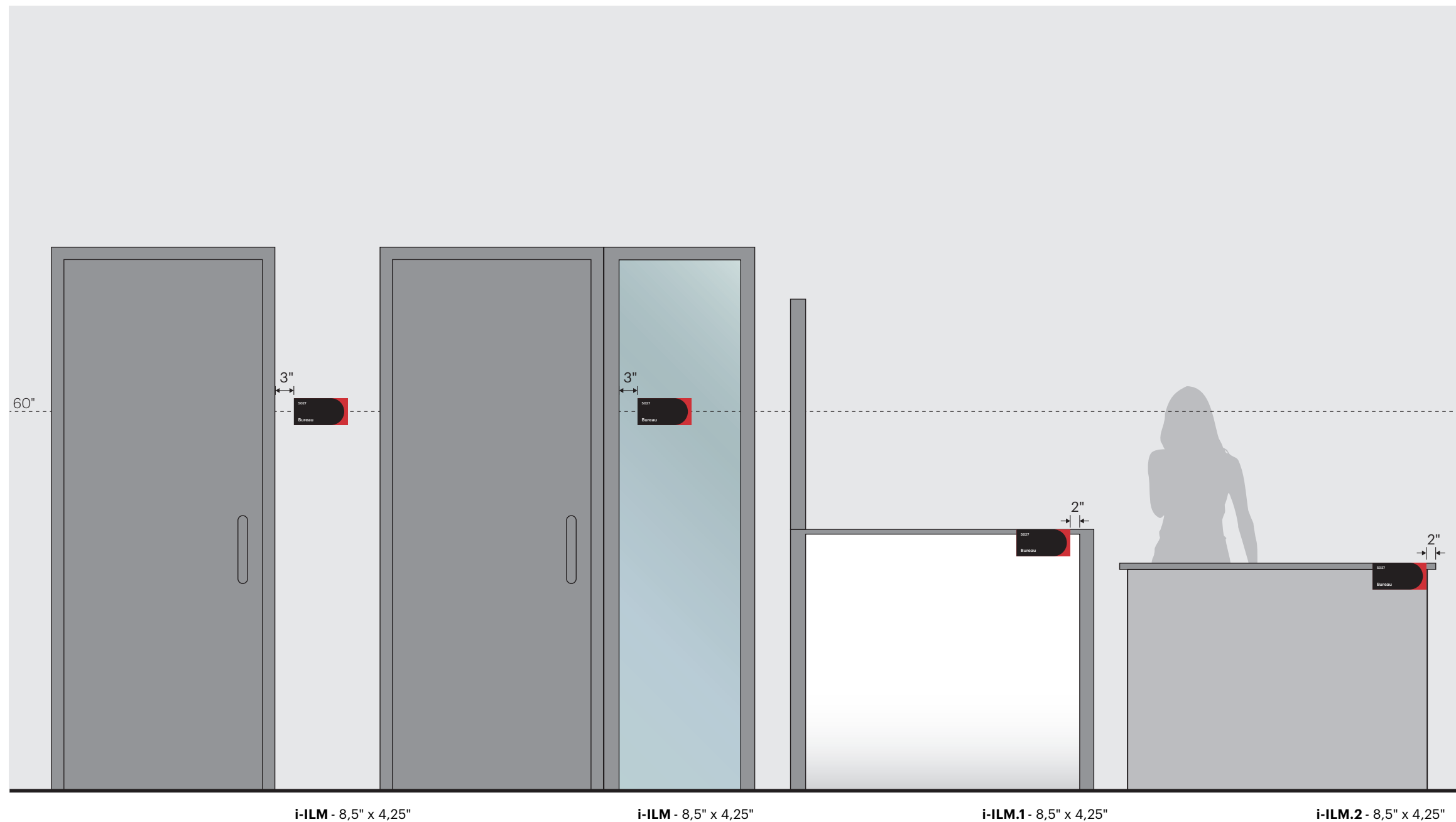
Éléments clé

- Mêmes méthodes de fabrication pour les 3 déclinaisons, seule l'installation varie
- i-ILM.1: installation sur support en « J »
- i-ILM.2: installation sur le chant du plateau du bureau



Types i-ILM / i-ILM.1 / i-ILM.2

Règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation

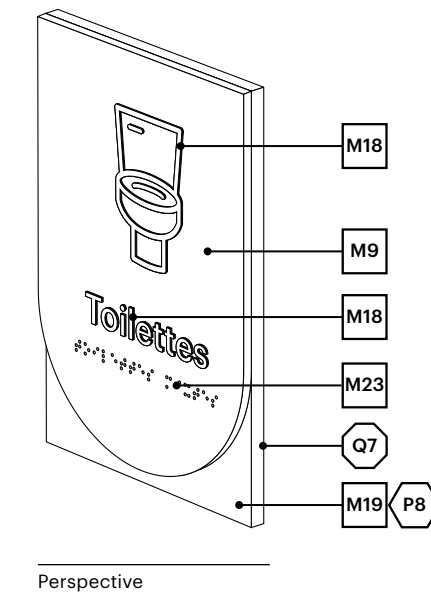
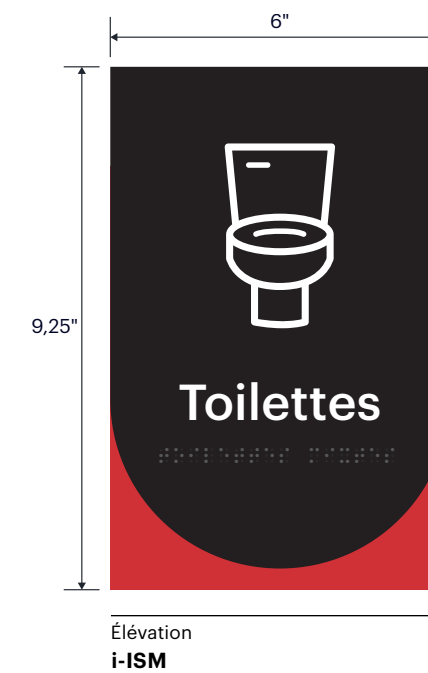
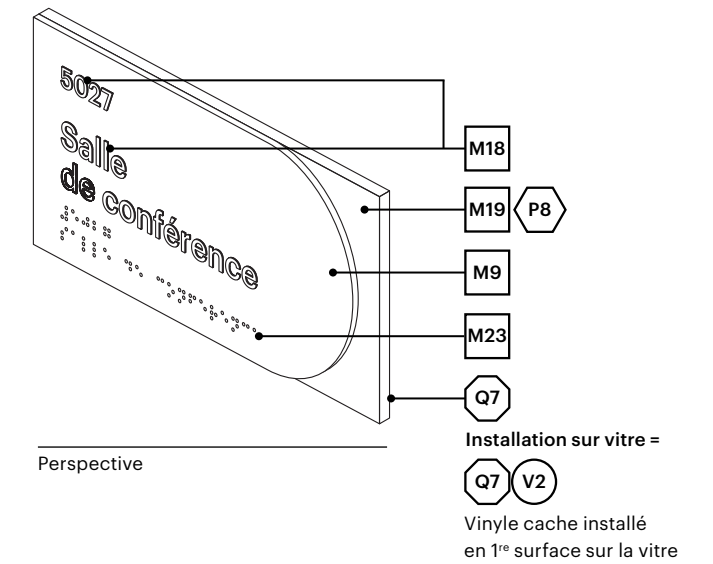
- i-ILM : installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol
- i-ILM.1 : installation à 2" du poteau du coin du cubicle séparateur
- i-ILM.2 : installation à 2" du coin externe du bureau

Types i-ISM / i-ILMB

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol



Type i-ISM.V

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

Intervention de lettrage en vinyle découpé sur vitre - grand format



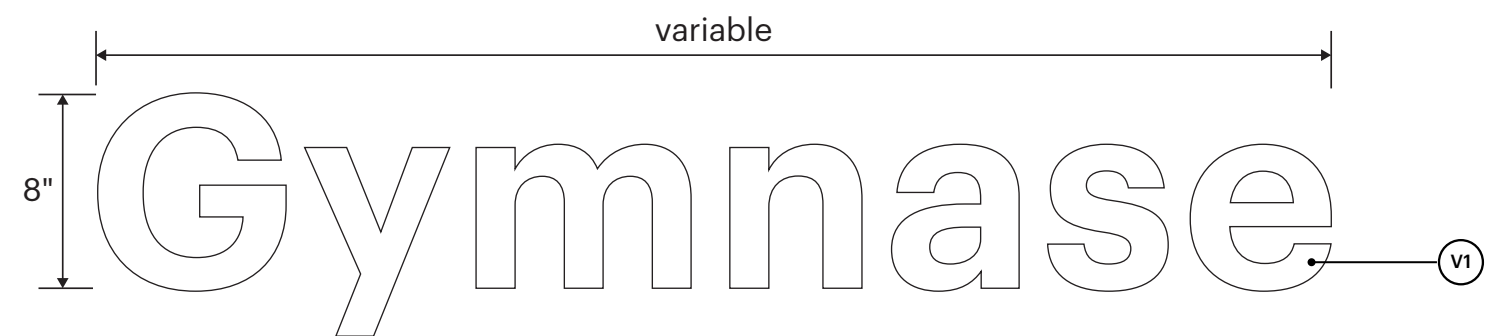
i-ISM.V - Dimensions variables

Description technique sommaire

- Lettrage découpé à la forme sur vinyle blanc installé en première surface

Règles de positionnement et d'implantation

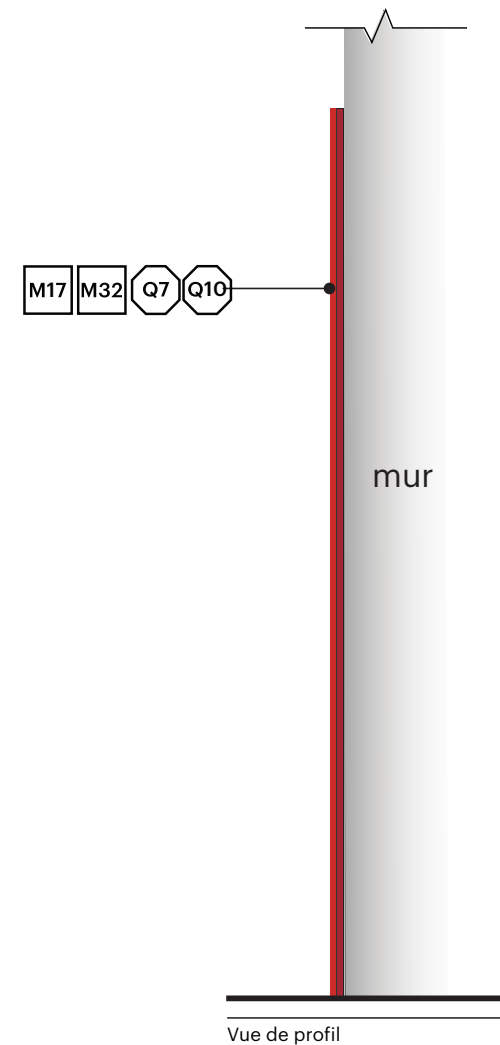
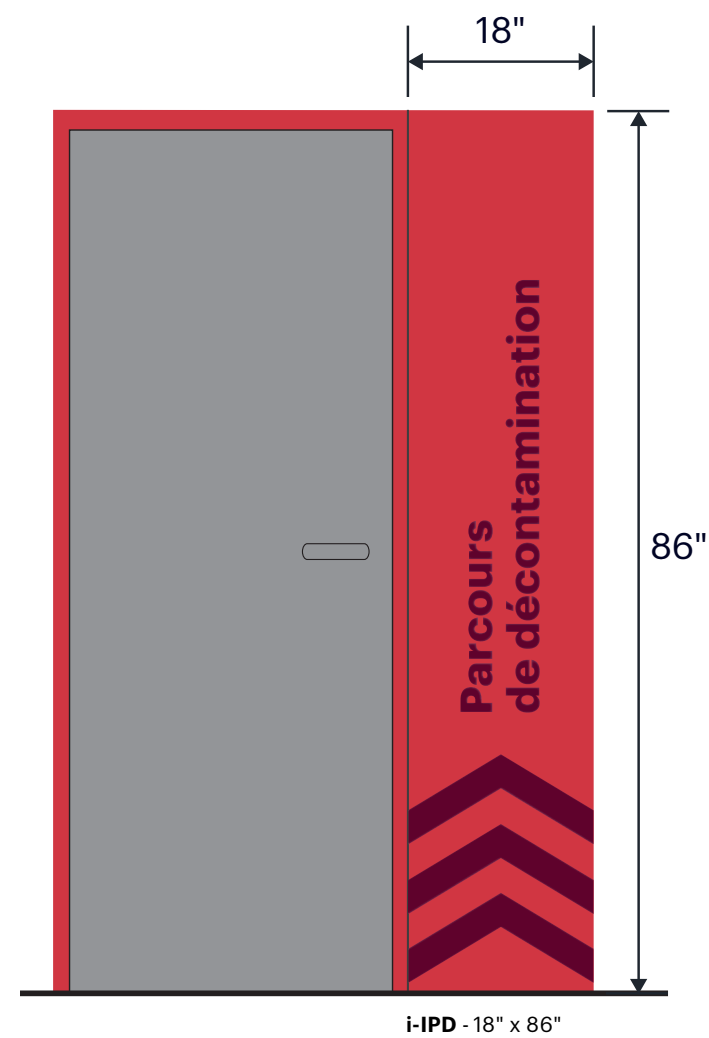
- Aligner le haut à 78" du sol et espacer à 5" du cadre de la cloison vitrée ou selon contraintes architecturales



Type i-IPD

Dimensions et spécifications

Intervention pour le parcours de décontamination



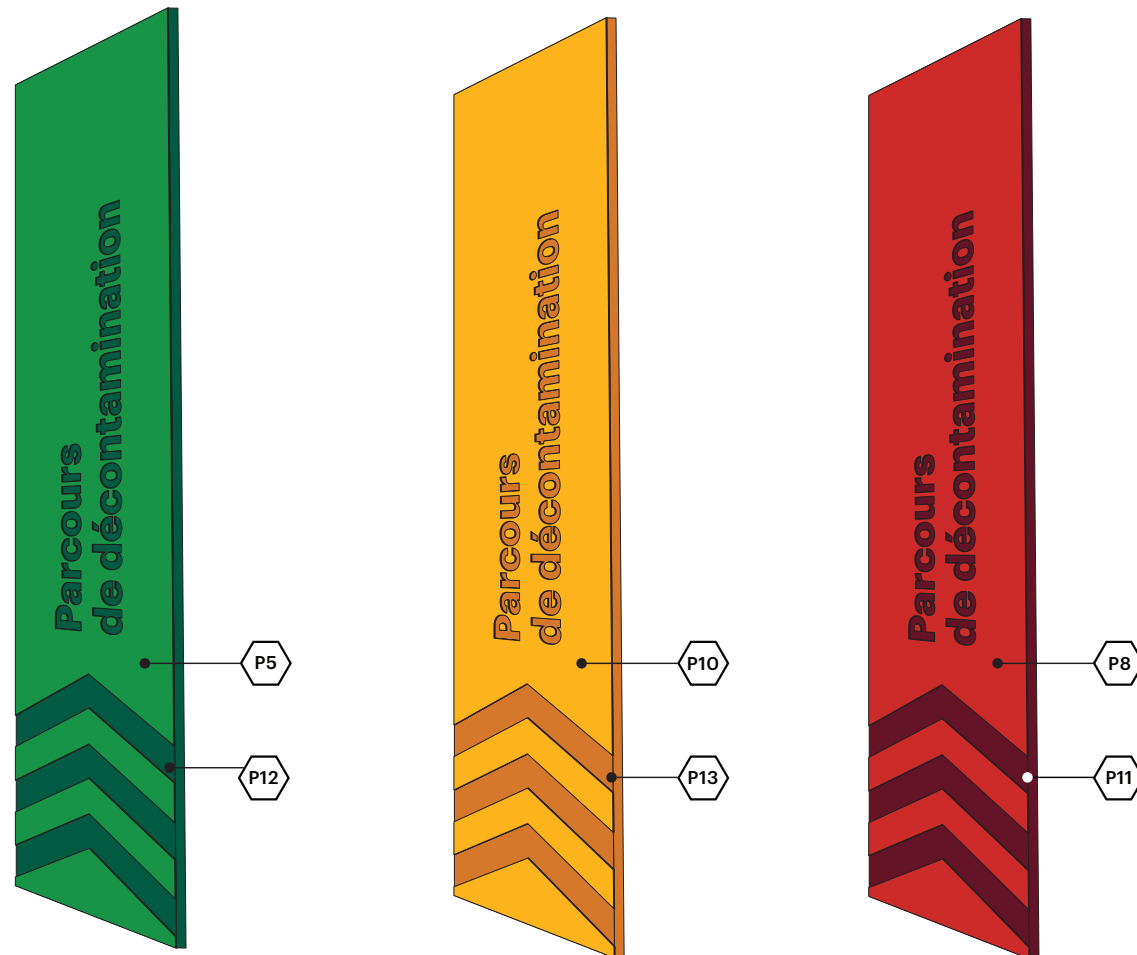
Description technique sommaire

- Cadre de porte peint selon la couleur de la zone

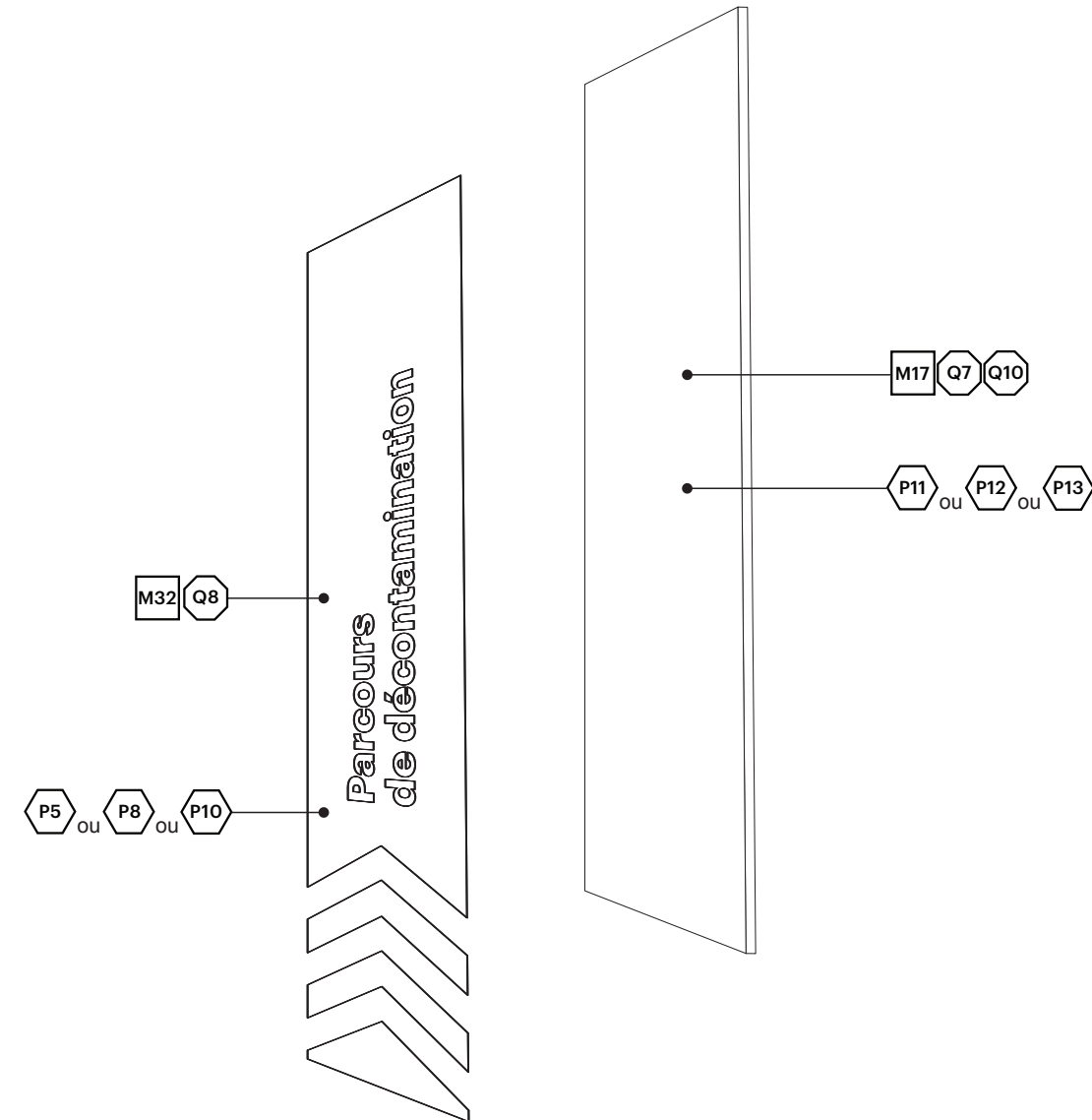
Type i-IPD

Spécifications (suite)

Intervention pour le parcours de décontamination



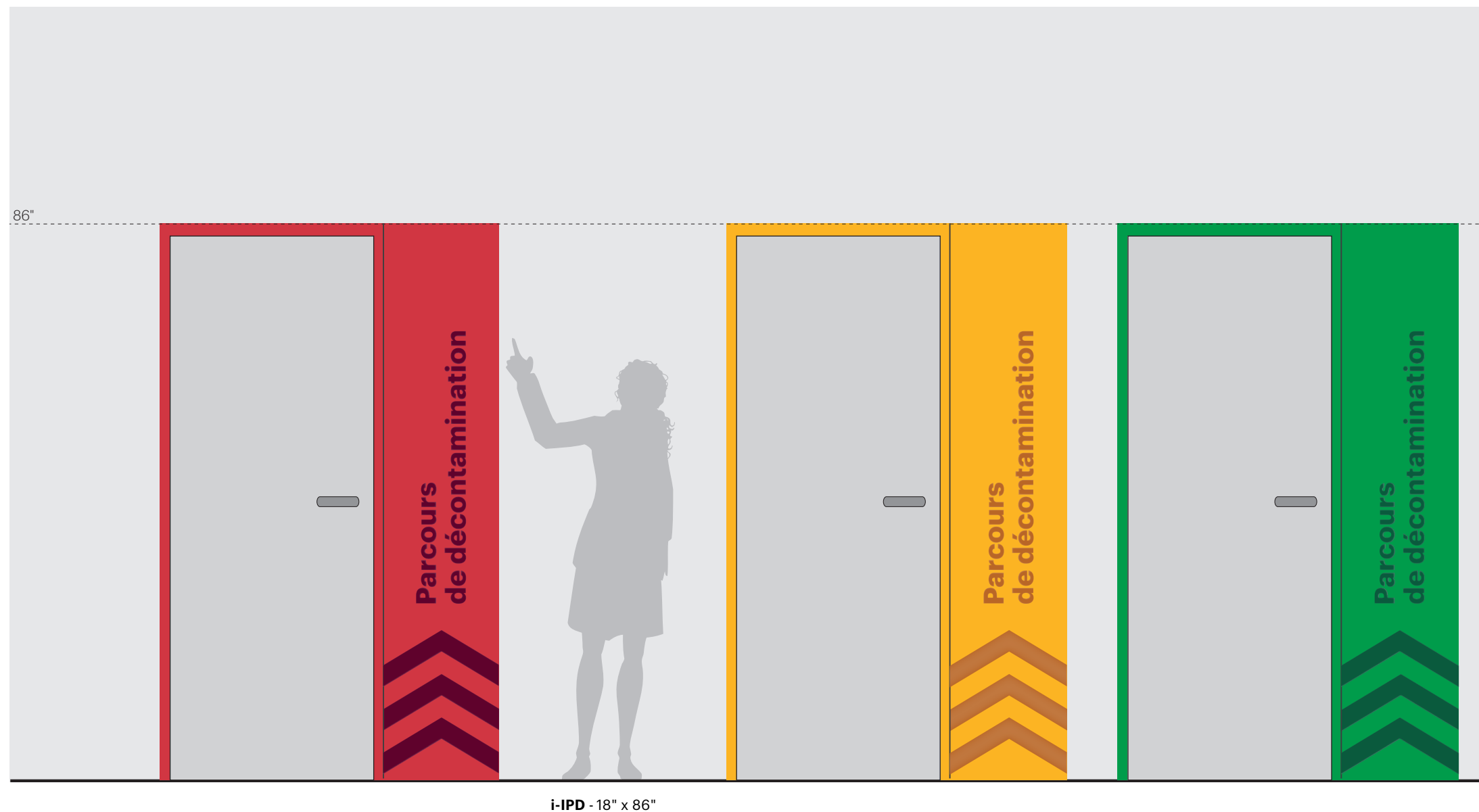
Perspective



Perspective

Type i-IPD

Règles d'implantation

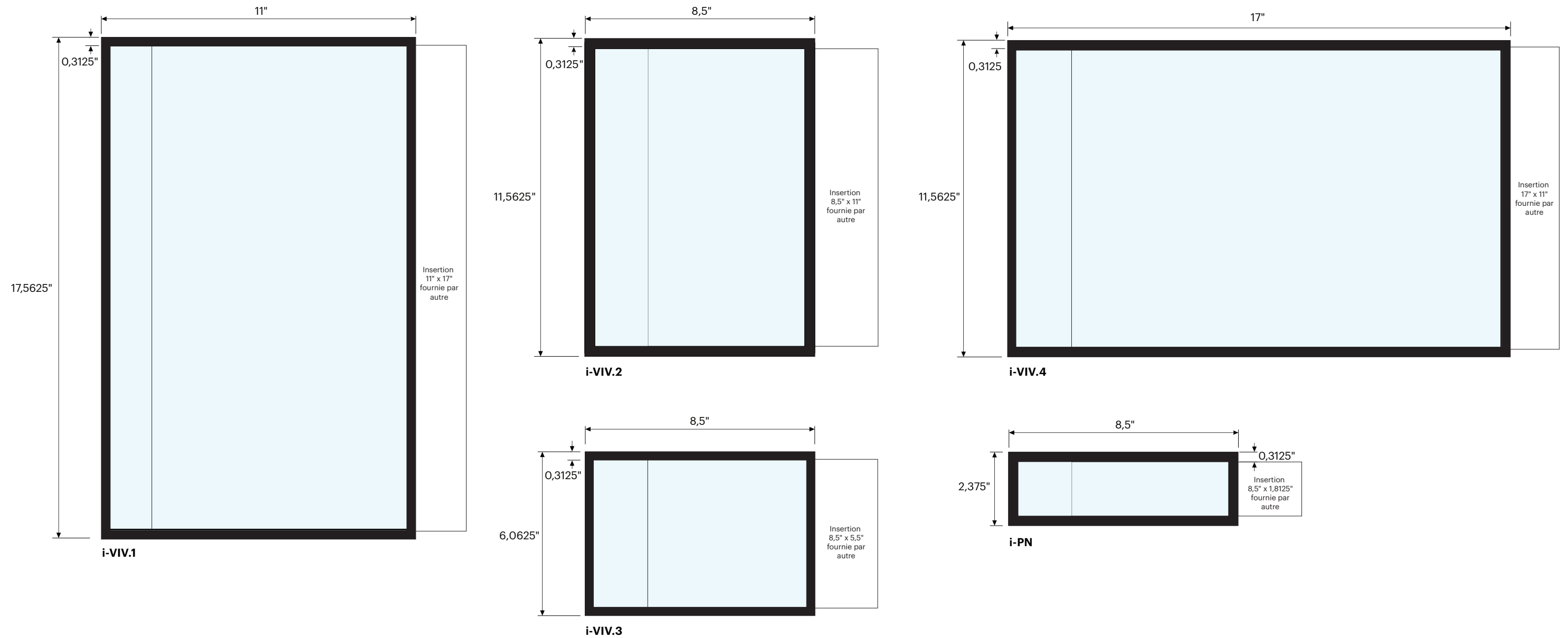


Règles de positionnement et d'implantation

- Aligner avec le haut et le bas du cadre de porte
- La hauteur du panneau est déterminé selon les contraintes architecturales
- Installation du panneau directement accoté sur le bord du cadre de porte, côté poignée à privilégier

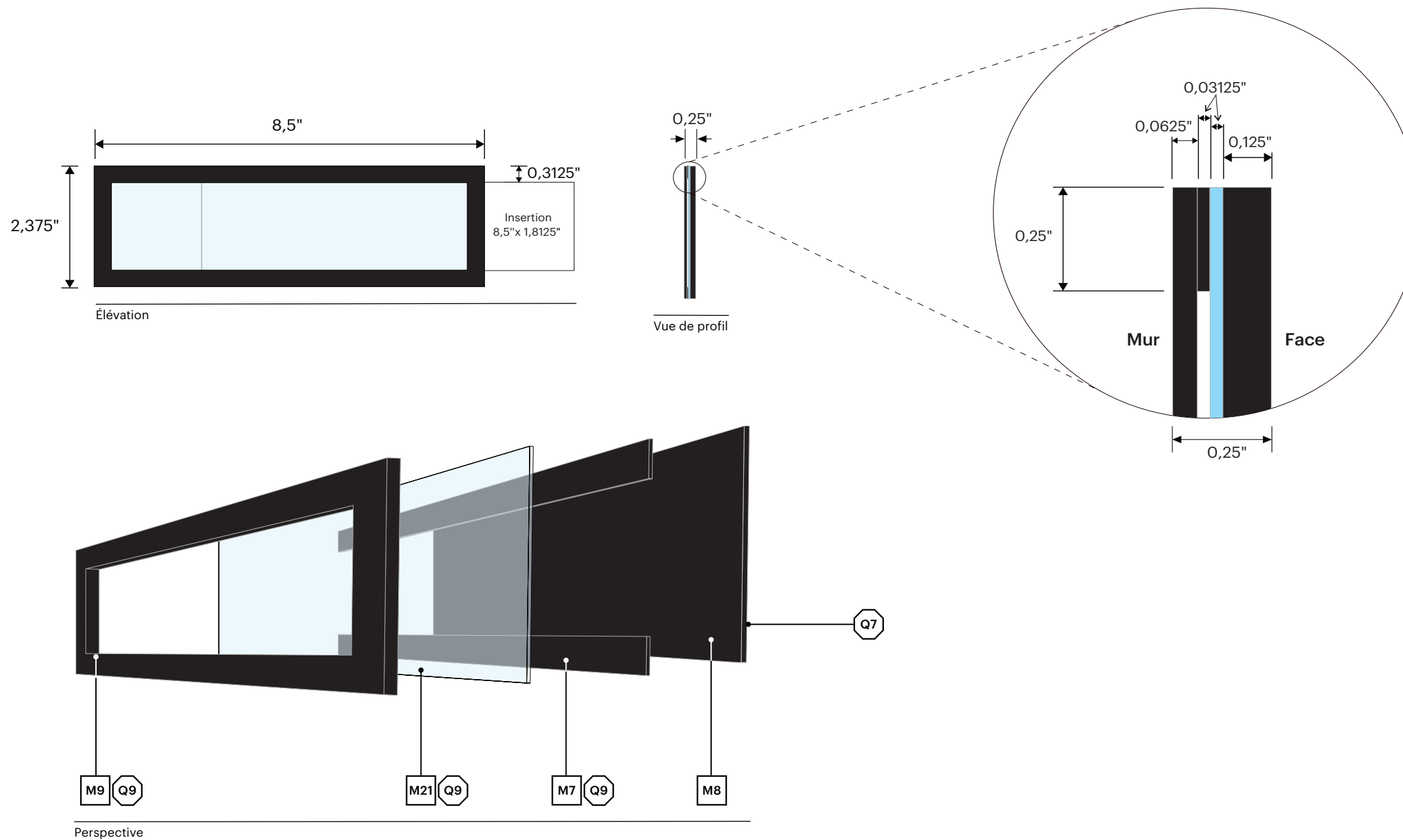
Information variable

Dimensions



Type i-PN - Information variable

Spécifications

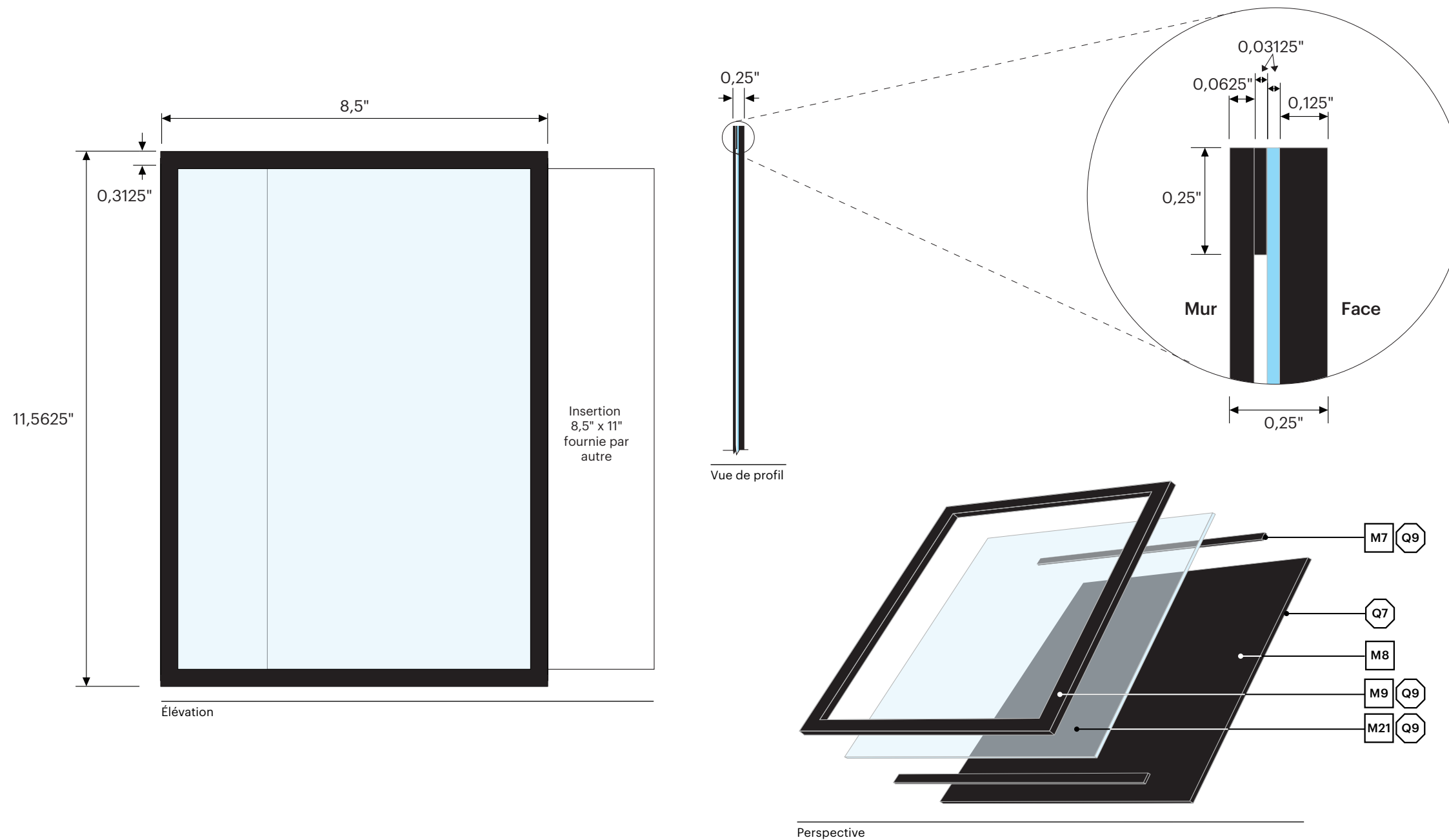


Description technique sommaire

- Chants et découpes non polis
- Face en acrylique noir mat de 0,125" d'épaisseur crevé formant un cadre de 0,3125"
- Espaceurs de 0,25" de hauteur dans le haut et le bas du type i-PN seulement avec ouverture gauche / droite

Type i-VIV - Information variable

Spécifications

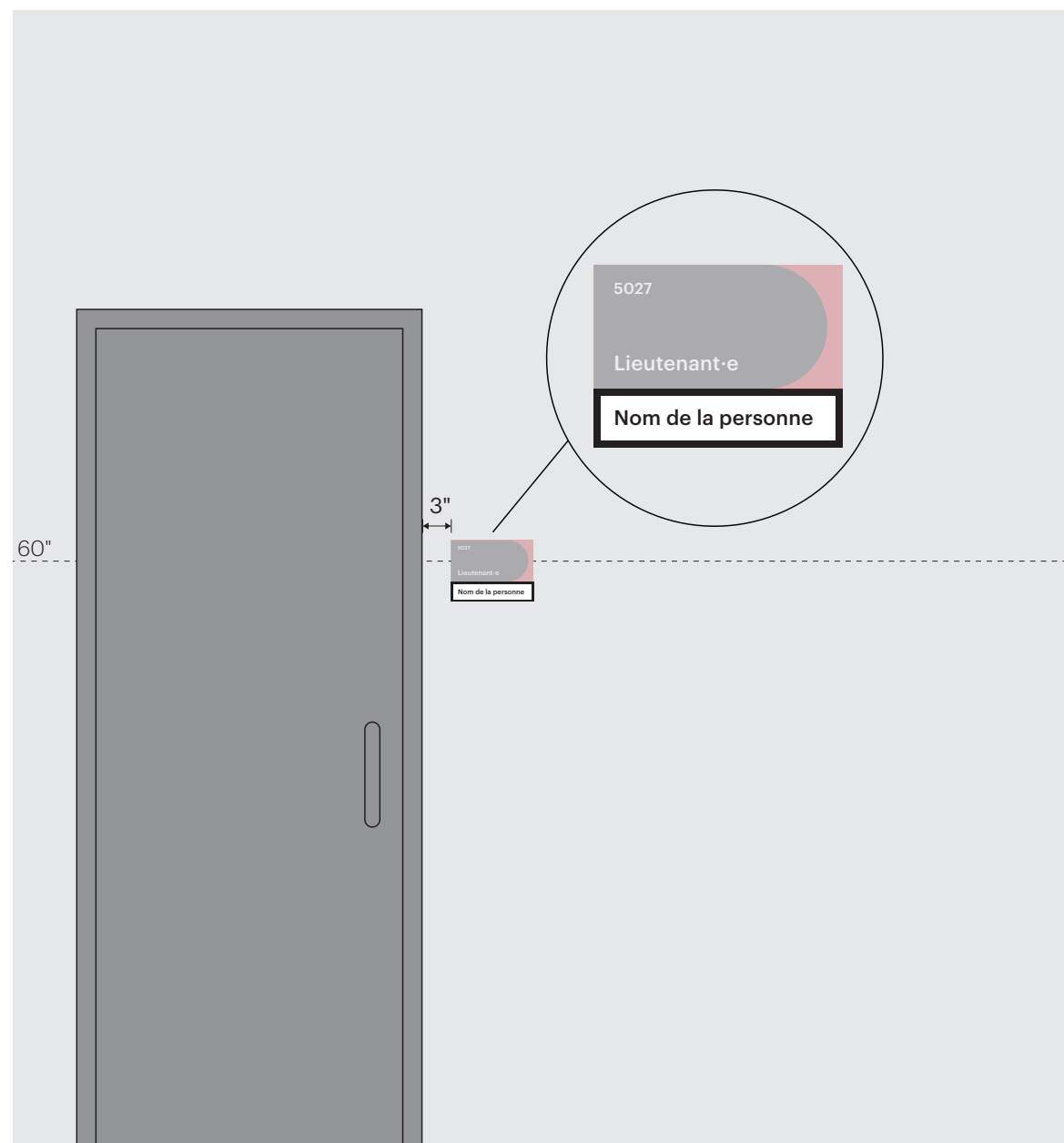


Description technique sommaire

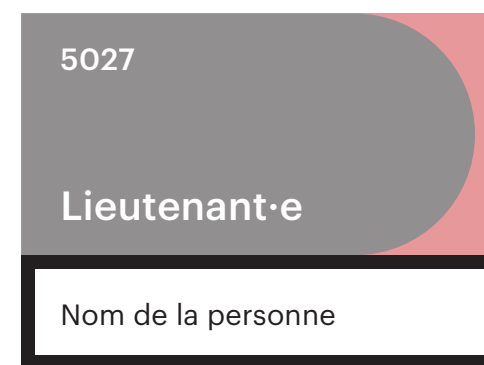
- Mêmes méthodes de fabrication pour les 4 déclinaisons, seule l'installation varie
- Chants et découpes non polis
- Face en acrylique noir mat de 0,125" d'épaisseur crevé formant un cadre de 0,3125"
- Espaceurs de 0,25" de hauteur dans le haut et le bas du type i-VIV seulement avec ouverture gauche / droite

Type i-PN - Information variable

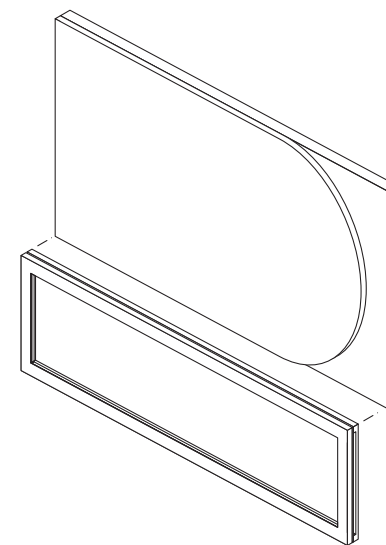
Règles d'implantation



i-PN - 8,5"x 2,375"



Élévation



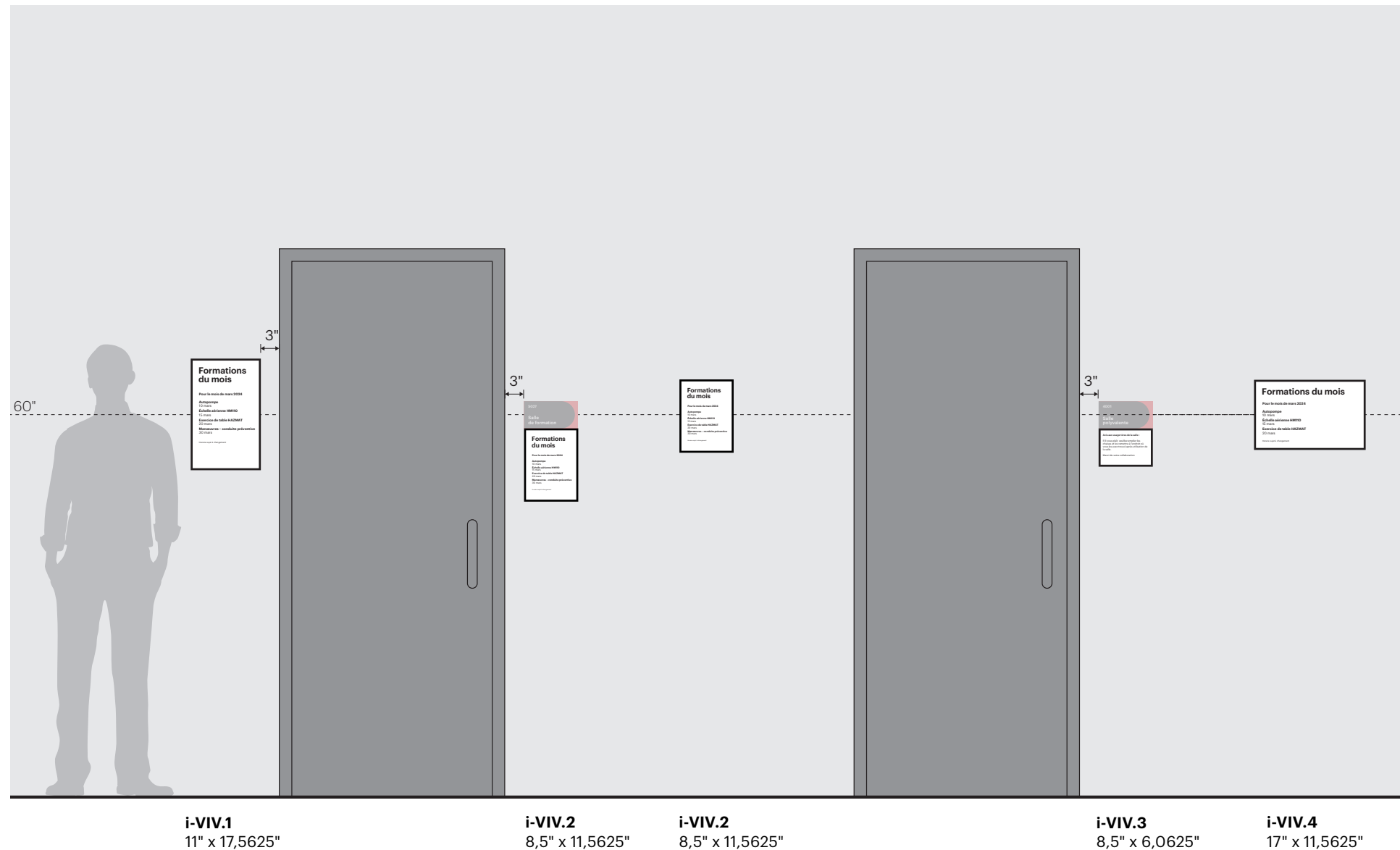
Perspective

Règles de positionnement et d'implantation

- Élément exclusivement utilisé avec les types i-ILM / i-ILMB
- Installation directement sous le type i-ILM ou i-ILMB en respectant ses règles d'implantation
- Format pour recevoir une insertion papier 8,5" x 1,8125" (1/6 de feuille 8,5" x 11")

Type i-VIV - Information variable

Règles d'implantation

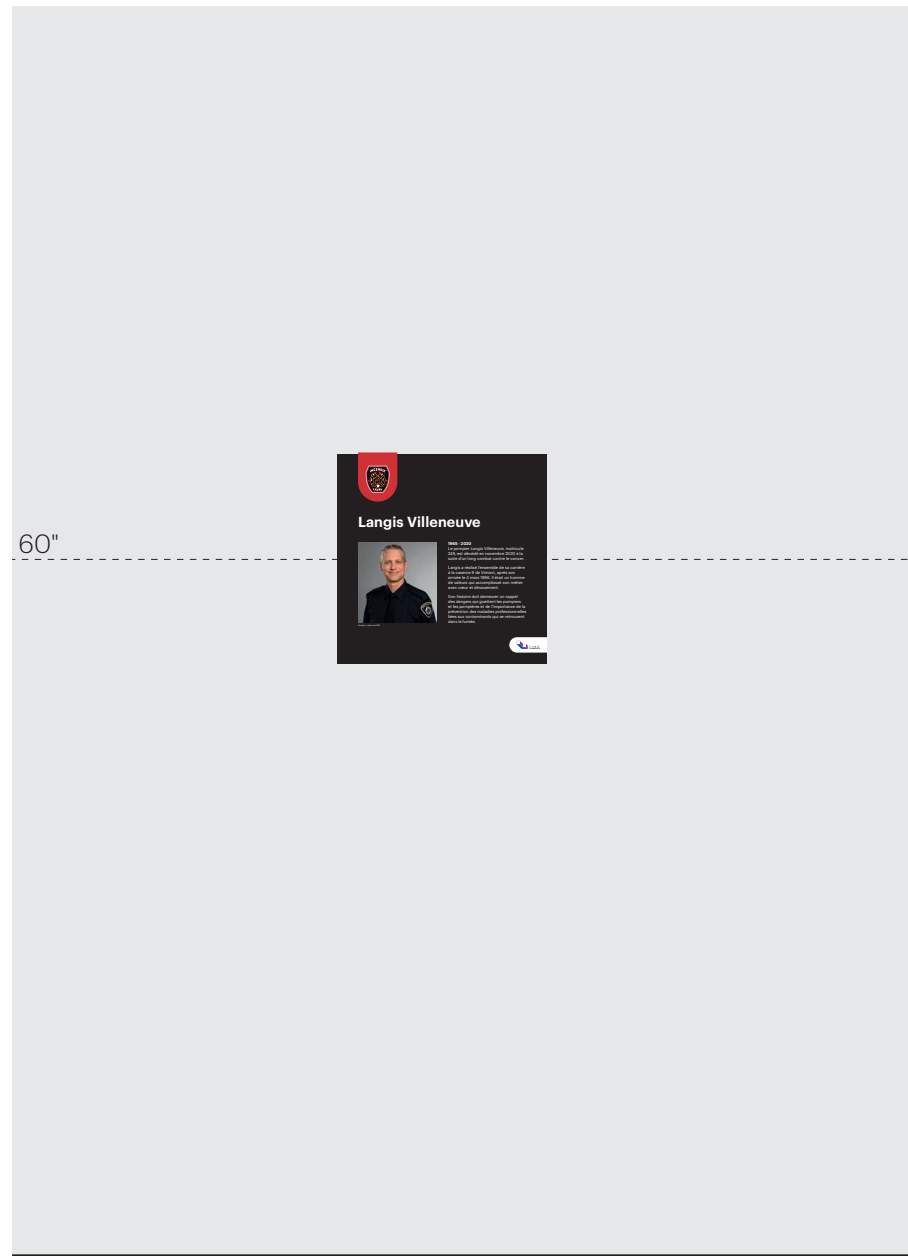


Règles de positionnement et d'implantation

- i-VIV.1 et i-VIV.4: installation murale à 60" centre du sol
- i-VIV.2: installation murale à 60" centre du sol ou directement sous un élément de type i-ILM ou i-ILMB en respectant ses règles d'implantation
- i-VIV.3: installation directement sous un élément de type i-ILM ou i-ILMB en respectant ses règles d'implantation

Type i-PIM.1

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



i-PIM.1 - 18" x 18"

Règles de positionnement et d'implantation

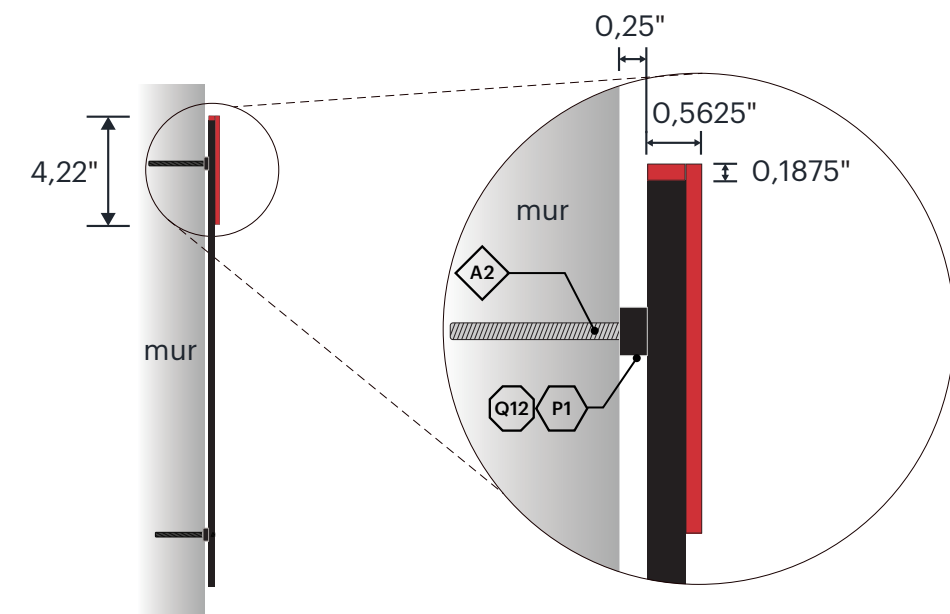
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol



Vue en plan



Élévation

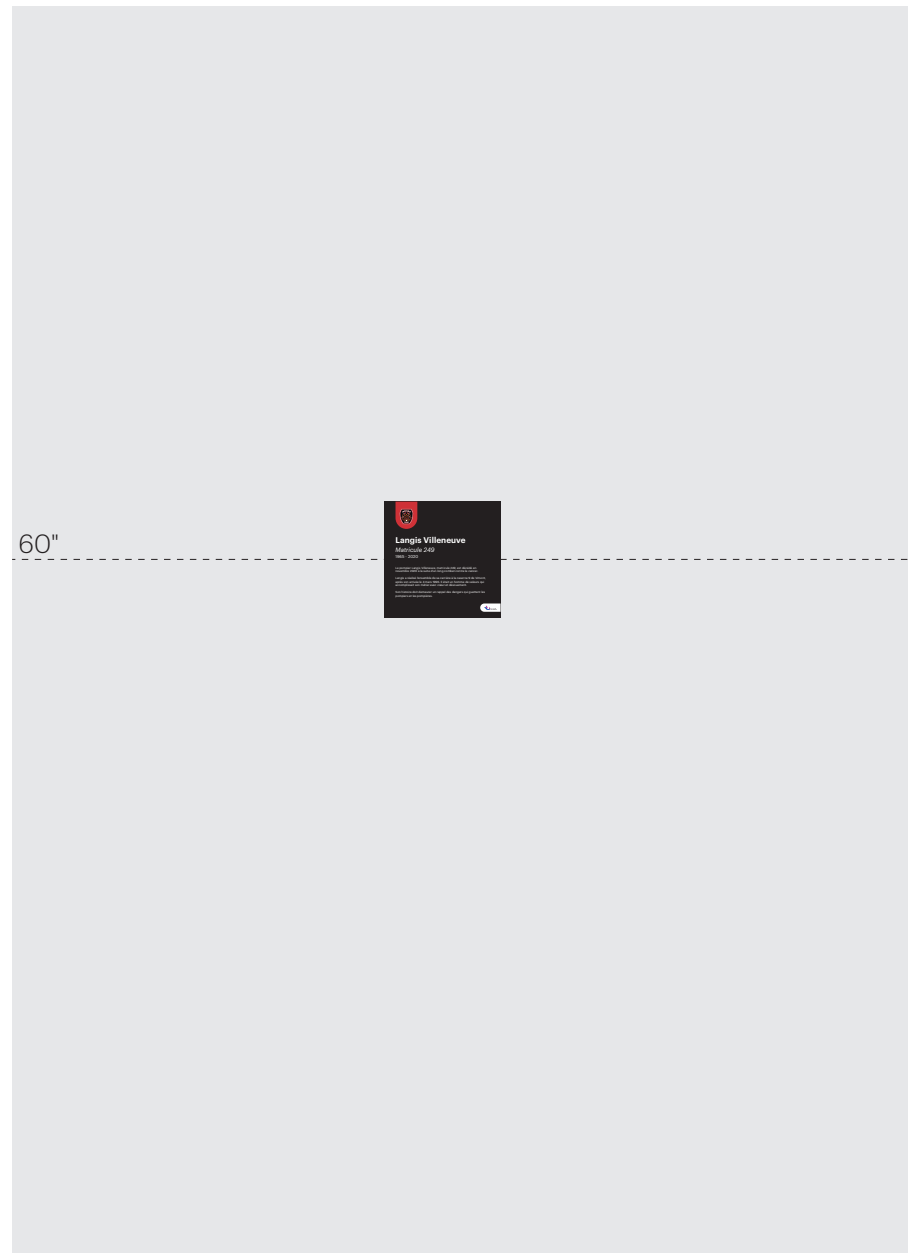


Vue de profil

Coupe type

Type i-PIM.2

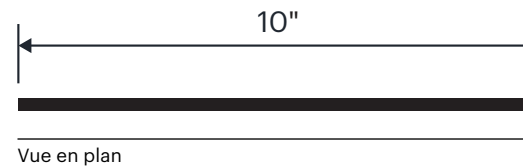
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



i-PIM.2 - 10" x 10"

Règles de positionnement et d'implantation

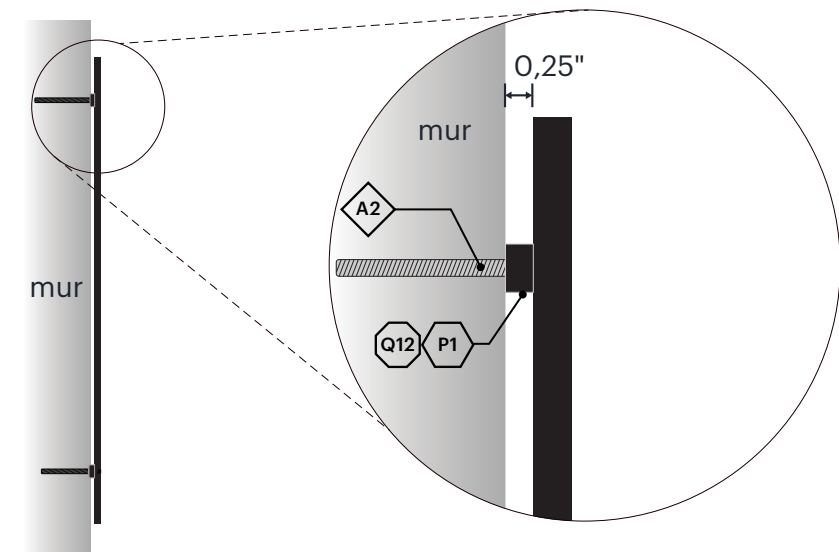
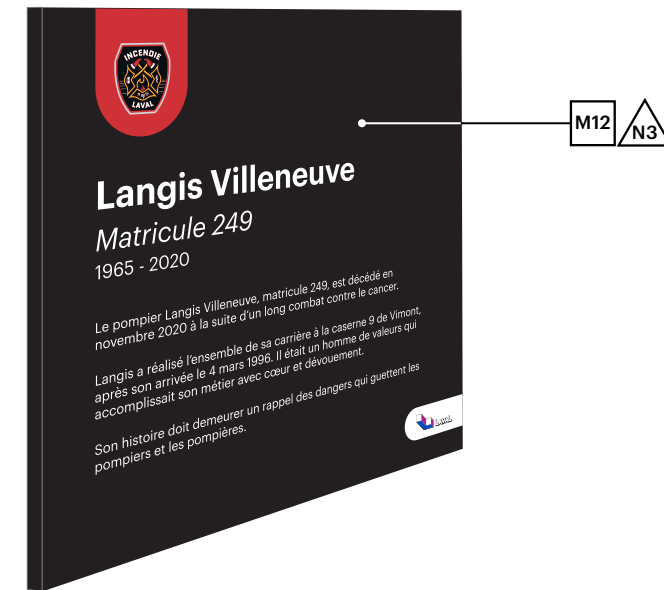
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol ou selon contexte architectural



Vue en plan



Élévation

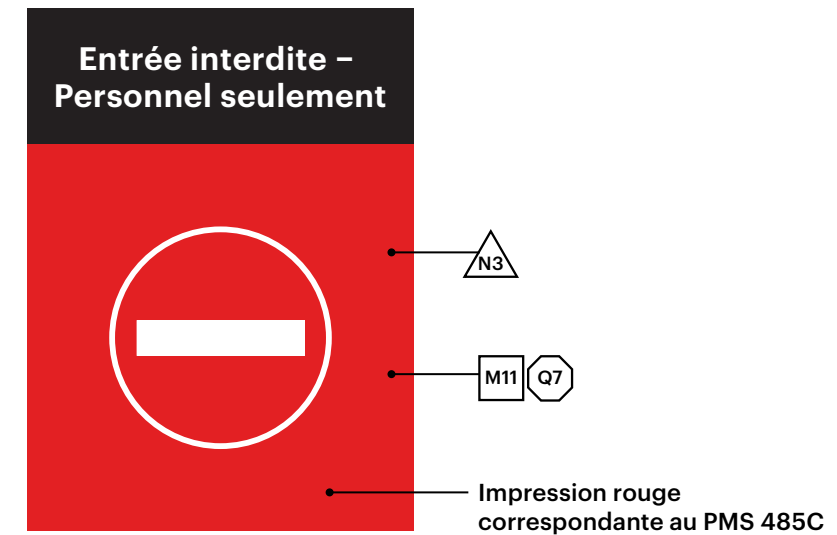
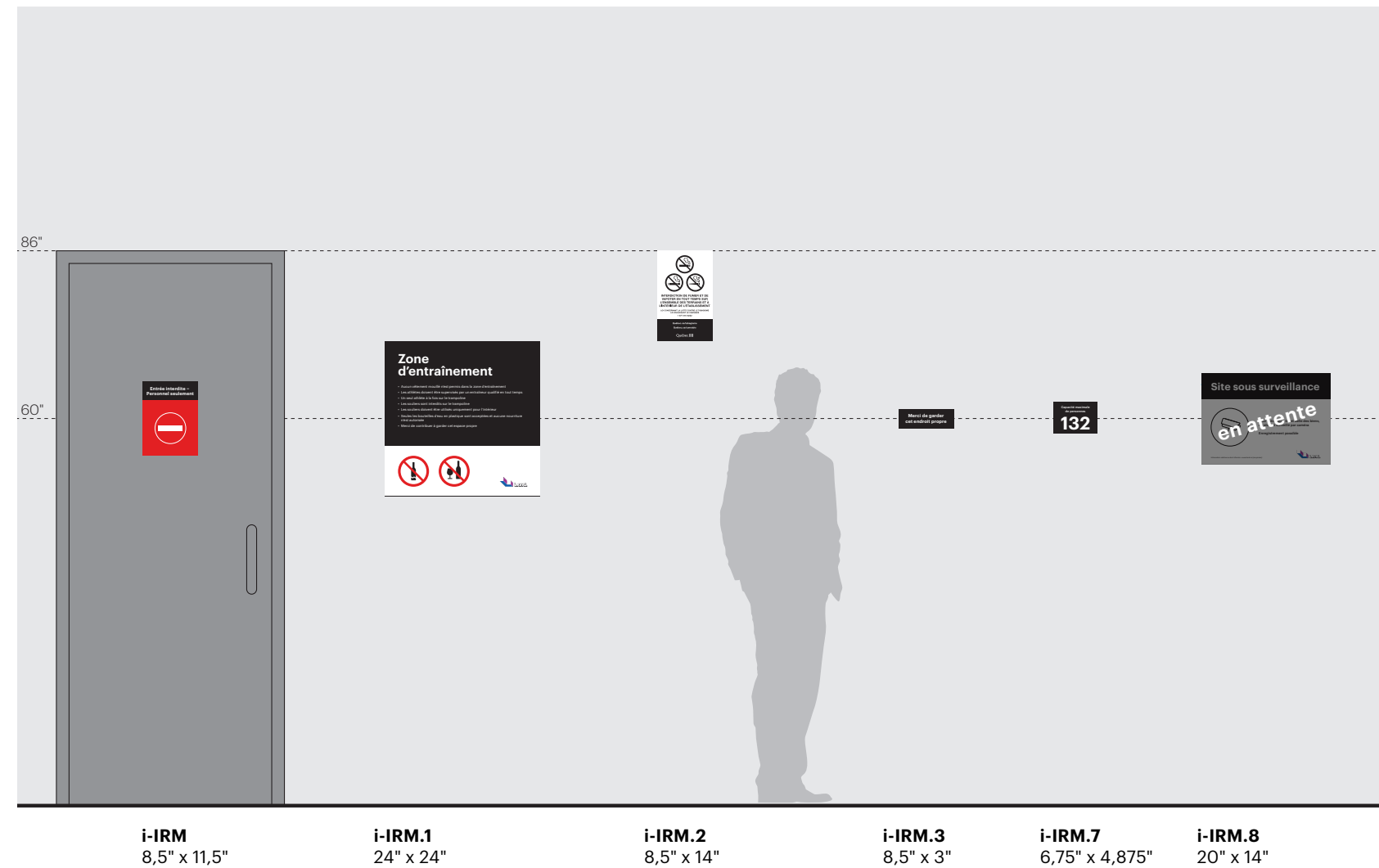


Vue de profil

Coupe type

Éléments opérationnels

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- i-IRM.2: installation du haut du panneau aligné avec le haut du cadre de porte ou à 86" du sol

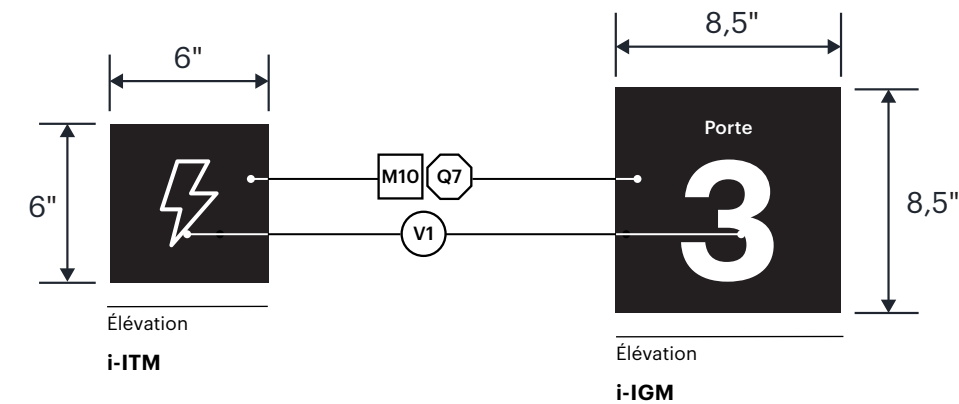
Éléments opérationnels

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



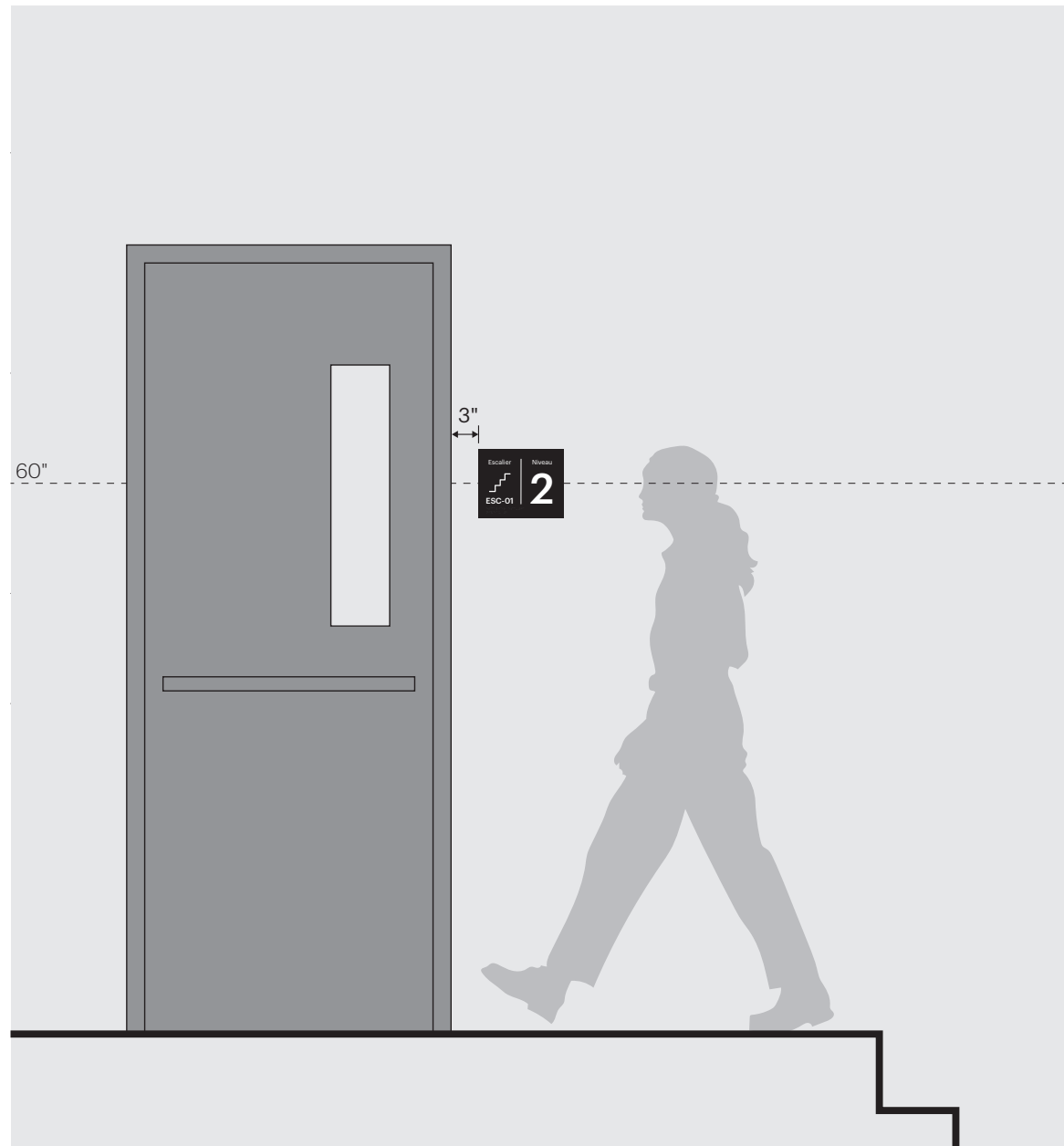
Règles de positionnement et d'implantation

- i-ITM: installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol
- i-IGM: installation à l'intérieur, à 5" du cadre de la porte de garage avec le centre de l'élément à 60" du sol

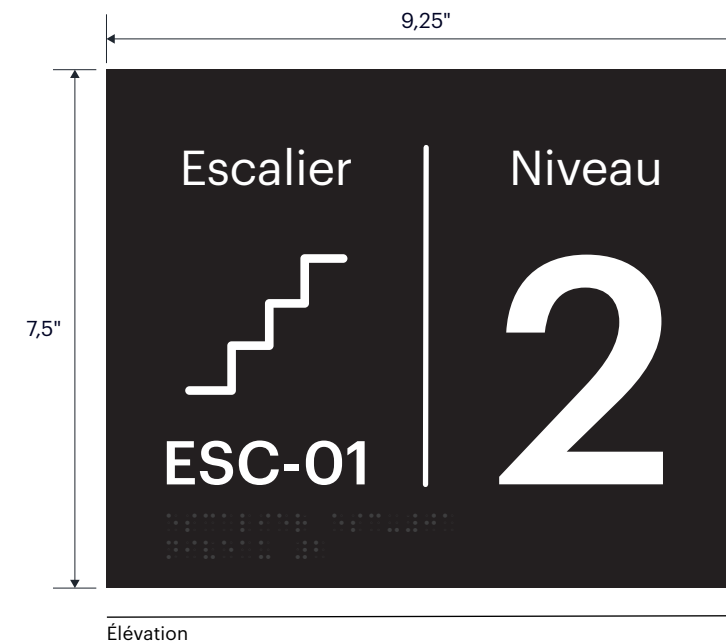


Type i-IN

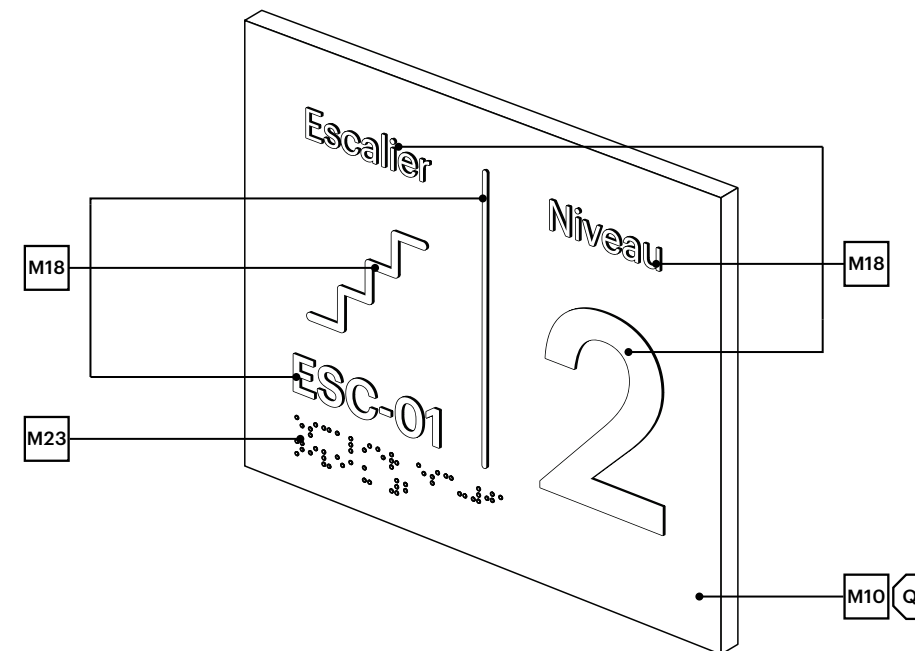
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



i-IN - 7,5" x 9,25



Élévation



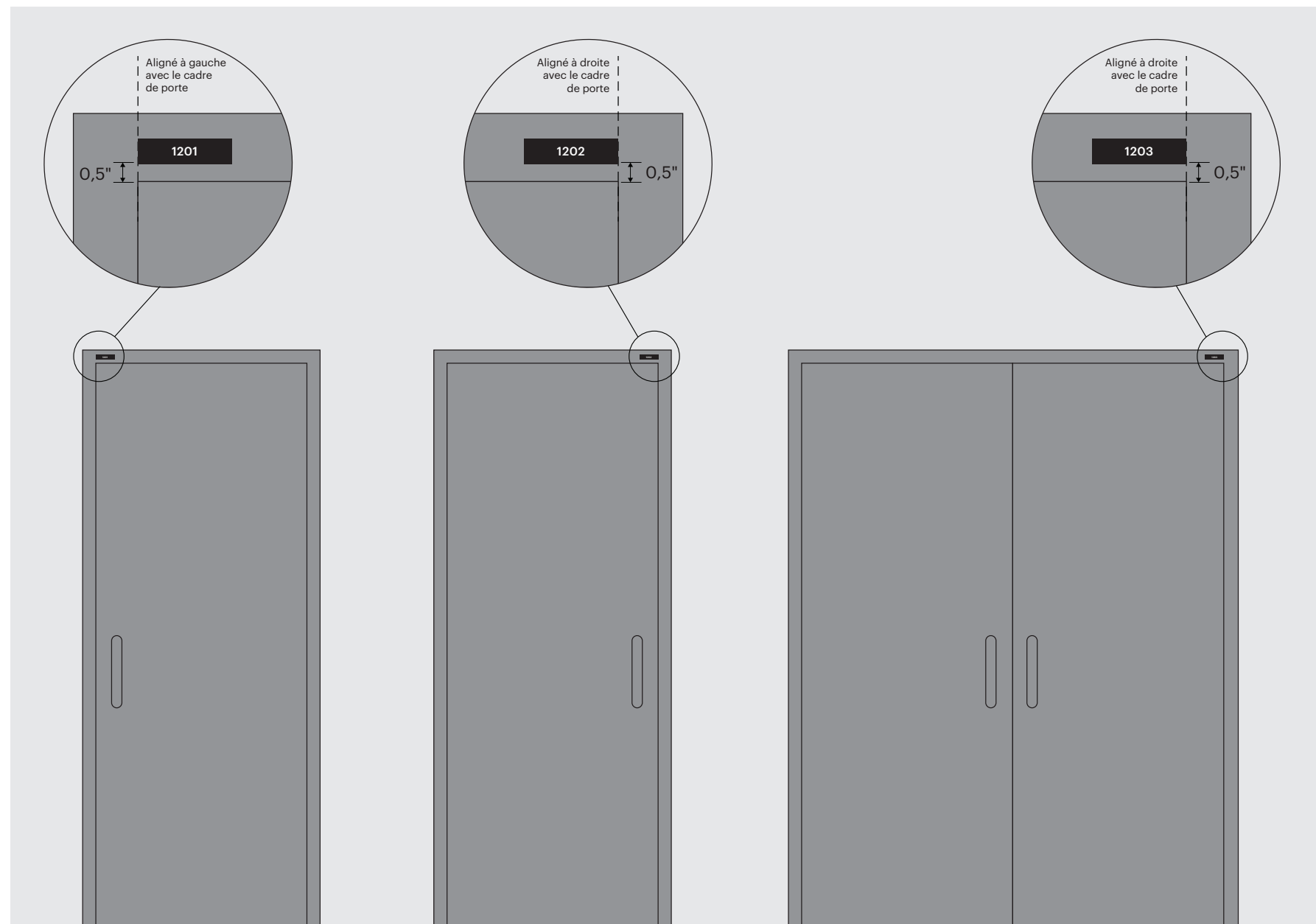
Perspective

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation à l'intérieur de la cage d'escalier
- Installation du côté du déclencheur de porte à 3" du cadre idéalement avec le centre de l'élément à 60" du sol

Type i-NT

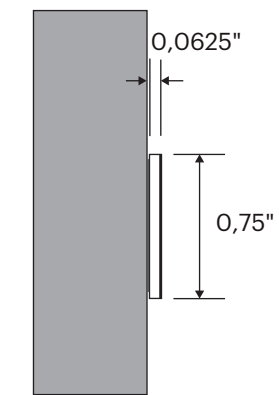
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



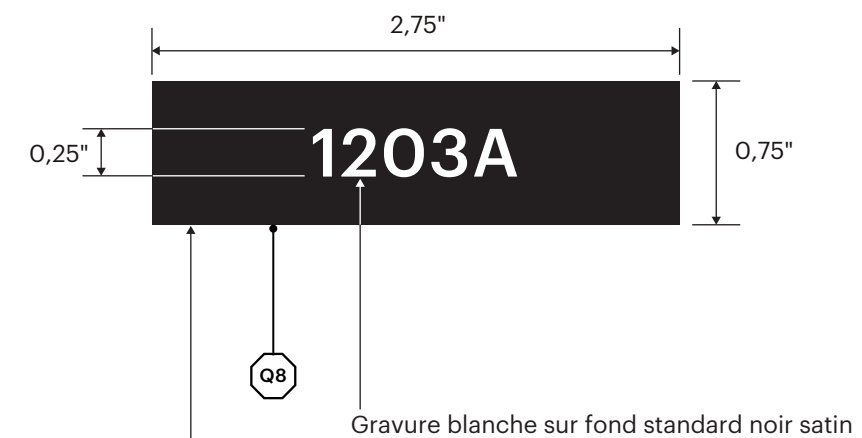
i-NT - 2,75"x 0,75"

Règles de positionnement et d'implantation

- Installation directement sur le cadre de porte à 0,5" du bas du cadre
- Aligner avec le cadre de porte intérieur, du côté de la poignée



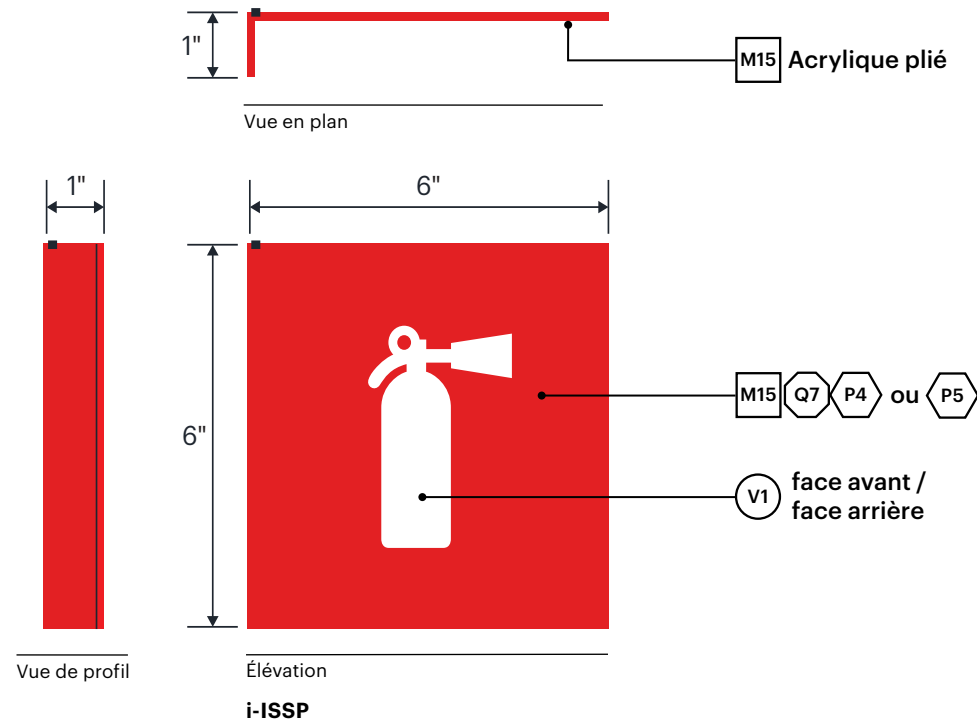
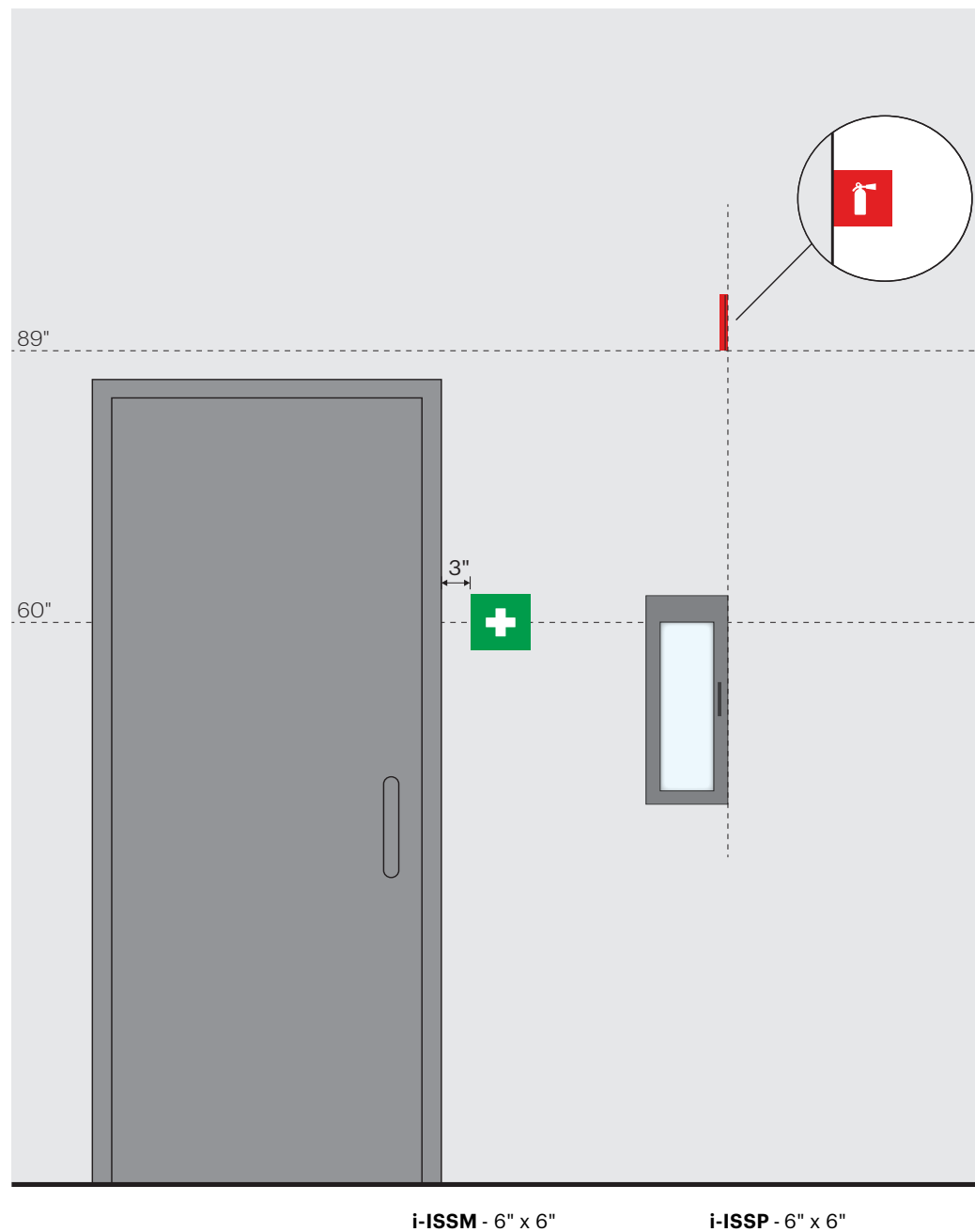
Vue de profil



Plaque Lamicoïde Rowmark Lasermark 1/16"
Couleur standard noir #922-402

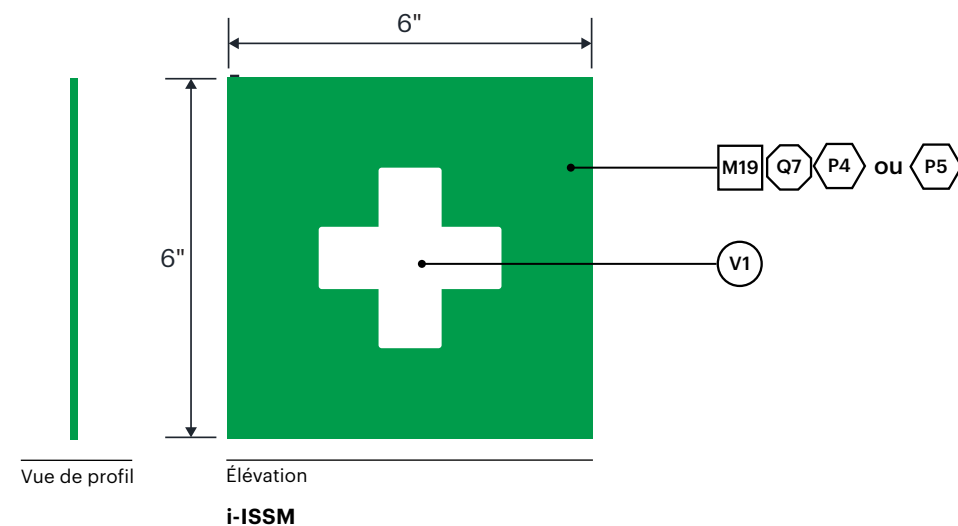
Identification santé sécurité

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



Règles de positionnement et d'implantation en potence

- i-ISSP : mettre le bas du panneau à 89" du sol et l'aligner à la droite de l'équipement

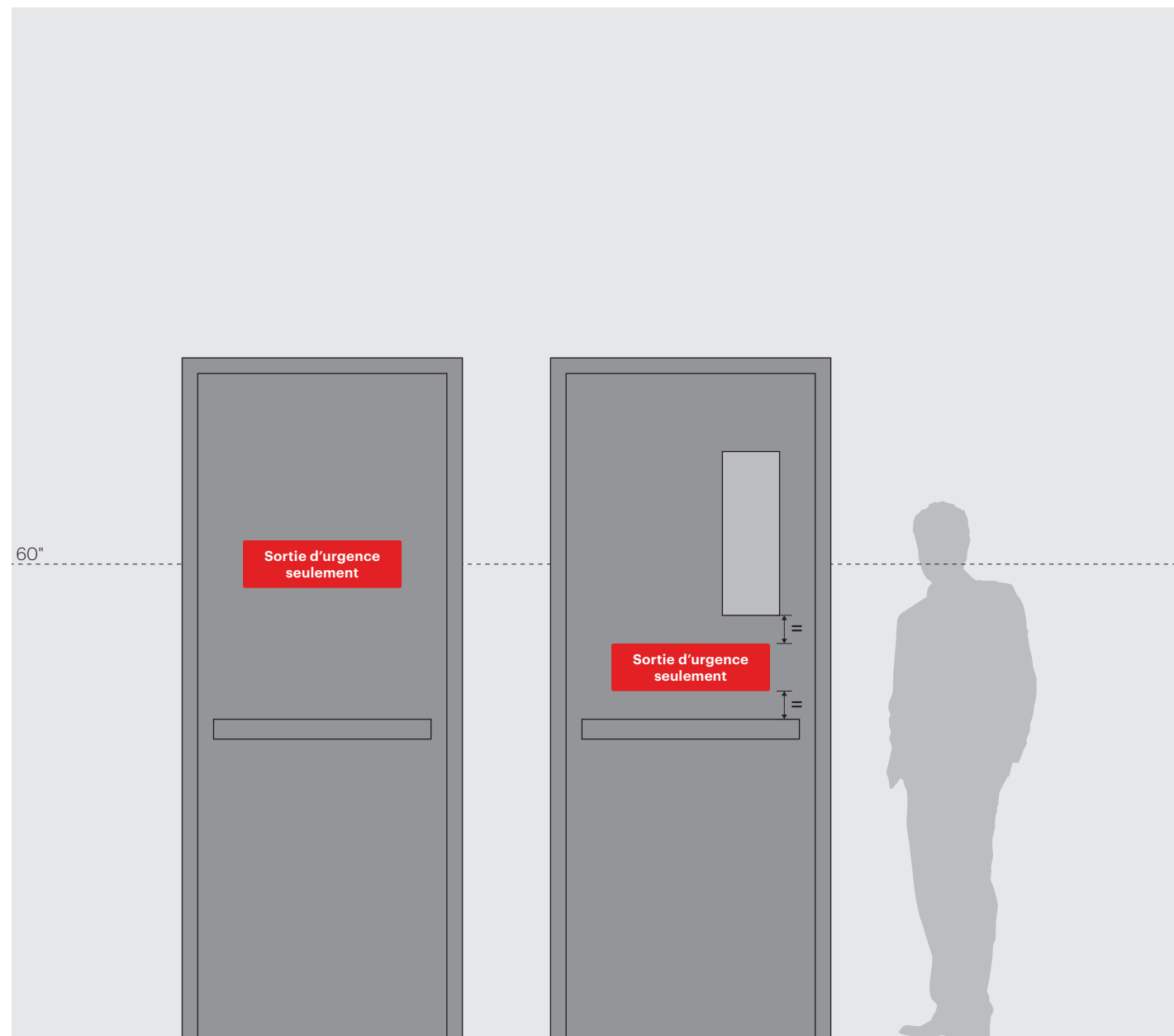


Règles de positionnement et d'implantation murale

- i-ISSM : Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l'élément à 60" du sol

Type i-ISU

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



i-ISU - 6" x 20"

Description technique sommaire

- Impression sur vinyle coupé au format pour application sur porte

Règles de positionnement et d'implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- Pour une installation sur porte avec vitre, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l'élément entre la barre antipanique et la vitre



Index Spécifications techniques

Code élément	Page	Code élément	Page	Code élément	Page
i-DM.1	7.39, 7.40	i-IN	7.63	i-ISSP.E	7.29, 7.30, 7.31
i-DM.2	7.39, 7.40	i-IPD	7.51, 7.52, 7.53	i-ISU	7.66
i-DM.3	7.39, 7.40	i-IPG	7.25	i-ITM	7.62
i-DS.2	7.42, 7.43	i-IPRC	7.29, 7.30, 7.33	i-ITM.E	7.29, 7.30, 7.31
i-DS.3	7.42, 7.43	i-IPRP	7.29, 7.30, 7.33	i-LA	7.36
i-DSP	7.44, 7.45, 7.46	i-IRM	7.61	i-NC	7.23
i-DSP.E	7.44, 7.45, 7.46	i-IRM.1	7.61	i-NT	7.64
i-DVP.1	7.15, 7.16	i-IRM.1.V	7.27, 7.28	i-PIM.1	7.59
i-DVP.2	7.15, 7.16	i-IRM.2	7.61	i-PIM.1.E	7.17
i-DVP.3	7.15, 7.16	i-IRM.2.E	7.29, 7.30, 7.31	i-PIM.2	7.60
i-IDM	7.41	i-IRM.2.E.V	7.27, 7.28	i-PIM.2.E	7.18
i-IDM.E	7.29, 7.30, 7.31	i-IRM.2.V	7.27, 7.28	i-PN	7.54, 7.55, 7.57
i-IDP	7.44, 7.45, 7.46	i-IRM.3	7.61	i-RA	7.37, 7.38
i-IDP.E	7.44, 7.45, 7.46	i-IRM.3.E	7.29, 7.30, 7.31	i-RD	7.37, 7.38
i-IDS.2	7.42, 7.43	i-IRM.3.E.V	7.27, 7.28	i-RG.3	7.37, 7.38
i-IE.1.L	7.11, 7.12, 7.14	i-IRM.3.V	7.27, 7.28	i-SDV.1.L	7.8, 7.10
i-IE.2.L	7.11, 7.12, 7.14	i-IRM.7	7.61	i-SI.1.L	7.8, 7.9
i-IE.4	7.11, 7.13, 7.14	i-IRM.8	7.61	i-VH	7.24
i-IGM	7.62	i-IRM.8M.E	7.29, 7.30, 7.34	i-VIV.1	7.54, 7.56, 7.58
i-ILI.1.L	7.21, 7.22	i-IRM.8P.E	7.29, 7.30, 7.34	i-VIV.2	7.54, 7.56, 7.58
i-ILI.1.LF	7.19, 7.20	i-IRM.E	7.29, 7.30, 7.31	i-VIV.3	7.54, 7.56, 7.58
i-ILI.1.L.R	7.19, 7.20, 7.21, 7.22	i-IRM.E.V	7.27, 7.28	i-VIV.4	7.54, 7.56, 7.58
i-ILI.1.L.S	7.19, 7.20, 7.21, 7.22	i-IRM.V	7.27, 7.28		
i-ILI.2.L	7.21, 7.22	i-ISM	7.49		
i-ILI.2.LF	7.19, 7.20	i-ISM.E	7.35		
i-ILI.2.L.R	7.19, 7.20, 7.21, 7.22	i-ISM.1.E	7.29, 7.30, 7.32		
i-ILI.2.L.S	7.19, 7.20, 7.21, 7.22	i-ISM.V	7.50		
i-ILI.4.LF	7.19, 7.20	i-ISP	7.44, 7.45, 7.46		
i-ILI.4.L.R	7.19, 7.20	i-ISP.E	7.44, 7.45, 7.46		
i-ILL.3.V	7.26	i-ISRM	7.29, 7.30, 7.32		
i-ILM	7.47, 7.48	i-ISRP	7.29, 7.30, 7.32		
i-ILM.1	7.47, 7.48	i-ISSM	7.65		
i-ILM.2	7.47, 7.48	i-ISSM.E	7.29, 7.30, 7.31		
i-ILMB	7.49	i-ISSP	7.65		

Demandes d'infos

Veillez nous contacter pour toute question et toute demande de précisions sur le *Guide de normes signalétiques SSIL* ou selon l'utilisation précise vous concernant :

SCM.Signalisation@laval.ca

Services internes : pour télécharger le *Guide de normes signalétiques SSIL* et la boîte à outils cliquez [ICI](#)

Règlementation d'urbanisme – CDU-1 :

Pour connaître le type d'affichage autorisé en lien avec votre lot, cliquez [ICI](#)

Pour consulter les dispositions applicables à chaque type d'affichage (voir section 4 du chapitre 6), cliquez [ICI](#)